
XXXVIII
F
116

NOUVELLE

GRAMMAIRE

FRANÇAISE,

SUR UN PLAN TRÈS-MÉTHODIQUE,

AVEC

DE NOMBREUX EXERCICES D'ORTHOGRAPHE, DE SYNTAXE ET DE PONCTUATION,

TIRÉS DE NOS MEILLEURS AUTEURS, ET DISTRIBUÉS DANS L'ORDRE DES RÈGLES;

PAR M. NOËL,

Inspecteur-général de l'Université, chevalier de la Légion d'Honneur,

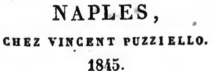
ET M. CHAPSAL,

Professeur de Grammaire générale.

Ouvrage mis au rang des livres classiques, adopté pour les Écoles primaires supérieures et pour les Écoles militaires.

QUARANTE-TROISIÈME ET DERNIÈRE ÉDITION,
REVUE AVEC SOIN ET AUGMENTÉE.

GRAMMAIRE.



NAPLES,

CHEZ VINCENT PUZZIELLO.

1845.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

RAPPORT

Adressé à S. *Exc. le Grand-Maître de l'Université*, par M. *l'Etendart*, Inspecteur de l'Académie de Paris, sur les succès obtenus dans l'enseignement de la Grammaire française, d'après l'ouvrage de MM. *Noël* et *Chapsal*.

Le vingt-six avril dernier, nous avons été invités, M. Taillefer et moi, à assister à l'Exercice Grammatical qui a eu lieu au collége de Sainte-Barbe (Rue des Postes). Cet Exercice, préparé par les Leçons de l'un des Auteurs de la Méthode, M. Chapsal, était dirigé par lui. La manière dont les jeunes élèves ont répondu sur toutes les parties de la Grammaire, l'assurance et la facilité avec lesquelles ils ont résolu les difficultés qui leur ont été proposées sur l'Orthographe, sur l'Analyse grammaticale et logique, et sur la Syntaxe de notre langue, ont justifié le suffrage dont le Conseil Royal de l'Instruction Publique a honoré l'Ouvrage de MM. Noël et Chapsal, en le mettant au nombre des Livres classiques. Des enfants de neuf a dix ans, Élèves de la classe de huitième, après une étude de cinq mois dirigée par M. Chapsal lui-même,

laquelle n' a rien pris sur le temps de leurs autres études journalières, sont plus instruits sur la Grammaire Française, et mieux affermis dans leur instruction, qu' on ne l'est dans un âge beaucoup plus avancé, en suivant les méthodes ordinaires.

Ce résultat satisfaisant provient de l' accord heureux et constant d' une Théorie claire, simple, méthodique, et d' une pratique bien graduée et proportionnée à l' intelligence des enfants. Le nouveau procédé, accompagné d' Exercices qui éveillent continuellement la raison et la mémoire de l' élève, et qui l' accoutument à ramener les principes de la langue Française à ceux de la Grammaire générale, doit nécessairement préparer les jeunes esprits à l'étude des autres langues.

PRÉFACE

Les ouvrages élémentaires, et particulièrement les grammaires, se sont multipliés à mesure que le goût de l'instruction est devenu plus général ; et peut-être y a-t-il de la témérité à vouloir en grossir le nombre. Aussi les auteurs de ces nouveaux Éléments ne se sont pas dissimulé les difficultés de l'entreprise; et pour les déterminer à s'y livrer, il ne fallait rien moins que le désir d'être utiles à la jeunesse, dont les progrès ont été le but constant de leurs travaux. Voués par état à l'enseignement, ils ont eu plus d'une occasion de reconnaître, soit dans les écrits de leurs devanciers, soit dans une longue expérience, les imperfections des méthodes, et les moyens d'ôter à l'instruction ce qu'elle peut avoir d'épineux et de rebutant.

Ce n'était pas assez de présenter l'analyse des meilleurs Traités de grammaire: le problême à résoudre était de coordonner, sans excéder les bornes d'un livre élémentaire, les préceptes et leur application, marche indiquée par la raison, justifiée par l'expérience, et reconnue par tous les bons esprits. On avait déjà fait quelques pas heureux en ce genre, et l'on peut citer, pour exemples, les Leçons théoriques et pratiques de Langue Grecque, de M. Frémion, et la Grammaire Anglaise de Murray, laquelle compte déjà quarante éditions. Mais avant MM. *Nöel* et *Chapsal*, personne n'avait eu l'idée d'en faire spéciale-

ment la base d'un ouvrage sur l'enseignement de la Langue Française.

Ce livre se compose donc de deux parties distinctes. La première est la *Grammaire* proprement dite. On s'y est proposé de donner des définitions plus claires, plus précises, et par là plus faciles à retenir; de présenter, quand on l'a cru nécessaire, les règles sous un nouveau jour; d'expliquer la raison des choses d'une manière proportionnée à la faiblesse de l'enfance; de ramener les principes de la grammaire française à ceux de la grammaire générale, afin de préparer insensiblement l'esprit à l'étude des autres langues; enfin, de distribuer les matières avec une méthode qui permît de renfermer dans un cadre étroit plus de notions qu'il ne s'en trouve ordinairement dans les éléments de grammaire.

La seconde partie contient les *Exercices*, et c'est la partie vraiment neuve de l'ouvrage. Calqués successivement sur les principes, dont ils rappellent le souvenir par de fréquentes récapitulations, ils marchent de front avec les préceptes, pour les mieux graver dans la mémoire; et présentant à l'élève des phrases rendues fautives, afin de lui laisser le mérite d'appliquer la règle, ils sont comme autant d'énigmes dont il trouve aisément le mot. Cette méthode a le double avantage de piquer sa curiosité, en flattant son amour-propre, et de hâter ses progrès, en tenant continuellement son attention sur le qui-vive.

Ces phrases n'ont pas été prises au hasard: toutes appartiennent à nos bons auteurs, et le goût le plus sévère a présidé à leur choix: il n'en est aucune qui puisse donner des idées fausses; aucune qui ne dise quelque chose au cœur ou à l'esprit; aucune dans laquelle un maître intelligent et zélé ne puisse trouver l'occasion d'une leçon de morale, ou d'un développement instructif.



GRAMMAIRE

FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

—

INTRODUCTION.

1. — La Grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

2. — Pour parler et pour écrire on se sert de mots.

3. — Les mots sont composés de lettres.

4. — Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

5. — Les *voyelles* sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*. Elles sont ainsi appelées, parce que, sans le secours d'aucune autre lettre, elles forment une *voix*, un *son*.

6. — Les sons exprimés par ces voyelles ne sont pas les seuls qui existent dans notre langue. Notre alphabet n'ayant pas de caractères particuliers pour représenter les autres sons, on a recours à certaines combinaisons de lettres ; tels sont *eu*, *ou*, *an*, *in*, *on*, *un* : ces combinaisons, bien qu'il y ait plus d'une lettre, doivent être considérées comme autant de voyelles, puisque chacune d'elles représente un son. — *An*, *in*, *on*, *un*, sont appelées voyelles *nasales*, attendu qu'on les prononce du nez.

7. — Les *consonnes* sont *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. Elles sont ainsi nommées, parce qu'elles ne peuvent exprimer un son qu'avec le secours des voyelles.

8. — Les voyelles sont *longues* ou *brèves*.

9. — Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie long-temps en les prononçant, et les voyelles *brèves* celles sur lesquelles on passe rapidement. Ainsi,

a est long dans *pâte*,	et bref dans *patte*.
e est long dans *bêche*,	et bref dans *brèche*.
i est long dans *épître*,	et bref dans *petite*.
o est long dans *motion*,	et bref dans *mode*.
u est long dans *flûte*,	et bref dans *culbute*.
eu est long dans *le jeûne*,	et bref dans *il est jeune*.
ou est long dans *croûte*	et bref dans *doute*.

10. — Il y a trois sortes d'*e*: l'*e muet*, l'*é fermé* et l'*è ouvert*.

L'*e muet*, dont le son est peu sensible, comme dans *me*, *de*, *livre*, *table*, et quelquefois nul, comme dans je *prie*, je *prierai*, *payement*;

L'*é fermé*, qui se prononce la bouche presque fermée, comme dans *aménité*, *rocher*, *nez;*

L'*è ouvert*, qu'on prononce la bouche très-ouverte: *succès*, *modèle*, *il appelle*.

11. — L'*y* s'emploie tantôt pour deux *i*, et tantôt pour un *i;* voilà pourquoi on le range parmi les voyelles. Il s'emploie pour deux *i* dans le corps du mot après une voyelle: *pays*, *essuyer*, *moyen*. Il s'emploie pour un *i* au commencement et à la fin des mots: *yacht*, *dey;* et dans le corps des mots, après une consonne: *style*, *symétrie*.

12. — La consonne *h* est *muette* ou *aspirée*: muette, quand elle n'ajoute rien à la prononciation, comme dans l'*homme*, l'*histoire*, l'*humanité*, qu'on prononce comme s'il y avait l'*omme*, l'*istoire*, *l'umanité;* aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration, c'est-à-dire du gosier, la voyelle qui suit, et empêche toute liaison entre cette voyelle et la consonne finale précédente: le *hameau*, la *haine*, les *héros*, mes *hardes*.

13. — Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix, forment ce qu'on nomme une *syllabe;* ainsi *jour* n'a qu'une syllabe, *esprit* en a deux, et *vérité* trois.

14. — La syllabe qui fait entendre deux sons distincts prononcés en une seule émission de voix, prend le nom de *diphthongue;* telles sont les syllabes *ia*, *ié*, *oi*, *ui*, etc.: *diacre*, *pied*, *loi*, *huile*.

15. — On appelle *monosyllabe* un mot qui n' a qu' une syllabe: *chant*, *gant*, *bon*; *dissyllabe*, celui qui en a deux: *bonté*, *ami*; *trissyllabe*, celui qui en a trois: *bonnement*, *attendre*; et *polysyllabe*, celui qui en a plusieurs, quel qu' en soit le nombre: *peuple*, *abondant*, *humanité*.

16. — Il y a, dans la langue française, dix espèces différentes de mots qui composent le discours; ce sont: le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

17. — Ces différentes sortes de mots se divisent en mots *variables* et en mots *invariables*.

18. — Les mots *variables* sont ceux dont la terminaison varie; ce sont le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

19. — Les mots *invariables* sont ceux dont la terminaison ne change jamais; ce sont l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l' *interjection*.

DES MOTS VARIABLES.

CHAPITRE PREMIER

DU SUBSTANTIF.

20. — Le *substantif* représente un être ou un objet quelconque, soit qu' il existe dans la nature, comme *ciel*, *arbre*, *enfant*, soit qu' il n' ait d' existence que dans notre imagination, comme *espérance*, *perfection*, *bonheur*. Le *substantif* s' appelle aussi *nom*, parce qu'il nomme les personnes et les choses qu'il représente.

21. — Il y a deux sortes de substantifs: le substantif *commun* et le substantif *propre*.

22. — Le substantif commun ou nom commun convient à tous les individus ou à tous les objets de la même espèce, comme *homme*, *livre*, *femme*, *brebis*.

23. — Le substantif propre ou nom propre ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Alexandre*, *Virgile*, *Paris*, *Vienne*.

24. — Il faut considérer comme substantif propre tout substantif qui exprime un être ou un objet seul de son espèce, comme *Dieu*, le *Soleil*, la *Lune*, le *Paradis*, l'*Univers*, etc.

25. — Parmi les substantifs communs, il y en a qui, quoiqu'au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses formant une collection: on les appelle, pour cette raison, substantifs *collectifs*; tels sont: *troupe*, *peuple*, *quantité*. Les collectifs sont généraux ou partitifs: *généraux*, quand ils représentent une collection entière; et *partitifs*, lorsqu'ils représentent une collection partielle. *La foule des humains est vouée au malheur. La foule des humains* embrasse la généralité des hommes; *la foule* est un collectif général. *Une foule de pauvres reçoivent des secours. Une foule de pauvres* n'embrasse qu'une partie des pauvres; *une foule* est un collectif partitif. L'ARMÉE *des Français, la* MULTITUDE *des étoiles*, collectifs généraux. *Une* TROUPE *de soldats*, *une* MULTITUDE *d'étoiles*, collectifs partitifs.

26. — On voit que le même mot peut être collectif général et collectif partitif, selon le sens qu'on y attache. En général un collectif, quand il est précédé de *un*, *une*, est partitif.

27. — Un substantif commun composé de plusieurs mots équivalant à un seul, comme *avant-coureur*, *chef-d'œuvre*, *serre-tête*, se nomme *substantif composé*.

28. — Les substantifs ont deux propriétés: le *genre* et le *nombre*.

29. — Le *genre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter la distinction des sexes. Il y a conséquemment deux genres: le *masculin*, pour les noms d'êtres mâles, comme *homme*, *lion*; et le *féminin*, pour les nom d'êtres femelles, comme *femme*, *lionne*. Les substantifs représentant des êtres inanimés ne devraient point avoir de genre; cependant l'usage leur a assigné, mais arbitrairement, l'un et l'autre genre. C'est ainsi que *soleil*, *château*, *pays*, ont été faits du genre masculin: et *lune*, *maison*, *ville*, du genre féminin.

30. — Le genre ne présente de difficultés que pour les substantifs qui désignent des êtres inanimés. Il n'y a guère que l'usage ou les dictionnaires qui puissent le faire connaître. Voici cependant la liste des substantifs sur le genre desquels on se trompe le plus souvent:

Substantifs masculins.

abîme, acabit, accessoire, acrostiche, âge, air, albâtre, alvéole, amadis, amadou, amalgame, ambe, amiante, amidon, anchois, angle, anis, antidote, antipode, antre, antimoine, armistice, arrosoir, artifice, astérisque, atome, auspice, autel, automate, balustre, centime, cigare, concombre, crabe, décombres, éclair, ellébore, éloge, émétique, emplâtre, empois, épiderme, épilogue, épisode, épithalame, equilibre, équinoxe, érysipèle, escalier, escompte, esclandre, étage, évangile, éventail, exorde, girofle, hémisphère, hémistiche, hiver, horoscope, hospice, hôtel, indice, incendie, intervalle, inventaire, isthme, ivoire, légume, mânes, monticule, obélisque, obstacle, obus, omnibus, ongle, onguent, orage, orchestre, organe, orifice, ouvrage, panache, parafe, pastel, pétale, pleurs, pourpre (maladie), rebours, renne (animal), simples, thériaque, ulcère, ustensile, vivres,

Substantifs féminins.

aire, alarme, alcôve, amorce, anagramme, ancre, antichambre, argile, armoire, arrhes, artère, atmosphère, avant-scène, décrottoire, dinde, ébène, écaille, écritoire, écume, enclume, équivoque, fibre, horloge, hortensia, huile, hypothèque, indole, immondices, insulte, nacre, offre, omoplate, once, outre, paroi, patère, pédale, sentinelle, stalle, sandaraque, ténèbres,

31. — Le *nombre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter l'*unité* ou la *pluralité*. Il y a *unité*, lorsqu'il s'agit d'un objet, et *pluralité*, quand il s'agit de *plusieurs*. Il y a par conséquent deux nombres : le *singulier*, qui ne désigne qu'un *seul être* ou un *seul objet*, comme *une plume*, *un enfant*; et le *pluriel*, qui en désigne plus d'un, comme *des plumes*, *des enfants*.

32. — Quoique les substantifs soient susceptibles des deux nombres, il y en a cependant qui ne s'emploient qu'au singulier, comme *la faim*, *la soif*, *l'humanité*, *la sagesse*, etc.; et d'autres qui ne sont d'usage qu'au pluriel, comme *pleurs*, *ancêtres*, *funérailles*, *ténèbres*, *obsèques*, etc.

Formation du pluriel dans les substantifs.

33. — Règle générale. On forme le pluriel des substantifs en ajoutant une *s* au singulier : un *homme*, des *hommes*; une *ville*, des *villes*.

34. — Sont exceptés :

1° Les substantifs terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, qui ne changent pas au pluriel ; un *héros*, des *héros* ; une *voix*, des *voix* ; un *nez*, des *nez*.

2° Les substantifs terminés au singulier par *au* et par *eu*, qui prennent *x* au pluriel : un *étau*, des *étaux* ; un *tableau*, des *tableaux* ; un *cheveu*, des *cheveux* ; un *jeu*, des *jeux*.

Remarque. Les substantifs en *ou* prennent une *s* et non pas un *x* : un *clou*, des *clous* ; un *verrou*, des *verrous*. Excepté *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *joujou*, *hibou* et *pou*, qui prennent *x* : des *bijoux*, des *cailloux*, des *choux*, etc.

3° Les substantifs terminés au singulier par *al*, qui changent au pluriel cette finale en *aux* : un *cheval*, des *chevaux* ; un *hôpital*, des *hôpitaux*. Excepté les substantifs suivants qui prennent simplement une *s* au pluriel : 1° *aval* (endossement d'un billet), *bal*, *cal*, *cantal* (fromage), *carnaval*, *nopal*, (plante), *pal*, *régal*; 2° *chacal*, *serval*, et autres noms d'animaux, à l'exception de *cheval*. Au pluriel des *avals*, des *bals*, des *carnavals*, des *chacals*, etc.

35. — *Remarque*. Les substantifs en *ail* font leur pluriel par l'addition d'une *s*, et non pas en *aux* : *un portail*,

des portails; un gouvernail, *des gouvernails*. Excepté *bail*, *émail*, *corail*, *soupirail*, *vantail*, *travail*, qui font *baux*, *émaux*, *coraux*, *soupiraux*, *vantaux*, *travaux*. Encore ce dernier fait-il *travails*, au pluriel, 1° quand il s'agit des machines où l'on ferre les chevaux vicieux; 2° quand on parle des comptes ou rapports présentés par un chef d'administration à un supérieur. *Ail*, espèce d'oignon, fait *aulx*; *bétail* n'a pas de pluriel.

4° *Ciel*, *œil*, *aïeul*, qui ont deux pluriels:

CIEL { fait *ciels* dans *ciels* de tableaux, *ciels* de lit, *ciels* de carrière, et dans le sens de température, climat : *l'Italie est sous un des plus beaux* CIELS *de l'Europe*.
fait *cieux* dans tous les autres cas; LES CIEUX *annonçant la gloire de Dieu*.

OEIL { fait *yeux*, désignant l'organe de la vue, ou la représentation de cette partie de la tête.
fait *œils* dans tous les autres cas: *des* OEILS *de bœuf* (petite lucarne); les OEILS *de la soupe*, *les* OEILS *du fromage*.

AÏEUL { fait *aïeux*, employé dans le sens d'ancêtres : *ils n'ont d'autre gloire que celle de leurs* AÏEUX (MASSILLON.)
fait *aïeuls*, quand il désigne le grand-père paternel et le grand-père maternel : *il a le bonheur de posséder encore ses deux* AÏEULS.

36. — *Remarque*. Les substantifs terminés par *ant* et par *ent* conservent ou perdent le *t* au pluriel. L'usage permet d'écrire également: des *diamants*, des *enfants*, des *appartements*, des *présents*, ou des *diamans*, des *enfans*, des *appartemens*, des *présens*: excepté pour les substantifs qui n'ont qu'une syllabe, dans lesquels la suppression du *t* n'a jamais lieu. Ainsi il faut écrire des *gants*, des *dents*, et non des *gans*, des *dens*.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

37. — Nous n'avons en français qu'un *article*, qui est *le*, pour le masculin singulier, *la*, pour le féminin singu-

lier, et *les*, pour le pluriel des deux genre ; LE *mérite*, LA *vertu*, LES *talents ont droit à nos hommages*.

38. — Sa fonction est de précéder les substantifs communs pour annoncer qu' ils sont employés dans un *sens déterminé*.

39. — Le substantif commun est employé dans un sens déterminé, lorsqu' il désigne un genre, une espèce, ou un individu particulier.

40. — Le substantif commun désigne un *genre*, quand il représente la totalité des objets dénommés par le substantif:

> Les *hommes* ne sont pas méchants.
> Les *enfants* sont légers.
> L' *homme* devrait s' attacher à régler ses passions.

Dans ce dernier exemple, *l'homme* signifie *tous les hommes*.

41. — Le substantif commun désigne une *espèce*, lorsqu' il exprime une portion du genre formant une collection totale d' objets qui ont entre eux de la ressemblance :

> Les *hommes à immagination* sortent souvent des bornes de la raison.
> Les *enfants studieux* sont chéris de leurs maîtres.
> L' *homme faible* se laisse gouverner par ses passions.

Dans ce dernier exemple, l'*homme faible* signifie *tous le hommes faibles*.

42. — Le substantif commun désigne un *individu particulier*, lorsqu' il offre à l' esprit l'idée d' un être ou d' un objet unique :

> Le *roi* est chéri de ses sujets.
> La *France* est un grand royaume.
> L' *homme* dont vous parlez.

43. — L' article est sujet à deux sortes de changements l' *élision* et la *contraction*.

44. — L' *élision* consiste dans la suppression des lettres *a*, *e*, qu' on remplace par une apostrophe ('), devant une voyelle ou une *h* muette. Cette suppression a pour objet d' éviter la rencontre désagréable de deux voyelles. C' est par élision qu' ont *l'* esprit, *l'* amitié, *l'* homme, *l'* humanité, pour *le esprit*, *la amitié*, *le homme*, *la humanité ;* d'où l'article *l'* est dit *élidé*.

45. — La *contraction* consiste dans la réunion de l' article *le*, *les*, avec une des prépositions *à*, *de*. C' est par contraction qu' on dit : AU *pain*, pour A LE *pain ;* AUX *fruits*, pour A LES *fruits;* DU *pain*, pour DE LE *pain ;* DES

fruits, pour DE LES *fruits;* d'où les articles *au*, *aux*, *du*, *des*, sont dits *contractés*.

46. — La contraction *au*, *du*, n'a pas lieu devant une voyelle ou une *h* muette; on dit: A L'*éclat*, A L'*honneur*; DE L'*éclat*, DE L'*honneur*; et non pas AU *éclat*, AU *honneur*; DU *éclat*, DU *honneur*.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

47. — *L'adjectif* exprime les qualités du substantif, les différentes manières d'être sous lesquelles nous le considérons. Quand je dis: *homme* MÉCHANT, *enfant* STUDIEUX, *table* RONDE, les mots *méchant*, *studieux*, *ronde*, sont des adjectifs, parce qu'ils expriment certaines qualités des substantifs, *homme*, *enfant*, *table*. De même lorsque je dis: MON *habit*, CET *habit*, le PREMIER *habit*, les mots *mon*, *cet*, *premier*, son des adjectifs, attendu qu'ils énoncent certaines manières d'être du substantif *habit*, comme celle d'être présent à mes yeux (CET *habit*), d'être en ma possession (MON *habit*), de tenir un certain rang parmi plusieurs habits (*le* PREMIER *habit*)

48. — Il y a deux sortes d'adjectifs: les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs*.

Des adjectifs qualificatifs (*).

49. — Les adjectifs *qualificatifs* s'ajoutent au substantif pour en exprimer la qualité, tels sont *bon*, *beau*, *grand*, *sage*, *courageux*, etc.

(*) Dans cette nouvelle édition, nous avons cru devoir supprimer ce que nous disions dans les précédentes sur les trois degrés de signification dans les adjectifs, la réflexion et l'expérience nous ayant fait connaître que cette distinction est erronée et inutile: erronée, en ce que, dans notre langue, les adjectifs n'adoptent pas, comme dans le latin, des terminaisons particulières pour exprimer le positif, le comparatif et le superlatif: inutile, en ce que cette distinction ne sert ni de base ni de développement à aucun principe de grammaire ou de syntaxe.

L'homme *vertueux* est *inaccessible* aux *petites* passions. (MASSILLON.)

Une fille *sensible*, *modeste* et *obéissante* sera une *bonne* mère et une épouse *vertueuse*. (MARM.)

Là se trouvent de *vastes* jardins remplis d'arbres toujours *verts*, de plantes *odoriférantes* et de *magnifiques* statues. (BARTH.)

50. — Parmi les adjectifs qualificatifs, il en est qui dérivent des verbes, et qu'on appelle, pour cette raison, adjectifs *verbaux*; tels sont *charmant*, *menaçant*, *obligeant*, etc., formés des verbes *charmer*, *menacer*, *obliger*: *des enfants*, *charmants*, *des cris menaçants*, *des personnes obligeantes*. Ces adjectifs sont toujours terminés au singulier par *ant*.

51. — Un adjectif qualificatif composé de plusieurs mots équivalant à un seul, comme *mort-ivre*, *nouveau-né*, se nomme *adjectif composé*.

52. — Le substantif peut être employé comme adjectif, ce qui a lieu quand sa fonction est de qualifier: *il était* BERGER, et *il devint* ROI. Dans ce cas le substantif n'est accompagné ni de l'article ni d'aucun adjectif déterminatif, comme *ce*, *cet*, *mon*, *ton*, etc. De même l'adjectif peut être employé comme substantif, c'est lorsqu'il représente un être ou un objet: *les hypocrites*, *l'utile*; alors il est toujours précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

53. — L'adjectif n'a par lui-même ni genre ni nombre; cependant il varie dans sa terminaison, en genre et en nombre, pour mieux marquer son rapport avec le substantif qu'il qualifie: un homme *prudent*, une femme *prudente*; des hommes *prudents*, des *femmes prudentes*.

Formation du féminin dans les adjectifs.

54. — RÈGLE. Tout adjectif masculin prend un *e* muet au féminin: *sensé*, *sensée*; *vrai*, *vraie*; *grand*, *grande*; *ingrat*, *ingrate*; *petit*, *petite*, etc.

55. — Sont exceptés:

1° Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet, homme *honnête*, *aimable*, *fidèle*, qui ne changent pas au féminin.

2° Les adjectifs en	EL,	qui font leur féminin en	ELLE : *tel*, *telle*.
	EIL,		EILLE : *pareil*, *pareille*.
	IEN,		IENNE : *ancien*, *ancienne*.
	ET,		ETTE : *muet*, *muette*.
	ON,		ONNE : *bon*, *bonne*.

Cependant *complet*, *concret*, *discret*, *secret*, *inquiet*, *replet* font *complète*, *concrète*, *discrète*, *secrète*, *inquiète*, *replète*.

3° *Nul*, *gentil*, *bellot*, *sot*, *vieillot*, *paysan*; — *bas*, *gras*, *las*, *épais*, *gros*, *exprès*, *profès*, qui font au féminin, *nulle*, *gentille*, *bellotte*, *sotte*, *vieillotte*, *paysanne*; — *basse*, *grasse*, *lasse*, *épaisse*, *grosse*, *expresse*, *professe*. — *Tiers* fait *tierce*.

4° Les adjectifs en F et en X, qui font leur féminin en VE et en SE: *neuf*, *neuve*; *heureux*, *heureuse*; *jaloux*, *jalouse*.

Cependant *doux*, *faux*, *préfix*, *roux* et *vieux*, font au féminin *douce*, *fausse*, *préfixe*, *rousse* et *vieille*, ce dernier à cause du masculin *vieil*.

5° *Jumeau*, *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, qui font au féminin *jumelle*, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*.

Les quatre dernier font aussi au masculin *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, devant une voyelle ou une *h* muette: *bel* oiseau, *nouvel* habit, *fol* amour, *mol* édredon.

6° *Blanc*, *franc*, *sec*, *frais*; — *ammoniac*, *public*, *caduc*, *turc*, *grec*; — *long*, *oblong*; — *bénin*, *malin*; — *coi* (tranquille), *favori*, *devin*, qui font au féminin *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraîche*; — *ammoniaque*, *publique*, *caduque*, *turque*, *grecque*; — *longue*, *oblongue*; — *bénigne*, *maligne*; — *coite*, *favorite*, *devineresse*.

7° *Aigu*, *ambigu*, *bégu*, *contigu*, *exigu*, qui forment leur féminin par un *e* muet surmonté d'un tréma: *aiguë*, *ambiguë*, etc.

8° Les adjectifs masculins en *eur*, qui ont plusieurs formes pour le féminin; savoir:

Premièrement. Les adjectifs en *eur*, qui sont formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, et qui font *euse* au féminin: *danseur*, *danseuse*; *trompeur*, *trompeuse*; *bailleur*, *bailleuse*; *chasseur*, *chasseuse*; *demandeur*, *demandeuse*; *devineur*, *devineuse*; *pêcheur*, *pêcheuse*; *vendeur*, *vendeuse*.

Cependant *bailleur* (de fonds), *demandeur* (en justice), *défendeur* (idem), *vendeur* (en terme de pratique), *pécheur* (qui commet des péchés) et *chasseur* (dans le style poétique), font au féminin: *bailleresse*, *demanderesse*,

défenderesse, *venderesse*, *pécheresse* et *chasseresse* ; — *vengeur* fait *vengeresse*.

Secondement. Les adjectifs en *teur*, qui font leur féminin en *trice* : *accusateur*, *accusatrice* ; *conducteur*, *conductrice* ; *créateur*, *créatrice* ; *protecteur*, *protectrice* ; à moins qu' ils ne dérivent d' un participe présent, comme *chanteur*, qui fait *chanteuse*, d' après ce qui a été dit précédement : excepté pourtant *débiteur*, *exécuteur*, *inspecteur*, *inventeur*, *persécuteur* et *enchanteur*, qui font au féminin *débitrice*, *exécutrice*, *inspectrice*, *inventrice*, *persécutrice*, et *enchanteresse* (*).

Troisièment. Les adjectifs en *érieur*, qui prennent un *e* muet : *exterieur*, *extérieure* ; *supérieur*, *supérieure* ; auxquels il faut ajouter *majeur*, *mineur*, *meilleur*, qui font *majeure*, *mineure*, *meilleure*.

Quatrièmment.

Ambassadeur,	qui font au féminin.	*ambassadrice*.
Gouverneur,		*gouvernante*.
Serviteur,		*servant*.

Remarque. Les adjectifs en *eur* qui expriment des états, des qualités qui ne conviennent généralement qu' à des hommes, ne changent pas au féminin ; ces adjectifs ne sont pour la plupart que des substantifs employés adjectivement : tels sont *auteur*, *professeur*, *littérateur*, *docteur*, *successeur*, *agresseur*, *imposteur*, *graveur*, etc. Cependant l' Académie a adopté *délatrice* et *spoliatrice*.

9° *Témoin* et *grognon* servent pour les deux genres *châtain*, *fat*, *dispos*, *aquilin*, ne s' emploient pas au féminin.

Formation du pluriel dans les adjectifs.

56. — Règle. Les adjectifs, tant masculins que féminins, forment leur pluriel par l' addition d' une *s* : *bon*, *bonne* ; *bons*, *bonnes*.

57. — *Exceptions*.

1° Les adjectif terminés par *s*, *x*, ne changent point au pluriel masculin ; tels sont : *gris*, *épais*, *heureux*, *doux*.

(*) Les adjectifs en *eur* et les adjectifs en *teur* s' emploient le plus souvent comme substantifs.

2° Les adjectifs en *au* font leur pluriel masculin, par l'addition d'un *x*; ce sont *beau*, *jumeau*, *nouveau : de* BEAUX *discours ; des enfants* JUMEAUX ; *des livres* NOUVEAUX.

3° Les adjectifs en *al* font leur pluriel masculin, les uns en *aux*, et c'est le plus grand nombre : *égal*, *égaux ; moral*, *moraux ; original*, *originaux ; trivial*, *triviaux ; brutal*, *brutaux*, *etc. : deux poids égaux* (Acad.), *des préceptes moraux* (ibid.), *des habitants brutaux*, (Buffon), *des détails triviaux* (Acad.), *des juges impartiaux* (La Harpe); et les autres par l'addition d'une *s : fatal*, *fatals ; final*, *finals ; glacial*, *glacials ; matinal*, *matinals ; nasal*, *nasals ; naval*, *navals ; pascal*, *pascals*, *théâtral*, *théâtrals : des instants fatals* (Saint-Lambert), *des sons finals* (Beauzée), *des effets théâtrals* (Gattel), *des vents glacials.*

58. — L'usage permet de faire en *als* ou en *aux* le pluriel masculin des adjectifs *austral*, *colossal*, *doctoral*, *ducal*, *frugal* et *natal.*

59. — *Bénéficial*, *canonial*, *diagonal*, *diamétral*, *expérimental*, *médicinal*, *mental*, *patronal*, *virginal*, *vocal*, *zodiacal*, et quelques autres, ne s'emploient pas au pluriel masculin, attendu qu'ils n'accompagnent que des substantifs féminins : *ligne diagonale*, *physique expérimentale.*

60. — *Remarque.* Les adjectifs terminés par *ant* et par *ent*, comme *charmant*, *prudent*, conservent ou perdent le *t* au pluriel ; ainsi l'usage permet d'écrire des *livres charmants* ou *charmans ;* des *hommes prudents* ou *prudens.* Excepté l'adjectif *lent*, qui garde toujours le *t* au pluriel, n'ayant qu'une *syllabe.*

Des adjectifs déterminatifs.

61. — Les adjectifs *déterminatifs* se joignent au substantif pour en exprimer certaines manières d'être, et pour en déterminer la signification, à l'aide d'une idée qu'ils y ajoutent. Qnand je dis : *ma maison*, *cette plume*, *ma* attache à *maison* une idée de possession ; *cette* attache à *plume* une idée d'indication ; et l'un et l'autre, par le moyen de ces idées de possession et l'indication, font que mon esprit envisage une maison, une plume particulières. *Ma* oblige *maison* à ne signifier que la maison que je possède,

et *cette* oblige *plume* à ne désigner que la plume que j'indique. Les substantifs *maison*, *plume*, désignent donc des objets déterminés, ils ont conséquemment une signification déterminée.

62. — Ainsi l'adjectif déterminatif diffère de l'article, en ce que celui-ci se borne à indiquer que le substantif commun est pris dans un sens déterminé, au lieu que l'adjectif déterminatif le détermine par lui-même. Dans cette phrase : *le livre dont vous parlez est intéressant*, la signification du mot *livre* est déterminée par *dont vous parlez ;* ôtez ce membre de phrase, on ne sait pas de quel livre je veux parler, et il n'y a plus de sens. Dans celle-ci au contraire, *ce livre est intéressant*, le sens du substantif *livre* est déterminé, par *ce ;* à l'aide de ce mot, mon esprit envisage un livre particulier, un livre que l'on montre, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter autre chose pour opérer cette détermination.

63. — Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *indéfinis*.

Des adiectifs numéraux.

64. — Les adjectifs *numéraux* déterminent la signification du substantifs, en y ajoutant une idée de nombre ou d'ordre.

65. — Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les *cardinaux* et les *ordinaux*.

66. — Les adjectifs numéraux *cardinaux* expriment le nombre ; ce sont : *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *dix*, *vingt*, *cent*, etc.

67. — Les adjectifs numéraux *ordinaux* marquent l'ordre, le rang ; ce sont : *premier*, *second*, *deuxième*, *troisième*, *dixième*, *vingtième*, *trentième*, *centième*, *millième*, etc.

Des adjectifs demonstratifs.

68. — Les adjectifs *démonstratifs* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée d'indication. Ces adjectifs sont : *ce*, *cet*, *cette*, *ces*.

69. — *Remarque.* On met *ce* devant une consonne ou une *h* aspirée, et *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : CE *soldat*, CE *héros*, CET *enfant*, CET *homme*.

Des adjectifs possessifs.

70. — Ces adjectifs déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de possession. Ces adjectifs sont.

SINGULIER.		PLURIEL.
masc.	féminin.	des deux genres.
Mon,	*ma*,	*mes.*
Ton,	*ta*,	*tes.*
Son,	*sa*,	*ses.*
Notre,	*notre*,	*nos.*
Votre,	*votre*,	*vos.*
Leur,	*leur*,	*leurs.*

71. *Remarque. Mon*, *ton*, *son*, s' emploient au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, devant un substantif féminin commençant par une voyelle ou une *h* muette : *mon âme*, *ton humeur* : c' est l' oreille qui l' exige.

Des adjectifs indéfinis.

72. — Les adjectifs *indéfinis* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant, pour la plupart, une idée de généralité. Ce sont :

Chaque,	*Tout*,	*Tel*,
Nul,	*Quelque*.	*Quel*,
Aucun,	*Plusieurs*,	*Quelconque.*
Même,		

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

73. Le *pronom* est un mot qu' on met à la place du substantif ou nom, pour en rappeler l' idée, et pour en épargner la répétition. Ainsi, au lieu de dire : TÉLÉMAQUE *était resté seul avec* MENTOR; TÉLÉMAQUE *embrassait ses genoux*, *car* TÉLÉMAQUE *n' osait embrasser* MENTOR *autrement*, *ni*

regarder MENTOR, *ni même parler à* MENTOR; je dirai, en employant les pronoms, *il*, *le*, *lui*: *Télémaque était resté seul avec Mentor; IL embrassait ses genoux, car IL n'osait L'embrasser autrement; ni LE regarder, ni même LUI parler*.

74. — Le pronom sert aussi à désigner le rôle que chaque personne ou chaque chose joue dans le discours. Ce rôle est ce que les grammairiens appellent *personnes*, du latin *persona*, *personnage*, *rôle*.

75. — Il y a trois personnes: la première est celle qui parle, la seconde celle à qui l'on parle, et la troisième celle de qui l'on parle. Ainsi, quand je dis: *je lis*, le pronom *je* est de la première personne; *tu lis*, le pronom *tu* est de la seconde personne; *il lit*, le pronom *il* est de la troisième personne.

76. — Il y a cinq sortes de pronoms: les pronoms *personels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs* et les pronoms *indéfinis*.

Des pronoms personnels.

77. Les pronoms *personnels* sont ainsi appelés, parce qu'ils semblent désigner les trois personnes plus spécialment que les autres pronoms.

78. — Ces pronoms sont:
Pour la première personne: *je*, *me*, *moi*, *nous*.
Pour la seconde personne: *tu*, *te*, *toi*, *vous*.
Pour la troisième personne: { *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *lui*, *eux*, *le*, *la*, *les*, *leur*, *se*, *soi*, *en*, *y*.

79. — *Remarque*, *Le*, *la*, *les*, pronoms personnels, accompagnent toujours un verbe: *je le vois*, *je la connais*, *reçois-les*; au lieu que *le*, *la*, *les*, articles, accompagnent toujours un substantif: *le roi*, *la reine*, *les princes*.

Des pronoms démonstratifs.

80. — Les pronoms *démonstratifs*, sont ceux qui rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée d'indication, de démonstration. Ce sont:

Ce, *celui*, *ceux*, *celle*, *celles*, *celui-ci*, *ceux-ci*, *celle-*

ci, *celles-ci*, *celui-là*; *ceux-là*, *celle-là*, *celles-la*, *ceci*, *cela*.

81. — *Remarque*. Il ne faut pas confondre *ce*, pronom démonstratif, avec *ce*, adjectif démonstratif. Le premier est toujours joint au verbe *être* ou suivi des pronoms *qui*, *que*, *quoi*, *dont* : CE *sont les Romains* ; CE *qui plaît* ; CE *dont je parle* ; CE *à quoi je pense*. Le second est toujours suivi d'un substantif : CE *discours*, CE *livre*.

Des pronoms possessifs.

82. — Les pronoms *possessifs* sont ceux qui rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée de possession. Ce sont :

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉM.
Le mien,	*la mienne*.	*Les miens*,	*les miennes*.
Le tien,	*la tienne*.	*Les tiens*,	*les tiennes*.
Le sien,	*la sienne*.	*Les siens*,	*les siennes*.
Le nôtre,	*la nôtre*.	*Les nôtres*,	des deux genres.
Le vôtre,	*la vôtre*.	*Les vôtres*,	des deux genres.
Le leur,	*la leur*.	*Les leurs*,	des deux genres.

Des pronoms relatifs.

83. — Les pronoms *relatifs* sont ainsi appelés à cause de la relation intime qu'ils ont avec un substantif ou un pronom qui précède, et dont ils rappellent l'idée. Ces pronoms sont :

Qui, *que*, *quoi*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*.

84. — Le mot précédent auquel le pronom relatif se rapporte, se nomme l'*antécédent* du relatif. Dans ce phrases : *il y a des personnes* QUI *aiment les livres comme des meubles* ; *les richesses* QUE *nous recherchons avec tant d'empressement*, *sont bien fragiles* ; *l'homme de mérite n'est pas toujours celui* DONT *on parle le plus* ; *personnes* est l'antécédent de *qui* ; *richesses*, celui de *que*, et *celui* l'antécédent de DONT.

Des pronoms indéfinis.

85. — Les pronoms *indéfinis* désignent d'une manière vague les personnes ou les choses dont ils rappellent l'idée. Ces pronoms sont : *On*, *quiconque*, *quelqu'un*, *chacun*, *autrui*, *l'un*, *l'autre*, *l'un et l'autre*, *personne.*

86. — *Remarque.* Les adjectifs indéfinis *aucun*, *nul*, *certain*, *plusieurs*, *tel*, quand ils ne sont pas joints à un substantif, peuvent être considérés comme pronoms indéfinis, ainsi que dans ces exemples : *aucun n'a répondu*, *nul n'est de mon avis*, *plusieurs pensent que...*

CHAPITRE V.

DU VERBE.

87. — Le *verbe* est un mot qui exprime l'*affirmation;* quand je dis : *le soleil est brillant*, j'affirme que la qualité marquée par l'adjectif *brillant* convient au soleil, et le mot *est*, qui exprime cette affirmation, est un verbe.

88. — Il n'y a réellement qu'un verbe, qui est le verbe *être*, parce que c'est le seul qui exprime l'affirmation. *Aimer*, *rendre*, *dormir*, *lire*, *recevoir*, etc. ; ne sont véritablement des verbes que parce qu'ils renferment en eux le verbe *être;* eu effet, *aimer*, c'est *être aimant; rendre*, c'est *être rendant*, *dormir*, c'est *être dormant ; lire*, c'est *être lisant.*

89. — Quand le verbe se présente sous sa forme simple, sous la forme qui lui est propre, comme dans *je suis*, *j'étais*, *je fus*, *je serai*, on l'appelle verbe *substantif*, parce qu'alors il subsiste par lui-même.

90. — Lorsqu'il se présente sous une forme composée réunissant le verbe *être*, et une *qualité* qui a rapport à une action ou à un état, on le nomme verbe *adjectif ;* tels sont *j'étudie*, *j'écris*, *je languis*, etc., qui sont pour *je suis étudiant*, *je suis écrivant* ; *je suis languissant.*

DU SUJET.

91. — Le *sujet* est l'objet de l'affirmation marquée par le verbe ; c'est le mot qui représente la personne ou la

chose qui fait l' action du verbe. Il répond à la question *qui est-ce qui?* pour les personnes, et *qu' est-ce qui?* pour les choses : *j' aime Dieu*, *vous honorez le mérite*, *la modestie plaît*. Qui est-ce qui aime Dieu? *je* ou *moi*; qui est-ce qui honore le mérite? *vous*; qu' est-ce qui plaît? *la modestie*; donc *je*, *vous* et *la modestie*, sont les sujets des verbes *aimer*, *honorer*, *plaire*.

DU COMPLÉMENT.

92. — Le *complément* ou *régime* est le mot qui *complète*, qui achève d' exprimer l' idée commencée par un autre mot. Quand je dis : *l' amour de la vertu*, *fidèle au roi*, *chérir la gloire*, *combattre pour l' honneur*; *de la vertu* complète l' idée commencée par l' *amour*; *au roi*, l' idée commencée par *fidèle*; *la gloire*, l' idée commencée par *chérir*, et *pour l' honneur*, l' idée commencée par *combattre*; ainsi *de la vertu*, *au roi*, *la gloire*, *pour l' honneur*, sont les compléments ou régimes des mots *amour*, *fidèle*, *chérir*, *combattre*. Le complément est appelé *régime*, à cause de l' espèce de domination que le mot qu' il compléte exerce sur lui.

93. — Certains verbes ont deux sortes de compléments, le *complément direct* et le *complément indirect*.

94. — Le complément *direct* est celui qui complète la signification du verbe, sans le secours d'aucun autre mot. Il répond à la question *qui?* pour les personnes, et *quoi?* pour les choses: *j'estime les gens vertueux*, *je chéris l'étude*. J' estime *qui?* les gens vertueux; je chéris *quoi?* l'étude. *Les gens vertueux* et *l' étude* sont donc les compléments directs des verbes *j' estime*, *je chéris*.

95. — Le complément *indirect* est celui qui complète la signification du verbe à l' aide de certains mots qu' on appelle prépositions, tels sont *à*, *de*, *pour*, *avec*, *dans*, etc. Il répond à l' une des questions *à qui? de qui? pour qui? avec qui?* etc., pour les personnes, et à l' une de celles-ci, *à quoi? de quoi? pour quoi? avec quoi?* pour les choses. *Il parle à Pierre; il répond de vous; nous nous livrons à l' étude; je m' occupe de vos intérêts.* Il parle *à qui?* à Pierre; il répond *de qui?* de vous; nous nous livrons *à quoi?* à l' étude; je m' occupe *de quoi?* de vos intérêts;

à Pierre, *de vous*, *à l'étude*, *de vos intérêts*, sont donc les compléments indirects des verbes *parler*, *répondre*, *se livrer*, *s'occuper*.

96. — *Remarque*. Parmi les pronoms, il y en a qui sont compléments directs ; ce sont *le*, *la*, *les*, *que* ; d'autres qui sont au contraire compléments indirects, à cause de la préposition qu'ils renferment en eux ; ce sont *lui*, *leur*, *dont*, *en*, *y*, qui sont pour *à lui*, *à eux*, *duquel*, *de cela*, *à cela*.

97. — Enfin *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, sont tantôt compléments directs, et tantôt compléments indirects, compléments directs, quand ils sont pour *moi*, *toi*, *lui*, *nous*, *vous* : *il* M' *estime*, c'est-à-dire, *il estime moi* ; *je* T' *appelle*, c'est-à-dire *j'appelle toi* ; *il* SE *flatte*, c'est-à-dire, *il flatte lui*, etc. ; compléments indirects, lorsqu'il sont pour *à moi*, *à toi*, *à lui*, *à nous*, *à vous* ; *il* ME *parle*, c'est-à-dire, *il parle à moi* ; *je* TE *donne un livre*, c'est-à-dire, *je donne un livre à toi* ; *il* SE *nuit*, c'est-à-dire, *il nuit à lui* ; *nous* NOUS *écrivons*, c'est-à-dire, *nous écrivons a nous* ; *je* VOUS *réponds*, c'est-à-dire, *je réponds à vous* ; *ils* SE *succèdent*, c'est-à-dire, *ils succèdent à eux*.

Des différentes sortes des verbes adjectifs.

98. — Il y a cinq sortes de verbes adjectifs : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *unipersonnel*.

99. — Le verbe ACTIF marque une action faite par le sujet, et a un complément direct : J'AIME *mon père*, ÉDOUARD ÉCRIT *une lettre* ; NOUS *les estimons*. Ce verbe est appelé *actif*, parce que le sujet est *actif*, c'est-à-dire fait l'action exprimée par le verbe.

100. — Un moyen mécanique de reconnaître le verbe actif, c'est de voir si l'on peut placer après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *estimer*, *chanter*, sont des verbes actifs, parce qu'on peut dire : *j'estime quelqu'un*, *je chante quelque chose*.

101. — Le verbe PASSIF est le contraire du verbe *actif* ; il marque une action reçue, soufferte par le sujet, et se forme du verbe actif, dont on prend le complément direct pour faire le sujet du verbe passif : *mon père* EST AIMÉ *de*

moi, *une lettre* EST ÉCRITE *par moi*. Ce verbe est appelé *passif*, parce que le sujet est *passif*, c'est-à-dire souffre l'action exprimée par le verbe.

102. — Le verbe NEUTRE marque, comme le verbe actif, une action faite par le sujet, mais il en diffère en ce qu'il ne saurait avoir de complément direct : *je* VAIS *en Italie*, *je* TRAVAILLE *avec courage*. Il est appelé *neutre*, parce qu'il n'est ni *actif* ni *passif*. (*Neutre* signifie *ni l'un ni l'autre*).

103. — On recconnaît mécaniquement ce verbe toutes les fois qu'on ne peut mettre immédiatement après lui *quelqu'un*, ni *quelque chose*. On ne dit pas : *je plais quelqu'un je languis quelque chose ;* donc *plaire* et *languir* sont des verbes neutres.

104. — Le verbe PRONOMINAL se conjugue avec deux pronoms de la même personne, comme *je me*, *tu te*, *il se*, *nous nous*, *vous vous*, *ils se : je me rappelle*, *tu te proposes*, *il se repent*, *nous nous parlons*, *vous vous taisez*, etc. Le nom de *pronominal* lui est donné à cause des deux pronoms qui l'accompagnent.

105. — Quelques verbes pronominaux ne peuvent s'employer sans deux pronoms ; tels sont : *se repentir*, *s'abstenir*, *s'emparer*, *s'en aller*, etc. En effet, on ne dit pas : *je repens*, *j'abstiens*, *j'empare*, *j'en vais*, comme on dit : *je flatte*, *j'obtiens*, etc. Ces verbes sont appelés, pour cette raison, *essentiellement pronominaux ;* ils ont ceci de particulier, qu'ils ont toujours pour complément direct leur second pronom ; cela tient à la nature de leur signification, qui est essentiellement active.

106. — Le verbe UNIPERSONNEL, qu'on appelle aussi *impersonnel* (*) ne s'emploie, dans tous ses temps, qu'à la troisième personne du singulier, et a toujours pour sujet apparent le mot vague *il : il faut*, *il y a*, *il importe*, etc. C'est pourquoi on le nomme *unipersonnel*.

Je dis *sujet apparent*, parce que, dans ce verbe, le pronom *il* n'est pas réellement le sujet ; il en occupe la pla-

(*) *Impersonnel* veut dire qui n'a pas de personne : cette dénomination, quoique fort usitée, nous a paru devoir être remplacée par celle d'*unipersonnel*, qui signifie qui n'a qu'une personne et qui, sous ce rapport, convient parfaitement aux verbes *il pleut*, *il faut*, dont l'emploi n'a lieu qu'à la troisième personne.

ce, il l'annonce; mais le véritable sujet est placé après le verbe, et se présente sous la forme d'un complément. C'est ainsi qu'au lieu de dire: *un Dieu est dans le ciel*; *étudier est nécessaire*, nous disons: *il est* UN DIEU *dans le ciel*, *il est nécessaire* D'ÉTUDIER, phrases dans lesquelles le sujet apparent est *il*; mais dont le sujet réel est *Dieu*, *d'étudier*. Il est vrai que dans *il pleut*, *il neige*, *il tonne*, le véritable sujet n'est pas exprimé après le verbe unipersonnel, mais alors il rest dans l'esprit.

Observation. Il arrive souvent que les verbes neutres, les verbes passifs et les verbes pronominaux sont employés accidentellement comme verbes unipersonnels: IL TOMBE *de la pluie*; IL A ÉTÉ PRIS *des mesures sévères*; IL SE PRÉSENTE *une difficulté*

Des modifications du verbe.

107. — On appelle ainsi certains changements de formes ou de terminaisons qui ont lieu dans le verbe. Ces modifications sont au nombre de quatre, savoir: le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

Du nombre.

108. — Le nombre est la forme que prend le verbe pour indiquer son rapport avec l'unité ou la pluralité: *je chante*, *nous chantons*; *tu marches*, *vous marchez*; *il finit*, *ils finissent*.

De la personne.

109. — La personne est la forme que prend le verbe pour indiquer que le sujet est de la première, de la seconde ou de la troisième personne: *j'aimai*, *tu aimas*, *il aima*.

Du mode.

110. — *Mode* veut dire *manière*; ainsi le mode est la forme que prend le verbe pour indiquer de quelle manière est présentée l'affirmation marquée par le verbe: *je vais*, *va*, *que j'allasse*, *aller*.

111. — Il y a cinq modes: l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

112. — L'*indicatif* présente l'affirmation d'une manière positive et absolue : *je* REMPLIS *mes devoirs ; je* VOYAGERAI.

Un mortel bienfaisant *approche* de Dieu même. L. RACINE.

113. — Le *conditionnel* la présente sous l'idée d'une condition : vous REMPLIRIEZ *vos devoirs, si vous étiez raisonnable.*

Je m'*arrêterais* sur la grandeur et la noblesse de sa maison, si sa vie avait moins d'éclat. FLÉCHIER.

114. — L'*impératif* la présente sous l'idée de la volonté, de l'exhortation, du désir : REMPLISSEZ *vos devoirs.*

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue. BOILEAU.

115. — Le *subjonctif* la présente d'une manière subordonnée et dépendante : *je désire que vous* REMPLISSIEZ *vos devoirs.*

Obéis, si tu veux qu'on t'*obéisse* un jour.

116. — L'*infinitif* la présente d'une manière vague, sans désignation de nombre ni de personne : *il est doux de* REMPLIR *ses devoirs.*

On peut être héros sans *ravager* la terre. BOILEAU.

117. — Quatre de ces modes, l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif*, étant susceptibles de la différence des personnes, sont appelés, pour cette raison, *modes personnels*. L'*infinitif*, n'admettant pas cette distinction, puisqu'il exprime toujours l'action d'une manière vague, est nommé *mode impersonnel.*

Du temps.

118. — Le *temps* est la forme que prend le verbe pour marquer à quelle partie de la durée répond l'affirmation marquée par le verbe.

119. — La durée n'admet que trois parties ou époques : le moment de la parole, celui qui précède, et celui qui suit ; de là trois *temps :* le *présent*, le *passé* et le *futur*.

120. — Le passé et le futur, se composant d'une multitude infinie d'instants, admettent divers degrés d'antério-

rité ou de postériorité, d'où résultent plusieurs sortes de passé et de futurs. Le présent n'admet qu'un temps, parce que l'instant où l'on parle est un point indivisible.

121. — Il y a, en tout, huit temps, pour les trois époques:

1° PRÉSENT. 1 temps.	Le *présent*, qui exprime l'affirmation comme ayant lieu à l'instant de la parole : *je marche*.
2° PASSÉ. 5 temps.	L'*imparfait*, que l'exprime comme présente relativement à une époque passée ; JE LISAIS, *quand vous entrâtes*.
	Le *passé défini*, qui la marque comme ayant eu lieu dans un temps passé complètement écoulé: JE VOYAGEAI *l'année dernière*.
	Le *passé indéfini*, qui l'exprime, come ayant eu lieu dans un temps passé complétement écoulé ou non : J'AI LU *hier*, J'AI ÉCRIT *aujourd'hui*.
	Le *passé antérieur*, qui l'exprime comme ayant eu lieu avant une autre dans un temps passé : *quand* J'EUS LU, *je partis*.
	Le *plus-que-parfait*, qui l'exprime comme passée en elle-même, mais encore à l'égard d'une autre action également passée : J'AVAIS FINI *quand vous vîntes*.
3° FUTUR. 2 temps.	Le *futur*, qui l'exprime comme devant avoir lieu dans un temps où l'on n'est pas encore : JE SORTIRAI *demain*.
	Le *futur antérieur*, qui l'exprime comme antérieure à une époque à venir: J'AURAI TERMINÉ *demain*.

122. — Chaque mode a un ou plusieurs de ces huit temps, excepté l'indicatif qui les a tous ; mais pour chaque mode les temps prennent une forme particulière, ainsi qu'on le verra dans le cours des conjugaisons.

123. — Pour exprimer ces divers temps, on emploie tantôt des formes simples, comme *je marche*, *je lisais*, et tantôt des formes composées, comme *j'ai marché*, *j'avais lu*, *serais estimé*. De là deux sortes de temps, les temps *simples* et les temps *composés*.

124. — Les temps *simples* sont ceux qui n'empruntent pas un des temps du verbe *avoir*, ou du verbe *être*, comme *je chante*, *je finissais*, *je reçus*, etc.

125. — Les temps *composés* sont ceux dans la composition desquels il entre un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être* : *j' ai chanté*, *j' avais fini*, *tu seras reçu*, *il était parti*, etc.

126. — *Remarque*. Les temps composés emprunteut' auxiliaire *avoir*.

1° dans les verbes actifs : *j'* AI *écrit*, *nous* AVIONS *lu* ;

2° dans la plupart des verbes neutres : *j'* AI *dormi il* A *nui* ;

3° dans certains verbes unipersonnels : *il* A *fallu*, *il* A *importé*.

127. — Les temps composés empruntent l'auxiliaire *être*,

1° dans les verbes passifs : *je* SUIS *estimé*, *ils* ÉTAIENT *aimés* ;

2° dans le plus grand nombre des verbes unipersonnels : *il* EST *résulté*, *il* EST *arrivé des évènements* ; et dans certains verbes neutres : *je* SUIS *tombé* ; *tu* ES *allé* ;

3° Dans les verbes pronominaux : *je me* SUIS *flatté*, *nous nous* SOMMES *présentés*.

128. — *Observation*. Dans les verbes pronominaux, le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*, et *je me suis trompé*, *nous nous sommes présentés*, signifient *j' ai trompé moi*, *nous avons présenté nous*. C' est l' oreille qui, peu flattée de *je m' ai trompé*, *nous nous avons présentés*, a fait substituer le verbe *être* au verbe *avoir*.

129. — Les temps des verbes se divisent encore en temps *primitifs* et en temps *dérivés* ; nous parlerons de ces deux sortes de temps à la formation des temps.

130. — Écrire ou réciter un verbe avec toutes ses inflexions de modes, de temps, de nombres et de personnes, c' est ce qu' on appelle le *conjuguer*.

131. — Il y a quatre *conjugaisons*, ou classes de verbes, que l' on distingue entre elles par les terminaisons du présent de l' infinitif.

La première conjugaison a le présent de l' infinitif terminé en *er*, comme *aimer* ;

La deuxième en *ir*, comme *finir* ;

La troisième en *oir*, comme *recevoir* ;

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

132. — Les verbes *avoir* et *être* servant à conjuguer tous les autres verbes dans leurs temps composés, nous commencerons par la conjugaison de ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE *AVOIR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J' ai.
Tu as.
Il *ou* elle a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J' avais.
Tu avais.
Il *ou* elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elle avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J' eus.
Tu eus.
Il *ou* elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils *ou* elles eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J' ai eu.
Tu as eu.
Il *ou* elle a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils *ou* elles ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J' eus eu.
Tu eus eu.
Il *ou* elle eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils *ou* elles eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J' avais eu.
Tu avais eu.
Il *ou* elle avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils ou elles avaient.

FUTUR.

J' aurai.
Tu auras.
Il *ou* elle aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils *ou* elles auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J' aurai eu.
Tu auras eu.
Il *ou* elle aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils *ou* elles auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J' aurais.
Tu aurais.
Il *ou* elle aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils *ou* elles auraient.

PASSÉ.

J' aurais eu.
Tu aurais eu.
Il *ou* elle aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils *ou* elles auraient eu.

On dit aussi : *j' eusse eu* , *tu eusses eu* , *il* ou *elle eût eu*, *nous eussions eu* , *vous eussiez eu* , *ils* ou *elles eussent eu*.

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j' aie.
Que tu aies.
Qu' il *ou* qu' elle ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu' ils *ou* qu' elles aient.

IMPARFAIT.

Que j' eusse.
Que tu eusses.
Qu' il *ou* qu' elle eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu' ils *ou* qu' elles eussent.

PASSÉ.

Que j' aie eu.
Que tu aies eu.
Qu' il *ou* qu' elle ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu' ils *ou* qu' elles aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu' il *ou* qu' elle eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu' ils ou qu' elles eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu ayant eu.

Observation. Le verbe *avoir* n' est verbe auxiliaire que lorsqu' il est accompagné du participe passé d' un autre verbe : J' AI *lu* , J' AVAIS *étudié*. Hors ce cas , il est verbe actif : J' AI *un ami* , J' AVAIS *une maison*.

VERBE AUXILIAIRE *ÊTRE*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J' étais.
Tu étais.
Il *ou* elle était.
Nous étions.
vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il *ou* elle fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils *ou* elle furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J' ai été.
Tu as été.
Il *ou* elle a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils *ou* elles ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J' eus été.
Tu eus été.
Il *ou* elle eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils *ou* elles eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J' avais été.
Tu avais été.
Il *ou* elle avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils *ou* elles avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il *ou* elle sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils *ou* elles seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J' aurai été.
Tu auras été.
Il *ou* elle aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils *ou* elles auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il *ou* elle serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils *ou* elles seraient.

PASSÉ.

J' aurais été.
Tu aurais été.
Il *ou* elle aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez éte.
Ils *ou* elles auraient été.

On dit aussi : *j' eusse été*, *tu eusses eté*, *il* ou *elle eût été*, *nous eussions été*, *vous eussiez été*, *ils* ou *elles eussent été*.

IMPERATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Sois.
Soyons
Soyez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu' il *ou* qu' elle soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu' ils *ou* qu' elles soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu' il *ou* qu' elle fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu' ils *ou* qu' elles fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il *ou* qu'elle ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils *ou* qu'elles aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il *ou* qu'elle eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Eté, ayant été.

Observation. Le verbe *être*, n'étant pas accompagné du participe passé d'un autre verbe, cesse d'être verbe *auxiliaire*, et alors il est verbe *substantif*, comme dans ces phrases : *Je* SUIS *heureux*, JE SERAI *en Italie.*

PREMIÈRE CONJUGAISON EN *ER*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aime.
Tu aimes.
Il aime.
Nous aimons.
Vous aimez.
Ils aiment.

IMPARFAIT.

J'aimais.
Tu aimais.
Il aimait.
Nous aimions.
Vous aimiez.
Ils aimaient.

PASSÉ DEFINI.

J'aimai.
Tu aimas.
Il aima.
Nous aimâmes.
Vous aimâtes.
Ils aimèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J' eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J' avais aimé.
Tu avais aimé.
Il avait aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avaient aimé.

FUTUR.

J' aimerai.
Tu aimeras.
Il aimera.
Nous aimerons.
Vous aimerez.
Ils aimeront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J' aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J' aimerais.
Tu aimerais.
Il aimerait.
Nous aimerions.
Vous aimeriez.
Ils aimeraient.

PASSÉ.

J' aurais aimé.
Tu aurais aimé.
Il aurait aimé.
Nous aurions aimé.
Vous auriez aimé.
Ils auraient aimé.

On dit aussi : j' *eusse aimé*, *tu eusses aimé*, *il eût aimé*, *nous eussions aimé*, *vous eussiez aimé*, *ils eussent aimé*.

IMPERATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Aime.
Aimons.
Aimez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j' aime.
Que tu aimes.
Qu' il aime.
Que nous aimions.
Que vous aimiez.
Qu' il aiment.

IMPARFAIT.

Que j' aimasse.
Que tu aimasses.
Qu' il aimât.
Qua nous aimassions.
Que vous aimassiez.
Qu' ils aimassent.

(*) Il y a un quatrième passé, dont on se sert rarement. Le voici : J' ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.

PASSÉ.	INFINITIF.
Que j'aie aimé.	PRÉSENT.
Que tu aies aimé.	Aimer.
Qu'il ait aimé	PASSÉ.
Que nous ayons aimé.	
Que vous ayez aimé.	Avoir aimé.
Qu'ils aient aimé.	PARTICIPE.
PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que j'eusses aimé.	PRÉSENT.
Que tu eusses aimé.	Aimant.
Qu'il eût aimé.	
Que nous eussions aimé.	PASSÉ
Que vous eussiez aimé.	
Qu'ils eussent aimé.	Aimé, aimée, ayant aimé.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter*, *danser*, *donner*, *demander*, *sauter*, *frapper*, *porter*, *parler*, *aborder*, *marcher*, *chercher*, *former*, *autoriser*, *flatter*, *dédaigner*, *traîner*, *inventer*, etc.

OBSERVATIONS SUR CERTAINS VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

133. — Dans les verbes terminés en *ger*, le *g* doit toujours, pour la douceur de la prononciation, être suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a*, *o* : *nous partageons*, *je mangeais*, *il mangea*. Ainsi se conjuguent :

Affliger,	*héberger*,	*protéger*,
alléger,	*interroger*,	*ranger*,
allonger,	*juger*,	*ravager*,
arranger,	*manger*,	*ronger*,
changer,	*ménager*,	*saccager*,
charger,	*nager*,	*songer*,
corriger,	*partager*,	*venger*,
dédommager,	*plonger*,	*voyager*, etc.

134. — Les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, comme *menacer*, *placer*, prennent une cédille sous le *c* devant les voyelles *a* et *o*, afin de lui conserver la pronon-

ciation douce : il *menaça*, nous *plaçons*. Ainsi se conjuguent :

Avanger,	*forcer*,	*percer*,
amorger,	*gercer*,	*pinger*,
balanger,	*glacer*,	*prononcer*,
divorcer,	*influencer*,	*renoncer*,
ensemencer,	*lancer*,	*succer*,
enforcer,	*menacer*,	*tracer*.

135. — Les verbes en *er*, qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *é* fermé, comme *considérer*, *régler*, changent cet *é* fermé en *è* ouvert, devant une syllabe muette : *recéler*, *je recèle*; *répéter*, *je repèterai*. Ainsi se conjuguent :

Altérer,	*espérer*,	*préférer*,
céder,	*excéder*,	*recéler*,
célébrer,	*inquiéter*,	*régner*,
décéder,	*modérer*,	*révéler*,
digérer,	*opérer*,	*tempérer*,
empiéter,	*persévérer*,	*tolérer*.

136. — *Exception*. Il faut excepter de cette règle les verbes en *éger*, comme *abréger*, *protéger*, qui conservent toujours l'accent aigu sur l'*e* qui précède le *g* : *j'abrége*, *tu protégeras*.

137. — Les verbes en *r* qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *e* muet, comme *lever*, *mener*, changent cet *e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *lever*, *je lève*, *je lèverai*; *semer*, *tu sèmes*, *il sèmerait*, *que tu sèmes*. Ainsi se conjuguent :

Dépeger,	*mener*.	*ramener*,
enlever,	*peser*,	*relever*.
lever,	*promener*,	

138. — Les verbes terminés à l'infinitif par *eler* ou *eter*, comme *appeler*, *niveler*, *jeter*, *projeter*, doublent les consonnes *l* et *t* devant un *e* muet : *j'appelle*, *j'appellerai*, *qu'il jette*, *il jetterait*, etc. ; mais on dira avec une seule *l* ou un seul *t* : *nous appelons*, *vous appelez*, *il*

jeta, *ils jetèrent*, etc., la voyelle qui suit *l*, *t*, n'étant pas un *e* muet. Ainsi se conjuguent :

Acheter,	*jeter*,	*ensorceler*,
becqueter,	*projeter*,	*épeler*,
caheter,	*rejeter*,	*étinceler*,
caqueter,	*souffleter*	*ficeler*,
crocheter,	— *Amonceler*,	*geler*,
décacheter,	*appeler*,	*haceler*,
empaqueter,	*atteler*,	*niveler*,
épousseter,	*bourreler*,	*peler*,
étiqueter,	*carreler*,	*rappeler*,
feuilleter,	*chanceler*,	*renouveler*, etc.
fureter,	*ciseler*,	

139. — *Première remarque.* L'Académie ne double jamais les consonnes *l*, *t*, dans les six verbes *acheter*, *bourreler*, *déceler*, *geler*, *harceler*, *peler*. Elle écrit : *j'achète*, *tu bourèles*, *ils décèlent*, *il gèle*, *nous harcèlerons*, *vous pèleriez*. Rien ne nous paraît motiver cette exception : les six verbes dont il s'agit ayant une analogie complète avec les autres verbes en *eter* et en *eler*, doivent être soumis à la même règle. Ecrire *j'achète*, *je gèle*, c'est surcharger la grammaire d'une exception tout-à-fait inutile.

140.— *Seconde remarque.* Le doublement des consonnes *l*, *t*, ne saurait avoir lieu dans les verbes *révéler*, *empiéter*, *végéter*, ces verbes étant terminés à l'infinitif par *éler*, *éter*, et non par *eler*, *eter*. (Voy. n° 138).

141.—Les verbes terminés au participe présent par *iant*, comme *prier*, *lier*, *nier*, etc., dont le participe présent est *priant*, *liant*, *niant*, prennent deux *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous priions*, *vous priiez* ; *que nous liions*, *que vous liiez* ainsi se conjuguent :

Allier,	*étudier*,	*plier*,
amplifier,	*expier*,	*remercier*,
apprécier,	*gratifier*.	*sacrifier*,
associer,	*initier*,	*simplifier*,
bonifier,	*lier*,	*supplier*,
certifier,	*manier*,	*terrifier*,
colorier,	*négocier*,	*varier*,
décrier,	*nier*,	*vérifier*,
dédier,	*parier*,	*vicier*.

142. — Les verbes terminés au participe présent par *yant*, comme *payer*, *ployer*, *appuyer*, etc., dont le par-

ticipe présent est *payant*, *ployant*, *appuyant*, prennent un *y* et un *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous payions*, *vous ployiez; que nous payions*, *que vous ployiez*. De plus, ces verbes changent l'*y* en *i* devant un *e* muet : *je ploie*, *tu essuies*, *ils essaient; j'appuierai*, *tu paierais*, etc. Ainsi se conjuguent :

Balayer,	*déployer*,	*noyer*,
bégayer,	*effrayer*,	*octoyer*,
choyer,	*employer*,	*planchéyer*,
côtoyer,	*ennuyer*,	*ployer*,
coudoyer,	*essayer*,	*rudoyer*,
déblayer,	*essuyer*,	*tutoyer*, etc.
défrayer,	*louvoyer*,	
délayer,	*nettoyer*,	

143. — *Première remarque.* Quelques auteurs conservent l'*y* devant l'*e* muet dans les verbes en *ayer*: *je paye*, *j'essaye*; *je payerai*, *j'essayerai;* mais il vaut mieux employer l'*i* comme plus usité et plus régulier. *Grasseyer*, par raison de prononciation, prend plus généralement un *y* qu'un *i : je grasseye*, *tu grasseyeras.*

144. — *Seconde remarque.* L'emploi de deux *i* et de *yi* a la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif a également lieu dans les verbes des autres conjugaisons dont le participe present est en *iant* ou *yant ;* tels sont *rire*, *croire*, *voir*, etc. imparfait de l'indicatif : *nous riions*, *vous riiez; nous croyions*, *vous croyiez.* Présent du subjonctif : *que nous riions*, *que vous riiez ; que nous croyions*, *que vous croyiez.*

145. — Les verbes terminés à l'infinitif par *éer*, comme *créer*, *agréer*, prennent deux *e* de suite dans toute la conjugaison : *je crée*, *tu crées*, *je creerai*, *je créerais*, *nous créerons*, *vous créeriez*, *crée*, etc. Excepté devant les voyelles *a*, *o*, *i: je créai; nous créâmes; nous créons; vous créiez.* Au participe passé féminin, ils prennent trois *e : une proposition* AGRÉÉE. Ainsi se conjuguent les verbes suivants, qui sont les seuls en *éer :*

Créer, *recréer*, *récréer*, *gréer*, *agréer*, *désagréer*, *ragréer*, *procréer*, *suppléer*,

SECONDE CONJUGAISON EN *IR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finissons.
Vous finissez.
Ils finissent.

IMPARFAIT.

Je finissais.
Tu finissais.
Il finissait.
Nous finissions.
Vous finissiez.
Ils finissaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finîmes.
Vous finîtes.
Ils finirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.
Nous eûmes fini.
Vous eûtes fini.
Ils eurent fini (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

FUTUR.

Je finirai.
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons.
Vous finirez.
Ils finiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

(*) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement. Le voici : J'ai eu fini, tu as eu fini, il a eu fini, nous avons eu fini, vous avez eu fini, ils ont eu fini.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je finirais.
Tu finirais.
Il finirait.
Nous finirions.
Vous finiriez.
Ils finiraient.

PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

On dit aussi : *j'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.*

IMPERATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Finis.
Finissons.
Finissez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

IMPARFAIT.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finit.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

PASSÉ.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Finir.

PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Finissant.

PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

Ainsi se conjuguent : *avertir, guérir, ensevelir, unir, ternir, embellir, adoucir, punir, enrichir*, etc.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA SECONDE CONJUGAISON.

146. — Le verbe *bénir* a deux participes passé : *bénit : bénite*, qui signifie *consacré par une cérémonie religieuse : de l'eau* BÉNITE, *du pain* BÉNIT, et *béni*, *bénie*, qui a toutes les autres significations du verbe : *peuple* BÉNI *de Dieu*, *famille* BÉNIE *du ciel.*

147. — *Haïr* prend deux points sur l'*i* dans toute la conjugaison, excepté aux trois personnes singulières du présent de l'indicatif : *je hais* : *tu hais*, *il hait* ; et à la seconde personne du singulier de l'impératif : *hais.*

148. — *Remarque.* Aux deux personnes plurielles du passé défini, *nous haïmes*, *vous haïtes*, et à la troisième du singulier de l'imparfait du subjonctif *qu'il haït*, les deux points sur l'*i* remplacent l'accent circonflexe.

149. — Le verbe *fleurir*, employé au figuré, c'est-à-dire en parlant de la prospérité d'un empire, des sciences, etc., fait *florissait* à l'imparfait de l'indicatif, et *florissant* au participe présent.

L'empire des Assyriens FLORISSAIT *à cette époque ; alors les sciences* FLORISSANT *en Égypte.*

TROISIÈME CONJUGAISON EN *OIR.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reçois.
Tu reçois.
Il reçoit.
Nous recevons.
Vous recevez.
Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je receverais.
Tu receverais.
Il receverait.
Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçu.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J' eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu(1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J' avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je recevraî.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J' aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevrions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

PASSÉ.

J' aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

Ont dit aussi : j' *eusse reçu tu eusses reçu, il eût reçu , nous eussions reçu , vous eussiez reçu , ils eussent reçu.*

IMPÈRATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Reçois.
Recevons.
Recevez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu' il reçoive.
Que nous recevions.
Que vous receviez.
Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.
Que tu reçusses.
Qu' il reçût.
Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu' ils reçussent.

(¹) Il y a un quatrième passé, mais ont s' en sert rarement. Le voici : J' ai eu reçu , tu as eu reçu , il a eu reçu , nous avons eu reçu , vous avez eu reçu , ils ont eu reçu.

PASSÉ.	INFINITIF.
Que j'aie reçu.	PRÉSENT.
Que tu aies reçu.	Recevoir.
Qu'il ait reçu.	PASSÉ.
Que nous ayons reçu.	Avoir reçu.
Que vous ayez reçu.	
Qu'ils aient reçu.	
PLUS-QUE-PARFAIT.	PARTICIPE.
Que j'eusse reçu.	PRÉSENT.
Que tu eusses reçu.	Recevant.
Qu'il eût reçu.	PASSÉ.
Que nous eussions reçu.	Reçu, reçue, ayant reçu.
Que vous eussiez reçu.	
Qu'ils eussent reçu.	

Ainsi se conjuguent *apercevoir*, *concevoir*, *percevoir*, *devoir*, *redevoir*, etc.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

150. — Parmi les verbes de la troisième conjugaison, il n'y a que ceux qui sont terminés en *evoir* qui se conjuguent sur *recevoir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *voir*, *mouvoir*, *savoir*, etc., se conjuguent irrégulièrement, ainsi qu'il sera indiqué page 56.

151. — *Devoir* et *redevoir* prennent un accent circonflexe au participe masculin singulier ; *dû*, *redû*.

QUATRIEME CONJUGAISON EN *RE*.

INDICATIF.	IMPARFAIT.
PRÉSENT.	
Je rends.	Je rendais.
Tu rends.	Tu rendais.
Il rend.	Il rendait.
Nous rendons.	Nous rendions.
Vous rendez.	Vous rendiez.
Ils rendent.	Ils rendaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rendis.
Tu rendis.
Il rendit.
Nous rendîmes.
Vous rendîtes.
Ils rendirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PASSÉ ANTERIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
Tu avais rendu.
Il avait rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rendrais.
Tu rendras.
Il rendra.
Nous rendrons.
Vous rendrez.
Ils rendront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rendrais.
Tu rendrais.
Il rendrait.
Nous rendrions.
Vous rendriez.
Ils rendraient.

PASSÉ.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Il aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi; *j'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.
Rends.
Rendons.
Rendez.

(*) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement. Le voici : J'ai eu rendu., tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rende.
Que tu rendes.
Qu' il rende.
Que nous rendions.
Que vous rendiez.
Qu' ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je rendisse.
Que tu rendisses.
Qu' il rendît.
Que nous rendissions.
Que vous rendissiez.
Qu' ils rendissent.

PASSÉ.

Que j' aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu' il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu' ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu' il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu' ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rendre.

PASSÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rendant.

PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

Ainsi se conjuguent *attendre*, *entendre*, *suspendre*, *vendre*, *défendre*, *confondre*, *répandre*, *répondre*, *tondre*, *tordre*, etc.

OBSERVATION SUR QUELQUES VERBES DE LA 4e CONJUGAISON.

152. — Parmi les verbes de cette conjugaison terminés en *dre*, il y en a qui, aux trois personnes du singulier, remplacent *ds*, *ds*, *d*, par *s*, *s*, *t* : *je joins*, *tu joins*, *il joint*. Ce sont ceux qui sont terminés à l' infinitif par *indre* ou par *soudre*, comme *peindre*, *craindre*, *joindre*, *absoudre*, *résoudre*, etc. : *je peins*, *tu peins*, *il peint*; *je résous*, *tu résous*, *il résout*.

VERBES CONJUGUÉS INTERROGATIVEMENT.

153. — Pour familiariser les élèves avec la conjugaison des verbes, il est indispensable de les leur faire conjuguer

interrogativement. Nous allons, à cet effet, donner un modèle des quatre conjugaisons présentées sous cette forme.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Aimé-je ?	Finis je ?	Reçois-je ?	
Aimes-tu ?	Finis-tu ?	Reçois-tu ?	Rends-tu ?
Aime-t-il ?	Finit-il ?	Reçoit-il ?	Rend-il ?
Aimons-nous ?	Finissons-nous ?	Recevons-nous ?	Rendons-nous ?
Aimez-vous ?	Finissez-vous ?	Recevez-vous ?	Rendez-vous ?
Aiment-ils ?	Finissent-ils ?	Reçoivent-ils ?	Rendent-ils ?

IMPARFAIT.

Aimais-je ?	Finissais-je ?	Recevais-je ?	Rendais-je ?
Aimais-tu ?	Finissais-tu ?	Recevais-tu ?	Rendais-tu ?
Aimait-il ?	Finissait il ?	Recevait-il ?	Rendait-il ?
Aimions-nous ?	Finissions-nous ?	Recevions-nous ?	Rendions nous ?
Aimiez-vous ?	Finissiez-vous ?	Receviez-vous ?	Rendiez-vous ?
Aimaient-ils ?	Finissaient-ils ?	Recevaient-ils ?	Rendaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Aimai-je ?	Finis-je ?	Reçus-je ?	Rendis-je ?
Aimas-tu ?	Finis-tu ?	Reçus-tu ?	Rendis-tu ?
Aima-t-il ?	Finit-il ?	Reçut-il ?	Rendit-il ?
Aimâmes-nous ?	Finîmes-nous ?	Reçûmes-nous ?	Rendîmes-nous ?
Aimâtes-vous ?	Finîtes-vous ?	Reçûtes-vous ?	Rendîtes-vous ?
Aimèrent-ils ?	Finirent-ils ?	Reçurent-ils ?	Rendirent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je aimé ?	Ai-je fini ?	Ai-je reçu ?	Ai-je rendu ?
As-tu aimé ?	As-tu fini ?	As tu reçu ?	As-tu rendu ?
A-t-il aimé ?	A-t-il fini ?	A-t-il reçu ?	A-t-il rendu ?
Avons-nous aimé ?	Avons-nous fini ?	Avons-nous reçu ?	Avons-nous rendu ?
Avez-vous aimé ?	Avez-vous fini ?	Avez-vous reçu ?	Avez-vous rendu ?
Ont ils aimé ?	Ont ils fini ?	Ont-ils reçu ?	Ont-ils rendu ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je aimé ?	Eus-je fini ?	Eus-je reçu ?	Eus-je rendu ?
Eus-tu aimé ?	Eus-tu fini ?	Eus-tu reçu ?	Eus-tu rendu ?
Eut-il aimé ?	Eut-il fini ?	Eut-il reçu ?	Eut-il rendu ?
Eûmes nous aimé ?	Eûmes-nous fini ?	Eumes-nous reçu ?	Eûmes-nous rendu ?
Eûtes-vous aimé ?	Eûtes-vous fini ?	Eûtes-vous reçu ?	Eûtes-vous rendu ?
Eurent-ils aimé ?	Eurent-ils fini ?	Eurent-ils reçu ?	Eurent-ils rendu ?

PLUS-QUE PARFAIT.

Avais-je aimé?	Avais-je fini?	Avais-je reçu?	Avais-je rendu?
Avais-tu aimé?	Avais-tu fini?	Avais-tu reçu?	Avais-tu rendu?
Avait-il aimé?	Avait-il fini?	Avait-il reçu?	Avait-il rendu?
Avions-nous aimé?	Avions-nous fini?	Avions-nous reçu?	Avions-nous rendu?
Aviez-vous aimé?	Aviez-vous fini?	Aviez-vous reçu?	Aviez-vous rendu?
Avaient-ils aimé?	Avaient-ils fini?	Avaient-ils reçu?	Avaient-ils rendu?

FUTUR.

Aimerai-je?	Finirai-je?	Recevrai-je?	Rendrai-je?
Aimeras-tu?	Finiras-tu?	Recevras-tu?	Rendras-tu?
Aimera-t-il?	Finira-t-il?	Recevra-t-il?	Rendra-t-il?
Aimerons-nous?	Finirons-nous?	Recevrons-nous?	Rendrons-nous?
Aimerez-vous?	Finirez-vous?	Recevrez-vous?	Rendrez-vous?
Aimeront-ils?	Finiront-ils?	Recevront-ils?	Rendront-ils?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je aimé?	Aurai-je fini?	Aurai-je reçu?	Aurai-je rendu?
Auras-tu aimé?	Auras-tu fini?	Auras-tu reçu?	Auras-tu rendu?
Aura-t-il aimé?	Aura-t-il fini?	Aura-t-il reçu?	Aura-t-il rendu?
Aurons-nous aimé?	Aurons-nous fini?	Aurons-nous reçu?	Aurons-nous rendu?
Aurez-vous aimé?	Aurez-vous fini?	Aurez-vous reçu?	Aurez-vous rendu?
Auront-ils aimé?	Auront-ils fini?	Auront-ils reçu?	Auront-ils rendu?

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Aimerais-je?	Finirais-je?	Recevrais-je?	Rendrais-je?
Aimerais-tu?	Finirais-tu?	Recevrais-tu?	Rendrais-tu?
Aimerait-il?	Finirait-il?	Recevrait-il?	Rendrait-il?
Aimerions-nous?	Finirions-nous?	Recevrions-nous?	Rendrions-nous
Aimeriez-vous?	Finiriez-vous?	Recevriez-vous?	Rendriez-vous?
Aimeraient-ils?	Finiraient-ils?	Recevraient-ils?	Rendraient-ils?

PASSÉ.

Aurais-je aimé?	Aurais-je fini?	Aurais-je reçu?	Aurais-je rendu?
Aurais-tu aimé?	Aurais-tu fini?	Aurais-tu reçu?	Aurais-tu rendu?
Aurait-il aimé?	Aurait-il fini?	Aurait-il reçu?	Aurait-il rendu?
Aurions-nous aimé?	Aurions-nous fini?	Aurions-nous reçu?	Aurions-nous rendu?
Auriez-vous aimé?	Auriez-vous fini?	Auriez-vous reçu?	Auriez-vous rendu?
Auraient-ils aimé?	Auraient-ils fini?	Auraient-ils reçu?	Auraient-ils rendu?

On dit aussi :

Eussé-je aimé ?	Eussé-je fini ?	Eussé-je reçu ?	Eussé-je rendu?
Eusses-tu aimé?	Eusses-tu fini ?	Eusses-tu reçu?	Eusses-tu rendu?
Eût-il aimé ?	Eût-il fini ?	Eût-il reçu ?	Eût-il rendu ?
Eussions-nous aimé ?	Eussions-nous fini ?	Eussions-nous reçu ?	Eussions-nous rendu ?
Eussiez-vous aimé ?	Eussiez-vous fini?	Eussiez-vous reçu ?	Eussiez-vous rendu ?
Eussent-ils aimé?	Eussent-ils fini?	Eussent-ils reçu?	Eussent-ils rendu?

On voit par le tableau qui précède :

154. Qu'un certain nombre de temps ne s'emploient pas interrogativement ; ce sont: l' *impératif*, les *temps du subjonctif* et ceux de l' *infinitif*.

155. — Que le verbe *rendre* ne s' emploie pas interrogativement à la première personne singulière du présent de l' indicatif ; et il en est de même de tous les verbes qui, à ce temps et à cette personne, n' ont qu' une syllabe, quelle qu' en soit la conjugaison. Ainsi l' usage ne permet pas de dire : *prends-je ? vends-je ? tais-je ? mens-je ? sers-je ?* etc. On donne un autre tour à la phrase, et l' on dit: *est-ce que je prends ? est-ce que je tais ? est-ce que je mens ?* Cependant l' usage autorise *fais-je ? dis-je ? dois-je ? vois-je ? ai-je ? suis-je ? vais-je ?*

156. — Que l' on met un trait d' union entre le verbe et le sujet, quand le verbe est à un temps simple : *finissais-je ? rendis-je ?* et un trait d' union entre l' auxiliaire et le sujet, lorsque le verbe est à un temps composé: *avait-il aimé ? eurent-ils reçu ?*

157. — Que, quand le verbe finit par une voyelle, le sujet *il*, *elle*, *on*, est précédé de la lettre euphonique *t* (*), qu' on met entre deux traits d' union : *aime-t-il? aima-t-elle ? a-t-on aimé ?*

158. — Que l' *e muet* qui termine le verbe se change en *é fermé* devant le pronom *je* : *aimé-je ? eussé-je aimé ?*

159. — Enfin, que lorsqu' on doute si l' on doit écrire *aimé-je ?* ou *aimai-je ?* qui tous les deux se prononcent absolument de même, il faut voir si, en faisant disparaître

(*) On appelle lettre *euphonique*, une lettre qu' on n' emploie que pour adoucir la prononciation. Tel est le *t* dans *parla-t-il* et l' e dans *mangeons*.

la forme interrogative, on obtient *j' aime* ou *j' aimai*. Dans le premier cas, c' est le présent de l' indicatif, et il faut *aimé-je ?* Dans le second cas, c' est le passé défini, et l' on doit écrire *aimai-je?* Exemples : *chanté-je maintenant?* c' est à dire, *est-ce que je chante maintenant ?* c' est le présent de l' indicatif. *Chantai-je hier ?* c' est-à-dire, *est-ce que je chantai hier ?* c' est le passé défini. En opérant de cette manière, on voit qu' il n' est jamais permis d' écrire, *eussai-je ? puissai-je ? dussai-je ?* puisque la conjugaison n' amène jamais : *j' eussai*, *je puissai*, *je dussai*. On doit écrire : *eussé-je ? puissé-je ? dussé-je ?* à cause de *que j' eusse*, *que je puisse*, *que je dusse*.

DE LA FORMATION DES TEMPS.

160. — Nous avons dit, n° 129, qu' on divise les temps des verbes en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

161. — Les temps *primitifs* sont ceux qui servent à former tous les autres ; ils sont au nombre de cinq :

Le *présent de l' infinitif ;*
Le *participe présent ;*
Le *participe passé ;*
Le *présent de l' indicatif ;*
Et *le passé défini*.

162. — Les temps dérivés sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

163. — L' INFINITIF forme deux temps :

1° Le *futur absolu*, par le changement de *r*, *re* ou *oir* en *rai* : *aimer*, *j' aimerai ; rendre*, *je rendrai ; recevoir*, *je recevrai*.

2° Le *conditionnel présent*, par le changement de *r*, *re* ou *oir* en *rais : aimer*, *j' aimerais ; rendre*, *je rendrais ; recevoir*, *je recevrais*.

164. — Le PARTICIPE PRÉSENT forme trois temps.

1° Les trois personnes plurielles *du présent de l' indicatif*, par le changement de *ant* en *ons*, en *ez*, et en *ent : donnant*, *nous donnons*, *vous donnez*, *ils donnent ; finissant*, *nous finissons*, *vous finissez*, *ils finissent ; rendant*, *nous rendons*, *vous rendez*, *ils rendent*.

Excepté les verbes de la troisième conjugaison, qui, à la troisième personne plurielle du présent de l' indicatif,

changent *evant* en *oivent : recevant*, *nous recevons*, *vous recevez*, *ils* REÇOIVENT.

2° L'*imparfait de l'indicatif*, par le changement de *ant* en *ais : donnant*, *je donnais ; finissant*, *je finissais ; rendant*, *je rendais ; recevant*, *je recevais.*

3° Le *présent du subjonctif*, par le changement de *ant* en *e : aimant*, *que j'aime ; finissant*, *que je finisse ; rendant*, *que je rende.*

Excepté les verbes de la troisième conjugaison, qui changent *evant* en *oive : apercevant*, *que j'aperçoive.*

165. — Le PARTICIPE PASSÉ forme tous les temps composés par le moyen du verbe *avoir* ou du verbe *être : j'ai estimé*, *je suis estimé*, *tu avais puni*, *tu étais puni ; il aurait aperçu*, *il aurait été aperçu.*

166. — LE PRÉSENT DE L'INDICATIF forme *l'impératif* par la suppression des pronoms sujets *tu*, *nous*, *vous ;* et, pour les verbes de la primière conjugaison, par la suppression de l'*s* qui caractérise la seconde personne du singulier : *tu donnes*, *donne ; nous donnons*, *donnons ; vous donnez*, *donnez ; — tu finis*, *finis ; nous finissons*, *finissons ; vous finissez*, *finissez ; — tu reçois*, *reçois ; nous recevons*, *recevons ; vous recevez*, *recevez.*

167. — LE PASSÉ DÉFINI forme *l'imparfait du subjonctif* par le changement de *ai* en *asse*, pour la première conjugaison, et par l'addition de *se*, pour les trois autres ; *je donnai*, *que je donnasse ; je finis*, *que je finisse ; je reçus*, *que je reçusse.*

DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES DÉFECTIFS.

168. — On appelle verbes *irréguliers* ceux dont les terminaisons des temps primitifs ou des temps dérivés ne sont pas en tout conformes à celles du verbe qui leur sert de modèle.

169. — Ainsi un verbe peut être irrégulier de deux manières : dans ses temps primitifs et dans ses temps dérivés. Par exemple, *bouillir* est irrégulier dans deux temps primitifs, parce qu'au participe présent il fait *bouillant*, au présent de l'indicatif *je bous ;* et non pas *bouillissant*, *je bouillis*, en prenant les terminaisons *issant*, *is*, qui sont celles de ces deux temps pour le verbe *finir*, modèle de

la seconde conjugaison. *Envoyer*, au contraire, est irrégulier dans deux de ses temps dérivés ; car, au lieu de faire, au futur et au conditionnel présent, *j' envoierai*, *j envoierais*, en changeant, comme le verbe *aimer*, qui sert de modèle, *r* en *rai* et en *rais*, il fait *j' enverrai*, *j' enverrais*.

170. — Quelque irrégulier que soit un verbe, les irrégularités n' existent que dans les temps simples.

171. — On appelle verbes *défectifs*, ceux auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l' usage n' admet pas ; tel est le verbe *choir*, qui ne s' emploie guère qu' à l' infinitif ; tels sont aussi les verbes unipersonnels, usités seulement à la troisième personne du singulier : *il importe*, *il importait*, *il importera*, *qu' il importe*, etc.

172. — Lorsqu' un temps primitif manque, tous les temps qui en dérivent manquent également. Ainsi *absoudre*, n' ayant point de passé défini, n' a point d' imparfait du subjonctif. De même *braire*, n' ayant pour temps primitif que l' infinitif *braire*, et le présent de l' indicatif, *il brait*, n' a ni imparfait de l' indicatif, ni présent du subjonctif, ni temps composés, enfin aucun des temps qui dérivent du *participe présent*, du *participe passé*, et du *passé défini*, les trois temps primitifs dont il est privé. Cette règle à cependant quelques exceptions ; mais elles sont en bien petit nombre, et elles seront indiquées dans les tableaux suivants.

TEMPS PRIMITIFS.

PRESENT de L' INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L' INDICATIF.	PASSÉ DEFINI.
				PREMIÉRE
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J' allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	I' envoie.	J' envoyai.
				SECONDE
Acquérir.	Acquérant.	Acqnis.	J'acqniers.	J'acquis.
Bouillir.	Bonillant.	Bonilli.	Je bons.	Je bouillis.
Courir.	Conrant.	Conru.	Je conrs.	Je conrns.
Cueillir.	Cneillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cneillis.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis
Faillir.	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Gésir.	Gisant.		Il git.	
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Mourir.	Monrant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Offrir.	Offrant.	Offert.	J' offre.	J'offris.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'onvre.	J'ouvris
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partis.
Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Tressaillir.	Tressaillant	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressaillis.
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.

TEMPS DERIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT DANS CERTAINES PERSONNES.

NOTA. *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractéres italiques.*

CONJUGAISON.

Présent de l'indicatif. Je vais, tu vas, il va, *nous allons, vous allez*, ils vont. — *Futur.* J'irai, tu iras etc. — *Conditionnel*, J'irais, tu irais, etc. — *Impératif.* Va, *allons*, *allez.* — *Present du subj.* Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, *que nous allions*, *que vous alliez*, *qu'ils aillent.*

Futur. J'enverrai, tu enverras, etc. — *Conditionnel.* J'enverrais, tu enverrais, etc.

CONJUGAISON.

Prés. de l'ind. J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquiérent. — *Futur.* J'acquerrai, tu acquerras, etc. — *Cond.* J'acquerrais, tu acquerrais, etc. — *Prés. du subj.* Que j'acquiére, que tu acquiéres, qu'il acquiére, *que nous acquérions, que vous acquériez*, qu'ils acquiérent.

Futur. Je courrai, tu courras, etc. — *Cond.* Je courrais, tu courrais etc.

Futur. Je cuillerai, tu cuilleras, etc. — *Cond.* Je cuillerais, tu cuillerais, etc.

Présent de l'indicatif. Il git, nous gisons, vous gisez, ils gisent. — *Imparfait de l'indicatif. Je gisais, tu gisais*, etc. — Inusité aux autres temps ainsi qu'à l'infinitif.

Futur. Je mourrai, tu mourras, etc. — *Conditionnel.* Je mourrais, tu mourrai, etc. — *Présent du subjonctif.* Que je meure que tu meures, qu'il meure, *que nous mourions*, *que vous mouriez*, qu'ils meurent.

Présent de l'indicatif. Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent. — *Futur.* Je tiendrai, tu tiendras, etc. — *Cond.* Je tiendrais, tu tiendrais, etc. — *Présent du subjonctif.* Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, *que nous tenions, que vous teniez*, qu'ils tiennent.

Futur. Je tressaillerai, etc. — *Conditionnel.* Je tressaillerais, etc.

Présent de l'indicatif. Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent. — *Futur.* Je viendrai, tu viendras, etc. — *Cond.* Je viendrais, tu viendrais, etc. — *Prés. du subj.* Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, *que nous venions, que vous veniez*, qu'ils viennent.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
				TROISIÈME
Choir.				
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Échoir.	Échéant.	Échu.	Il échoit.	Il échut.
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je peux ou je puis.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévaux.	Je prévalus.
S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Voulu	Je veux	Je voulus.

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT DANS CERTAINES PERSONNES.

NOTA. *Les personnes de ces temps formées régulièrement, sont en caractères italiques.*

CONJUGAISON.

Je décois, tu déchois, il décoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoieut.—*Je décus*.—Je décherrai, tu décherras, etc.—*Cond.* Je décherrais, tu décherrais, etc.— Que je déchoie, que tu déchoies, qu' il dechoie, que nous déchoyions, que vous déchoyiez, qu' ils déchoient. — *Que je déchusse*, etc., les autres temps simples sont inusités.

Il échoit ou il échet, ils échoient ou ils échéent.—Il échoyait.—Il échut.—Il écherra.—Il écherrait.—Qu'il échoie.—Qu' il échût.

Futur. Il faudra.— *Conditionnel.* Il faudrait.—*Prés. du subjonctif.* Qu' il faille (quoiqu' il n' y ait pas de participe présent).

Présent de l' indicatif. Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. — *Présent du subjonctif.* Que je meuve, que tu meuves, qu' il meuve, *que nous mouvions, que vous mouviez*, qu' ils meuvent.

Prés. de l' ind. Je peux ou je puis, *tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez*, ils peuvent. — *Fut.* Je pourrai, tu pourras, etc.— *Cond.* Je pourrais, tu pourrais, etc.— *Prés. du sub.* Que je puisse, que tu pu sses, etc.

Se conjugue en tout comme *valoir*, excepté au présent du subjonctif où il fait régulièrement, *que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez qu' ils prévalent.*

Prés. de l' ind. Je m' assieds, tu t' assieds, il s' assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s' asseient. — *Futur.* Je m'assiérai, tu t'assiéras, etc.— On dit aussi : Je m'asseierai, tu t'asseieras, etc.— *Cond.* Je m'assiérais, tu t'assiérais, etc.— On dit aussi : je m' asseierais, etc.

Prés. de l'ind. Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.— *Imparfait de l' indicatif* Je savais, tu savais, etc.— *Futur.* Je saurai, tu sauras, etc. — *Conditionnel.* Je saurais, tu saurais, etc. — *Impératif.* Sache, sachons, sachez.

Prés. de l' ind. Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.— *Fut.* Je vaudrai, tu vaudras, etc.— *Cond.* Je vaudrais, tu vaudrais, etc.— Point d' impératif. — *Prés. du subj.* Que je vaille, que tu vailles, qu' il vaille, *que nous valions, que vous valiez*, qu' ils vaillent.

Futur. Je verrai, tu verras, etc.—*Cond.* Je verrais, tu verrais, etc.

Prés. de l' ind. Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. — *Fut.* Je voudrai, tu voudras, etc.— *Cond.* Je voudrais, tu voudrais, etc. — Point d' impératif. — *Prés. du sub.* Que je veuille, que tu veuilles, qu' il veuille, *que nous voulions, que vous vouliez*, qu' ils veuillent.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
				QUATRIÈME
Absoudre	Absolvant.	Absous (absoute au fém)	J'absous.	
Battre	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il brait.	
Bruire.	Bruyant.			
Circoncire.	Circoncisant.	Circoncis.	Je circoncis.	Je circoncis.
Clore.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je crois.	Je crus.
Dire.	Disan.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Eclore.		Eclos.	Il éclot.	
Ecrire.	Ecrivant.	Ecrit.	J' écris.	J' écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J' exclus.	J' exclus.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frire.		Frit.	Je fris.	
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Répondre.	Répondant.	Répondu.	Je réponds.	Je répondis.
Résoudre.	Résolvant.	Résous, résolu	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vecu.	Je vis.	Je vécus.

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT DANS CERTAINES PERSONNES.

NOTA. *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.*

CONJUGAISON.

Présent de l'indicatif. Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. *Présent du subjonctif.* Que je boive, que tu boives, qu'il boive, *que nous buvions, que vous buviez*, qu' ils boivent.

Bruire n'estusité qu'à l'infinitif, et aux troisiém. pers. de l'imparfait.

Présent de l'indicatif. Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, *ils disent.— Dédire, contredire, interdire, médire, prédire*, font *vous dedisez, vous contredisez, vous médisez, vous prédisez.* — Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme *dire.*

Présent de l'indicatif. Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. — *Futur.* Je ferai, tu feras, etc. —*Cond.* je ferais, tu ferais, etc.— *Prés. du subj.* Que Je fasse, que tu fasses, etc. — *Contrefaire, défaire, refaire, surfaire*, et *satisfaire*, se conjuguent de même.

Présent de l'indicatif. Je fris, tu fris, il frit. Pas de pluriel.— *Futur.* Je frirai, tu friras, etc. — *Conditionnel présent.* Je frirais, tu frirais, etc. — *Impératif.* Fris. Pas de pluriel. Inusité aux autres temps simples.

Prés. de l'indicatif. Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. — *Prés. du subj.* Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, *que nous prenions, que vous preniez*, qu' ils prennent.

Present de l'indicatif. Je vaincs, tu vaincs, il vainc, *nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.*

173. — Les composés des verbes irréguliers contenus dans les trois tableaux qui précèdent, suivent la conjugaison de leurs simples. Ainsi, *renvoyer*, *repartir*, *convaincre*, *promettre*, etc., se conjuguent absolument comme *envoyer*, *partir*, *vaincre*, *mettre*.

174. — A l'aide de ces tableaux et des règles que nous avons données, page 51, sur la formation des temps, il n'est point de verbes français qu'on ne puisse conjuguer avec facilité.

OBSERVATIONS SUR L'ORTHOGRAPHE DES QUATRE CONJUGAISONS.

175. — Les trois personnes singulières des verbes, pour tous les temps, sont terminées, par *s*, *s*, *t*, *j'écris*, *je vis*, *tu reçois*, *tu donnais*, *il parlait*, *il finirait*.

Exceptions :

176. — 1° *E*, *es*, *e*, terminent les trois personnes singulières du *présent de l'indicatif* des verbes en *er*, et en *ueillir*, *frir*, *ouvrir* ; *j'aime*, *tu cueilles*, *il offre*, *il couvre* ; du *présent du subjonctif* de tous les verbes: *que je rende*, *que tu donnes*, *qu'il fasse*. Cependant le verbe *être* fait que je *sois*, que tu *sois*, qu'il *soit*, et le verbe *avoir* qu'il *ait*. — *E*, *es*, terminent aussi la première et la deuxième personne singulière de l'*imparfait du subjonctif* de tous les verbes : *que je fisse*, *que tu donnasses*.

177. — 2° La première, la seconde et la troisième personne du singulier du *passé défini* de la première conjugaison et du *futur simple* des quatre conjugaisons, sont terminées par *ai*, *as*, *a : j'aimai*, *tu aimas*, *il aima ; je finirai*, *tu finiras*, *il finira*.

178. — 3° Les verbes *pouvoir*, *vouloir*, *valoir*, et les dérivés, à la première et à la seconde personne singulière du *présent de l'indicatif*, changent *s* en *x: je peux*, *je veux ; tu peux*, *tu veux*.

179. — La première personne plurielle de tous les verbes prend une *s: nous aimons*, *nous finissons*, *nous vendons*, etc.

180. — La deuxième personne plurielle de tous les verbes prend un *z* : *vous donnez*, *vous finissez*, *vous recevez*, etc. Excepté lorsque la dernière syllabe est muette, alors *s* remplace *z* : *vous dites*, *vous faites*.

181. — La troisième personne plurielle de tous les verbes est en *ent* : *ils pensent*, *ils écrivaient*, *ils vécurent*. Excepté pourtant au *futur* : *ils parleront*, *ils recevront* ; et au *présent de l'indicatif* de quelques verbes irréguliers qui prennent *ont* : *ils ont*, *ils sont*, *ils font*, *ils vont*, etc.

182. — La première et la deuxième personne plurielle du *passé défini* prennent un accent circonflexe sur la voyelle qui précède la dernière syllabe : *nous eûmes*, *nous chantâmes*, *vous reçûtes*, *vous prîtes*.

183. — L'*imparfait du subjonctif* prend *ss* dans toute son étendue : *que je parlasse* ; *que tu tinsses*, *que nous pussions*, etc. Excepté la troisième personne du singulier, qui se termine par un *t*, et prend un accent circonflexe sur la dernière voyelle : *qu'il doutât*, *qu'il vînt*.

184. — *Remarque*. Lorsque l'on doute entre le passé défini, *il chanta*, *il fut*, *il eut*, et l'imparfait du subjonctif, *qu'il chantât*, *qu'il fût*, *qu'il eût*, il faut voir si le sens permet de dire au pluriel : *nous chantâmes*, *nous fûmes*, *nous eûmes*, ou *nous chantassions*, *nous fussions*, *nous eussions* ; dans le premier cas, c'est le passé défini, et dans le second cas, l'imparfait du subjonctif. Ainsi l'on écrira avec le passé défini : *il réclama votre appui*, parce qu'on peut dire au pluriel : *nous réclamâmes* ; mais on écrira avec l'imparfait du subjonctif : *permettriez-vous qu'il réclamât votre appui*, attendu qu'on dirait au pluriel : *permettriez-vous que nous réclamassions*.

185. — La seconde personne singulière de *l'impératif*, excepté pour les quatre verbes irréguliers *aller*, *avoir*, *être*, *savoir*, est toujours semblable à la première du présent de l'indicatif : *donne* (je donne), *finis* (je finis), *reçois* (je reçois). Ainsi on dira *travaille*, *cueille*, et non pas *travailles*, *cueilles* ; à moins pourtant que la seconde personne de l'impératif terminée par un *e* muet, ne soit suivie de *y* ou du pronom *en* : *travailles-y*, *donnes-en*. On écrit aussi *vas-y*, *vas-en chercher*, et sans *s* : *va chez lui*, *va chercher ton frère*, l'impératif *va* n'étant suivi ni de *y* ni du pronom *en*.

186. — Le futur et le conditionnel ne prennent un *e* avant

rai, *ras*, *ra*, etc., *rais*, *rais*, *rait*, etc., que dans les verbes de la première conjugaison : *je prierai*, *tu prieras*, *il étudiera ; je prierais*, *tu prierais*, *il étudierait*. Excepté *cueillir* et ses dérivés ; *je cueillerai*, *je cueillerais*, *nous accueillerons*, *vous recueillerez*. Ainsi, on n'écrira pas : *je venderai*, *tu réponderas*, mais *je vendrai*, *tu répondras*, *vendre*, et *répondre* n'étant pas de la première conjugaison.

CONJUGAISON

DES VERBES PASSIFS.

187. — Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes *passifs* ; elle se compose de l'auxiliaire *être* dans tous les temps, et du participe passé du verbe actif que l'on veut conjuguer passivement : ce participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

188. — Voici un modèle de la conjugaison des verbes passifs :

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis Tu es Il *ou* elle est	aimé *ou* aimée.
Nous sommes Vous êtes Ils *ou* elles sont.	aimés *ou* aimées.

IMPARFAIT.

J'étais Tu étais Il *ou* elle était	aimé *ou* aimée
Nous étions Vous étiez Ils *ou* elles étaient	aimés *ou* aimées.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus Tu fus Il *ou* elle fut	aimé *ou* aimée.
Nous fûmes Vous fûtes Ils *ou* elles furent	aimés. *ou* aimées.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été Tu as été Il *ou* elle a été	aimé *ou* aimée
Nous avons été Vous avez été Il *ou* elles ont été.	aimés *ou* aimées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J' eus été / Tu eus été / Il *ou* elle eut été — aimé *ou* aimée.

Nous eûmes été / Vous eûtes été / Ils *ou* elles eurent été. — aimés *ou* aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J' avais été / Tu avais été / Il *ou* elle avait été — aimé *ou* aimée.

Nous avions été / Vous aviez été / Il *ou* elles avaient été — aimés *ou* aimées.

FUTUR.

Je serai / Tu seras / Il *ou* elle sera — aimé *ou* aimée.

Nous serons / Vous serez / Ils ou elles seront — aimés *ou* aimées.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J' aurai été / Tu auras été / Il ou elle aura été — aimé *ou* aimée.

Nous aurons été / Vous aurez été / Ils *ou* elles auront été — aimés *ou* aimées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais / Tu serais / Il *ou* elle serait — aimé *ou* aimée.

Nous serions / Vous seriez / Ils *ou* elles seraient — aimés *ou* aimées.

PASSÉ.

J' aurais été / Tu aurais été / Il *ou* elle aurait été — aimé *ou* aimée.

Nous aurions été / Vous auriez été / Ils *ou* elles auraient été — aimés *ou* aimées.

On dit aussi :

J' eusse été / Tu eusses été / Il ou *elle eût été* — *aimé* ou *aimée.*

Nous eussions été / Vous eussiez été / Ils ou *elles eussent été* — *aimés* ou *aimées.*

IMPÉRATIF.

Point de 1er personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Sois — aimé *ou* aimée.

Soyons / Soyez — aimés *ou* aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois / Que tu sois / Qu' il *ou* qu' elle soit — aimé *ou* aimée.

Que nous soyons / Que vous soyez / Qu' ils *ou* qu' elles soient. — aimés *ou* aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse / Que tu fusses / Qu' il *ou* qu' elle fût — aimé *ou* aimée.

Que nous fussions / Que vous fussiez / Qu'ils *ou* qu' elles fussent — aimés *ou* aimées.

PASSÉ.

Que j' aie été Que tu aies été Qu' il *ou* qu'elle ait été	aimé *ou* aimée.
Que nous ayons été Que vous ayez été Qu' ils *ou* qu' elles aient été	aimés *ou* aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse été Que tu eusses été. Qu' il *ou* qu' elle eût été	aimé *ou* aimée.
Que nous eussions été Que vous eussiez été Qu' ils *ou* qu' elles eussent été	aimés *ou* aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé *ou* aimée, aimés *ou* aimées.

PASSÉ.

Avoir été aimé *ou* aimée, aimés *ou* aimées.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant aimé *ou* aimée, aimés *ou* aimées.

PASSÉ.

Ayant été aimé *ou* aimée, aimés *ou* aimées.

CONJUGAISON

DES VERBES NEUTRES.

189. — Les temps simples des verbes *neutres* sont en tout conformes aux modèles des quatre conjugaisons que nous avons donnés (page 35 et suivantes).

190. — A l' égard des temps composés, certains verbes neutres, comme *succéder*, *bondir*, *paraître*, les forment avec *avoir*; d' autres, au contraire, les forment avec *être*, tels sont *tomber*, *mourir*, *naître*, etc.

191. — Les temps composés des verbes neutres qui prennent *avoir* se conjuguent absolument comme les temps composés des verbes des quatre conjugaisons. (Voy. p. 39 et suivantes.)

192. — Les temps composés des verbes neutres qui prennent *être* s' écartent du modèle donné pour les quatre conjugaisons, en ce qu' ils remplacent les temps de l' auxiliaire *avoir* par les temps correspondants de l' auxiliaire *être*. Ainsi *j' ai*, *j' avais*, *j' aurai*, etc., se remplacent, dans ces verbes, par *je suis*, *j' étais*, *je serai*, etc. Dans ce cas le participe passé s' accorde avec le sujet du verbe.

193. — Nous allons, au surplus, donner la conjugaison du verbe neutre *partir*, qui forme ses temps composés à l'aide de l'auxiliaire *être*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je pars.
Tu pars.
Il *ou* elle part.
Nous partons.
Vous partez.
Ils *ou* elles partent.

IMPARFAIT.

Je partais.
Tu partais.
Il *ou* elle partait.
Nous partions.
Vous partiez.
Ils *ou* elles partaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je partis.
Tu partis.
Il *ou* elle partit.
Nous partîmes.
Vous partîtes.
Ils *ou* elles partirent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis / Tu es / Il *ou* elle est — parti *ou* partie.
Nous sommes / Vous êtes / Ils *ou* elles sont — partis *ou* parties.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus / Tu fus / Il *ou* elle fut — parti *ou* partie.
Nous fûmes / Vous fûtes / Ils *ou* elles furent — partis *ou* parties.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais / Tu étais / Il *ou* elle était — parti *ou* partie.
Nous étions / Vous étiez / Ils *ou* elles étaient — partis *ou* parties.

FUTUR.

Je partirai.
Tu partiras.
Il *ou* elle partira.
Nous partirons.
Vous partirez
Ils *ou* elles partiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai / Tu seras / Il *ou* elle sera — parti *ou* partie.
Nous serons / Vous serez / Ils *ou* elles seront — partis *ou* parties.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je partirais.
Tu partirais.
Il *ou* elle partirait.
Nous partirions.
Vous partiriez.
Ils *ou* elles partiraient.

PASSÉ.

Je serais / Tu serais / Il ou elle serait — parti *ou* partie.
Nous serions / Vous seriez / Ils *ou* elles seraient — partis *ou* parties.

On dit aussi :

Je fusse / *Tu fusses* / *Il* ou *elle fût* — *parti* ou *partie.*

Nous fussions / *Vous fussiez* / *Ils* ou *elles fussent* — *partis* ou *parties.*

IMPERATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Pars.
Partons.
Partez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je parte.
Que tu partes.
Qu'il *ou* qu'elle parte.
Que nous partions.
Que vous partiez.
Qu'il *ou* qu'elles partent.

IMPARFAIT.

Que je partisse.
Que tu partisses.
Qu'il *ou* qu'elle partit.
Que nous partissions.
Que vous partissiez.
Qu'ils *ou* qu'elles partissent.

PASSÉ.

Que je sois / Que tu sois / Qu'il *ou* qu'elle soit — parti *ou* partie.

Que nous soyons / Que vous soyez. / Qu'il *ou* qu'elles soient — partis *ou* parties.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse / Que tu fusses / Qu'il *ou* qu'elle fut — parti *ou* partie.

Que nous fussions / Que vous fussiez / Qu'ils *ou* qu'elles fussent — partis *ou* parties.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Partir.

PASSÉ.

Être parti *ou* partie, partis *ou* parties.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Partant.

PASSÉ.

Parti, partie, partis, parties, étant parti *ou* partie, partis *ou* parties.

CONJUGAISON

DES VERBES PRONOMINAUX.

194. — Les verbes *pronominaux* prennent dans tous leurs temps deux pronoms de la même personne, l'un sujet et l'autre complément.

195. — Dans leurs temps simples, ils se conjuguent comme les verbes de la conjugaison à laquelle ils appartiennent ; c'est à-dire *se tromper*, sur *aimer* ; *se réunir*, sur *finir*, etc.

196. — Dans leurs temps composés, ils prennent l'auxiliaire *être* qu'on met au même temps que le verbe *avoir* dans les temps composés des quatre conjugaisons qui servent de modèle. (P. 39 et suiv.)

197. — A l'égard du participe passé qui entre dans la composition des temps composés des verbes pronominaux, il varie dans tout le cours de la conjugaison, excepté quand le verbe pronominal est formé d'un verbe neutre, ou qui il est employé neutralement ; dans ce cas il est toujours invariable ; tel est le participe des verbes pronominaux *se succéder*, *se nuire*, *s'écrire*, etc. Pour éviter, au surplus, toute difficulté, nous allons conjuguer le verbe pronominal *se flatter*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me flatte.
Tu te flattes.
Il *ou* elle se flatte.
Nous nous flattons.
Vous vous flattez.
Ils *ou* elles se flattent.

IMPARFAIT.

Je me flattais.
Tu te flattais.
Il *ou* elle se flattait.
Nous nous flattions.
Vous vous flattiez.
Ils *ou* elles se flattaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je me flattai.
Tu te flattas.
Il *ou* elle se flatta.
Nous nous flattâmes.
Vous vous flattâtes.
Ils *ou* elles se flattèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis / Tu t'es / Il *ou* elle s'est } flatté *ou* flattée.

Nous nous sommes / Vous vous êtes / Ils *ou* elles se sont } flattés *ou* flattées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus / Tu te fus / Il *ou* elle se fut } flatté *ou* flattée.

Nous nous fûmes / Vous vous fûtes / Ils *ou* elles se furent } flattés *ou* flattées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais / Tu t'étais / Il *ou* elle s'était } flatté *ou* flattée.

Nous nous étions / Vous vous étiez / Ils *ou* elles s'étaient } flattés *ou* flattées.

FUTUR.

Je me flatterai.
Tu te flatteras.
Il *ou* elle se flattera.
Nous nous flatterons.
Vous vous flatterez.
Ils *ou* elles se flatteront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai Tu te seras Il *ou* elle se sera	flatté *ou* flattée.
Nous nous serons Vous vous serez Ils *ou* elles se seront	flattés *ou* flattées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me flatterais.
Tu te flatterais.
Il *ou* elle se flatterait.
Nous nous flatterions.
Vous vous flatteriez.
Ils *ou* elles se flatteraient.

PASSÉ.

Je me serais Tu te serais Il *ou* elle se serait	flatté *ou* flattée.
Nous nous serions Vous vous seriez Ils *ou* elles se seraient	flattés *ou* flattées.

On dit aussi :

Je me fusse *Tu te fusses* *Il* ou *elle se fût*	*flatté* ou *flattée.*
Nous nous fussions *Vous vous fussiez* *Ils* ou *elles se fussent*	*flattés* ou *flattées.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Flatte-toi.
Flattons-nous.
Flattez-vous.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me flatte.
Que tu te flattes.
Qu'il *ou* qu'elle se flatte.
Que nous nous flattions.
Que vous vous flattiez.
Qu'ils *ou* qu'elles se flattent.

IMPARFAIT.

Que je flattasse.
Que tu te flattasses.
Qu'il *ou* qu'elle se flattât.
Que nous nous flattassions.
Que vous vous flattassiez.
Qu'ils *ou* qu'elles se flattassent.

PASSÉ.

Que je me sois Que tu te sois Qu'il *ou* qu'elle se soit	flatté *ou* flattée.
Que nous nous soyons Que vous vous soyez Qu'ils *ou* qu'elles se soient	flattés *ou* flattées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse Que tu te fusses Qu'il *ou* qu'elle se fût	flatté *ou* flattée.
Que nous nous fussions Que vous vous fussiez Qu'ils *ou* qu'elles se fussent	flattés *ou* flattées

INFINITIF.	PARTICIPE.
PRÉSENT.	PRÉSENT.
Se flatter.	Se flattant.
PASSÉ.	PASSÉ.
S'être flatté *ou* flattée, flattés *ou* flattées.	S'étant flatté *ou* flattée, flattés *ou* flattées.

Conjuguez de même *s' estimer*, *s' écrier*, *s' apitoyer*, *se repentir*, *se plaindre*, *se résoudre*.

CONJUGAISON

DU VERBE UNIPERSONNEL.

198. — Les verbes *unipersonnels* ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier, et prennent pour modèles de leur conjugaison les verbes des quatre conjugaisons que nous avons donnés page 35 et suivantes : ainsi *il résulte* se conjugue sur *aimer; il convient* sur *finir; il faut* sur *recevoir*.

VERBE UNIPERSONNEL *TONNER*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il tonne.

IMPARFAIT.

Il tonnait.

PASSÉ DÉFINI.

Il tonna.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a tonné.

PASSÉ DÉFINI.

Il eut tonné.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait tonné.

FUTUR.

Il tonnera.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il aura tonné.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il tonnerait.

PASSÉ.

Il aurait tonné.

SUBJONCTIF.	INFINITIF.
PRÉSENT OU FUTUR.	PRÉSENT.
Qu' il tonne.	Tonner.
IMPARFAIT.	PARTICIPE.
Qu' il tonnât.	PRÉSENT.
PASSÉ.	Tonnant.
Qu' il ait tonné.	PASSÉ.
PLUS-QUE-PARFAIT.	Ayant tonné.
Qu' il eût tonné.	

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

199. — Le *participe* est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l' adjectif; du verbe, en ce qu' il en a la signification et le complément : *un homme aimant Dieu*, *des enfants ayant aimé l' étude ;* et de l' adjectif, en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte : *un homme aimant*, *des enfants aimés*.

200. — Il y a deux sortes de participes : le participe *présent*, et le participe *passé*.

201. — Le participe *présent* ajoute au mot qu' il qualifie l' idée d' une action faite par ce mot ; il est terminé en *ant*, et est toujours invariable : *une femme* LISANT, *des hommes* LISANT.

202. — Il est nommé *présent*, parce qu'il marque toujours un temps présent par rapport à une autre époque : AIMANT *la poésie*, JE LIS, JE LUS, JE LIRAI *Racine et Boileau*.

203. — Le participe *passé* ajoute au mot qu' il qualifie l' idée d' une action reçue par ce mot ; il a diverses terminaisons et est susceptible de prendre l' accord : *une lettre* LUE, *des lettres* LUES, *des enfants* CHÉRIS, *des femmes* ESTIMÉES.

204. — Il est nommé *passé*, parce que, joint au verbe *avoir*, il exprime toujours un temps passé : *j' ai* AIMÉ, *j' avais* AIMÉ, *j' aurais* AIMÉ, *que j' eusse* AIMÉ, etc.

DES MOTS INVARIABLES.

CHAPITRE VII.

DE L' ADVERBE.

205. — L' *adverbe* est un mot invariable qui modifie ou un verbe : *il parle* ÉLOQUEMMENT ; ou un adjectif : *il est* TRÈS-*éloquent ;* ou un autre adverbe : *il parle* BIEN *éloquemment.* Son nom d' *adverbe* lui vient de ce qu' il accompagne le plus souvent un verbe.

206. — L' adverbe a toujours un sens complet par lui-même ; il équivaut à une préposition accompagnée de son complément : *vivre* TRANQUILLEMENT, *marcher* LENTEMENT, *être* TROP *riche ;* c' est-à-dire, *vivre avec tranquillité*, *marcher avec lenteur*, *être riche avec excès.* Voilà pourquoi l' adverbe n' a pas de complément.

Il faut pourtant en excepter quelques adverbes, qui, comme *conformément*, *antérieurement*, etc., conservent le complément de l' adjectif dont ils sont formés : CONFORMÉMENT *à la loi*, ANTÉRIEUREMENT *au déluge.*

207. — Certains adjectifs s' emploient quelquefois comme adverbes, c' est lorsqu' ils modifient un verbe ; tels sont *ferme*, *haut*, *soudain*, etc., dans frapper *ferme*, parler *haut*, sortir *soudain*, c' est-à-dire frapper *fermement*, parler *hautement*, sortir *soudainement.*

Liste des adverbes les plus usités.

208. — *Ailleurs*, *alentour*, *alors*, *assez*, *aujourd' hui*, *auparavant*, *auprès*, *aussi*, *aussitôt*, *autant*, *autrefois*, *autrement*, *beaucoup*, *bien*, *bientôt*, *combien*, *comment*, *davantage*, *dedans*, *dehors*, *déjà*, *demain*, *désormais*, *dessous*, *dessus*, *dorénavant*, *encore*, *enfin*, *ensemble*, *ensuite*, *fort*, *guère*, *hier*, *ici*, *jadis*, *jamais*, *là*, *loin*, *maintenant*, *même*, *mieux*, *moins*, *ne*, *où*, *partout*, *pas*,

point, *peu*, *plus*, *plutôt*, *presque*, *quelque*, *souvent*, *tant*, *tantôt*, *tard*, *toujours*, *tout*, *très*, *trop*, *volontiers*, *y*, et un grand nombre d'adverbes en *ment* formés d'adjectifs : *sagement*, *utilement*, *savamment*, etc.

209. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre l'adverbe *y* avec le pronom personnel *y* : l'adverbe signifie *là* : *j'* Y *vais*, *j'* Y *suis*, *je m'* Y *plais* ; le pronom personnel a le sens de *à lui*, *à elle*, *à cela* : *j* Y *pense*, *j'* Y *travaille.*

210. — Un assemblage de mots qui servent à qualifier, ou un verbe, ou un adjectif, ou un adverbe, se nomment *locution adverbiale* ; tels sont : *à jamais*, *à la fin*, *à présent*, *long-temps*, *sans cesse*, *à dessein*, *en général*, *en arrière*, *au hasard*, *de nouveau*, *tour à tour*, *tout-à-coup*, etc.

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

211. — La *préposition* est un mot invariable qui sert à exprimer les rapports que les mots ont entre eux. Entre ces mots *je vais* et *l'eau*, il peut y avoir un grand nombre de rapports, comme un rapport de tendance : *je vais vers l'eau* ; de supériorité : *je vais sur l'eau* ; d'opposition : *je vais contre l'eau*, etc. ; *vers*, *sur*, *contre*, expriment ces rapports, et ces mots sont des *prépositions.*

212. — Les prépositions n'ont par elles-mêmes qu'un sens incomplet ; le mot qui en complète la signification est le complément de la préposition ; ainsi dans *aller à Rome*, *parler de ses amis*, *travailler pour eux*, les mots *Rome*, *ses amis*, *eux*, sont les compléments des prépositions *à*, *de*, *pour.* La préposition avec son complément, forme ce qu'on appelle un *complement indirect.*

213. — *Liste des prépositions les plus usitées.*

A après, *attendu*, *avant*, *avec*, *chez*, *contre*, *dans*, *de*, *depuis*, *derrière*, *dès*, *devant*, *durant*, *en*, *entre*,

envers, *hormis*, *hors*, *malgré*, *moyennant*, *nonobstant*, *outre*, *par*, *parmi*, *pendant*, *pour*, *sans*, *sauf*, *selon*, *sous*, *suivant*, *sur*, *touchant*, *vers*, *vis-à-vis*.

214. — *Remarque*. Il ne faut pas confondre la préposition *en* avec le pronom personnel *en* : EN, préposition, a toujours un complément : EN *France*, EN *ami*, EN *vous* ; EN, pronom, n' a jamais de complément, et signifie *de lui*, *d' elle*, *de cela* : *nous* EN *parlons*, *vous vous* EN *contentez*.

215. — Un assemblage de mots qui font l' office d' une préposition, se nomment *locution prépositive* ; tels sont : *à l' égard de*, *en faveur de*, *à la réservé de*, *quant à*, *jusqu' à*, etc.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

216. — La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier un membre de phrase à un autre membre de phrase. Quand je dis : *travaillons*, — *nous voulons acquérir des talents*, — *le temps s'enfuit*, — *persuadons-nous bien*, — *il ne revient plus*, voilà cinq membres de phrase qu' ont entre eux, pour ainsi dire, aucune espèce de relation, et qui forment comme cinq phrases indépendantes les unes des autres. Pour les joindre ensemble, et n' en former qu'une seule phrase, il suffit d' employer certains mots, comme *si*, *car*, *et*, *que*, etc. : *travaillons*, SI *nous voulons acquérir des talents*, CAR *le temps s' enfuit*, ET *persuadons nous bien* QU'*il ne revient plus* ; et ces mots *si*, *car*, *et*, *que*, sont des conjonctions.

217. — *Remarque*. Par inversion ou par ellipse, la conjonction se trouve quelquefois au commencement de la phrase ou entre deux mots :

Quand on connaît sa faute, on manque doublement.

Il est savant *et* modeste.

Dans la première phrase il y a inversion, c' est-à-dire renversement dans l' ordre des mots ; l' ordre direct est : *on manque*

7

doublement, QUAND *on connaît sa faute.* Dans la seconde phrase, il y a ellipse, c'est-à-dire omission de mots ; la construction pleine est : *il est savant* ET *il est modeste.* En faisant disparaître l'inversion et l'ellipse, on voit que les conjonctions *quand*, *et*, unissent réellement un membre de phrase à un autre membre de phrase.

218. — *Liste des conjonctions les plus usitées.*

Ainsi, *car*, *cependant*, *comme*, *donc*, *enfin*, *et*, *lorsque*, *mais*, *néanmoins*, *ni*, *or*, *pourtant*, *quand*, *quoique*, *si*, *sinon.*

219. — Un assemblage de mots dont la fonction est d'unir les membres de phrase, se nomment *locution conjonctive* ; tels sont : *au reste*, *au surplus*, *par conséquent*, *ainsi que*, *tandis que*, *à moins que*, etc.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

220. — *L'interjection* est un mot invariable qui sert à exprimer les affections vives et subites de l'ame.

221. — Les principales interjections sont :

Ha ! pour marquer la surprise.
Ah ! aie ! hélas ! pour marquer la douleur.
Oh ! ah ! pour marquer l'admiration.
Fi ! pour marquer l'aversion.
Paix ! chut ! pour imposer silence.
Holà ! pour appeler.
Hé bien ! pour interroger.

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

222. — L'ORTHOGRAPHE est l'art d'être correct dans l'emploi des *caractères* et des *signes orthographiques* d'une langue.

223. — Les *caractères* sont les lettres de l' alphabet : les *signes orthographiques* sont les *accents*, l' *apostrophe*, la *cédille*, le *tréma*, le *trait-d' union* et la *parenthèse*.

DE L' EMPLOI DES CARACTÈRES OU LETTRES.

224. — Les consonnes finales des mots primitifs sont presque toujours indiquées par dérivation. Ainsi les consonnes *c*, *d*, *g*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *s*, *t*, terminent les mots :

Accroc,		*Accrocher.*
Estomac,		*Stomacal.*
Bord,		*Border.*
Bond,		*Bondir.*
Sang,		*Sanguin.*
Rang,		*Ranger.*
Fusil,		*Fusiller.*
Persil,		*Persillé.*
Faim,		*Famine.*
Bon,		*Bonne.*
Musulman,	A cause	*Musulmane.*
Brun,	des dérivés,	*Brune.*
Drap,		*Draperie.*
Champ,		*Champêtre.*
Galop,		*Galoper.*
Berger,		*Bergère.*
Dispos,		*Disposer.*
Amas,		*Amasser.*
Diffus,		*Diffuse.*
Sot,		*Sotte.*
Avocat,		*Avocat.*
Prompt,		*Prompte.*

Cette règle s' applique à un nombre immense de mots (*).

(*) On pense bien qu' une règle d' une application si étendue doit être sujette à des exceptions. Comme elles sont nombreuses, et difficiles à confier à la mémoire, nous allons en faire l' objet d' une note, laissant aux maîtres le soin de décider si ces exceptions doivent être apprises par leurs élèves.

Mots principaux sans dérivés, terminés par

C.

Cotignac, *cric.*

D.

Epinard, *brouillard*, *vieillard*, *plafond*, *nord*, *noeud.*

225. — Les mots dérivés conservent la même orthographe que leurs primitifs, dans les syllabes qui ont le même son.

Innocent, *innocence*, *abondant*, *abondance*.

226. — Aie, ie, ue, eue, oie, oue, ée terminent les substantifs féminins : *plaie*, *taie*, *jalousie*, *vie*, *statue*, *vue*, *queue*, *joie*, *soie*, *joue*, *roue*, *pensée*, *matinée*.

Excepté :

227. — 1° *Paix*, *brebis*, *perdrix*, *fourmi*, la *merci*, *nuit*, une *souris*, *bru*, *glu*, *vertu*, une *tribu*, *croix*, *voix*, *noix*, *poix*, la *loi*, la *foi*, une *fois*, et les substantifs en *tié* et en *té* : *pitié*, *charité* ; à moins que ce ne soient des participes employés substantivement : une *dictée*, une *portée* ; ou des substantifs exprimant une idée de capacité, comme *assiettée*, *charretée*, *hottée*, etc. 2° *Amphibie*, *génie*, *impie*, *incendie*, *parapluie* ; — *apogée*,

---

G.

Etang, *doigt*, *vingt*.

S.

Appas, *frimas*, *chasselas*, *repas*, *verglas*, *fatras*, *galimatias*, *lilas*, *plâtras*, *taffetas*. — *Dais*, *jais*, *harnais*, *frais*, *marais*, *laquais*, *relais*. — *Mets*, *legs*, *décès*, *congrès*, *abcès*. — *Parvis*, *radis*, *ris*, *débris*, *châssis*. — *Carquois*, *une fois*, *minois*, *mois*, *poids* (pesanteur), *pois* (légume). — *Fonds* (de terre), *remords*, *le corps*, *un mors* (de cheval), *le cours* et les composés comme *concours*, *discours*, etc. *Toujours*, *velours*. — *Chaos*, *héros*. — *Jus*, *pus*.

T.

Rempart, *état*, *potentat*. — *Intérêt*, *bosquet*, *filet*, *cabinet*. — *Acabit*, *appétit*, *bandit*, *circuit*, *conflit*, *délit*, *répit*. — *Détroit*, *endroit*, *surcroît*. — *Canot*, *chariot*, *dépôt*, *entrepôt*, *impôt*, *pavot*, *effort*, *port* (de mer), *renfort*, *ressort*. — *Artichaut*, *défaut*, *héraut* (d'armes).

X.

Choix, *croix*, *noix*, *poix*, *voix*, *crucifix*, *perdrix*, *faux*, *la chaux*, *un faix*, *flux*, *reflux*, *courroux*, *toux*.

Z.

Nez, *rez-de chaussée*, *riz* (légume).

caducée, *cétacée*, *coryphée*, *lycée*, *mausolée*, *musée*, *périgée*, *pygmée*, *trophée*, qui sont du genre masculin.

228. — AT termine les noms de dignité et de profession : *potentat*, *consulat*, *avocat*, et un grand nombre de mots où *at* est ajouté à un mot français : *orgeat* (orge), *résultat* (il résulte), *forçat* (force), *soldat* (solde).

229. — AIRE termine tous les substantifs et les adjectifs formés d' un mot plus court : *actionnaire*, *élémentaire*, *munitionnaire*, *propriétaire*, formés de *action*, *élément*, *munition*, *propriété*.

230. — IÈRE termine les substantifs féminins : *lumière*, *prière*, excepté une *pierre*.

IAIRE termine les substantifs masculins ; *bréviaire*, *plagiaire*, excepté *lierre*, *cimetière*.

231. — AIT termine *lait*, *souhait*, *fait*, *trait*, et les composés de ces deux derniers : *forfait*, *méfait*, *portrait*, *attrait*, *extrait*, etc.

Tous les autres mots où la dérivation amène un *t* s' écrivent par *et* : *complet* (complète), *collet* (colleter), *projet* (projeter)

232. — ER termine les mots masculins où *e* final est précédé de *i*, *y*, *ill*, *g*, *ch* : *acier*, *noyer* (arbre) *oreiller*, *verger*, *clocher*.

Excepté : *pied*, *congé*, *clergé*, *duché*, *évêché*, *âgé*, et les participes passés employés comme substantifs, masculins. tels sont : *allié*, *naufragé*, *debauché*, etc.

233. — IS termine 1° les substantifs formés d' un participe présent par le changement de *ant* en *is* : *gâchis* (gâchant), *coloris* (colorant) : 2° et les substantifs où la dérivation indique cette terminaison : *bris* (briser), *tamis* (tamiser), *vernis* (vernisser) ; 3° *débris*, *châssis*, *parvis*, *radis*, *ris*, et d' autres substantifs en *is*, où l' emploi de l' *s* ne peut être expliqué.

234. — AU final a lieu après une voyelle : *gruau*, *fléau*, *joyau*, *tuyau*. Excepté *duo*, *trio*, *cacao*, *imbroglio*.

235. — EAU termine les substantifs et les adjectifs où la dérivation amène un *e* : *tombeau* (tombe), *morceau* (morceler), *nouveau* (nouvel).

236. — Le son *in*, au commencement d' un mot, se rend par *in* ou *im* : *industrie*, *impot* ; excepté *ainsi*.

237. — EINDRE termine tous les verbes ainsi prononcés :

à l'infinitif : *feindre*, *teindre*. Excepté *contraindre*, *craindre*, *plaindre*. — *Vaincre* et son dérivé *convaincre* prennent aussi *ain*.

238. — EN et EM se trouvent au commencement des verbes : *entrer*, *enraciner*, *emporter*. Excepté *ancrer*, *antidater*, *anticiper*, *ambitionner* : *amplifier*, *amputer*.

239. — EN, dans le corps des mots, s'emploie, 1° dans les substantifs dont la finale se prononce *antion* : *mention*, *ascension*. Excepté *expansion*.

2° Dans les verbes en *endre*, *tendre*, *vendre*. Excepté *épandre* et *répandre*.

240. — AN a lieu, dans le corps des mots, avant *g* : *échange*, *mélange*, *louange*, et avant et après *ch* : *chanter*, *méchant*, *branche*, *tranche*. Excepté *venger*, *pencher*, et les dérivés.

241. — ANCE termine les substantifs formés d'un participe présent : *abondance*, *subsistance*, *naissance*, formés des participes présents *abondant*, *subsistant*, *naissant*. Excepté *déférence*, *existence*, *préférence*, *semence*, *sentence*, etc.

ENCE termine les substantifs non formés d'un participe présent : *conscience*, *urgence*. Excepté *aisance*, *balance*, *circostance*, *distance*, *élégance*, *enfance*, *nuance*, *puissance*, etc.

242. — ANSE termine *danse*, *transe*, il *panse* une plaie.

ENSE terminé *défense*, *dense*, *dépense*, *dispens*, *offense*, *récompense*, *immense*, il *encense*, il *pense*.

243. — On écrit par SION les mots où cette finale est précédée de *l* ou de *r* : *expulsion*, *aversion*. Excepté *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion*.

Par SSION, les mots terminés par ESSION, MISSION, CUSSION : *procession*, *admission*, *discussion*.

Par XION : *connexion*, *complexion*, *fluxion*, *flexion*, *réflexion*, *inflexion*, *génuflexion*.

Par TION, tous les autres mots : *nation*, *potion*. Excepté *ascension*, *dimension*, *extension*, *pension*, *suspension*, *appréhension*, *passion*, *suspicion*.

244. — MENT termine tous les substantifs formés d'un verbe ainsi *bâtiment*, *affranchissement*, *logement*, s'écrivent par *ment*, à cause des verbes *bâtir*, *affranchir*, *loger*. Excepté *aimant*, *calmant*.

245. — EUR termine tous les substantifs qui ont cette finale ; soit masculins, soit féminins : *bonheur*, *fleur*. Excepté *heure*, *beurre*, *demeure*, *leurre*.

246. — IRE termine les verbes dont le participe présent est en *vant*, ou en *sant*, prononcé *zant* : *écrire* (écrivant), *lire* (lisant) ; excepté *servir*.

IR termine les autres verbes : *unir*, *partir*. Excepté *bruire*, *frire*, *maudire*, *rire*, *sourire*.

247. — OUR règne à la fin de tous les substantifs qui se prononcent ainsi : une *tour*, un *contour* ; excepté *bravoure*, *bourre*.

248. — OIR termine, 1° les verbes *devoir*, *concevoir* ; excepté *boire*, *croire* ; 2° tous les substantifs masculins formé d'un participe présent par le changement de *ant* en *oir* : *abreuvoir* (abreuvant), *rasoir* (rasant).

OIRE est la finale des autres mots : *ivoire*, *réfectoire*, *armoire*, *obligatoire*. Excepté *espoir*, *dortoir*, *soir*, et *noir*.

249. — ATTE	règnent dans	*chatte*, *datte* (fruit) ; *latte*, *natte* *patte*, il *flatte*, il *gratte*.
ITTE		être *quitte*, il *quitte*, il *acquitte*.
OUTTE		*goutte* (liquide, maladie).
UTTE		*butte*, *utte*, *lutte*.

Le reste s'écrit par *ate*, *ite*, *oute*, *ute* : *pirate*, *hypocrite*, *route*, *culbute*.

250. — J précède *a*, *o*, *u* : *jaloux*, *jour*, *juge*. Excepté *geai* (oiseau), *geôle*.

G précède *i*, *e* : *gibier*, *bougie*, *gerbe*, *gêner*, *forge* ; excepté : *je*, *jeune*, *jeûne*, *jeudi*, *jeu*, *jeter*, *majeur*, *majesté*, et les dérivés.

251. — Au lieu de *n* on emploie *m* devant *b*, *p*, *m* : *tomber*, *emporter*, *emmener*. Excepté *bonbon*, *bonbonnière*, *embonpoint*.

252. — Les verbes en *quer* conservent le *qu* dans toute la conjugaison : *fabriquer*, *nous fabriquons*, *fabriquant*, *fabriqué*. Hors de la conjugaison, on change *qu* en *c* : *fabrication*, *dislocation*, *suffocation*, *communicable*, un *fabricant*, des emplois *vacants*, etc. Excepté *croquant* (substantif), *marquant* (adjectif), *attaquable*, *critiquable*, *immanquable*, *remarquable*, et *risquable*.

253. — Les dérivés formés d'un primitif terminé par une

consonne comme *don*, *amas*, *fer*, *regret*, *trot*, etc., doublent ordinairement cette consonne : *donner*, *amasser*, *ferrer*, *regretter*, *trotter*. Excepté : *donation*, *donateur*, *donatrice*, et quelques autres.

254. — B, D, G, se doublent seulement dans *abbaye*, *abbé*, *rabbin*, *sabbat*, *gibbeux* (élevé, bossu), *gibbosité* ; — *addition*, *reddition* ; — *agglomérer*, *agglutiner*, *aggraver*, *suggérer*, et les dérivés de tous ces mots.

255. — Les autres consonnes se doublent dans les mots qui commencent par

AC :	*accourir*.	Excepté : *acabit*, *académie*, *acariâtre*, *acacia*, *acajou*, *acagnarder*, *acanthe*, *acolyte*, *acoquiner*, *acoustique*, les dérivés, et quelques termes de science peu usités.
OC :	*occasion*.	Excepté : *ocre*, *oculaire*, *oculiste*.
AF :	*affermir*.	Excepté : *afin*, *Afrique*, *afistoler*, et les dérivés.
EF :	*effort*.	Excepté : *éfaufiler*.
DIF :	*difforme*.	
OF :	*offrir*.	
SUF :	*suffrage*.	
AL :	*allumer*.	Excepté : *alarme*, *aliéner*, *aligner*, *aliment*, *aliter*, *alerte*, *alène*, *alentours*, *aliquote*, *aloi*, *alouette*, *alouirdir*, *alambic*, *alaterne*, *alénois*, (adj.), *alépine*, *alevin*, *alexandrin* (adj.), *alezan* (adj.), *alèze*, *alibi*, *alibiforain*, *aliboron*, *alidade*, *alinéa*, *alizier*, *aloès*, *alors*, *alore*, *aloyau*, *alumine*, *alun*, et les dérivés, ainsi que quelques termes scientifiques peu usités.
IL :	*illusion*.	Excepté : *île*, *îlot*, *ilote*, *Iliade*.
COL :	*collége*.	Excepté : *colère*, *colifichet*, *colombe*, *colonel*, *colon*, *colonie*, *colonne*, *colorer*, *coloris*, *colorier*, *colégataire*, *colicitant*, *coléoptère*, *coleret*, *colibri*, *colimaçon*, *colique*, *colis*, *colisée*, *colophane*, *coloquinte*, *colosse*, *colure*, et les dérivés.

Com : *commerce*. Excepté : *comédie*, *comestible*, *comète*, *comique*, *comices*, *comital*, *comité*.

Im : *immortel*. Excepté : *image*, *imagination*, *imiter*, *iman*, et les dérivés.

Ap : *apporter*. Excepté : *apaiser*, *apanage*, *aparté*, *apathie*, *apèrcevoir*, *aperçu*, *apercher*, *apéritif*, *apetisser*, *apogée*, *api*, *apitoyer*, *aplanir*, *aplatir*, *aplomb*, *Apocalipse*, *apocryphe*, *Apollon*, *apologie*, *apologue*, *apoplexie*, *apostasie*, *aposter*, *apostille*, *apostolique*, *apostrophe*, *apothéose*, *apoticaire*, *apôtre*, *apurer*, et les dérivés, ainsi que quelques terms de science peu usités.

Oppo : *opposition*.
Oppr: *oppression*.

Les autres mots qui commencent par *op* ne doublent pas la consonne *p* : *opinion*, *opulence*.

Sup : *supplice*. Excepté : *superbe*, *supercherie*, *superfétation*, *superficie*, *superfin*, *superflu*, *supérieur*, *superlatif*, *superposer*, *superstition*, *supin*, *suprême*, et les dérivés.

Cor : *corriger*. Excepté : *corail*, *coreligionnaire*, *coriace*, *coriandre*, *corinthien*, *corolle*, *corollaire*, *coryphée*, et les dérivés, ainsi que quelques terms scientifiques peu usités.

Ir : *irréfléchi*. Excepté : *iracible*, *iris*, *ironie*, *iroquois*, et les dérivés.

At : *attention*. Excepté : *atelier*, *atermoyer*, *athée*, *athénée*, *athlète*, *atome*, *atonie*, *atours*, *atout*, *atrabilaire*, *âtre*, *atroce*, et les dérivés.

256. — La consonne *r* se double aussi au futur et au conditionnel présent des verbes *courir*, *mourir*, *pouvoir*, *envoyer*, *voir*, *quérir*, et de leurs composés, *je courrai*, *j'accourrai*, *nous mourrons*, *vous enverriez*, etc.

257. — Au lieu de doubler la consonne *q*, on la fait précéder de *c*, ce qui a lieu dans *acquit*, *acquitter*, *acquiescer*, *acquérir* et les dérivés.

258. On ne double pas la consonne :

1° Après un *e* muet : *tenir*, *rejeter* *renouvela* ;

2° Après une voyelle surmontée d'un accent : *même*, *gâter*, *épître* ;

3° Après un son nasal : *enfanter*, *bonté* ;

4° Entre deux sons semblables : *malade*, *imiter*, *sonore*. Cette règle a des exceptions nombreuses, comme *attacher*, *commode*, *affable*, *appas*, etc., etc.

5° Après un son exprimé par plusieurs voyelles, comme *ai*, *au*, *ui*, etc. : *plaire*, *voûte*, *tuile* ; excepté *baisser*, *beurre*, *bourre*, *bourreau*, *bourrique*, *caisse*, *courroux*, *fourrer*, *goutte*, *hoppe*, *houppelande*, *laisser*, *nourrir*, *souffler*, *souffrir*, et les dérivés.

Emploi des majuscules.

259. — Il faut commencer par une *majuscule* ou grande lettre, chaque phrase, chaque vers, tous les noms d'hommes et leurs prénoms, tels que *Virgile*, *Cicéron*, *Racine*, *Pierre Corneille*, *Jean-Jacques*, *Rousseau* ; tous ceux de lieux, tels que l'*Europe* la *France*, les *Pays Bas*, le *Bas-Empire*, les *Etats-Unis*, la *Normandie*, *Paris*, *Lyon*, le *Palais-Royal*, le *Louvre* ; tous ceux de peuples, tels que les *Européens*, les *Français*, les *Bourguignons*, les *Parisiens* ; tous ceux de mers, de rivières, de montagnes, de vents ; la *Méditerranée*, la *Mer-Noire*, la *Mer-Rouge*, la *Seine*, le *Rhône*, les *Alpes*, les *Pyrénées*.

260. — Quelquefois on personnifie les êtres moraux, et alors ils suivent la règle des noms d'hommes. *Envie*, par exemple, prend une lettre majuscule dans ce vers de la Henriade

Là gît la sombre *Envie* à l'œil timide et louche.

261. — Le même mot s'écrit sans grande lettre dès qu'il cesse d'être personnifié : *l'envie s'attache aux grands talents.*

DE L'EMPLOI DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

Des accents.

262. — Il y a trois accents : l'accent *aigu* (´), l'accent *grave* (`) et l'accent *circonflexe* (^).

263. — L'accent *aigu* se met sur tous les *é* fermés qui terminent la syllabe : *vérité*, *aménité*. Ainsi *rocher*, *nez* s'écriront sans accent aigu, parce que ce n'est point l'*é* fermé, mais les consonnes *r*, *z* qui terminent la syllabe.

264. — L'accent *grave* s'emploie, 1° sur les *e* ouverts qui terminent la syllabe, ou qui précèdent la consonne finale *s* : *père*, *mère*, *discrète*, *abcès*, *excès*, *après*.

265. — *Remarque.* L'*e* est ouvert toutes les fois qu'il termine la syllabe, et qu'il est suivi d'une consonne et d'un *e* muet: *misère*, *prophète*, *fidèle*, *je mène*, *il prospère*. Sont exceptés les substantifs en *ége*, comme *piége*, *manége*, les interrogations *aimé je ? donné-je ?* et ces phrases exclamatives *puissé-je*, *dussé-je*, où l'avant dernier *é* est fermé.

266. — 2° Comme signe de distinction sur *à* et *dès*, prépositions, *là* et *où*, adverbes, pour qu'ils ne soient pas confondus avec *a*, verbe, *des*, article composé, *la*, article ou pronom, et *ou*, conjonction ;

C'est n'être bon *à* rien de n'être bon qu'*à* soi.
L'homme *dès* sa naissance *a* le sentiment du plaisir et la douleur.
Où la vertu finit, *là* commence le vice.

3° Sur *çà*, *deçà*, *en-deçà*, *déjà*, *holà*, *voilà*.

267. — L'accent *circonflexe* s'emploie, 1° lorsqu'il y a allongement de son et suppression de lettre, comme dans *âge*, *épître*, *tête*, qu'on écrivait autrefois *aagge*, *épistre*, *teste*. C'est ce qui a lieu à l'égard de *a* long devant *ch* ou l'articulation *t* (*) ; *lâche*, *tâcher*, *bâtiment*, *mâture* ; — à l'égard de l'avant-dernier *e* des mots en *ême* : *problême*, *extrême* ; — à l'égard de l'*i* des verbes en *aître*, et en *oître*, dans tous les temps où cette voyelle est

(*) On entend par articulation *t* celle qui a lieu lorsque le *t* conserve le son qui lui est propre, comme dans *natal*, *partir*, *bouton*. Dans *nation*, *patience*, *minutie*, où le *t* se prononce comme *ss*, l'articulation *t* n'existe pas.

suivie d'un *t : il pâît*, il *paraît*, il *accroîtra*, etc. ; — de l'*o* qui précède les finales *le*, *me*, *ne : pôle*, *dôme*, *trône* ; des pronoms possessifs *le nôtre*, *le vôtre* ; — de la première et de la deuxième personne plurielle du passé défini : *nous allâmes*, *vous fîtes* ; de la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif : *qu'il allât*, *qu'il fît* ; enfin à l'égard des adjectifs : *mûr*, *sûr*.

2° Comme signe de distinction sur *dû*, *redû*, *mû*, *crû*, participes des verbes *devoir*, *redevoir*, *mouvoir*, *croître*, lorsque ces participes sont employés au masculin singulier.

De l'apostrophe.

268. — L'*apostrophe* (') marque la suppression d'une des voyelles *a*, *e*, *i*.

269. — *A* se supprime dans *la*, devant une voyelle ou une *h* muette : L'*ame*, L'*histoire*, *je* L'*estime* (pour *je la estime*).

270. — *E* se supprime, 1° dans *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *que*, *ce*, *le*, *ne*, également devant une voyelle ou une *h* muette : *s'aime*, *je* M' *égare*, *il* T' *estime*, *nous* L' *instruisons*, L' *essai*, L' *homme*, etc.

2° Dans *lorsque*, *puisque*, *quoique*, seulement devant *il*, *elle*, *on*, *un*, *une : lorsqu'il parle*, *puisqu'elle le veut*, *quoiqu'on dise*.

3° Dans *entre* et *presque*, seulement lorsqu'ils entrent dans la composition d'un autre mot : *entr'acte*, *entr'aider*, *presqu'île*.

4° Dans *quelque*, seulement devant *un*, *autre : quelqu'un*, *quelqu'autre*.

5° Dans *grand'mère*, *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chère*, *grand'chose*, *grand'merci*, *grand'peine*, *grand'peur*.

271. — *I* se supprime seulement dans la conjonction *si*, devant *il*, *ils : s'il vient*, *s'ils disent*.

De la cédille.

272. — La cédille (¸) se place sous le *c* devant les voyelles *a*, *o*, *u*, pour adoucir la prononciation de cette consonne, c'est-à-dire pour lui donner le son de l'*s* : *façade*, *leçon*, *reçu*.

Du tréma.

273. — Le *tréma* (¨) est un double point qu'on met sur une voyelle pour la faire prononcer séparément de celle qui précède : *naïf*, *Saül*, *ciguë* ; sans le tréma, on prononcerait *nef*, *sôl*, *cigue*, ce dernier avec le son de *gue* dans *figue*.

274. — L'emploi du tréma est fautif quand on peut le remplacer par un accent ; ainsi, au lieu de *poësie*, *poëme*, *poële*, *Chloë*, etc., écrivez *poésie*, *poème*, *poèle*, *Chloé*.

275. — L'*i* surmonté d'un tréma ne saurait tenir lieu de l'*y* ; n'écrivez donc pas : *envoïer*, *moïen*.

Du trait d'union.

276. — Le *trait d'union* (-) sert à marquer la liaison qui existe entre deux ou plusieurs mots. On l'emploie :

277. — 1° Entre le verbe et les pronoms *je*, *moi*, *tu*, *nous*, *vous*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*, *ce*, *on*, quand ces pronoms sont placés après un verbe dont ils sont le sujet ou le complément : *irai-je ? viens-tu ? donnait-on ? laisse-moi*, *rendons-nous ? taisez-vous*, *allez-y*, *portes-en*, etc. S'il y a deux pronoms, on emploie deux traits d'union : *laisse-le-moi*, *donne-les-leur*.

278. — *Remarque.* On doit écrire sans trait d'union : *envoyez la chercher*, *faites en prendre*, attendu que les pronoms *la*, *en* ne sont pas compléments du premier verbe, mais de l'infinitif qui suit. On écrira, mais avec des sens différents : *faites le lire* et *faites-le lire*. Dans la première phrase *le* est le complément de *lire* ; c'est comme s'il y avait : *faites lire cela* ; dans la seconde il est le complément de *faites* ; c'est comme s'il y avait : *faites lui lire*, c'est-à-dire *faites qu'il lise*.

279. — 2° Avant et après la lettre euphonique *t* : *parle-t-il ? ira-t-on ? va-t-elle ?*

280. — *Remarque.* On doit écrire *va-t'en*, et non *va-t-en* le pluriel *allez-vous-en* annonce que le *t* est le pronom *te*, et non une lettre euphonique.

281. — 3° Avant ou apres *ci*, *là*, accompagnant un substantif, un pronom, une préposition, un adverbe

avec lesquels ils sont unis d'une manière inséparable : *celui-ci*, *celui-là*, *ces gens-ci*, *ces hommes-là*, *ci-dessus*, *ci-contre*, *là-dessus*, *là-haut*, etc.

282. — 4° Pour lier *très* au mot qui suit, et *même* au pronom qui précède : *très-riche*, *très-sagement*, *moi-même*, *eux-mêmes*.

283. — 5° Pour remplacer la conjonction *et* devant un nombre qui ne passe pas dix-neuf. Exemples : *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt-deux*, *vingt-trois*, *trente-quatre*, *trente-cinq*, *quarante-deux*, *quarante-six*, *quarante-sept*, *cinquante-cinq*, *cinquante-neuf*, *soixante-deux*, *soixante-huit*, *soixante-douze*, *soixante-quinze*, *soixante-seize*, *soixante-dix-sept*, *soixante-dix-huit*, *soixante-dix-neuf*. Ces expressions numériques sont pour *dix et sept*, *dix et huit*, *vingt et deux*, *trente et quatre*, *quarante et deux*, *cinquante et cinq*, *cinquante et neuf*, *soixante et deux*, *soixante et douze*, *soixante et quinze*, etc., etc., qui ne se disent pas. L'usage veut qu'on écrive *quatre-vingts*, avec un trait d'union, bien que le sens n'admette pas la conjonction *et* entre *quatre* et *vingt* : ils sont *quatre-vingts* ; nous étions *quatre-vingt-dix*.

284. — 6° Pour lier deux ou plusieurs mots qui, par le sens, n'en font qu'un : *Marc-Aurèle*, *chef-lieu*, *s'entre-choquer*, *Seine-et-Marne*, *contre-allée*.

De la Parenthèse.

285. — La parenthèse () sert à renfermer certains mots qui, bien qu'on puisse les retrancher de la phrase, servent cependant à son éclaircissement.

> Je croyais, moi (*jugez de ma simplicité*),
> Que l'on devait rougir de la duplicité. (Destouches).

SECONDE PARTIE.

DE LA SINTAXE.

CHAPITRE PREMIER.

286. — La *Syntaxe* a pour objet l'emploi et la construction des mots ; elle fixe les inflexions ou terminaisons sous lesquelles ils doivent paraître dans la proposition, et la place qu'ils doivent y occuper.

287. — On appelle *proposition* l'énonciation d'un jugement. Quand je dis *Dieu est juste*, il y a là une proposition, car je juge que la qualité de *jnste* convient à *Dieu*.

288. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel. Ainsi dans cette phrase : *la défiance blesse l'amitié*, *le mépris la tue*, il y a deux verbes à un mode personnel : *blesse*, *tue*, il y a conséquemment deux propositions. (*Voy.* n° 117.)

289. — La proposition, considérée grammaticalement, a autant de parties qu'elle a de mots. Considérée logiquement, elle n'en contient que trois : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

290. — Le *sujet* est l'objet du jugement ; c'est l'idée principale. L'*attribut* est la manière d'être du sujet, la qualité qu'on juge lui appartenir ; c'est l'idée accessoire. Le *verbe* lie l'attribut au sujet ; c'est le mot qui affirme que la qualité exprimée par l'attribut convient ou ne convient pas au sujet. Dans cette phrase citée plus haut *Dieu est juste*, *Dieu* exprime l'être qui est l'objet du jugement que je porte, voilà le sujet ; *juste* exprime la qualité que j'aperçois comme liée à Dieu, voilà l'attribut ; *est* exprime la liaison de l'attribut avec le sujet, la convenance de l'un avec l'autre, voilà le verbe.

291. — Le sujet est toujours exprimé, ou par un substantif, ou par un pronom, ou par un infinitif.

292. — Le verbe est toujours *être*, soit distinct, comme dans cette phrase : *la vertu est aimable* ; soit combiné avec le participe présent, comme dans celleci *je lis*, *tu écris*, qui sont pour *je suis lisant*, *tu es écrivant*.

293. — L' attribut est énoncé ou par un adjectif, ou par un participe, soit présent, soit passé; ou par un substantif, ou par un pronom. *Exemples :*

Le mérite est modeste.
On le recherche, c' est-à-dire on *est recherchant* lui.
Il est estimé.
Médire est une infamie.
Ces livres sont les miens.

Dans la première proposition, le substantif *mérite* est le sujet, et l' adjectif *modeste*, l' attribut.

Dans la seconde, le pronom *on* est le sujet, et le participe présent *recherchant*, l' attribut.

Dans la troisième, le pronom *il* est le sujet, et le participe passé *estimé*, l' attribut.

Dans la quatrième, l' infinitif *médire* est le sujet, et le substantif *infamie*, l' attribut.

Dans la cinquième, le substantif *livres* est le sujet, et le pronom *les miens*, l' attribut.

294. — Outre ces trois parties logiques, essentielles, il en existe une quatrième, purement grammaticale, et qui ne sert qu' à faciliter l' émission complète de la pensée, c'est le *complément*.

295. — Par *complément logique*, on désigne tout ce qui sert à l' achèvement du sujet ou de l' attribut. Quand je dis : *l' homme avare est un être malheureux*, le sujet est *l' homme*, le verbe est *est*, et l' attribut, *un être*. Mais le sujet et l' attribut, ainsi séparé des mots *avare* et *malheureux*, ne présentent pas un sens achevé ; ils ont besoin, pour offrir une signification complète, que j' ajoute, au premier, l' adjectif *avare*, et au second, l' adjectif *malheureux*. Ainsi *avare* et *malheureux* achèvent, complètent le sujet et l' attribut ; ils en sont donc les *compléments*.

296. — Dans cette autre phrase : *la culture de l' esprit élève l' homme*, le sujet est *la culture*, le verbe, *est*, et

l'attribut *élevant*. Il reste *de l'esprit*, *l'homme*. La *culture* de quoi? De l'esprit. *De l'esprit* complète l'idée commencée par le sujet, il en est le complément. *Elevant* quoi? L'homme. *L'homme* complète l'idée commencée par l'attribut, il en est également le complément.

Je préfère une honorable pauvreté à une richesse coupable.

Je suis préférant, sujet, verbe et attribut. *Préférant* quoi? *Une honorable pauvreté*, complément de l'attribut. *Préférant à* quoi? *A une richesse coupable*, autre complément de l'attribut.

Je lui donne ce conseil pour son bonheur.

Je suis donnant, sujet, verbe et attribut. Ce dernier a trois compléments : *donnant* quoi? *Ce conseil. Donnant* à qui? *A lui. Donnant* pourquoi? *Pour son bonheur.*

Celui qui pratique la vertu est un homme qui mérite notre estime.

Celui sujet, *est* verbe, *un homme* attribut. Mais *celui* ne présente un sens complet qu'à l'aide de la proposition *qui pratique la vertu ;* cette proposition, qui achève l'énonciation complète du sujet, en est le complément. *Un homme*, l'attribut, est dans le même cas : sa signification n'est complète que par le moyen de la proposition *qui mérite notre estime*, et qui en est conséquemment le complément.

297. — Ainsi le complément du sujet et de l'attribut peut consister ou dans un modificatif (soit adjectif, soit participe, soit adverbe), ou dans un complément (soit direct, soit indirect), ou dans une proposition incidente, soit déterminative ; soit explicative. (*Voy.* n° 314.)

298. — Tous les mots qui se rapportent au complément font partie de ce complément. Conséquemment dans cette phrase : *l'homme constant dans ses principes, jouit de l'estime des honnêtes gens*, le complément logique du sujet est *constant dans ses principes*, et celui de l'attribut, *de l'estime des honnêtes gens.*

299. — On voit par ce qui précède que tous les mots qui figurent dans une proposition, quelque nombreux qu'ils puissent être, et quelle qu'en soit la nature, se rapportent tous au sujet et à l'attribut, pour en compléter la signification.

300. — Le verbe, et c'est du verbe *être* que nous parlons ici, ne peut avoir aucune espèce de complément, parce qu'il a par lui-même une signification complète. Lorsque je dis : *je suis à votre service*, *vous êtes dans l'erreur* ; *à votre service* n'est pas le complément de *je suis*; ni *dans l'erreur*, celui de *vous êtes*. *A votre service* dépend de *dévoué*, attribut sous-entendu dans la première proposition ; et *dans l'erreur* de *tombé*, attribut sous-entendu dans la seconde.

301. — Le sujet et l'attribut sont *simples* ou *composés*, *incomplexes* ou *complexes*.

302. — Le sujet est *simple*, quand il n'exprime qu'un seul être ou des êtres de même espèce pris collectivement : LA VERTU *est préférable aux richesses*, *et cependant* LES RICHESSES *lui sont souvent préférées*.

303. — Le sujet est *composé*, quand il exprime des êtres qui ne sont pas de la même espèce : *la foi*, *l'Espérance et la Charité sont des vertus théologales*.

304. — L'attribut est *simple* quand il n'exprime qu'une manière d'être du sujet : *le ciel est pur*. — *L'homme pense*, c'est-à-dire, *est pensant*.

305. — L'attribut est *composé*, lorsqu'il exprime plusieurs manières d'être du sujet : *Dieu est juste et tout-puissant*.

306. — Le sujet et l'attribut sont *incomplexes*, quand ils ont par eux-mêmes une signification complète, c'est-à-dire, quand ils n'ont aucune espèce de complément : *le soleil est lumineux*. — *La terre tourne*, c'est-à-dire, *la terre est tournant*.

307. — Le sujet et l'attribut sont *complexes*, lorsqu'ils n'offrent une signification complète qu'à l'aide d'un ou de plusieurs compléments : *une mauvaise conscience n'est jamais tranquille. La gloire de l'homme consiste dans la vertu. Servir Dieu est le premier de nos devoirs. Dieu, qui est juste, récompensera les bons. Les honnêtes gens sont ceux qui sacrifient leur intérêt particulier à l'intérêt général*.

308. — Tous les mots qui se rapportent au sujet et à l'attribut comme complémens, font partie du sujet et de l'attribut. Ainsi dans cette phrase : *un jeune enfant de cette tribu déposa alors les offrandes sur l'autel*, le sujet

logique est *un jeune enfant de cette tribu*, et l' attribut logique est *déposant alors les offrandes sur l' autel.*

309. — Il y a deux sortes de propositions : *la principale* et l' *incidente.*

310. — La proposition *principale* est celle dont dépendent les autres. Quand je dis : *je crois que la vertu est préférable à tous les biens ; l' homme qui s' en écarte s' éloigne du bonheur ;* il y a là quatre propositions, dont deux sont *principales : je crois*, de laquelle dépend cette proposition, *que la vertu est préférable à tous les biens ; et l' homme s' éloigne du bonheur*, qui a sous sa dépendance cette autre proposition *qui s' en écarte.* La première principale énoncée se nomme principale *absolue*, les autres principales qui se trouvent dans la même phrase se désignent sous le nom de principales *relatives.* Ainsi, *je crois* est un principale *absolue*, et *l' homme s' éloigne du bonheur* une principale *relative.*

311. — La proposition *incidente* est celle qui est ajoutée à un des termes d' une autre proposition pour en compléter la signification. Dans la phrase qui précède, il y a deux propositions *incidentes : que la vertu est préférable à tous les biens*, proposition qui complète l' attribut *croyant*, et *qui s' en écarte*, proposition qui complète le sujet *l' homme.*

312. — Le mot qui sert à lier presque toujours une proposition *incidente* à la proposition qu' elle complète, est un *pronom relatif* ou une *conjonction.* Il faut en excepter les conjonctions *et*, *ou*, *ni*, *mais*, qui n' annoncent une incidente qu' autant qu' elles sont suivies d' une autre conjonction, ou d' un pronom relatif.

313. — Il résulte de ce qui précède qu' on reconnaît mécaniquement :

Qu' une proposition est généralement *principale*, quand elle ne commence ni par un pronom relatif, ni par une conjonction.

Qu' une proposition est généralement *incidente*, lorsqu' elle commence par un pronom relatif ou par une conjonction.

314. — Il y a deux sortes de propositions incidentes, l' incidente *déterminative* et l' incidente *explicative.*

315. — L' incidente *déterminative* est ajoutée à une autre proposition pour *déterminer* le terme qu' elle complète, pour en exprimer quelque circonstance indispensable, de ma-

nière qu' on ne peut la retrancher sans détruire ou dénaturer le sens de la proposition à laquelle elle se rapporte. Dans cette phrase : *les passions* QUI FONT LE PLUS DE RAVAGES, *sont l' ambition et l' avarice*, cette proposition *qui font le plus de ravages* est une incidente déterminative, si on la supprimait, l' autre proposition *les passions sont l' ambition et l' avarice*, présenterait un tout autre sens, ou pour mieux dire, n' aurait plus de sens.

316. — L' incidente *explicative* n' est ajoutée à une autre proposition que pour *expliquer* le terme qu' elle complète, pour y ajouter quelques développements qui ne sont pas rigoureusement nécessaires, de sorte que cette incidente peut être supprimée sans détruire ni même dénaturer le sens de l' autre proposition. Dans cette phrase : *les passions*, QUI SONT LES MALADIES DE L' AME, *viennent de notre révolte contre la raison*, la proposition *qui sont les maladies de l' ame*, est une incidente explicative; en effet, si on la retranche, la proposition *les passions viennent de notre révolte contre la raison*, présente un sens complet, satisfaisant pour l' esprit, et absolument semblable à celui qu' elle avait avant la suppression de l' incidente.

Relativement à la totalité des parties qui doivent entrer dans la composition de la proposition, elle est *pleine*, *elliptique* ou *implicite*.

317. — La proposition est *pleine*, lorsque tous les termes dont elle est composée y sont énoncés, de manière qu' il ne soit pas nécessaire d' en rétablir aucun pour faire l' analyse : *l' erreur est la nuit de l' esprit. L' homme verteux brave l' envie.*

318. — La proposition est *elliptique*, lorsque certaines parties constitutives de la proposition sont sous-entendues. Ainsi ces propositions : *soyons vertueux*, *la maison est en cendres*, *quand viendrez-vous ?* DEMAIN, sont elliptiques; elles équivalent à celles-ci : NOUS *soyons verteux ; la maison est* RÉDUITE *en cendres ; quand viendrez-vous ?* Je VIENDRAI *demain.* Dans la première proposition, le sujet est sous-entendu, dans la seconde, l' attribut, et dans la troisième, le sujet, le verbe et l' attribut.

319. — Il ne faut pas perdre de vue que toute conjonction annonce une proposition incidente, et qu' ainsi ces sortes de phrases *il l' aime comme son fils ; il viendra ainsi*

que vous ; ils sont tels que nous, etc., renferment chacune deux propositions, dont l'une est pleine, et l'autre elliptique : *il l'aime comme* IL AIME *son fils ; il viendra ainsi que vous* VIENDREZ *; ils sont tels que nous* SOMMES TELS.

320. — La proposition est *implicite*, quand elle renferme en soi le sujet, le verbe et l'attribut, sans qu'aucune de ces parties soit exprimée. Dans cette phrase :

Hélas ! pourquoi ne m'ont-ils pas écouté ?

Le seul mot *hélas !* forme une proposition implicite, car il signifie *j'en suis fâché*. Il en est de même de *ah ! ha ! eh ! ouf ! fi !* et de tous ces cris de l'ame qui peignent la douleur, la joie, la surprise, etc. *Oui* et *non* sont aussi des propositions implicites : *étudierez vous ?* OUI ; c'est-à-dire, *j'étudierai*, proposition dont le sujet est *je*, le verbe, *serai*, l'attribut, *étudiant*.

MODÈLES D'ANALYSE.

321. — *Le vice est odieux.*

Cette proposition est une principale absolue : elle est *principale* parce qu'elle exprime l'objet principal de ma pensée, et *absolue*, parce qu'elle a par elle-même un sens complet, indépendant. Le sujet est *vice ;* il est simple, n'exprimant qu'un seul objet, et incomplexe, n'ayant aucun complément. Le verbe est *est*, l'attribut est *odieux ;* il est simple, car il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet, et incomplexe, parce qu'il n'a aucun complément.

322. — *Les hommes sont faibles.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *hommes ;* simple, parce qu'il exprime des êtres de la même nature, et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. Le verbe est *sont*. L'attribut est *faibles ;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et incomplexe n'ayant aucun complément.

323. — *Le mérite et la vertu sont estimés et recherchés.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est

le mérite et la vertu ; il est composé, parce qu' il exprime des objets de nature différente ; et incomplexe, n' ayant point de complément. Le verbe est *sont.* L' attribut est *estimés* et *recherchés ;* composé, parce qu' il exprime deux manières d' être du sujet, et incomplexe, parce qu' il n' a aucun complément.

324. — *Les philosophes anciens sont dignes d'être connus.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *philosophes anciens ;* simple, parce qu' il représente des êtres de la même nature,, et complexe, à cause de son complément *anciens*. Le verbe est *sont.* L' attribut est *dignes d' être connus ;* simple, parce qu' il n' exprime qu' une manière d' être du sujet, et complexe, parce qu' il a pour complément *d' être connus.*

325. — *Les caractères de l' alphabet ont été inventés par les Phéniciens.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *les caractères de l' alphabet ;* simple, parce qu' il représente des objets de même nature, et complexe, à cause du complément *de l' alphabet.* Le verbe est *ont été.* L' attribut est *inventé par les Phéniciens ;* simple, attendu qu' il ne représente qu' une manière d' être du sujet ; et complexe, ayant pour complément *par les Phéniciens.*

326. — *Une vie exempte de reproches prépare une mort paisible.*

Proposition principale absolue. Le sujet est *une vie exempte de reproches ;* simple, ne représentant qu' un seul objet, et complexe, à cause du complément *exempte de reproches.*

Le verbe est *est.* L' attribut est *préparant une mort paisible ;* simple, parce qu' il n' exprime qu' une manière d' être du sujet, et complexe, à cause du complément *une mort paisible.*

237. — *Aimer la patrie est un sentiment naturel.*

Proposition principale absolue. Le sujet est *aimer la patrie ;* simple, attendu qu' il ne représente qu' une seule chose, et complexe, à cause du complément *la patrie.* Le ver-

be est *est*. L' attribut est *un sentiment naturel ;* simple, n' exprimant qu' une manière d' être du sujet, et complexe, à cause du complément *naturel*.

328. — *Je m' enfonçai dans un bois sombre, et j' aperçus un vieillard vénérable.*

Cette phrase renferme deux propositions.

Je m' enfonçai dans un bois sombre, proposition principale absolue. Le sujet est *je ;* simple et incomplexe, parce qu' il n' indique qu' un seul être, et qu' il n' a aucun complément. Le verbe est *fus*. L' attribut est *m' enfonçant dans un bois sombre ;* simple, n' exprimant qu' une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *me* et *dans un bois sombre*.

Et j' aperçus un vieillard vénérable, proposition principale *relative*, parce qu' elle n' occupe pas le premier rang parmi les principales. Le sujet est *je*, simple et incomplexe, offrant à l' esprit l' idée d' un seul être, et n' ayant aucun complément. Le verbe est *fus*. L' attribut est *apercevant un vieillard vénérable ;* simple, parce qu' il n' exprime qu' une manière d' être du sujet, et complexe, à cause du complément *un vieillard vénérable*.

329. — *Il était prêtre d' Apollon, qu' il servait dans un temple qui était consacré à ce dieu.*

Cette phrase renferme trois propositions :

Il était prêtre d' Apollon, proposition principale absolue. Le sujet est *il*, simple et incomplexe, attendu qu' il n' exprime qu' un seul être, et n' a aucun complément. Le verbe est *était*. L' attribut est *prêtre d' Apollon ;* simple, ne représentant qu' une manière d' être du sujet, et complexe, à cause du complément *d' Apollon*.

Qu' il servait dans un temple, proposition incidente explicative. Proposition *incidente*, parce qu' elle tombe sur une autre proposition pour la compléter ; *explicative*, parce qu' elle contribue à l' explication totale de ce qui précède, sans en restreindre le sens. Le sujet est *il*, simple et incomplexe parce qu' il n' exprime qu' un seul être, et n' a pas de complément. Le verbe est *était*. L' attribut est *ser-*

vant lui (*lui* pour *que*) *dans un temple;* simple, ne représentant qu' une manière d' être, et complexe, à cause des compléments *que*, et *dans un temple*.

Qui était consacré a ce dieu, proposition incidente *déterminative*, proposition *incidente*, parce qu' elle tombe sur une autre proposition pour la compléter; *déterminative*, parce qu' elle est indispensable pour restreindre le sens de ce qui précède. Le sujet est *qui*, simple et incomplexe, ne représentant qu' un seul être, et ne renfermant aucun complément. Le verbe est *était.* L' attribut est *consacré à ce dieu;* simple, n' exprimant qu' une manière d' être du sujet, et complexe, à cause du complément *à ce dieu.*

330. — *J' ignore qui vous a donné ces conseils.*

Cette phrase renferme deux propositions:

J' ignore qui vous, etc., proposition principale absolue. Le sujet est *je*, simple et incomplexe, attendu qu' il ne s' agit que d' un seul être, et qu' il n' y a aucun complément. Le verbe est *suis.* L' attribut est *ignorant qui vous*, etc.; simple, ne désignant qu' une manière d' être du sujet, et complexe, à cause du complément *qui vous*, etc.

Qui vous a donné ces conseils, c' est-à-dire, *qui a été donnant à vous ces conseils*, proposition *incidente déterminative*, parce qu' elle tombe sur un des termes de la proposition qui précède (lequel est l' attribut *ignorant*) pour en déterminer la signification, en y ajoutant une idée indispensable au sens, et qu' on ne saurait conséquemment retrancher. Le sujet est *qui*; simple, parce qu' il représente un seul être, et incomplexe, parce qu' il n' a pas de complement. Le verbe est *a été*. L' attribut est *donnant*; simple, attendu qu' il n' exprime qu' une manière d' être du sujet, et complexe, à cause des compléments *ces conseils* et *à vous.*

331. — *Remarque.* Ce changement du participe passé en participe présent a lieu dans tous les temps composés où entre l' auxiliaire *avoir.* Ainsi *il a parlé, nous avions appris, vous auriez lu*, s' analysent comme s' il y avait, *il a été parlant, nous avions été apprenant, vous auriez été lisant.* Telle est l' opinion de *Court de Gébelin*, de *Destutt Tracy*, de *Sicard*, de *Wailly*, etc.

332. — Le même changement du participe passé en participe présent a également lieu dans les verbes pronominaux, où le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*. Conséquemment cette proposition :

Ils se sont flattés de réussir,

doit s'analyser comme s'il y avait : *Ils ont été flattant eux de réussir*. Cette proposition est principale absolue. Le sujet est *ils*, simple et incomplexe, parce qu'il exprime des êtres de la même nature, et qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *ont été*. L'attribut est *flattant eux de réussir*; simple, ne désignant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *se* et *de réussir*.

333. — *Honorons Dieu de qui nous tenons tout.*

Cette phrase renferme deux propositions.

Honorons Dieu, proposition principale absolue et elliptique. Elle est *elliptique*, parce qu'elle a un de ses termes sous-entendu, qui est le sujet *nous*. Ce sujet est simple et incomplexe, représentant des êtres de même nature, et n'ayant aucun complément. Le verbe est *soyons*. L'attribut est *honorant*; simple, parce qu'il ne désigne qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *Dieu*.

De qui nous tenons tout, proposition incidente explicative. Le sujet est *nous*, simple et incomplexe, n'offrant à l'esprit que des êtres de même nature, et n'ayant point de complément. Le verbe est *sommes*. L'attribut est *tenant*; simple, attendu qu'il ne s'agit que d'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *tout* et *de qui*.

334. — *La maison est en cendres.*

Proposition principale absolue. Elle est elliptique parce que l'attribut, qui est *réduite*, est sous-entendu. Le sujet est *la maison*, simple et incomplexe, ne représentant qu'un seul objet, et n'ayant pas de complément. Le verbe est *est*, et l'attribut *réduite en cendres*; simple, par-

ce qu' il n' y a qu' une manière d' être du sujet, et complexe, à cause du complément *en cendres*.

335. — *Turenne mourut comme un heros* ;

c' est-à-dire :

Turenne mourut comme un héros meurt.

Cette phrase renferme deux propositions.

Turenne mourut, proposition principale absolue.

Le sujet est *Turenne* ; il est simple et incomplexe, attendu qu' il n' exprime qu' un seul être, et qu' il n' a aucun complément. Le verbe est *fut*, et l' attribut est *mourant* ; il est simple, ne représentant qu' une manière d'être du sujet, et complexe, à cause de son complément, la proposition *comme un héros*, etc.

Comme un héros meurt, proposition incidente déterminative et elliptique, le verbe et l' attribut étant sous-entendus. Le sujet est *un héros*, simple et incomplexe, parce qu' il représente un seul être, et qu' il n' est accompagné d' aucun complément. Le verbe est *est*, et l' attribut *mourant*, simple et incomplexe, ne représentant qu' une manière d' être du sujet, et n' ayant aucun complément.

336. — *Qui oserait insulter au malheur ?*

Cette phrase se compose de deux propositions dont la première, qui est principale absolue, est sous-entendue ; c' est :

Je demande. Son sujet est *je*, simple et incomplexe, attendu qu' il n' exprime qu' un seul être, et qu' il n'a pas de complément. Le verbe est *suis*, et l' attribut *demandant*, simple, parce qu' il ne désigne qu' une manière d' être du sujet, et complexe à cause du complément de la proposition suivante.

Qui oserait insulter au malheur ? proposition incidente déterminative. Le sujet est *qui*, simple et incomplexe, n' exprimant qu' un seul être, et n' ayant aucun complément. Le verbe est *serait*, et l' attribut *osant insulter au malheur* ; simple, parce qu' il ne marque qu' une manière d' être du sujet, et complexe, à cause du complément *insulter au malheur*.

337. — *Ah ! vous m' avez trompé.*

Cette phrase renferme deux propositions : *Ah !* proposition principale absolue et *implicite*, équivalant à *je suis étonné*. *Je*, sujet simple et incomplexe, parce qu' il ne désigne qu' un seul être, et n' a pas de complément ; *suis*, verbe ; *étonné*, attribut simple et incomplexe, n' exprimant qu' une manière d' être du sujet, et n' ayant aucun complément.

Vous m' avez trompé, principale relative. Le sujet est *vous*, simple et incomplexe, attendu qu' il ne représente qu' un seul être, et n' a pas de complément ; le verbe est *avez été ;* l' attribut, *me trompant*, simple, ne représentant qu' une manière d' être du sujet, et complexe, à cause du complément *me*.

CHAPITRE II.

DU SUBSTANTIF.

Du genre de quelques substantifs.

338. — *Amour* est masculin au singulier et au pluriel : *l' amour* FILIAL, *l' amour* PATERNEL, *un* EXCESSIF *amour des richesses. L' amour* MATERNEL *est de* TOUS *les amours le seul qui soit durable.* (Boist.) *Peindre, sculpter de* PETITS *amours.* (Acad.) Excepté quand il signifie l' attachement d' un sexe pour l' autre ; alors il est masculin au singulier, et féminin au pluriel : *un amour* INSENSÉ, *un* VIOLENT *amour*, *de* FOLLES *amours.*

338 *bis.* — *Délice* et *orgue* sont masculins au singulier, et féminins au pluriel ; UN *délice*, *de* GRANDES *délices ;* UN *bel orgue*, *de* BELLES *orgues.*

339. — *Aigle* est féminin dans le sens d' enseigne : *l' aigle* ROMAINE, *l' aigle* IMPÉRIALE. Dans toute autre acception, il est masculin : *l' aigle* FIER *et* COURAGEUX ; *le* GRAND *aigle de la légion-d' honneur ; c' est* UN *aigle*, en parlant d' un homme d' un mérite trascendant.

340. — *Automne* est des deux genres, mais le masculin est préférable, les noms des autres saisons étant de ce genre.

341. — *Couple*, marquant le nombre deux, est féminin: UNE *couple d'œufs*, UNE *couple de chapons*; marquant l'union, l'assemblage de deux êtres unis par affection, par mariage ou par une cause qui les rend propres à agir de concert, il est masculin : UN *couple fidèle;* UN *couple bien assorti;* UN *couple d'amis;* UN *couple de fripons.* (Acad.)

342. — *Enfant* est masculin, quand il désigne un garçon : *c'est un bel enfant;* et féminin, lorsqu'il se dit d'une fille : c'est UNE *belle enfant.* Au pluriel il est toujours masculin ; ainsi une mère qui n'a eu que des filles dira : TOUS *mes enfants sont* MORTS.

343. — *Exemple* est masculin dans toutes ses acceptions: UN BEL *exemple d'écriture; il suit les* BONS *exemple de ses parents.*

344. — *Foudre* employé au propre, c'est-à-dire, comme synonyme de *tonnerre*, est féminin : LA *foudre sillonne les nues.* (Acad.) En poésie et dans le style soutenu on le fait quelquefois masculin : *être frappé* DU *foudre;* expirer *sous les foudres* VENGEURS. (Acad.) Au figuré, il est masculin : *les foudres lancés par les papes;* UN *foudre d'éloquence*, un grand orateur ; UN *foudre de guerre*, un grand capitaine.

345. — *Gens* veut au féminin tous les correspondants qui précèdent, et au masculin tous ceux qui suivent : *les* VIEILLES *gens sont* SOUPÇONNEUX ; TOUTES *les* MÉCHANTES *gens.* Cependant, au lieu du féminin on emploje le masculin avant *gens*, 1° quand l'adjectif *tout* est le seul qui précède *gens :* TOUS *les gens qui pensent bien*, TOUS *les gens d'esprit;* 2° quand *gens* est précédé de *tout* et d'un adjectif qui n'a qu'une seule et même terminaison pour les deux genres, comme *aimable*, *brave*, *honnête*, etc. : TOUS *les honnêtes gens*, TOUS *les habiles gens.* (Acad.) ; 3° lorsque *gens* éveille spécialement l'idée d'*hommes* ce qui a lieu surtout quand il est suivi de la préposition *de* et d'un substantif formant avec *gens* une expression composée, comme dans *gens de lettres*, *gens de robe*, *gens de guerre*, *gens de mer*, *gens d'affaires*, *gens de loi*, *gens de bien*, etc. : *ce sont de* VRAIS *gens de lettres;* QUELS *gens de bien!* CERTAINS *gens d'affaires.* (Acad.)

346. — *Hymne* qu' on chante à l'église est féminin : *Santeul et Coffin ont composé les* BELLES *hymnes du Bréviaire de Paris*. Hors de là, il est masculin: UN *hymne guerrier*.

347. — *Quelque chose* est du genre masculin, lorsqu' il signifie *une chose : il a fait quelque chose qui mérite d' être* BLAMÉ, c' est-à-dire, *il a fait une chose qui mérite*, etc. Il est du féminin, quand il veut dire *quelle que soit la chose : quelque chose qu' il ait* DITE, *on ne lui a pas répondu.*

Du nombre de quelques substantifs.

348. — Les noms propres, dont on ne doit point dénaturer l' orthographe, s' écrivent au pluriel comme au singulier : *l' Espagne s' honore d' avoir vu naître les deux* SÉNÈQUE. *Les deux* CORNEILLE *sont nés à Rouen.*

349. — Cependant on écrit généralement au pluriel : les *Bourbons*, les *Condés*, les *Guises*, les *Stuarts*, sans doute parce que ces noms propres sont employés ici comme des titres, comme des surnoms qui désignent certaines classes d' hommes, certaines familles, plutôt que des individus de ces classes, de ces familles. *Bourbons*, *Condés*, etc., sont en quelque sorte le synonyme des substantifs communs *rois*, *princes* appliqués à une certaine classe d' individus. Faisant la fonction de noms communs, ils doivent comme tels prendre la marque du pluriel.

350. — Les noms propres deviennent de véritables noms communs, lorsqu' ils désignent des individus semblables à ceux dont on emploie le nom, et alors ils prennent le signe du pluriel : *la France a eu ses* CÉSARS *et ses* POMPÉES, c' est-à-dire, des généraux comme CÉSAR et comme POMPÉE. *Un coup d' œil de Louis enfantait des* CORNEILLES (Del.), c' est-à-dire, des poètes comme CORNEILLE.

351. — *Remarque.* Quelquefois les noms propres, quoique ne désignant qu' un seul individu, sont précédés de l' article *les* : LES *Corneille et* LES *Racine ont illustré la scène française.* On reconnaît alors qu' il y a unité dans l' idée quand le sens permet de supprimer l' article *les ;* ici on peut dire : *Corneille et Racine ont illustré la scène française.*

352. — Les substantifs empruntés des langues étrangè-

res, et qu' un fréquent usage a francisés, prennent une *s* au pluriel comme les autres substantifs français. Ainsi l' on doit écrire avec l' Académie : des *accessits*, des *altos*, des *bravos*, des *débets*, des *duos*, des *examens*, des *factotums*, des *factums*, des *folios*, des *impromptus*, des *ladys*, des *lazzis*, des *macaronis*, des *numéros*, des *opéras*, des *panoramas*, des *pensums*, des *placets*, des *quolibets*, des *récépissés*, des *reliquats*, des *spécimens*, des *tilburys*, des *trios*, des *zéros*.

353. — Nous pensons qu' on doit écrire de même au pluriel : des *agendas*, des *albums*, des *alibis*, des *alinéas*, des *apartés*, des *concettis*, des *déficits*, des *duplicatas*, des *erratas*, des *pianos*, des *quatuors*, des *quiproquos*, des *satisfécits*, des *solos*, parce que ces substantifs font partie de la langue usuelle, parce qu' ils sont analogues aux substantifs cités plus haut (n° 352) et enfin par la raison qu' un certain nombre d' entre eux, en adoptant notre accentuation, ont pris un caractère français.

354. — Parmi les substantifs étrangers qui rejettent la marque du pluriel sont :

1° *Alleluia*, *amen*, *ave*, *credo*, *pater*, *maximum*, *minimum*, que l' Académie écrit toujours invariables.

2° Les substantifs étrangers formés de deux ou plusieurs mots liés par le trait d' union : des *post-scriptum*, des *in folio*, des *in-octavo*, des *in-quarto*, des *mezzo-termine*, des *ecce-homo*, des *ex-voto*, des *fac-simile*, des *auto-da-fè*, des *forté-piano*. Excepté *sénatus-consulte* : des *sénatus-consultes*. On écrit aussi sans *s* des *Te Deum*.

3° Les substantifs qui, dans les langues d' où ils sont tirés, ont une terminaison particulière pour le pluriel ; tels sont *quintetti*, *carbonari*, *dilettanti*, *lazaroni*, dont le singulier est *quintetto*, *carbonaro*, *dilettante*, *lazarone*. Ainsi il faut écrire : des *quintetti*, des *carbonari*, des *dilettanti*, des *lazaroni*.

355. — Les mots invariables de leur nature employé accidentellement comme substantifs, ne changent pas de terminaison au pluriel : les *pourquoi*, les *car*, les *oui*, les *non*, les *on dit*, etc.

Les *si*, les *pourquoi* sont bien vigoureux ; on pourra y joindre les *que*, les *qui*, les *oui*, les *non*, parce qu'ils sont plaisants. (Boileau).

356. — Les substantifs composés qui ne sont pas encore passés à l'état de mots, c'est-à-dire, dont les parties distinctes sont rapprochées par le trait d'union, s'écrivent au singulier et au pluriel, suivant que la nature et le sens particulier de mots dont ils sont formés exigent l'un ou l'autre nombre.

Les seuls mots susceptibles, par leur nature, de prendre la marque du pluriel dans les substantifs composés, sont le *substantif* et l'*adjectif*.

Du principe général qui précède résultent les règles particulières suivantes :

357. — *Première règle*. Quand un substantif composé est formé d'un substantif et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel : *une basse-taille*, *des basses-tailles ; un plain-chant*, *des plains-chants*.

Excepté :

Des blanc-seings (des seings en *blanc*).
Des terre-pleins (des lieux pleins de *terre*).
Des chevau.légers.
Des grand' mères, *des grand' messes*.

Dans les deux premiers, le sens ne permet pas de pluraliser les mots *blanc* et *terre ;* dans le troisième, un usage bizarre refuse au substantif la marque du pluriel ; enfin dans les deux derniers exemples, l'adjectif reste invariable par raison de prononciation.

358. — *Remarque*. Lorsque, dans le substantif composé, il entre un mot qu'on n'emploie pas seul, comme dans *pie-grièche*, *loup-garòu*, *gomme-gutte*, etc., ce mot joue le rôle d'un adjectif, et conséquemment prend la marque du pluriel : *des pies-grièches*, *des loups-garous*, *des gommes-guttes*. Il faut en excepter les particules initiales *vice*, *semi*, *quasi*, *ex*, qui restent toujours invariables : des *vice-rois*, des *semi-tons*, des *quasi-délits*, des *ex-généraux*.

359. — *Deuxième règle*. Quand un substantif composé est formé de deux substantifs placés immédiatement l'un après l'autre, ils prennent tous les deux la marque du pluriel ;

Un *chef-lieu*, des *chefs-lieux*.
Un *chien-loup*, des *chiens-loups*.
Un *chou-fleur*, des *choux-fleurs*.

Excepté :

Un *bec-figues* (oiseau dont le *bec* pique *les figues*), des *bec-figues*.
Un *appui-main* (un appui pour la *main*), des *appuis-main*.
Un *Hôtel-Dieu* (un hôtel de *Dieu*), des *Hôtels-Dieu*.
Un *brèche-dents* (qui a une *brèche* dans les *dents*), des *brèche-dents*.
Un *bain-marie* (un *bain* de la prophétesse *Marie*, qui, dit-on, l'a inventé, des *bains-marie*.

dans lesquels les substantifs *bec*, *main*, *Dieu*, *brèche* et *Marie* ne sauraient être pluralisés, chacun d'eux exprimant une unité.

360. — *Troisième règle*. Quand un substantif composé est formé de deux substantifs unis par une préposition, c'est le premier substantif qui prend la marque du pluriel : un *ciel-de-lit*, des *ciels-de-lit* ; un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*.

Excepté :

Des *coq-à-l'âne* (des discours sans suite, où l'on passe du *coq à l'âne*.
Des *pied-à-terre* (des logements où l'on a seulement un *pied à terre*).
Des *tête-à-tête* (des entrevues où l'on est *seul à seul*).

dans lesquels le sens ne permet pas de pluraliser les substantifs, *coq*, *pied*, *tête*.

361. — *Quatrième règle*. Quand un substantif composé est formé d'un substantif joint à un verbe, à une préposition, ou à un adverbe, le substantif seul prend le signe du pluriel, si toutefois il y a pluralité dans l'idée.

Ainsi l'on écrira avec une *s* au pluriel :

Des *contre-coups* (des *coups* dans la partie *contre* opposée).
Des *avant-coureurs* (des *coureurs* qui vont *en avant*).
Des *arrière-saisons* (des *saisons* qui sont en *arrière*).

Mais on écrira sans mettre une *s* au pluriel, parce qu'il y a unité dans l'idée ;

Des *serre-tête* (des bonnets qui serrent *la tête*),
Des *réveil-matin* (des horloges qui réveillent *le matin*).
Des *contre-poison* (des remèdes contre *le poison*).

Enfin on écrira avec une *s*, tant au singulier qu'au pluriel, parce qu'alors il y a toujours pluralité dans l'idée :

Un ou des {
Essuie-mains (ce qui essuie *les mains*).
Porte-mouchettes (ce qui porte *les mouchettes*).
Cure-dents (ce qui cure *les dents*).
Porte-clefs (celui ou ceux qui portent les *clefs*).
}

362. — *Cinquième règle.* Quand un substantif composé ne renferme que des mots invariables de leur nature, comme *verbe*, *préposition*, *adverbe*, aucune de ses parties ne prend la marque du pluriel : des *pour boire*, des *pince-sans-rire*, des *passe-passe*, des *passe-partout*, etc.

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

363. — On emploie l'article avant les substantifs communs dont la signification est déterminée, c'est-à-dire, qui désignent un genre, une espèce, ou un individu particulier (*Voy.* n° 41).

Les hommes sont plutôt faibles que méchants.
Les maladies de l'ame sont plus difficiles à guérir que celles du corps.
La ville de Rome a été fondée 753 ans avant J.-C.

364. — On emploie, *du*, *des*, *de la* avant les substantifs communs employés dans un sens *partitif*, c'est-à-dire pour désigner une *partie*, une portion des personnes ou des choses dont on parle : *il a* DU *papier*, c'est-à-dire, *quelque papier ; vous avez* DE LA *fortune*, c'est-à-dire, *quelque fortune ; — nous possédons* DES *amis*, c'est-à-dire, *quelques amis*.

Dans ces phrases les substantifs *papier*, *fortune*, *amis*, ont également une signification déterminée ; c'est comme s'il y avait :

il a une portion de tout le papier : vous avez une portion de toute la fortune, etc., *papier*, *fortune* y désignent réellement tout un genre, puisqu'il s'agit de la totalité du papier et de la fortune ; ils ont conséquemment une signification déterminée, et, pour cette raison, exigent l'article.

365. — *Exception*. On supprime l'article, c'est-à-dire, on emploie simplement *de*, quand le substantif pris dans un sens *partitif* est précédé d'un adjectif : *donnez-moi* DE *bon pain, je bois* D' *excellent bière ; il possède* DE *belles maisons*.

366. — *Remarque*. Quelquefois le substantif partitif et l'adjectif placé auparavant sont liés par le sens d'une manière inséparable, comme *petit-pois*, *petit-pâté*, *petit-maître*, *petite-maîtresse*, *bon mot*, *jeunes gens*, *petite maison* (hospice), *grand homme* (homme d'un génie supérieur), etc. ; alors ils sont considérés comme ne formant qu'un seul mot, et prennent l'article, d'après la règle deuxième (n° 364) : *je ne connais rien d'ennuyeux comme* DES *petits maîtres et* DES *petites-maîtresses*.

Heureux si, de son temps, pour cent bonnes raisons,
La Macédoine eût eu *des* petites-maisons. (Boileau.)

367. — On n'emploie pas l'article avant les noms communs dont la signification est indéterminée, c'est-à-dire qui ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu particulier : *une table de* MARBRE, *une maison en* BOIS, *un homme sans* MÉRITE, *se conduire avec* SAGESSE. Dans ces exemples, rien n'indique qu'il s'agisse d'un genre ou d'une espèce particulière de marbre, de bois, de mérite, de sagesse ; ni d'un marbre, d'une sagesse, d'un mérite particuliers plutôt que de tout autre ; *marbre*, *bois*, *mérite*, *sagesse*, y sont pris dans un sens tout-à-fait vague, c'est-à-dire dans une signification indéterminée. De là résultent les deux règles suivantes :

368. — 1° Le substantif commun ne prend pas l'article, lorsqu'il est le complément d'un *collectif* ou d'un *adverbe de quantité* : *une multitude* DE PEUPLES, *beaucoup* DE NATIONS.

Excepté lorsque le substantif commun est déterminé par ce qui suit : *un grand nombre* DES *personnes que j'ai vues* ; *il me reste peu* DES *livres qui m'ont été donnés*. On dit aussi avec l'article : *la plupart* DES *hommes*, *bien* DES *pays*.

369. — 2° Le substantif commun ne prend pas l'article quand il est le complément d'un verbe actif accompagné d'une négation : *je ne vous ferai pas* DES *reproches*.

Excepté quand le substantif est suivi d'un adjectif ou d'un pronom relatif qui en détermine la signification :

Je ne vous ferai pas *des* reproches frivoles. (Racine.)
On ne soulage point *des* douleurs qu'on méprise.

370. — Avant les adverbes *plus*, *mieux*, *moins*, on emploie *le*, *la*, *les*, pour exprimer une comparaison : *de toutes ces dames*, *votre sœur était* LA *plus affligée*, c'est-à-dire, la dame plus affligée que les autres. Au contraire, on emploie simplement *le*, pour marquer une qualité portée au plus haut degré sans aucune idée de comparaison avec d'autres objets : *votre sœur ne pleure pas*, *lors même qu'elle est* LE *plus affligée*, c'est-à-dire, affligée au plus haut point.

Dans le premier cas, l'article s'accorde avec un substantif sous-entendu *(dame)* ; dans le second, il est invariable, parce qu'il forme avec l'adverbe qui suit une locution adverbiale, qui modifie l'adjectif *(affligée)*.

371. — *Remarque. Le plus, le mieux, le moins*, sont toujours invariables, lorsqu'ils se rapportent à un verbe ou à un adverbe ; parce qu'alors ils forment toujours une locution adverbiale : *Racine et Boileau sont les poëtes qui écrivent* LE MIEUX, *qui s'expriment* LE PLUS *noblement*. Dans cette phrase, *le mieux* se rapporte au verbe *écrivent*, et *le plus*, à l'adverbe *noblement*.

372. — On répète l'article et les adjectifs déterminatifs, tels que *mon*, *ton*, *son*, *ce*, *cet*, *un*, *une*, etc. :

373. — 1° Avant chaque substantif :

Le cœur, *l'*esprit, *les* mœurs, tout gagne à la culture.

Ainsi on ne dira pas : *les officiers et soldats*, *mes père et mère*, *ses frères et sœurs* ; mais on dira : *les officiers et les soldats*, *mon père et ma mère*, *ses frères et ses sœurs*.

374. — 2° Avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne qualifient pas le même substantif : LE *vieux et* LE *jeune soldat*, MON *grand et* MON *petit appartenent*. Ces phrases

sont elliptiques, c'est comme s'il y avait : *le vieux* SOLDAT *et le jeune soldat*, *mon grand* APPARTEMENT *et mon petit appartement;* il y a deux substantifs, il doit y avoir deux déterminatifs. Mais je dirai : LE *vieux et brave soldat*, MON *grand et bel appartement*, parce qu'il ne s'agit que d'un seul et même soldat, tout à la fois vieux et brave, et d'un seul et même appartement, qui est en même temps grand et beau. Il n'y a qu'un substantif, un seul déterminatif suffit.

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

375. — Tout adjectif qualificatif doit toujours se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. Ainsi il n'est pas correct de dire : RICHE *et* PUISSANT, *vous m'avez toujours été fidèle*. Est-ce à *vous* ou à *me* que se rapportent les adjectifs *riche* et *puissant?* c'est ce que la phrase n'indique pas. On fait disparaître cette faute en disant : *vous* m'avez toujours été, fidèle, *quand vous étiez riche et puissant;* ou : *vous m'avez toujours été fidèle*, *quand j'étais riche et puissant.* Il n'y a pas alors d'équivoque: dans la première phrase : *riche* et *puissant* modifient *vous;* dans la seconde ils se rapportent à *je*.

376. — L'adjectif s'accorde en *genre* et en *nombre* avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie : *un homme* VERTUEUX, *une femme* VERTUEUSE, *des enfants* DOCILES.

377. — S'il y a deux ou plusieurs substantifs ou pronoms, l'adjectif se met au pluriel, et prend le genre masculin, si les substantifs ou les pronoms sont de différents genres :

Le riche et le pauvre sont *égaux* devant Dieu.
Une application et un travail *continuels* font surmonter bien des obstacles.

378. — *Remarque*. Lorsque deux substantifs qualifiés par un adjectif n'ont pas le même genre, l'oreille exige qu'on énonce le substantif masculin le dernier, si l'adjectif a une terminaison particulière pour chaque genre, comme : *bon*, *bonne; entier*, *entière; épais*, *épaisse*, etc. ; et qu'on dise : *il a montré une prudence et un courage étonnants*, et non pas : *un courage et une prudence étonnants.*

EXCEPTIONS.

379. — *Première exception.* L'adjectif placé après deux ou plusieurs substantifs s'accorde avec le dernier.

380. — 1° Lorsque les substantifs sont synonymes, c'est-à-dire quand ils ont à peu près la même signification : *il a montré une réserve, une retenue* DIGNE *d'éloges. Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation* CONTINUELLE (Massillon). — Dans ce cas, il n'y a proprement qu'un seul mot à qualifier, puisqu'il n'y a qu'une seule et même idée d'exprimée, et c'est avec le dernier substantif que l'accord a lieu, comme frappant le plus l'esprit.

381. — 2° Lorsque les substantifs sont unis par la conjonction *ou : un courage* ou *une prudence* ÉTONNANTE. — Cette conjonction donne l'exclusion à un des substantifs, et c'est sur le dernier, comme fixant le plus l'attention, que tombe la qualification.

382. — *Seconde exception.* L'adjectif *nu* placé avant les substantifs *cou*, *tête*, *bras*, *pieds*, *jambes*, reste toujours invariable, formant avec ces substantifs une sorte de locution adverbiale : NU-*tête*, NU-*bras*, NU-*pieds*.

383. — D'où il suit qu'on doit écrire avec accord : *toute* NUE, *la vérité doit déplaire.* (Acad.) *Conserver la* NUE *propriété d'un bien*, parce que l'adjectif ne forme pas avec le substantif qui suit une locution adverbiale.

384. — Placé après le substantif qu'il modifie, l'adjectif *nu* suit la règle générale, c'est-à-dire, qu'il s'accorde en genre et en nombre avec ce substantif : *avoir la tête* NUE, *les jambes* NUES. *Une morale* NUE *cause de l'ennui.* (Acad.)

385. — *Troisième exception.* L'adjectif *demi* placé avant le substantif qu'il modifie reste toujours invariable : *une* DEMI-*heure*, *une* DEMI-*livre*. Il forme avec ce substantif une sorte de substantif composé.

386. Placé après le substantif, il en prend le genre, et reste toujours au singulier : *un an et* DEMI, *une heure et* DEMIE, *trois mètres et* DEMI.

Le dernier exemple équivaut à ceci : *trois mètres et* (un mètre) *demi*; ce qui démontre que l'adjectif *demi* joint à un substantif pluriel modifie toujours un substantif singulier sous-entendu.

387. — *Remarque.* *Demi* employé substantivement, comme dans *une* DEMIE, *deux* DEMIES *font un entier*, prend la marque du pluriel, étant alors soumis pour le nombre à la règle des substantifs.

388. — *Quatrième exception.* L'adjectif *feu* ne s'accorde que lorsqu'il précède immédiatement le substantif : *la* FEUE *reine*, *votre* FEUE *mère;* mais on dirait sans accord : *feu la reine*, *feu votre mère*, attendu que l'adjectif *feu* est séparé de son substantif par *la votre.*

389. — L'adjectif employé adverbialement, c'est-à-dire pour qualifier un verbe, est toujours invariable : *ces livres coûtent* CHER, *ces fleurs sentent* BON, *ils marchent* VITE.

390. — Les adjectifs composés (51) sont soumis aux quatre règles suivantes, qui ont beaucoup de rapport avec celles des substantifs composés.

391. — 1° Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs, ils varient l'une et l'autre en genre et en nombre ; tels sont ; *aveugle-né*, *premier-né*, *mort-né*, *ivre-mort*, *sourd-muet; des hommes* IVRES-MORTS ; *des femmes* SOURDES-MUETTES.

392. — *Exception.* Dans les adjectifs composés qui commencent par *mi*, *demi*, *semi*, comme *mi-parti*, *demi-barbare*, *semi-périodique*, les adjectifs *mi*, *demi*, *semi*, restant toujours invariables : *une étoffe* MI-*partie blanche et noire ; des peuples* DEMI-*civilisés ; des appartements* SEMI-*doubles.*

393. — 2° Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs dont le premier est employé adverbialement, comme *nouveau-né*, *clair-semé*, *aigre-doux*, *court-vêtu*, *court-jointé*, *long-jointé*, qui sont pour nouvellement né, clairement semé, aigrement doux, etc., le second adjectif seul s'accorde : *une fille* NOUVEAU NÉE, *des enfants* NOUVEAU-NÉS ; *des hommes* COURT VÊTUS, *des femmes* COURT-VÊTUES.

394. — Excepté *frais-cueilli*, et *tout-puissant*, qui, par raison d'euphonie, font au féminin singulier *fraîche-cueillie*, *toute-puissante*, et au féminin pluriel *fraîches-cueillies*, *toutes-puissantes.*

395. — 3° Quand un adjectif composé est formé d'un mot invariable (adverbe ou préposition) et d'un adjectif, ce dernier seul varie ; tels sont *bien-aimé*, *bien-disant*, *mal-avisé*, *avant-dernier*, *contre-révolutionnaire : des enfants* BIEN-AIMÉS, *les* AVANT-DERNIERS *évènements.*

396. — 4° Les deux adjectifs composés *brèche-dents* (qui a une *brèche* entre les dents) et *chèvre-pieds* (qui a des *pieds* de *chèvre*) s'écrivent comme l'indique la décomposition de ces mots, c'est-à-dire, avec les mots *brèche* et *chèvre* toujours au singulier, et les mots *dents* et *pieds* toujours au pluriel, quel que soit le nombre du substantif que ces deux adjectifs modifient : *un homme* BRÈCHE-DENTS, *des hommes* BRÈCHE-DENTS; *un dieu* CHÈVRE-PIEDS, *des dieux* CHÈVRE-PIEDS.

397. — L'adjectif reçoit la loi du substantif, mais il ne la lui fait jamais. Conséquemment il est contre la grammaire de dire :

***Les littératures* française et italienne;**
***Les langues* grecque et latine;**
***Les histoires* ancienne et moderne.**

Ces phrases sont elliptiques; des deux adjectifs que chacune d'elles renferme, l'un modifie un substantif exprimé, et l'autre un substantif sous-entendu; c'est comme s'il y avait : *la littérature française et* (la littérature) *italienne ; — la langue grecque et* (la langue) *latine ; — l'histoire ancienne et* (l'histoire) *moderne.* Puisque le substantif énoncé dans chacune de ces phrases exprime l'unité, il est évident que les adjectifs qui l'accompagnent ne sauraient lui faire prendre la marque du pluriel. Il faut dire conséquemment: *la littérature française et l'italienne ; la langue grecque et la latine ; l'histoire ancienne et la moderne ;* ou, en répétant le substantif; *la littérature française et la litterature italienne; la langue grecque et la langue latine ; l'histoire ancienne et l'histoire moderne.*

398. — La même chose a lieu avec les adjectifs ordinaux, comme *le premier*, *le second*, etc., et avec *l'un et l'autre.* On doit dire : *le premier et le second* ÉTAGE : *le cinquième et le sixième* CHAPITRE : *l'un et l'autre* MÉTAL ; et non pas : LES *premier et second* ÉTAGES ; LES *cinquième et sixième* CHAPITRES ; *l'un et l'autre* MÉTAUX. Ces phrases équivalant à celles ci : *le premier* (étage) *et le second étage*, *le cinquième* (chapitre) *et le sixième chapitre*, *l'un* (métal) *et l'autre métal*, il est évident que les substantifs ***étage***, ***chapitre***, ***métal*** ne sauraient être mis au pluriel.

399. — Deux adjectifs dont le premier est qualifié par le second, restent tous les deux invariables : *des cheveux* CHATAIN CLAIR, *des étoffes* ROSE TENDRE. La raison en est que le premier adjectif est pris substantivement : c'est comme s'il y avait : *d'un châtain clair*, *d'un rose tendre*.

400. — Il ne faut pas appliquer aux personnes les adjectifs qui ne conviennent qu'aux choses ; tels sont : *pardonnable*, *impardonnable*, *déplorable*, *contestable*, *incontestable*, etc., ni aux choses ceux qui ne conviennent qui aux personnes ; tels sont : *consolable*, *inconsolable*, etc. Ainsi l'on ne dira pas avec Racine :

Vous voyez devant vous un prince *déplorable ;*

ni avec un auteur moderne : *sa douleur était* INCONSOLABLE. Mais on dirait bien : *un prince dont le sort est* DÉPLORABLE, *une personne* INCONSOLABLE *dans sa douleur* (*).

401. — Il y a des adjectifs qui se mettent avant le substantif ; *beau jardin*, *grand arbre*, etc. ; d'autres qui ne se placent qu'après : *habit rouge*, *table ovale*, *maison neuve*, etc. Enfin un grand nombre précèdent ou suivent le substantif, selon que l'oreille et le goût l'exigent : *véritable ami*, *ami véritable*, *charmante maison*, *maison charmante*.

402. — Il y a aussi des adjectifs qui changent la signification du substantif, selon qu'ils sont placés avant ou après ; par exemple :

Un brave homme signifie un homme qui a de la bonhomie et de la probité.

Un homme brave désigne un homme qui a de la bravoure.

Un honnête homme est un homme qui a de la probité.

Un homme honnête signifie un homme poli.

(*) Les adjectifs qui dérivent des verbes, comme *pardonnable*, *consolable*, formés de *pardonner* et de *consoler*, se disent des personnes et des choses, selon que les verbes d'où ils derivent ont pour complément direct un nom de personne ou un nom de chose. Comme on ne dit pas *pardonner quelqu'un*, *consoler quelque chose*, il en résulte qu'on ne saurait dire que *quelqu'un est pardonnable*, ni que *quelque chose est consolable*. Ce principe général est sujet à bien des exceptions.

Un pauvre homme est un homme sans capacité.

Un homme pauvre désigne un homme dépourvu de fortune.

La différence n' est pas moins sensible entre *grand-homme* et *homme grand*, *galant-homme* et *homme galant*, etc.

Il n' y a guère que l' usage et la lecture des bons auteurs qui puissent servir de guide à cet égard.

CHAPITRE V.

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

403. — VINGT et CENT sont les seuls adjectifs numéraux cardinaux susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et *cent* prennent une *s*, lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre. , *quatre-*VINGTS *soldats ; trois* CENTS *chevaux ; ils sont quatre-*VINGTS ; *il y en a deux* CENTS.

404. — *Exception. Vingt* et *cent*, quoique multipliés, rejettent la marque du pluriel, quand ils sont suivis d' un autre nombre : *quatre-*VINGT-*cinq soldats*, *trois* CENT-*dix chevaux*.

405. — *Remarque. Vingt* et *cent* employés pour *vingtième*, *centième*, restent toujours invariables, parce qu' alors ils qualifient un substantif singulier, exprimé ou sous-entendu : *chapitre quatre-vingt*, *page deux-cent ; en l' an mil-sept-cent quatre-vingt*, *en mil-huit-cent ;* c' est-à-dire, *chapitre quatre vingtième, page deux-centième*, *en l' an mil-sept-cent quatre-vingtième*, *en* (l' an) *mil-huit-centième*.

406. — MILLE s' écrit de trois manières :

Mil, dans la supputation des années ; c' est une abréviation de *mille : l' Amérique a été découverte en l' an* MIL-*quatre-cent quatre-vingt-douze*.

Mille, pour exprimer le nombre dix fois cent : *nos troupes firent cinq* MILLE *prisonniers*.

Dans ces deux cas il rejette toujours la marque du pluriel.

Mille, avec une *s* au pluriel, pour représenter une me-

sure de chemin, et alors il est substantif commun : *trois* MILLES *d'Angleterre font un peu plus d'une lieu de France.*

407. — Les adjectifs possessifs doivent être remplacés par l'article, quand le sens indique clairement quel est l'objet possesseur : J'AI *mal à* LA *tête. Pierre s'est cassé* LA *jambe*, Il est évident qu'il s'agit ici de *ma tête*, et de *la jambe de Pierre* ; les adjectifs possessifs *ma*, *sa*, n'ajouteraient rien au sens.

Il n'en est pas de même quand je dis : *je vois que* LA *jambe enfle ; Pierre a perdu* L'*argent ;* le sens est équivoque, on ne sait si c'est ma jambe ou celle d'un autre que je vois enfler ; si c'est son argent ou celui de Paul que Pierre a perdu. L'équivoque disparaît si l'on dit : *je vois que* MA *jambe enfle ; Pierre a perdu* SON *argent.*

On fait aussi usage de l'adjectif possessif pour désigner une chose habituelle : MA *migraine m'a repris*, SA *goutte le tourmente.*

408. — Les adjectifs possessifs *leur*, *notre*, *votre*, se mettent au pluriel, lorsqu'ils se rapportent à plusieurs unités prises collectivement, et présentant alors une idée de pluralité : ainsi on écrira avec le pluriel :

Tous les maris étaient au bal avec *leurs* femmes.
Ces dames avaient des fleurs sur *leurs* chapeaux.
Ces enfants (ils ne sont pas frères) ont perdu *leurs* pères.
Ces deux négociants ont vendu *leurs* maisons (ils en avaient chacun une).
Nous attendions *nos* voitures (chacun de nous avait la sienne).
Mesdames, vous avez oublié *vos* éventails.

Ce sont des unités, parce que chacune des personnes dont il s'agit n'a qu'une femme, qu'un chapeau, qu'un père, qu'une maison, qu'une voiture, qu'un éventail ; et ces unités sont prises collectivement par la raison que plusieurs personnes ayant chacune une femme, un chapeau, etc., il y a conséquemment plusieurs femmes, plusieurs chapeaux, plusieurs pères, plusieurs maisons, plusieurs voitures, plusieurs éventails. Le singulier serait un contresens, puisqu'il annoncerait que le maris n'avaient qu'une femme, qu'il n'y avait qu'un chapeau pour plusieurs dames, etc. Voici quelques exemples à l'appui de cette règle :

Les époux s' interrompaient entre eux pour se parler de *leurs* épouses. (Florian.)

Les tendres soins que vous rendez à vos parents font souhaiter à toutes les mères de vous donner pour epouse à *leurs* fils. (Marmontel.)

Ils entassaient dans *leurs* chapeaux des pièces d' or et d' argent. (Le Sage.)

Quelques matelots fumaient *leurs* pipes en silence. (Chateaubriant.)

Ces festons dans *nos* mains, et ces fleurs sur *vos* têtes.
Autrefois convenaient à nos pompeuses fêtes. (Racine.)

409. — *Exception*. Malgré l' idée collective, *notre*, *votre*, *leur* se mettent au singulier, quand ils se rapportent à un substantif qui ne s' emploie pas au pluriel, comme *humanité*, *faim*, *soif*, *santé*, etc. : *nous sommes mécontents de* NOTRE SANTÉ *; messieurs*, *modérez* VOTRE IMPATIENCE *; je plains* LEUR SORT. En effet nous ne disons pas: *des santés*, *des impatiences*, *des sorts*, du moins dans le sens où ils sont employés ici.

410. — Lorsqu' il s' agit de choses, *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, ne peuvent être employés qu' autant que le mot possesseur, substantif ou pronom, est exprimé dans la même proposition comme sujet, ainsi que dans ces phrases : *la campagne a* SES *agréments ; — ces langues ont* LEURS *beautés*. Les agréments de quoi ? de la *campagne*. Les beautés de quoi ? de *ces langues*. *Campagne* et *langues* sont donc les substantifs possesseurs, et comme ils sont le sujet des propositions où se trouvent les adjectifs possessifs *ses*, *leurs*, il en résulte que la construction est correcte. Mais on ne dirait pas : *j' habite la campagne*, SES *agréments sont sans nombre ; ces langues sont riches*, *j' admire* LEURS *beautés;* les substantifs possesseurs *campagne* et *langues* n' étant pas les sujets des propositions où figurent *ses* et *leurs*. Dans ce cas, on remplace *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, par l' article et le pronom *en*, et l' on dit: *j' habite la campagne*, LES *agréments* EN *sont sans nombre ; ces langues sont riches*, *j'* EN *admire* LES *beautés*.

411. — *Exception*. Quoique le mot possesseur ne soit pas le sujet de la proposition où se trouve l' adjectif possessif, on emploie *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, lorsque le substantif possédé est le complément d' une préposition : *Paris est une ville remarquable*, *les étrangers admirent la beauté de* SES *édifices*.

412. — AUCUN, signifiant *pas un*, exclut toute idée de pluralité ; il en est de même de l'adjectif *nul* précédant son substantif :

Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire. (La Font.)

On ne dira donc pas avec Racine : *aucuns monstres* ; ni avec Vertot : *nuls Romains*. Il faut *aucun monstre*, *nul Romain*.

413. — *Exception*. *Aucun* et *nul* adoptent le pluriel avec un substantif qui n'a pas de singulier, comme *annales*, *ancêtres*, *funérailles*, *pleurs* ; ou qui, au pluriel, est pris dans un autre sens qu'au singulier ; comme *troupes*, *gages* : *aucunes funérailles*. — *Aucunes troupes ne sont mieux disciplinées*.

414. — CHAQUE veut toujours un substantif après lui : CHAQUE *pays a ses plantes particulières*. (Buffon.) Ne dites donc pas : *ces volumes coutent cinq francs* CHAQUE ; mais dites ; *cinq francs* CHACUN.

415. — MÊME est adjectif ou adverbe.

416. — *Même* est adjectif :

1° Quand il précède le substantif :

..... Vous retombez dans les *mêmes* alarmes. (Racine.)

2° Quand il est placé après un pronom ou un seul substantif : *les dieux eux*-MÊMES *devinrent jaloux des bergers*. (Fénelon.)

Ces murs *mêmes*, seigneur, peuvent avoir des yeux. (Rac.)

417. — *Même* est adverbe :

1° Quand il qualifie un verbe :

Exempts de maux réels, les hommes s'en forment *même* de chimérique. (Massillon.)

2° Quand il est placé après deux ou plusieurs substantifs : *les animaux*, *les plantes* MÊME *étaient au nombre des divinités égyptiennes* (Wailly) ; c'est-à-dire *les animaux*, *les plantes* AUSSI.

418. — QUELQUE s'écrit de trois manières :

419. — 1° Suivi d'un verbe, il se met en deux mots, *quel que*, et alors *quel*, adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, et *que*, conjonction, reste invariable :

Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux.
(Gresset.)

420. — 2° Suivi d'un substantif, il s'écrit en un mot, *quelque*; il est adjectif, et s'accorde en nombre avec ce substantif :

Princes, *quelques* raisons que vous puissiez me dire.
(Racine.)

421. — 3° Suivi d'un qualificatif (soit *adjectif*, soit *participe*, soit *adverbe*), *quelque* s'écrit également en un mot ; mais alors il est adverbe, et conséquemment reste invariable : QUELQUE *puissants qu'ils soient ;* QUELQUE *considérés que nous soyons ;* QUELQUE *adroitement qu'ils s'y prennent.* (Acad.)

422. — *Remarque.* On écrira cependant, en faisant varier *quelque : quelques grandes richesses que vous possédiez ;* la raison en est que, lorsqu'il y a un substantif placé après l'adjectif, c'est ce substantif qui fait la loi, et *quelque* devenant alors adjectif, s'accorde avec le substantif :

... Quelques vains lauriers que promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre. (Boileau.)

423. — *Quelque* ne doit pas être remplacé par *tel que*. Ainsi ne dites pas : TEL QU'*il soit* ; TEL *riche* QUE *vous soyez ;* TELLES *richesses* QUE *vous ayez ;* mais dites : QUEL QU'*il soit ;* QUELQUE *riche que vous soyez :* QUELQUES *richesses que vous ayez.*

424. — Tout est adjectif ou adverbe.

425. — *Tout*, adjectif, signifie *chaque* ou *en totalité*, et s'accorde en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie : TOUT *homme*, TOUTE *femme*, TOUS *les hommes*, TOUTES *les femmes* ; NOUS *sommes* TOUS *sujets à la mort.*

426. — *Tout*, adverbe, signifie *tout-à-fait*, *quelque*, et reste invariable : TOUT *spirituels qu'ils sont ;* TOUT *élégamment qu'elle est vêtue.*

247. — *Exception. Tout*, quoique adverbe, varie, quand l'adjectif ou le participe qui suit est féminin, et commence par une consonne ou une *h* aspirée : *elle est* TOUTE *stupéfaite* ; TOUTE *hardie qu' elle est* ; TOUTES *spirituelles qu' elles paraissent* ; TOUTES *détestées qu' elles sont*. C' est l' oreille qui exige alors la variabilité de *tout*.

CHAPITRE VI.

DES PRONOMS.

De leur emploi en général.

428. — Tout substantif employé dans un sens vague, c' est-à-dire sans article ni adjectif determinatif, ne doit pas être représenté par un pronom, lorsque ce substantif indéterminé exprime avec le verbe ou la préposition qui précède une seule et même idée, de sorte que le verbe et le snbstantif indéterminé équivalent à un seul verbe, et que la préposition et le substantif indéterminé soient l' équivalent d' un adverbe. Ainsi on ne peut représenter par un pronom le substantif qui se trouve 1° dans *faire*, *grâce*, *faire réponse*, *faire peur*, *demander conseil*, *avoir pouvoir*, *avoir droit*, *avoir confiance*, *mettre en mer*, *être en santé*, *entrer en campagne*, etc., attendu que ces locutions répondent à *pardonner*, *répondre*, *effrayer*, *consulter*, *pouvoir*, *mériter*, *embarquer*, *se porter bien*, *etc.* ; 2° dans *avec honneur*, *avec politesse*, etc., par la raison qu' ils sont pour *honorablement*, *poliment*, etc.

429. — D' où il suit qu' on ne doit pas dire : *je vous fais* GRACE *et* ELLE *est méritée ; — quand on est en* SANTÉ, *il faut tout faire pour* LA *conserver. — Il m' a reçu avec* POLITESSE QUI *m' a charmé.* Pour que ces phrases soient correctes, il faut les construire de manière que le substantif soit déterminé, c' est-à-dire précédé de l' article ou d' un adjectif déterminatif, et dire, par exemple : *je vous accorde votre grâce, et elle est méritée ; quand on jouit de* LA *santé, il faut tout faire pour la conserver ; il m' a reçu avec* UNE *politesse qui m' a charmé.*

430. — Mais on dirait très bien ; *en devenant capable d'* ATTACHEMENT ; *on devient sensible à* CELUI *des autres.* (J.-J. Rouss.) *Ils ne se nourrissent que de* SANG, *et ne désirent* LE *boire que dans le crâne de leurs ennemis.* (Lacépède). Par la raison que les substantifs *attachement* et *sang* employés dans un sens indéterminé ne forment pas une seule et même idée avec les mots (verbe ou préposition) dont ils sont compléments, comme dans *faire grâce*, *faire peur*, *avec honneur*, *avec délicatesse*, etc.

431. — *Remarque.* Lorsque le génie de notre langue n'admet pas l'article ou un adjectif déterminatif avant le substantif, on prend un autre tour, et cette phrase : *quand nous mîmes en* MER, *elle était paisible*, doit être corrigée ainsi : *quand nous nous embarquâmes, la mer était paisible*, le genie de la langue ne permettant pas de dire : *quand nous nous mîmes en* LA *mer.*

432. — Les pronoms ne doivent jamais être répétés avec des rapports différents, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas se rapporter tantôt à un objet, tantôt à un autre. On ne dira donc pas : *Samuel offrit son holocauste à Dieu, et* IL *lui fut si agréable qu'* IL *lança au même instant la foudre contre les Philistins*, parce que le premier *il* se rapporte à *holocauste*, et le second à Dieu ; ni : ON *aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'* ON *tâche de vous cacher*, attendu que le premier *on* se rapporte au lecteur, et le second à l'auteur. Enfin on ne dira pas non plus : *j'ai lu avec plaisir cet ouvrage* QUI *a été composé par une personne* QUI *est versée dans les sciences* QUI *ont pour objet l'étude de la nature*, le premier *qui* se rapportant à *ouvrage*, le second à *personne*, et le dernier à *sciences.*

433. — Le moyen de rendre ces phrases correcte, c'est de diminuer le nombre des rapports, en diminuant celui des pronoms : *Samuel offrit son holocauste, et* DIEU *le trouva si agréable qu'* IL *lança*, etc. — *Le* LECTEUR *aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'* ON *tâche*, etc. — *J'ai lu avec plaisir cet ouvrage composé par une personne versée dans les sciences qui ont*, etc.

434. — Le pronom ne doit jamais être construit d'une manière équivoque. On ne dira donc pas : *Virgile a imité Homère dans tout ce qu'* IL *a de beau.* En effet, *il* semble se rapporter à Virgile et à Homère. Pour être correct,

il faut dire : *Virgile a imité Homère dans tout ce que* CELUI-CI *a de beau ;* ou : *Virgile , dans tout ce qu' il a de beau , a imité Homère.*

435. — Le pronom est soumis , pour l' accord , aux mêmes règles que l' adjectif qualificatif. (Voy. n°s 376 , 377 378 , 379 , 380 , 381).

L' homme *auquel* je parle ;
La femme à *laquelle* je parle ;
Les hommes *auxquels* je parle ;
Les femmes *auxquelles* je parle ;
Déployer une bravoure, une intrépidité à *laquelle* rien ne résiste;
Montrer un courage ou une prudence à *laquelle* on prodigue des éloges.

Dans le 1er exemple , *auquel* est au masculin et au singulier , parce que le substantif *homme* qu' il répresente est du genre masculin et du nombre singulier.

Dans le 2e , *à laquelle* est au féminin et au singulier, parce que le substantif *femme* qu' il représente est du genre féminin et du nombre singulier.

Dans le 3e , *auxquels* est au masculin et au pluriel, parce que le substantif *hommes* qu' il représente est du genre masculin et du nombre pluriel.

Dans le 4e, *auxquelles* est au féminin et au pluriel , parce que le substantif *femmes* qu' il représente est du genre féminin et du nombre pluriel.

Dans le 5e, le pronom *laquelle* ne s' accorde qu' avec le dernier substantif, *bravoure* et *intrépidité* étant synonymes.

Dans le 6e , *laquelle* ne s' accorde également qu' avec le dernier substantif , *courage* et *prudence* étant unis par la conjonction *ou*.

Des pronoms personnels.

436. — Les pronoms personnels employés comme *sujets*, se placent avant le verbe :

J' inventai des couleurs , *j'* armai la calomnie ,
J' intéressai sa gloire ; *il* trembla pour sa vie.

437. — Excepté , 1° lorsque l' on interroge ; dans les temps simples , ils se placent après le verbe , et dans les emps composés , entre l' auxiliaire et le participe :

Par de stériles voeux pensez-*vous* m'honorer ?
Où suis-*je* ? qu'ai-*je* fait ? que dois-*je* faire encore ?

2° Dans certaines phrases exclamatives : *Parle-t-il ! est-il cruel !*

3° Lorsque le verbe est au subjonctif sans qu'aucune conjonction soit exprimée :

Puissé-*je* de mes yeux y voir tomber la foudre ! (Corn.)
Dussé-*je*, après dix ans, voir mon palais en cendre. (Rac.)

4° Lorsque le verbe forme une proposition qui annonce qu'on rapporte les paroles de quelq'un : *je ne serai heureux*, *disait*-IL, *qu'autant que vous le serez.*

5° Lorsque le verbe est précédé de quelqu'un des mots *aussi*, *peut-être*, *encore*, *toujours*, *en vain*, *du moins*, *au moins* : AUSSI *est*-IL *votre ami* ; PEUT-ÊTRE *avez*-VOUS *raison* ; EN VAIN *prétendons*-NOUS.

Cette exception n'est pas de rigueur, car on peut dire également : *aussi* IL *est votre ami* ; — *peut-être* vous *avez raison*, etc. ; mais alors l'expression semble n'avoir ni la même grâce ni la même énergie.

438. — Les pronoms personnels employés comme *compléments* se placent également avant le verbe :

Les ennemis des Juifs *m'*ont trahi, *m'*ont trompé !
. . . Je viens chercher Hermione en ces lieux
La fléchir, *l'*enlever, ou mourir à ses yeux. (Racine).

439. — Cette règle donne lieu à deux exceptions :

1° Lorsqu'un verbe à l'infinitif est sous la dépendance d'un autre verbe, le pronom complément de l'infinitif peut se placer avant cet infinitif ou avant le verbe qui précède. On dit également : *je viens* vous *chercher*, ou *je* vous *viens chercher* ; *tu trahis mes bienfaits*, *je veux* LES *redoubler*, ou *je* LES *veux redoubler* ; — *le myrte ne doit* SE *cueillir qu'apres la palme*, ou *le myrte ne* SE *doit cueillir qu'après la palme.*

2° Lorsque le verbe est à l'impératif, le pronom qui en est le complément s'énonce après le verbe.

Avant de m'avilir, ciel, ouvre-*moi* la tombe.
Pends-*toi*, brave Crillon, on a vaincu sans toi.

440. — 1re *Remarque.* S'il y avait deux impératifs de suite unis par une des conjonctions *et*, *ou*, le pronom complément du dernier impératif pourrait le précéder. Ainsi, au lieu de dire : *ou arrachez*-MOI *le jour ; — et repolissez*-LE, La Harpe a pu dire :

Laissez-moi cette chaîne, ou *m'* arrachez le jour.

et Boileau :

Polissez-le sans cesse, et *le* repolissez.

441. — 2° *Remarque.* Quand un verbe à l'impératif a deux pronoms pour compléments, l'un direct et l'autre indirect, le complément direct s'énonce le premier : *donnez-le-moi*, *prêtez-le-lui*, *cédez le-nous.*

On en excepte les pronoms compléments directs *moi*, *toi*, *le*, *la*, construits avec le complément indirect *y* : *envoyez*-Y-MOI, *promènes*-Y-toi, *menez*-Y-LE, pour ne point dire : *envoyez*-M'Y, *promènes*-T'Y, *menez*-L'Y.

Cependant, il vaut mieux prendre un autre tour, et dire, par exemple : *envoyez-moi là*, *promène-toi dans ce lieu*, etc.

442. — La répétition des pronoms personnels employés comme sujet est indispensable avant chaque verbe, quand les propositions sont liées par toute autre conjonction que *et*, *ou*, *ni*, *mais* : NOUS *détestons les méchants*, *parce que* NOUS *les craignons.* — IL *est savant*, *quoiqu'* IL *soit bien jeune.*

Hors ce cas, c'est le goût, l'oreille, et surtout le besoin d'être clair qu'il faut consulter.

443. — La répétition des pronoms personnels employés comme compléments est indispensable

1° Avant chaque verbe à un temps simple:

Son visage odieux *m'* afflige et *me* poursuit. (Racine.)
Ah ! mon enfant, je voudrais bien *vous* voir, *vous* entendre, *vous* embrasser. (Mme de Sévigné.)
Il détourne les yeux, *le* plaint, et *le* révère. (Racine.)

2° Avant chaque verbe à un temps composé:

Nous les avons attaqués et *les* avons vaincus.

Excepté lorsque l'auxiliaire n'est pas répété : *nous les avons attaqués et vaincus.*

444. — Le pronom *soi* est toujours du nombre singulier:

il se dit des personnes et des choses ; mais appliqué aux personnes, il ne s'emploie qu'avec une expression vague, comme *on*, *chacun*, *personne*, *quiconque*, etc. : ON *doit rarement parler de* SOI. QUICONQUE *rapporte tout à* SOI *n'a pas beaucoup d'amis* (Acad.) ; ou avec un infinitif : *ne vivre que pour* SOI, *c'est être déjà mort.* — *L'aimant attire le fer à* SOI. (Acad.)

445. — *Remarque.* Quoiqu'il n'y ait pas dans la phrase une expression vague, comme *on, quiconque*, etc., les écrivains emploient *soi*, pour les personnes, quand il s'agit d'éviter une équivoque ; et alors ce pronom se rapporte toujours au sujet du verbe : *en remplissant les volontés de son père, ce jeune homme travaille pour soi.* — *Pour lui* offrirait un sens louche ; on ne saurait s'il représente le fils ou le père.

446. — Le pronom *leur*, et les pronoms *lui*, *eux*, *elle*, *elles*, employés comme compléments indirects, ne s'appliquent qu'aux personnes et aux choses personnifiées. Ainsi il ne faut pas dire : *cette maison menace ruine*, *n'approchez pas d'*ELLE ; — *ce cheval est méchant*, *ne* LUI *touchez pas ; ces bâtiments n'étant pas assez grands ; je* LEUR *ferai ajouter une aile.* Dans ce cas on se sert des pronoms *en*, *y* : *n'*EN *approchez pas*, *n'y touchez pas*, *j'y ferai ajouter*, etc. ; ou bien on donne un autre tour à la phrase, si ces deux pronoms ne peuvent y entrer.

447. — Le pronom *le*, qui fait *la* au féminin et *les* au pluriel des deux genres, peut représenter un *substantif* ou un *adjectif.*

448. — Quand il représente un substantif ou un adjectif pris substantivement, le pronom s'accorde en genre et en nombre avec ce substantif ou cet adjectif pris substantivement.

Êtes-vous madame de Genlis ? — Je ne *la* suis pas.
Êtes-vous la mère de cet enfant ? — Je *la* suis.
Êtes-vous les ministres du roi ? — Nous *les* sommes.
Êtes-vous la malade ? — Je *la* suis.
Êtes-vous les mariés ? — Nous *les* sommes.

449. — Quand il représente un adjectif ou un substantif pris adjectivement, le pronom est invariable, l'adjectif ne pouvant lui communiquer ni genre ni nombre : (*Voy.* n° 53.)

Madame, êtes vous malade? — Je *le* suis.
Messieurs, êtes-vous mariés? — Nous *le* sommes.
Êtes-vous ministres? — Nous *le* sommes.
Êtes-vous mère? Je *le* suis.

Des pronoms démonstratifs.

450. — On emploie le pronom *ce* pour *il*, *ils*, *elle*, *elles*, comme sujet d'une proposition dont l'attribut est un substantif ou un pronom : *Je lis et je relis La Fontaine; c'est mon auteur favori; c'est celui que je trouve le plus naturel. — Bien loin d'être des Dieux*, CE *ne sont pas même des hommes.* (Fénél.) Cet emploi du pronom *ce* généralement usité est conforme au génie de notre langue.

451. — Devant le verbe *être* on emploie souvent le pronom *ce* pour donner à la phrase plus de clarté, de précision et d'énergie; d'où les règles particulières qui suivent :

452. — 1° Le pronom *ce* suivi d'un pronom relatif, et placé au commencement de la phrase, doit être répété dans le second membre de la phrase, lorsque celui-ci commence par le verbe *être : Ce qui importe à l'homme*, c'*est de remplir ses devoirs.* (J.-J. Rouss.) *Ce qui est certain*, c'*est que le monde est de travers.* (Fénél.) *Ce qu'on souffre avec le moins de patience*, CE *sont les perfidies.* (Th. Corn.) Il résulte de cette règle qu'on ne doit pas dire avec Duclos : *Ce qu'il y a de plus instructif après les bonnes leçons* SONT *les ridicules.* La grammaire d'accord avec l'usage exige : CE *sont les ridicules.*

453. — *Remarque.* On peut ne pas répéter le pronom *ce*, quand le verbe *être* est suivi d'un substantif singulier : *Ce qui mérite le plus notre admiration* EST ou C'EST *la vertu.* C'est le goût et l'oreille qu'il faut consulter.

454. — 2° Quoique le pronom *ce* ne soit pas au commencement de la phrase, on l'emploie généralement devant le verbe *être*, si ce qui précède ce verbe figure comme attribut (*) et a une certaine étendue : *Le signe de la cor-*

(*) On reconnaît que ce qui précède le verbe *être* figure comme attribut, quand on peut le placer après le verbe, et mettre avant

ruption des mœurs dans un état, c'est la multiplicité des lois. Le plus beau présent qui ait été fait aux hommes après la sagesse, c'est l'amitié. (La Rochef.) *Le seul moyen d'obliger les hommes à dire du bien de nous, c'est d'en faire.* (La Harpe.)

455. — *Remarque.* Quand l'attribut a peu d'étendue, on peut ne pas exprimer le pronom *ce* devant le verbe *être*, et dire également bien : *La véritable noblesse* EST ou C'EST *la vertu. Le mobile de nos actions* EST ou C'EST *notre félicité.* (Marmontel.) *Le plaisir des bons coeurs* EST ou *c'est la reconnaissance.* (La Harpe.) C'est également le goût et l'oreille qui en décident.

456. — 3° On fait généralement usage du pronom *ce* devant le verbe *être* quand celui-ci est précédé de deux ou plusieurs infinitifs, et suivi d'un substantif : *Etudier les anciens, lire les modernes, c'est sa principale occupation. Rire, boire, manger, dormir, c'est toute sa vie.*

457 — *Remarque.* Quand il n'y a qu'un infinitif, le pronom *ce* peut être ou ne pas être exprimé devant le verbe *être : Punir est un tourment, pardonner est un plaisir.* (Chénier.) *Se plaire en tous lieux, c'est* ou *est le secret du sage.*

458. — 4° Le pronom *ce* doit *toujours* être énoncé devant le verbe *être*, lorsque ce dernier est précédé et suivi d'un infinitif :

Épargner les plaisirs, *c'*est les multiplier. (Fontenelle.)
Obliger ceux qu'on aime, *c'*est *s'*obliger soi-même. (Colin d'Harleville)
Voyager à pied, *c'*est voyager comme Thalès, Platon et Pythagore. (J.-J. Rouss.)

459. — CELUI, CEUX, CELLE, CELLES, expriment une idée générale qui a toujours besoin d'être restreinte, soit par un complément indirect,

Les défauts de Henri IV étaient CEUX *d'un homme* aimable ;

---

celui-ci ce qui se trouve après. On peut dire : *La multiplicité des lois est le signe de la corruption des moeurs dans un état; — L'amitié est le plus beau présent qui ait été fait aux hommes.* Ainsi, *Le signe de la corruption des moeurs dans un état. Le plus beau présent qui ait été fait aux hommes* figurent comme attribut.

soit par un pronom relatif placé immédiatement après,

CEUX *qui* font des heureux, sont les vrais conquérants.

C'est pourquoi ces pronoms ne doivent pas être suivis immédiatement d'un adjectif ou d'un participe. Ainsi, au lieu de dire : *celle aimable*, *celle écrite*, il faut dire : *celle qui est aimable*, *celle qui est écrite.*

Les grands écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle ne se sont pas exprimés autrement ; et si l'on trouve des exemples contraires à cette règle dans quelques auteurs modernes, il faut considérer ces exemples comme des négligences de style que réprouvent la grammaire et le bon goût.

460. — CELUI-CI, CELLE-CI, CECI, opposés à CELUI-LA CELLE-LA, CELA, désignent les objets les plus proches, et *celui-là*, *celle-là*, *cela*, les objets les plus éloignés : *voici deux maisons* ; CELLE-CI (la plus proche) *est la plus élégante*, *et* CELLE-LA (la plus éloignée) *est la plus commode.*

461. — Les objets dont on a parlé en dernier lieu, étant plus proches, se représentent par *celui-ci*, *ceux-ci* ; ceux au contraire dont il a été question auparavant, étant les plus éloignés, se désignent par *celui-là*, *ceux-là* : *le corps périt*, *et l'ame est immortelle ; cependant on néglige* CELLE-CI, *et tous les soins sont pour* CELUI-LA.

Des pronoms possessifs.

462. — Ces pronoms doivent toujours se rapporter à un substantif énoncé précédemment :

Tes *discours* trouveront plus d'accès que les *miens*. (Rac.)

Conséquemment il est non seulement contre le bon goût, mais encore contre la grammaire, de commencer ainsi une lettre : *j'ai reçu la* VÔTRE *en date du*, etc., phrase dans laquelle *la vôtre* ne se rapporte à rien de ce qui précède ; pour être correct, il faut dire : *j'ai reçu votre lettre*, etc.

Des pronoms relatifs.

463. — Le pronom *relatif* prend toujours le genre, le nombre et la personne de son antécédent : *moi* QUI SUIS ESTIMÉ, *toi* QUI EST ESTIMÉ, *lui* QUI EST ESTIMÉ ; *elle* QUI

EST ESTIMÉE, *nous* QUI SOMMES ESTIMÉS, *vous* QUI ÊTES ESTIMÉS, etc. Ainsi Molière n'aurait pas dû dire: *ce n'est pas moi qui* SE FERAIT *prier*. L'antécédent de *qui* est *moi; qui* est donc de la première personne, et l'on doit dire: *qui* ME FERAIS *prier*, comme on dit: *je me ferais prier*.

464. *Remarque*. L'adjectif, n'ayant par lui-même ni genre, ni nombre, ne peut servir d'antécédent au pronom relatif; et au lieu de dire: *nous étions deux qui étaient du même avis*, on doit dire: *nous étions deux qui* ÉTIONS *du même avis*, en donnant pour antécédent au pronom relatif le pronom auquel se rapporte l'adjectif; ici l'adjectif *deux* se rapporte à *nous*. — Il n'en serait pas de même si l'adjectif était précédé de l'article; cet adjectif, employé alors substantivement (82), deviendrait l'antécédent du pronom relatif. Dites donc: *Vous êtes le seul qui* AIT *réussi*, et non *qui* AYEZ *réussi*. Il résulte de cette remarque qu'on doit dire: *Nous sommes* DEUX *qui* AVONS *été récompensés*, et *nous sommes les* DEUX *qui* ONT *été récompensés*.

465. — Le pronom relatif doit être rapproché autant que possible de son antécédent, pour que sa correspondance avec ce dernier ne soit ni louche ni équivoque. *Je chante ce* HÉROS QUI *régna sur la France*. (Volt.) *La paresse est un* VICE QUE *les hommes surmontent difficilement*. (Marmontel.) *Le Sénat attachait à Rome des* ROIS DONT *elle avait peu à craindre*. (Montesq.) D'où il suit qu'on ne doit pas dire: *On trouve des maximes dans ces discours qui sont contraires à la morale. Il y a des lettres dans Pline dont le style est admirable*. Pour être correct, dites, en rapprochant les pronoms *qui*, *dont*, de leur antécédent *maximes*, *lettres*: *On trouve dans ces discours des maximes qui sont contraires à la morale. Il y a dans Pline des lettres dont le style est admirable*.

Remarque. Les poètes s'écartent quelquefois de cette règle pour donner plus de force à leur langage par une inversion hardie:

La déesse, en entrant, *qui* voit la nappe mise. (Boil.)
Phénix même en répond *qui* l'a conduite exprès. (Rac.)
Un prince nous poursuit *dont* le fatal génie....
(J. B. Rouss.)

466. — *Qui*, complément d'une préposition, ne peut se dire que des personnes et des choses personnifiées.

Le bonheur appartient *à qui* fait des heureux. (Delille.)
Rocher A QUI *je me plains.* (Marmontel.)

Ne dites donc pas : *l'étude à* QUI *je consacre mes loisirs ; le cheval* SUR QUI *je suis monté*, etc. Dans ce cas, on remplace *qui* par *lequel*, *laquelle : l'étude* A LAQUELLE *je*, etc. ; *le cheval sur* LEQUEL, etc.

467. — Les poètes n'observent pas toujours cette règle :

Soutiendrez-vous un faix *sous qui* Rome succombe ?
(Corn.)
Je pardonne à la main *par qui* Dieu m'a frappé. (Volt.)

Cette licence s'explique par la difficulté de faire entrer dans un vers *sous lequel*, *par laquelle*, *duquel*, etc., dont l'inélégance et le manque d'harmonie ne conviennent pas à la poésie. Dans la prose, ce serait plus qu'une licence, ce serait une faute.

468. — Les pronoms *qui*, *que*, *dont*, se remplacent par *lequel*, *duquel*, pour éviter une équivoque. Ainsi, au lieu de dire : *j'ai vu le mari de votre sœur* QUI *viendra me voir ; je dois recevoir une lettre de mes enfants* QUE *j'attends avec impatience ; la bonté de Dieu*, DONT *je connais la grandeur*, *me rassure ;* on dira : LEQUEL *viendra me voir ;* LAQUELLE *j'attends avec impatience ;* DE LAQUELLE *je connais la grandeur*, attendu qu'on ne saurait si *qui* se rapporte à *mari* ou à *sœur*, *que* à *lettre* ou à *enfants*, et *dont* à *grandeur* ou à *Dieu.*

469. — DONT marque simplement la relation : *la personne* DONT *je parle ;* D'OÙ exprime une idée d'extraction ; de sortie : *la ville* D'où *je viens ; le péril* D'où *il est sorti.*

470. — *Remarque.* Quand le verbe qui suit exprime l'idée d'*être issu*, d'*être né*, c'est *dont* et non pas *d'où* qu'il faut employer

Je jure par le ciel, qui me voit confondue,
Par ces grands Ottomans *dont* je suis descendue. (Rac.)

471. — Les phrases suivantes présentent une mauvaise construction:

La pluralité des dieux est une chose *qu'*on ne peut s'imaginer *qui* ait été adoptée par des hommes de bon sens.
C'est un procès *qu'*on a cru *qu'*on perdrait.
C'est une entreprise *que* je ne peux croire *qui* réussira.

Ces *que*, *qui*, en cascades, rendent le sens obscur, en embarrassant la phrase de mots inutiles. Pour être correct et clair, il faut prendre un autre tour qui fasse disparaître, dans chaque phrase, un des mots *qui*, *que*, et dire ; *la pluralité des dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer avoir été adoptée par des hommes de bon sens.* — *C'est un procès qu'on a cru perdre.* — *C'est une entreprise à la réussite de laquelle je ne puis croire.*

Des pronoms indéfinis.

472. — On, masculin et singulier de sa nature, devient *féminin*, quand il s'applique spécialement à une femme, et *pluriel*, lorsque le sens indique évidemment qu'il désigne plusieurs personnes ; alors l'adjectif et le participe qui se rapportent à *on*, prennent la marque du féminin et du pluriel : *quand* ON *est* MARIÉE, *on n'est pas toujours* MAÎTRESSE *de ses actions.* — *Lorsqu'on s'aime tendrement*, on *n'est pas heureux quand on est* SÉPARÉS.

473. — Au lieu de *on*, il vaut mieux employer *l'on* pour éviter certaines consonnances désagréables, qui ont lieu principalement après *et*, *si*, *ou* : *et l'on dit*, *si l'on voit*, *ou l'on verra*. Cependant on doit faire usage de *on* devant *le*, *la*, *les*, *lui* : *et on le dit*, *si on la voit*, *ou on le verra*, pour éviter la répétition désagréable de l'articulation *l*.

474. — Au commencement d'une phrase, il faut préférer *on* à *l'on*, parce qu'alors il n'y a aucune mauvaise consonnance à éviter.

475. — *Chacun*, précédé d'un pluriel, prend après lui, tantôt *son*, *sa*, *ses*, et tantôt *leur*, *leurs*.

476. — *Chacun* prend *son*, *sa*, *ses*, quand il est après le complément direct, ou que le verbe n'a pas de complément de cette nature:

Ils ont apporté leurs offrandes, *chacun* selon *ses* moyens.
Les deux rois se sont retirés, *chacun* dans *sa* tente.
Ils ont opiné, *chacun à son* tour.

477. — *Chacun* prend *leur*, *leurs*, lorsqu'il précède le complément direct :

Ils ont apporté, *chacun*, *leurs* offrandes.
Ils ont donné, *chacun*, *leur* avis.

478. — *Personnes* est pronom indéfini et substantif.

479. — *Personne*, pronom indéfini, a un sens vague, et s'emploie sans l'article, ni aucun adjectif déterminatif; alors il signifie *aucune personne*, *qui que ce soit*, et est masculin:

Personne n'est assez *sot* pour le croire.
Il n'y a *personne* qui n'en soit *fâché*.

480. — *Personne*, substantif, a un sens déterminé; il est accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif, et est féminin:

Quelle est la *personne* assez *sotte* pour le croire?
Il n'y a pas *une personne* qui n'en soit *fâchée*.

481. — *L'un et l'autre; les uns et les autres* éveillent simplement une idée de pluralité; *l'un l'autre*, *les uns les autres*, à l'idée de pluralité ajoutent celle de réciprocité. Ainsi l'on dira de Racine et de Boileau: L'UN ET L'AUTRE *furent deux grands poètes; ils s'estimaient* L'UN L'AUTRE.

482. — *Remarque.* Quand il y a plus de deux objets, la réciprocité doit s'exprimer par *les uns les autres*, et non pas par *l'un l'autre*: *mille soldats s'excitent* LES UNS LES AUTRES *au combat*. *L'un l'autre* serait contre la grammaire.

CHAPITRE VII.

DU VERBE.

Du sujet. — De l'accord du verbe avec son sujet.

483. — Tout verbe à un mode personne (*Voy.* n° 117) doit avoir un sujet:

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots. (Racine.)

Dans cet exemple, il y a deux verbes à un mode personnel, et il y a deux sujets; le premier verbe, *met*, a

pour sujet *qui*, et le second *sait*, a pour sujet *celui*. *Arrêter* n'a pas de sujet, parce qu'il est à un mode impersonnel. Il suit de là qu'on ne doit pas dire : *en quoi ce grand prince réussit parfaitement*, FUT *de réformer les mœurs de son peuple*, car *fut* est ici sans sujet ; il faut dire : LA CHOSE *dans laquelle*, etc., et alors le verbe *fut* a pour sujet la *chose*.

484. — De même tout sujet doit avoir un verbe :

L'orgueil n'aveugle pas ceux que l'honneur éclaire.
(Gresset.)

Dans cet exemple, il y a deux sujets et deux verbes : *l'orgueil* est le sujet de *aveugle*, et *l'honneur* le sujet de *éclaire*. On ne dira donc pas avec un traducteur : *je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions*, QUI *si elles n'étaient pas détruites, du moins la république romaine subsisterait encore.* Cette phrase renferme quatre sujets et trois verbes seulement : *je* premier sujet, a pour verbe *souhaiterais ; elles*, second sujet, a pour verbe *étaient détruites*, et *la république*, troisième sujet, a pour verbe *subsisterait*. Le quatrième sujet, *qui*, n'a aucun verbe qui s'y rapporte, soit exprimé, soit sous-entendu. Pour faire disparaître cette irrégularité, il faut dire : *je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions ; si elles n'étaient point détruites, du moins la république romaine subsisterait encore ;* et alors il y a autant de verbes que de sujets.

485. — Le sujet d'un verbe ne doit pas être exprimé deux fois, quand un seul sujet suffit au verbe. Ainsi l'auteur de la Henriade n'est pas à imiter, quand il dit :

Louis, en ce moment, prenant son diadème,
Sur le front du vainqueur *il* le posa lui-même.

Posa a pour sujet *Louis* et *il*, et il est évident que le verbe n'en exige qu'un : *Louis posa*, *il posa ;* un de ces sujets est donc superflu, et conséquemment le poète aurait dû dire : *Louis, en ce moment, prenant son diadème, sur le front du vainqueur le posa lui-même.*

486. — Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet:

Je PLAINS l'homme accablé du poids de ses loisirs.
O soleil ! *tu* PARAIS, *tu* SOURIS, et *tu* CONSOLES la terre.
Souvent les *richesses* ATTIRENT les amis, et la *pauvreté* les ÉLOIGNE.

487. — Lorsque le sujet se compose de plusieurs substantifs ou de plusieurs pronoms, le verbe se met au pluriel, et s'accorde avec la personne qui a la priorité, si les mots formant le sujet sont de différentes personnes. La première personne a la priorité sur la seconde, et celle-ci sur la troisième:

Plus loin le tambour, le fifre et la trompette
FONT entendre des airs que le vallon répète.
(Saint-Lambert.)
Tôt ou tard la *vertu*, les *grâces*, les *talents*,
SONT vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants.
(Gresset.)
Narbal et *moi* nous ADMIRIONS la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu.
(Fénelon.)
Toi et *lui* vous ÊTES heureux. (Boniface.)

EXCEPTIONS.

488. — Quand plusieurs substantifs ou pronoms composent le sujet, le verbe s'accorde avec le dernier substantif ou pronom :

489. — 1° Lorsque les mots formant le sujet sont synonymes : *son courage*, *son intrépidité* ÉTONNE *les plus braves*.

Le noir venin, le fiel de leurs écrits.
N'EXCITE en moi que le plus froid mépris. (Colardeau.)
La raison en est qu'il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs substantifs ; puisqu'il y a unité dans l'esprit, il doit y avoir unité dans les mots.

490. — 2° Quand les mots composant le sujet sont unis par la conjontion *ou : la faiblesse* ou *l'inexpérience nous* FAIT *commettre bien des fautes*.

Le bien ou le mal se MOISSONNE.
Selon qu'on sème le mal ou le bien. (Lamotte.)
Choisissez ; l'un ou l'autre ACHÈVERA mes peines. (Corn.)
La conjonction *ou* donne l'exclusion à l'un des deux sujets, et l'accord a lieu avec le dernier, comme frappant le plus l'esprit.

491. — Cependant si les mots unis par *ou* sont de dif-

férentes personnes, l'usage demande que le verbe se mette au pluriel, et qu'il s'accorde avec la personne qui a la priorité : *vous ou moi* PARLERONS ; *vous ou votre frère* VIENDREZ.

492. — 3° Quand les mots composant le sujet sont placés par gradation : *ce sacrifice*, *votre intérêt*, *votre honneur*, *Dieu* L'EXIGE.

Le motif de cette exception est que, dans toute gradation, le dernier mot est l'expression dominante, celle qui efface toutes les autres, pour attirer sur elle l'attention. En effet, l'intérêt s'efface devant l'honneur ; l'honneur humain devant Dieu. *Dieu* seul reste, et seul fait la loi au verbe.

493. — 4° Lorsque les mots formant le sujet renferment une expression qui réunit en elle tous les mots qui précèdent, comme *tout*, *rien*, *personne*.

Le temp, les biens, la vie, *tout* EST à la patrie. (Gress.)
Voisins, amis, parents, *chacun préfère* son intérêt à celui de tout autre. (Lemare.)

Ces sortes de phrases sont elliptiques ; c'est comme s'il y avait : *Le temps, les biens, la vie* SONT *à la patrie*, *tout est à la patrie*. — *Voisins, amis, parents* PRÉFÈRENT *leur intérêt à celui de tout autre*, *chacun préfère son intérêt à celui de tout autre*.

Remarque sur l'application de la règle qui a pour objet l'accord du verbe avec son sujet (486).

494. — 1re *Remarque*. Quand deux sujets, substantifs ou pronoms, sont unis par une des conjonctions *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, le verbe s'accorde avec le premier sujet, le second sujet appartenant à un verbe sous-entendu :

L'enfer, *comme* le ciel, *prouve* un Dieu juste et bon.
La vertu, *ainsi que* le savoir, *a* son prix.

C'est comme s'il y avait :

L'enfer prouve un Dieu juste et bon, comme le ciel *prouve* un Dieu juste et bon.
La vertu a son prix, ainsi que savoir *a* son prix.

495. — 2e *Remarque*. *L'un et l'autre* exprimant la pluralité demande le verbe au pluriel :

L' un et l' autre à ces mots *ont* levé le poignard. (Racine.)

496. — 3° *Remarque. Ni l' un ni l' autre*, et tout sujet dont les parties sont unies par la conjonction *ni*, exigent aussi le verbe au pluriel : *j' ai lu vos deux discours : ni l' un ni l' autre ne* SONT *bons.* (Fabre.)

Ni l' or ni la grandeur ne nous *rendent* heureux. (La Font.)

497. — *Exception.* Quand un des mots unis par *ni* peut seul faire l' action exprimée par le verbe, celuici se met au singulier : NI *l' un* NI *l' autre n'* OBTIENDRA *le prix.* NI *M. le duc*, NI *M. le cardinal ne* SERA *nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg.* (Fabre.)

498. — 4° *Remarque.* Après deux ou plusieurs infinitifs employés comme sujets, le verbe se met au pluriel : VIVRE *et* JOUIR SERONT *pour lui la même chose.* (J.-J. Rousseau.) *Bien* DIRE *et bien* PENSER *ne* SONT *rien sans bien faire.* (La Chaussée.) LIRE *trop et* LIRE *trop peu* SONT *deux défauts.* (Lemare.)

499. — On trouve dans les auteurs des exemples du verbe *être* au singulier après plusieurs infinitifs employés comme sujets : *Bien* ÉCOUTER *et bien* RÉPONDRE EST *une des plus grandes perfections qu' on puisse avoir dans la conversation.* (La Rochef.) *Le* FUIR *et le* BANNIR EST *tout ce que je puis.* (Campistron). Le pluriel doit être préféré comme plus exact, et plus conforme à l' usage généralement adopté.

500. — Malgré les infinitifs qui précèdent, le verbe *être* se met au singulier, lorsqu' il est précédé immédiatement du pronom *ce* : *boire*, *manger*, *dormir*, c' EST *toute son occupation.* Cette phrase a un double sujet : les infinitifs, qui en sont le véritable sujet, le sujet indispensable ; et le pronom *ce*, employé par pléonasme (*) pour rappeler les infinitifs qui précèdent, et donner à la phrase plus de force et de précision. Le verbe s' accorde avec le pronom *ce*, par la raison qu' il est le dernier sujet énoncé, celui sur lequel s' arrête principalement l' attention.

501 — 5° *Remarque.* Le verbe *être* précédé de *ce* ne se met au pluriel que lorsqu' il est suivi d' une troisième personne du pluriel : *ce* SONT *les* VICES *qui dégradent l' homme ; ce* SONT EUX *qui les rendent malheureux.*

L' honneur parle, il suffit : ce *sont* là mes *oracles.* (Rac.)

(*) *Pléonasme* signifie *emploi de mots surabondants.*

On dira donc avec le verbe *être* au singulier ; c' EST *le travail et l' application* ; c' EST *nous qui .....* c' EST *vous qui .....* parce qu' aucun de ces mots , *le travail* , *l' application* , *nous* , *vous* ne forme une troisième personne du pluriel.

502. — 6e *Remarque*. Le verbe précédé d' un collectif qui a pour complément la préposition *de* et un substantif, s'accorde avec celui de ces deux mots (collectif ou substantif) qui frappe le plus l' attention , auquel on attribue principalement l' action ou l' état exprimé par le verbe. Exemples:

La moitié des passagers n' *avait* pas la force de s' inquiéter du danger. (Voltaire.)

Accord du verbe avec *la moitié* , attendu que l' action exprimée par le verbe a rapport à ce collectif et non au substantif qui suit : en effet ce ne sont pas les passagers , mais la moitié d' entre eux qui n' avait pas la force de s' inquiéter du danger.

Un grand nombre d' oiseaux *faisaient* résonner ces bocages de leurs doux chants. (Fénelon.)

Accord du verbe avec le substantif *oiseaux*, par la raison que l' action exprimée par le verbe *faire* est attribuée à ces substantif , et non au collectif : ce sont les oiseaux et non le nombre qui faisaient résonner ces bocages.

La quantité de fourmis *était* si grande qu' elle détruisait tous les biens que l' on confiait à la terre. (Buffon.)

Accord du verbe avec *la quantité* , attendu que l' état exprimé par le verbe *être* convient à ce collectif et non au substantif qui suit : c' est la quantité qui était grande et non les fourmis.

Une nuée de barbares *désolèrent* le pays. (Acad.)

Accord du verbe avec le substantif *barbares* , parce que l' action exprimée par le verbe *désoler* est plus en rapport avec ce substantif qu' avec le collectif nuée : en effet , ce sont les barbares qui désolèrent le pays , et non la nuée.

Enfin on dira avec le verbe au singulier : *une foule d' enfants* ENCOMBRAIT *la rue* , parce que l' action d' *encombrer* est plus en rapport avec *foule* qu' avec *enfants* ; avec le verbe au pluriel : *une foule d' enfants* COURAIENT *dans la*

rue, attendu que l' action de *courir* convient mieux aux *enfants* qu' à la *foule ;* avec le verbe au singulier : *un déluge de pleurs* INONDAIT *son visage*, par la raison que l' action d' *inonder* est plus en rapport avec *déluge* qu' avec *pleurs ;* avec le verbe au pluriel : *une quantité de pleurs* COUVRAIENT *son visage*, attendu que l' action de *couvrir* convient mieux à *pleurs* qu' à *quantité*.

503. — Ce qui précède étant bien compris, on concevra facilement que, lorsqu' il y a deux verbes dans une phrase, l' un de ces verbes peut être en rapport avec le collectif, et l' autre avec le substantif complément du collectif :

La totalité des marchandises qui nous *ont été expédiées est arrivée* à bon port.

La moitié des troupes qui *firent* la guerre *périt* de misère.

La plus grande partie du bois qui *a été coupé*, n' *a* pas *été brûlée*.

Le tiers des livres qui *parurent* ne *fut* pas *vendu*.

504. — Quand l' action ou l' état exprimé par le verbe peut être attribué également au collectif et au substantif qui suit, ce qui a lieu très fréquemment, l' usage le plus général est de faire accorder le verbe avec le collectif s' il est *général*, et avec le substantif qui suit : si le collectif est *partitif*.

La totalité des hommes *redoute* la mort. (Buffon.)

Une foule de *soldats s' aperçurent* que ceux qui avaient été tués étaient tous romains. (Vertot.)

La multiplicité des chefs *mit* parmi les Phéniciens une confusion qui accéléra leur perte. (Barthélemy.)

Un troupe de *nymphes* couronnées de fleurs *nageaient* en foule derrière le char. (Fénelon.)

505. — La raison de cet accord est facile à comprendre : le collectif général, exprimant un nombre total, un nombre déterminé, fixe principalement l' attention, c' est l' idée dominante ; le collectif partitif, au contraire, ne marquant qu' une partie, qu' un nombre indéterminé, n' est pour ainsi dire, qu' accessoire, et c' est sur le substantif qui suit que s' arrête l' attention.

506. — Lorsque le collectif est exprimé par un adverbe de quantité, comme *beaucoup*, *peu*, *assez*, *infiniment*,

etc. , l'accord du verbe a toujours lieu avec le substantif qui suit : *beaucoup d'hommes* SONT *imprévoyants* ; *peu de gens* CONNAISSENT *le prix du temps ; assez de pays* ONT ÉTÉ *ravagés par la guerre.*

Seigneur, tant de bontés *ont* lieu de me confondre. (Rac.)
Tant de coups imprévus m' *accablent* à la fois. (Idem.)

507. — Souvent le substantif complément des collectifs *beaucoup* , *peu* et *la plupart* est sous-entendu , et alors l'accord du verbe se fait avec ce substantif comme s'il était exprimé : *la plupart* SONT *sujets à des infirmités* , c'est-à-dire *la plupart* des hommes *sont sujets à des infirmités* , *beaucoup* AIMENT *le jeu* , *peu* TRAVAILLENT *avec ardeur* , c'est-à-dire , *beaucoup* d'enfants *aiment le jeu*, *peu d'enfants travaillent avec ardeur*.

508. — Le pronom relatif prenant le genre , le nombre et la personne de son antécédent, il résulte de là que tout verbe qui a pour sujet le pronom relatif *qui* s'accorde avec ce pronom en nombre et en personne comme il s'accorderait avec l'antécédent de ce pronom. Exemples:

L'homme et la femme *qui travaillent ;*
Cette réserve , cette retenue *qui* nous *charme ;*
Cette faiblesse ou cette indifférence *qui étonne ;*
C'est vous ou moi *qui répondrons ;*
C'est votre intérêt , votre honneur , Dieu *qui exige* ce sacrifice ;
C'est votre temps , votre fortune , votre vie tout *qui est dû* à la patrie ;
C'est l'un et l'autre *qui méritent* des éloges ;
Ce n'est ni l'un ni l'autre *qui sont* coupables ;
Ce n'est ni la fortune ni le rang *qui font* le bonheur ;
Ce n'est ni l'un ni l'autre *qui est* mon père ;
Cette multitude de vices *qui dégradent* l'espèce humaine ;
Une foule de soldats *qui combattent* vaillamment.

Dans ces phrases le verbe doit s'écrire comme s'il y avait : *l'homme et la femme* TRAVAILLENT ; *cette réserve* , *cette retenue nous* CHARME ; *cette faiblesse ou cette indifférence* ÉTONNE ; *vous ou moi* RÉPONDRONS ; *votre intérêt* , *votre honneur* , *Dieu* EXIGE *ce sacrifice* ; *votre temps*, *votre fortune* , *votre vie* , *tout* EST DÛ *à la patrie* ; *l'un et l'autre* MÉRITENT *des éloges* ; *ni l'un ni l'autre ne* SONT *coupables* ; *ni la fortune* , *ni le rang ne* FONT *le bonheur* ,

ni l' un ni l' autre n' EST *mon père ; cette multitude de vices* DÉGRADENT *l' espèce humaine ; une foule de soldats* COMBATTENT *vaillamment.*

Complément des verbes.

509. — Un verbe ne peut avoir deux compléments directs. Aussi a-t-on blâmé ce vers de Racine :

Ne *vous* informez pas *ce* que je deviendrai ,

dans lequel *vous* et *ce* figurent comme compléments directs du verbe *informer*. La grammaire exige : *ne vous informez pas* DE CE *que je deviendrai* , et alors *informer* n' a plus pour complément direct que *vous de ce* étant un complément indirect.

510. — Un verbe ne doit pas avoir deux compléments indirects pour exprimer le même rapport. Ne dites donc pas : c' est *à vous à qui* je parle , c' est *de vous dont* il s' agit , c' est *à la ville où* je vais.

Pour faire ressortir le vice de ces phrases , il suffit de supprimer *c' est* , qui ne sert qu' à rendre plus sensible ce qu' on dit : *je parle* A VOUS , A QUI ; *il s' agit* DE VOUS , DONT ; *je vais à la ville* , A LAQUELLE , car *où* équivaut à *à laquelle*. Puisqu' il n' y a qu' un verbe , il est évident qu' il n'y a qu' un rapport à exprimer , et que , ce rapport étant énoncé par *à vous* , *de vous* , *à la ville* , les compléments *à qui* , *dont* , *où* , sont sans fonction , et conséquemment employés abusivement. Au lieu d' exprimer ce rapport inutile , il faut lier les deux propositions l' une à l' autre , et c' est à quoi sert la conjonction *que*. Dites donc : *c' est à vous* QUE *je parle* , *c' est de vous* QU' *il s' agit* , *c' est à la ville* QUE *je vais.*

511. — *Remarque* On ne dira pas non plus : *c' est* ICI *où je demeure ; c' est* LA *où je vais.*

Ici ce ne sont pas deux compléments indirects qui marquent le même rapport , mais deux adverbes qui expriment la même circonstance, qui modifient le même verbe, et dont un seul suffit.

En effet la pensée est complètement rendue par ces mots : *je demeure ici ; je vais là ;* et l' adverbe *où* , placé après

ici et *là*, n'ajoutant rien au sens, doit être supprimé, et remplacé par la conjonction *que : c'est* ICI QUE *je demeure, c'est là* QUE *je vais*.

512. — Il ne faut pas donner à un verbe un autre complément que celui qu'il exige ; par exemple, *nuire*, *parler*, *pardonner* demandent un complément indirect, car on dit : *nuire à quelqu'un*, *parler à quelqu'un*, *pardonner à quelqu'un ;* il ne faut donc pas dire : *ils se sont nui les uns* LES AUTRES, *ils se sont parlé l'un* L'AUTRE ; *tout coupables qu'ils sont, je les ai pardonnés ;* dites : *ils se sont nui les uns aux autres ; ils se sont parlé l'un* A L'AUTRE : JE LEUR *ai pardonné*. De même on dira : *l'amitié qui les unit l'un* A L'AUTRE, *qui les lie l'un* A L'AUTRE, et non pas *qui les unit l'un* L'AUTRE, *qui les lie l'un* L'AUTRE.

513. — Quand deux verbes ne veulent pas le même complément, c'est-à-dire quand l'un veut un complément direct et l'autre un complément indirect, il faut donner à chacun le complément qui lui convient :

Il attaqua *la ville* et *s'en* empara.

Il attaqua et s'empara de la ville serait incorrect, car *de la ville*, complément indirect de *s'empara*, ne saurait convenir à *attaqua*, qui veut un complément direct.

514. — La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent des compléments indirects marqués par des prépositions différentes. Ainsi l'on dira : *un grand nombre de vaisseaux entrent dans ce port*, *et* en *sortent tous les mois*, et non pas : *entrent et sortent de ce port*, attendu qu'on dit *entrer* DANS et *sortir* DE.

515. — *Remarque.* Cette régle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On ne dira donc pas : *je suis sensible et content des preuves d'amitié que vous m'avez données ; — il a parlé en même temps contre et en faveur de son ami.* En effet, *sensible* demande *à*, *content* veut *de ; contre* rejette la préposition *de*, et *en faveur* l'exige. Pour être correct, il faut donner à chaque adjectif, et à chaque préposition le complément qui leur convient, et dire : *je suis sensible aux preuves d'amitié que vous m'avez données, et j'*EN *suis content ; — il a parlé en même temps contre son ami, et en sa faveur.*

516. — Lorsqu'un verbe a deux compléments de natu-



re différente, c'est-à-dire un complément direct et un complément indirect, le plus court doit être placé le premier :

Il faut opposer *un maintien stoïque* aux propos et aux injures des méchants.

Les hypocrites parent *des dehors de la vertu* les vices les plus honteux et les plus décriés.

517. — Si les compléments sont d'égale longueur, le complément direct se place le premier ; *les Français vainquirent les Espagnols à Villaviciosa.*

518. — Il faut éviter de placer les compléments indirects de manière qu'ils donnent lieu à une équivoque. On ne dira donc pas : *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés*, PAR LA DOUCEUR ? *Les maîtres qui grondent ceux qui les servent*, AVEC EMPORTEMENT, *sont les plus mal servis.* Il faut dire, *croyez-vous pouvoir ramener* PAR LA DOUCEUR *ces esprits égarés ?* — *Les maîtres qui grondent* AVEC EMPORTEMENT *ceux qui les servent, sont les plus mal servis.*

519. — Lorsque le complément d'un verbe renferme plusieurs parties unies par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, ces parties doivent être exprimées par des mots de même espèce ; c'est-à-dire qu'alors les conjonctions *et*, *ni*, *ou*, ne doivent unir qu'un substantif à un substantif, un verbe à un verbe, une proposition à une proposition, etc. De là, les phrases suivantes sont incorrectes:

Il aime *le jeu* et à *étudier.*

Ils se plaisent au *spectacles*, ou à se *promener.*

Il n'est pas nécessaire d'apprendre à *tirer* de l'arc, ni le *maniement* du javelot.

Je crois vos *raisons excellentes*, et *que vous le convaincrez.*

Il faut : *il aime le jeu et l'étude* ; — *ils se plaisent au spectacle ou à la promenade* ; — *il n'est pas nécessaire d'apprendre à tirer de l'arc, ni à manier le javelot* ; — *je crois que vos raisons sont excellentes, et que vous le convaincrez.*

520. — Les verbes passifs demandent pour complément les prépositions *de* et *par* : *de*, quand ils expriment un sentiment, une passion, en un mot un mouvement de l'ame ; *par*, lorsqu'ils signifient une action à laquelle l'esprit ou le corps a seul part : *l'honnête homme est estimé* DE *tout le monde ;* — *une grande partie de la terre a été conquise* PAR *les Romains.*

521. — *Remarque.* Cependant au lieu de la préposition *de*, l'usage permet d'employer *par*, pour éviter plusieurs *de : votre conduite a été approuvée* D'*une commune voix* PAR *toutes les personnes sages et éclairées.* (Wailly.)

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

522. — Le verbe *avoir* marque l'action, *il a aimé ;* le verbe *être*, l'état : *il est aimé ;* d'où il résulte ;

523. — 1° Que la plupart des verbes neutres, exprimant une action, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir : j'ai succédé*, *il a régné*, *nous avions dormi*, *vous aviez marché*, *il a paru*, *ils ont péri*, etc.

524. — Excepté *aller*, *arriver*, *choir*, *décéder*, *mourir*, *naître*, *tomber*, *venir*, et les composés *devenir*, *parvenir*, *revenir*, qui prennent l'auxiliaire *être*, quoique l'action qu'ils expriment exige le verbe *avoir ;* mais l'usage en a décidé autrement.

525. — 2° Qu'un certain nombre de verbes neutres, comme *accourir*, *disparaître*, *croître*, *cesser*, *monter*, *descendre*, *entrer*, *sortir*, *passer*, *partir*, *grandir*, *rester*, *déchoir*, *échoir*, *empirer*, *vieillir*, etc., prennent tantôt *avoir*, et tantôt *être : avoir*, lorsque c'est *l'action* que le verbe exprime que l'on a en vue ; et *être*, quand *l'état* est l'idée principale que l'on veut exprimer. Ce sont les circonstances dont le verbe est accompagné qui indiquent lequel de ces deux points de vue on envisage. Ainsi je dirai avec *avoir : elle* A *disparu subitement ; la fièvre* A *cessé hier ; la rivière* A *monté rapidement ; le baromètre* A *descendu de plusieurs degrés en peu d'heures ;* *il* A *passé en Amérique en tel temps ; le trait* A *parti avec impétuosité* (Acad.) ; et avec le verbe *être : elle* EST *disparue depuis quinze jours ; la fièvre* EST *cessée depuis quelque temps ; il* EST *monté*, *il* EST *descendu depuis une heure ; les chaleurs* SONT *passées ; les troupes* SONT *parties pour six mois.* (Acad.)

526. — *Remarque.* Plusieurs de ces verbes s'emploient quelquefois activement, c'est-à-dire avec un complément direct, et alors ils prennent, comme les verbes actifs, l'auxiliaire *avoir : on les* A *descendus ; il* A *monté l'escalier ; on l'*A *sorti d'une affaire désagréable ; j'*AI *passé la nuit sans dormir.* (Acad.)

527. — Quelques verbes neutres changent d'auxiliaire en changeant d'acception :

528. — *Convenir*, dans le sens d'*être convenable*, prend *avoir ;* et *être*, dans le sens de *demeurer d'accord : cette maison m'* A *convenu*, et *je* SUIS *convenu du prix*. (Acad.)

529. — *Demeurer* prend *être*, quand le sujet ne change pas d'état : *deux cents hommes* SONT *demeurés sur le champ de bataille ;* et *avoir*, lorsque le sujet passe d'un état à un autre : *il* A *demeuré un an avec nous*, *il* A *demeuré dix ans en province*. (Acad.)

530. — On dit : *cette faute m'* EST *échappée*, pour signifier qu'on l'a faite ; et : *elle m'* A *échappé*, pour faire entendre qu'on ne l'a pas remarquée.

531. — *Expirer* prend *être*, quand il se dit des choses, et *avoir*, lorsqu'il se dit des personnes : *la trêve* EST *expirée ; cet homme* A *expiré*.

532. — *Remarque. Expirer*, appliqué aux personnes, exige, comme tous les verbes conjugués avec *avoir*, que son auxiliaire ne soit jamais sous-entendu. Il ne faut donc pas imiter Racine, lorsqu'il dit :

. . . . . . A ces mots ce héros *expiré*
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

Un *héros expiré* n'est pas plus français qu'un *héros triomphé*, un *homme dormi*. La grammaire demande : *ce héros* AYANT *expiré*.

DE L'EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF ET DU CONDITIONNEL.

533. — Le *présent* s'emploie à la place du *passé* pour rendre la narration plus vive, plus animée ;

J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils.
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il *veut* les rappeler, et sa voix les *effraie*. (Racine.)

534. — Il faut alors que tous les verbes de la même narration qui expriment une idée de passé soient au présent. Ainsi l'on ne dira pas : *il provoque son adversaire*, *s'élance sur lui*, *et le* TERRASSA ; ni : *tandis que le cardinal Mazarin* GAGNAIT *des batailles contre les ennemis de l'état*, *les siens combattent contre lui*. La grammaire exige : *il*

provoque son adversaire, s'élance sur lui, et le terrasse; — tandis que le cardinal Mazarin gagne des batailles contre les ennemis de l'état, les siens combattent contre lui.

535. — L'*imparfait* ne doit pas s'employer pour une action qui a lieu à l'instant de la parole. On ne dira donc pas : *j'ai appris que vous* ÉTIEZ *à Paris*, si la personne y est encore ; ni : *je vous ai dit que la sagesse* VALAIT *mieux que l'éloquence*, car la chose étant vraie dans tous les temps, l'est à l'instant où l'on parle. Il faut dire : *que vous* ÊTES *à Paris, que la sagesse* VAUT, etc.

536. — Le *passé indéfini* désigne un temps passé, soit entièrement écoulé : J'AI REÇU *une lettre l'année dernière, le mois passé, la semaine dernière, hier;* soit qu'il en reste encore quelque portion à s'écouler ; J'AI REÇU *une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui.*

537. — Le *passé défini* ne se dit au contraire que d'un temps complètement écoulé, et séparé par l'intervalle d'une nuit au moins de l'instant où l'on parle ; ainsi l'on ne dira pas : JE REÇUS *une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui;* car on est encore dans le temps dont il s'agit.

538. — Il résulte de la distinction qui vient d'être établie entre le passé défini et le passé indéfini que, pour un temps dans lequel on n'est plus, on peut également bien faire usage de l'un ou de l'autre de ces temps, et dire : *je vous* ÉCRIVIS ou *je vous* AI ÉCRIT *hier. Nous le* RENCONTRÂMES ou *nous l'* AVONS RENCONTRÉ *l'année passée.*

Remarque. Lorsqu'on a à peindre plusieurs fois une même époque d'un temps passé, on ne doit pas dans la même phrase employer alternativement le passé défini et le passé indéfini l'un pour l'autre, comme dans cet exemple : JE REÇUS *hier une lettre à laquelle* J'AI RÉPONDU *tout de suite* : il faut dire : JE REÇUS *hier une lettre à laquelle* JE RÉPONDIS *tout de suite* : ou J'AI REÇU *hier une lettre à laquelle* J'AI RÉPONDU *tout de suite.*

539. — Le *plus-que-parfait* ne doit pas s'employer pour le *passé ;* ne dites donc pas : *j'ai appris que vous* AVIEZ VOYAGÉ *;* dites : *que vous* AVEZ VOYAGÉ *;* car on veut simplement exprimer ici un passé, et le *plus-que-parfait*, ainsi que nous l'avons dit, n° 121, ne s'emploie que pour

un temps doublement passé, comme dans cette phrase : J'AVAIS FINI, *quand vous vîntes.*

540. — Le *conditionnel* ne doit pas s'employer pour le futur ; ne dites donc pas : *on m'a assuré que vous* VOYAGERIEZ *incessamment.* Il s'agit simplement d'un temps à venir sans aucune idée de condition ; dites : *que vous* VOYAGEREZ, etc.

541. — Lorsque le verbe de la proposition principale est à un temps passé, le verbe de la proposition incidente doit être au *conditionnel présent*, et non au *conditionnel passé*, pour exprimer un passé postérieur à l'égard du verbe de la proposition principale. Dites donc : *je croyais que vous* VIENDRIEZ, et non : *que vous* SERIEZ VENU ; *j'aurais parié qu'il* PLEUVRAIT et non : *qu'il* AURAIT PLU ; *je m'attendais qu'il m'*ÉCRIRAIT, et non : *qu'il m'*AURAIT ÉCRIT ; *j'aurais parié que vous* RÉUSSIRIEZ, et non : *que vous* AURIEZ RÉUSSI.

DE L'EMPLOI DU SUBJONCTIF.

542. — Le *subjonctif* est le mode du doute, de l'indécision. On l'emploie :

543. — Après les verbes qui expriment la volonté, le commandement, le désir, le doute, la crainte, etc., etc.

Il veut
Il exige } que vous *fassiez* votre devoir.
Il désire

544. — Après un verbe accompagné d'une négation ou qui exprime une interrogation:

Je ne crois pas } qu'il *vienne.*
Croyez-vous

Ne cherchez pas quelqu'un qui *soit* plus modeste.
Cherchez-vous une personne qui *soit* plus habile ?

545. — *Exception.* Le subjonctif cesse d'avoir lieu, quand l'interrogation est un tour oratoire, qui, loin de marquer le doute, ne sert qu'à affirmer avec plus de force :

. . . . . . Madame, oubliez-vous
Que Thésée *est* mon père, et qu'il *est* votre époux ? (Rac.)

546. — Après un verbe unipersonnel ou employé unipersonnellement:

Il semble }
Il convient } qu' il *vienne*.
Il faut }
Il est juste }

547. — *Exception. Il semble*, accompagné d' un complément indirect de personne, *il y a*, *il paraît*, *il résulte*, *il est certain*, *il est vrai*, et quelques autres verbes unipersonnels qui expriment quelque chose de positif, demandent l' indicatif :

Il me semble }
Il vous semble } qu' il *a* raison.
Il paraît }
Il est sûr }

548. Après un pronom relatif ou l' adverbe *où*, quand l' un ou l' autre est précédé de *le seul*, de *peu*, de *le plus*, *le moins*, *le mieux*, *la plus*, *la moins*, *la mieux*, *les plus*, etc.

Le chien est LE SEUL *animal dont la fidélité* SOIT *à l' épreuve.* (Buffon).

Il y a PEU D' *hommes qui* SACHENT *supporter l' adversité.* (Massillon.)

C' est LA SEULE *place où vous* PUISSIEZ *aspirer.* (Acad.)

Détestables flatteurs! présent *le plus* funeste
Que *puisse* faire aux rois la vengeance céleste. (Racine.)

C' est le MOINS *honnête homme qu' il y ait.* (BOSSUET.)

Le meilleur étant pour *le plus bon*, *le pire* pour *le plus mauvais*, et *le moindre* pour *le plus petit*, il résulte de là qu' on doit dire avec le subjonctif : *c' est* le meilleur *homme qu' il y* ait, *c' est* la moindre *faute qu' il puisse commettre*.

549. — Après un pronom relatif ou l' adverbe *où*, quand le verbe qui suit exprime quelque chose de douteux, d' in-

13

certain : *je cherche quelqu'un qui me* RENDE *ce service ; —je sollicite une place que je* PUISSE *remplir ; — j'irai dans une retraite où je* sois *tranquille*. En effet, il est possible que la personne que je cherche ne me rende pas ce service ; que je ne puisse pas remplir la place que je sollicite, et que je ne sois pas tranquille dans la retraite où j'irai ; c'est le subjonctif qui exprime ce doute, cette incertitude. Remarquez qu'on dirait bien aussi : *qui me* RENDRA *ce service ; que je* PEUX *remplir ; ou je* SERAI *tranquille ;* mais le sens ne serait plus le même : l'état ou l'action marquée par les verbes *rendre*, *pouvoir* et *être*, serait représentée comme certaine, positive.

550. — Après *quelque.... que*, *quel que*, *quoi que*, *quoique : quelque riche que vous* SOYEZ *; — quels que* SOIENT *vos talents ; — quoi que vous* DISIEZ *; — quoique vous* SOYEZ *son ame.*

551. — Après certaines locutions conjonctives ; telles sont : *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *bien que*, *de crainte que*, *pour que*, etc.

Je l'ai connu laquais *avant qu'il fût* commis. (Boileau.)

. . . . . J'évite sa présence,
De *peur qu'*en le voyant quelque trouble indiscret
Ne *fasse* avec mes pleurs échapper mon secret. (Racine.)

552. — *Remarque. De façon que*, *de sorte que*, *de manière que*, *si ce n'est que*, *sinon que*, demandent tantôt le subjonctif, et tantôt l'indicatif ; le subjonctif, quand l'idée tient du doute, de l'avenir : *conduisez-vous de manière que vous* OBTENIEZ *l'estime des honnêtes gens*, et l'indicatif, lorsqu'elle est positive et qu'elle a rapport au présent ou au passé : *il s'est conduit de manière* QU'IL A *obtenu l'estime des honnêtes gens.*

DE L'EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

553. — Le subjonctif étant toujours sous la dépendance d'un autre verbe, c'est le temps du verbe précédent qui détermine quel temps du subjonctif il faut employer : *je ne* CROIS *pas que vous* VENIEZ, *je ne* CROYAIS *pas que vous* VINSSIEZ.

554. — *Remarque.* Quelquefois, par inversion, le subjonctif précède le verbe dont il dépend, comme dans cette phrase : *Quelque*

sages que nous soyons, *nous commettons bien des fautes*. Pour faire l' application de la règle, il suffit de rétablir les mots dans leur ordre naturel : *nous commettons bien des fautes, quelque sages que nous soyons*. Cette inversion a le plus souvent lieu avec *quelque*, *quoique*, *afin que*, et quelques autres locutions conjonctives.

555. — Après le présent et le futur de l'indicatif, on emploie le *présent* ou le *passé* du subjonctif, selon le temps qu' on veut exprimer à l' égard du premier verbe : le *présent*, pour marquer un présent ou un futur ; et le *passé*, pour exprimer un passé :

Je doute / Je douterai } que vous *étudiiez* maintenant.

Je doute / Je douterai } que vous *ayez étudié* hier.

556. — *Exception*. Après le présent et le futur de l'indicatif, on emploie l'*imparfait* du subjonctif au lieu du présent, et le *plus-que-parfait* au lieu du passé, si le verbe au subjonctif est suivi d' une expression conditionnelle :

Je doute / Je douterai } que vous *étudiassiez* maintenant, demain, si l' on ne vous y contraignait.

Je doute / Je douterai } que vous *eussiez étudié* hier, si l' on ne vous y eût contraint.

557. — Après l' imparfait, le plus-que-parfait, les passés et les conditionnels, on emploie l'*imparfait* ou le *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps qu' on veut exprimer à l' égard du premier verbe : l' *imparfait*, pour exprimer un présent ou un futur, et le *plus-que-parfait*, pour marquer un passé :

Je doutais / Je doutai / J' ai douté / Je douterais / J' aurais douté / J' avais douté } que vous *étudiassiez* aujourd' hui, demain.

Je doutais / Je doutai / J' ai douté / Je douterais / J' aurais douté / J' avais douté } que vous *eussiez étudié* la semaine passée.

558. — 1re *Exception.* Après un passé indéfini suivi d' une des conjonctions *afin que*, *pour que*, *de crainte que*, *de peur que*, *quoique*, *bien que*, on emploie le présent du subjonctif, au lieu de l' imparfait, pour exprimer un temps présent ou un temps futur : *Dieu nous a donné la raison afin que nous* DISCERNIONS *le bien d' avec le mal, nous lui avons écrit afin qu' il* PRENNE *demain une détermination.*

2e *Exception.* Après un passé indéfini l' usage permet d' employer le passé du subjonctif, au lieu de l' imparfait: *A-t-on jamais vu un homme qui* AIT MONTRÉ *plus de courage?*

DE L' EMPLOI DE L' INFINITIF.

559. — L' infinitif s' emploie comme *sujet* et comme *complément.*

560. — Employé comme sujet, l' infinitif suit les règles que nous avons données n° 500.

561. — Employé comme complément, il doit se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. On ne dira donc pas: *c' est pour* FAIRE *des heureux que le Seigneur nous donne; je t' instruis pour* RENDRE *service à tes parents.* Dans ces phrases les infinitifs FAIRE, RENDRE, ont un rapport équivoque : *faire* semble se rapporter également au *Seigneur* et à *nous ;* et *rendre* à *je* et à *te;* en effet, est-ce pour *que nous fassions des heureux,* ou *pour qu' il les fasse* que le Seigneur nous donne? est-ce pour *que je rende* service à tes parents ou pour que *tu leur rendes* service toi-même que je t' instruis? c' est ce que la phrase n' indique pas. Dans ces phrases et les semblables, il faut remplacer l' infinitif par un autre mode que l' on met au temps et à la personne qu' exige le sens; on dira donc: *c' est pour que nous fassions des heureux que le Seigneur nous donne; c' est pour que je rende service à tes parents que je t' instruis;* ou *c' est pour qu' il fasse des heureux que le Seigneur nous donne; c' est pour que tu rendes service à tes parents que je t' instruis.*

562. — *Remarque* On sous-entend quelquefois le mot auquel se rapporte l' infinitif ; mais il faut alors que l' esprit le supplée



facilement, et que le rapport de l'infinitif avec ce mot sous entendu n'offre rien de louche, rien qui puisse obscurcir le sens de la phrase. Tel est l'emploi de l'infinitif dans les phrases suivantes : *la comédie est faite pour* RIRE ; *le savoir est trop précieux pour le négliger ; la nuit se passa sans dormir*, dans lesquelles on voit clairement, que le pronom *nous* est sous-entendu, et que c'est à ce pronom que se rapporte l'infinitif. C'est comme s'il y avait : *la comédie est faite pour que nous riions ; le savoir est trop précieux pour que nous le négligions ; la nuit se passa sans que nous dormissions.*

563. — Au surplus, lorsque l'emploi de l'infinitif ne présente rien de louche, on doit préférer ce mode à l'indicatif et au subjonctif, qui rendent le style diffus et languissant. Ainsi, au lieu de *il vaut mieux* QU'ON SOIT *malheureux que criminel*, *mon frère est certain qu'* IL REUSSIRA, il est mieux de dire : *il vaut mieux* ÊTRE *malheureux que criminel ; mon frère est certain de* RÉUSSIR.

564. — L'infinitif peut être le complément d'un autre verbe, ou sans le secours d'une préposition, ou à l'aide de certaines prépositions, dont les plus usitées, en pareil cas, sont *à* et *de*.

565. — L'infinitif n'est précédé d'aucune préposition après *aimer mieux*, *compter*, *croire*, *daigner*, *devoir*, *entendre*, *faire*, *falloir*, *s'imaginer*, *laisser*, *oser*, *pouvoir*, *prétendre*, *savoir*, *sentir*, *vouloir*.

J'ai cru N'*avoir* au ciel que des grâces à rendre.
Ah ! demeurez, seigneur, et *daignez* m'*écouter*. (Racine.)
Je *voudrais inspirer* l'amour de la retraite. (La Fontaine.)

566. — L'infinitif est précédé de la préposition *à* après *aimer*, *aider*, *s'attendre*, *s'entendre*, *autoriser*, *balancer*, *consentir*, *décider*, *désapprendre*, *encourager*, *exhorter*, *habituer*, *hésiter*, *s'obstiner*, *penser*, *persister*, *renoncer*, *répugner*, etc.

Elle *aimait* A *prévenir* les injures par sa bonté. (Boss.)
Je *consens* A me *perdre* afin de le sauver. (Corneille.)
J'ai voulu *m'obstiner* A vous *être* fidèle. (Racine.)

567. — L'infinitif est précédé de la préposition *de* pres *appréhender craindre dédaigner*, *défier*, *se dépêcher*, *désespérer*, *desirer*, *détester*, *différer*, *discontinuer*, *espérer*, *gagner*, *regretter*, *souhaiter*, *soupçonner*, etc.

Je demande sa tête, et *crains* DE l'*obtenir*. (Corneille.)
Ils ont *désespéré* D'*avoir* mon secret. (La Bruyère.)
Je *défiais* ses yeux DE me *troubler* jamais. (Racine.)

568. — *Remarque*. On peut supprimer la préposition *de* après les verbes *désirer*, *détester*, *espérer souhaiter*, et dire : *je désire* DE *sortir*, ou *je désire sortir*, etc. C'est le goût et l'oreille qui en décident.

569. — L'infinitif est précédé de la préposition *à* ou *de* après *continuer*, *contraindre*, *déterminer*, *s'empresser*, *engager*, *essayer*, *faillir*, *forcer*, *obliger*, *résoudre*, *solliciter*, *souffrir*, *tarder*. C'est également le goût et l'oreille qu'il faut consulter :

Il *contraignit* cinq légions romaines A *poser* les armes sans combat. (Bossuet.)

Et lui-même au torrent nous *contraint* DE céder. (Rac.)

570. — Il est dans le génie de notre langue d'admettre deux infinitifs de suite, et, dans ce cas, le second est complément du premier : *je veux le lui* FAIRE SAVOIR. *Je n'ose leur* PERMETTRE D'ÉCRIRE. Mais trois ou quatre infinitifs employés de cette manière rendent le style diffus, désagréable pour l'oreille, et sont contraires à l'usage de nos bons écrivains. Ne dites donc pas : *je crois* POUVOIR ALLER VOIR *vos parents*. — *N'allez pas* CROIRE SAVOIR FAIRE JOUER *tous les ressorts de l'éloquence*. Il faut alors diminuer le nombre des infinitifs, en se servant d'un autre mode ; *je crois que je pourrai aller voir vos parents*. — *N'allez pas croire que vous sachiez faire jouer tous les ressorts de l'éloquence*.

CHAPITRE VIII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

571. — Le *participe présent* est toujours invariable.

Le temps est un vrai brouillon *mettant*, *remettant*, *rangeant*, *dérangeant*, *imprimant*, *effaçant*, *rapprochant*, *éloignant* et *rendant* toutes choses bonnes ou mauvaises.
(Madame de Sévigné.)

572. — Il ne faut pas confondre le participe présent avec l' *adjectif verbal*. (voy. n° 50) ; celui-ci, terminé également par *ant*, s' accorde en genre et en nombre avec le mot qu' il qualifie:

Des esprits bas et *rampants* ne s' élèvent jamais au sublime.
(Girard.)

La passion *dominante* de César était l' ambition.

573. — Le *participe présent* exprime une action, et peut se remplacer par un autre temps du verbe précédé de *qui*, ou d' une des conjonctions *lorsque*, *parce que*, *puisque*, etc. : *c' est un homme d' un bon caractère*, OBLIGEANT *ses amis*, *quand l' occasion s' en présente*. — *Ces hommes*, PRÉVOYANT *le danger*, *se mirent sur leurs gardes*. — *Les personnes* AIMANT *tout le monde*, *n' aiment ordinairement personne*. On peut dire : *qui oblige ses amis*, *qui prévoyaient le danger*, *qui aiment tout le monde*.

574. — L' *adjectif verbal* marque l'état, la manière d'être du mot auquel il se rapporte, et peut se construire avec un des temps du verbe *être* : *ce sont des hommes* OBLIGEANTS. — *Ces hommes* PRÉVOYANTS *ont aperçu le danger*. — *Les personnes* AIMANTES *ont plus de jouissances que les autres*. On peut dire : *des hommes qui sont obligeants* ; *des hommes qui sont prévoyants* ; *les personnes qui sont aimantes*.

575. — Le qualificatif en *ant* est participe présent quand il a un complément direct, parce qu' alors il y a action, ce complément étant toujours l' objet d' une action :

Cette réflexion *embarrassant* notre homme.
On ne doit point, dit-il, quand on a tant d' esprit.
(La Fontaine.)

Vois ces groupes d' enfants *se jouant* sous l' ombrage.
(Delille.)

576. — Le qualificatif en *ant* est ordinairement adjectif verbal quand il n' a aucune espèce de complément, parce qu' alors il exprime presque toujours l' état:

Un geste pittoresque et des regards *parlants*.
(Fr. de Neufchâteau.)

On apercevait sur la mer des mâts et des cordages *flottants*.

577. — Le qualificatif en *ant* qui n'a qu'un complément indirect est ou participe présent ou adjectif verbal : *participe présent*, quand le sens indique l'action, et *adjectif verbal*, lorsque le sens indique la situation, l'état :

On voit la tendre rosée *dégouttant* des feuilles.
On voit la sueur *ruisselant* sur leur visage.

Dans ces phrases le sens est : *la rosée* QUI DÉGOUTTE *des feuilles ; la sueur* QUI RUISSELLE *sur leur visage ;* c'est de l'action qu'il s'agit : *dégouttant*, *ruisselant*, sont donc des participes présents, et doivent rester invariables.

Voyez-vous ces feuilles *dégouttantes* de rosée ?
Voyez sa figure *ruisselante* de sueur.

Dans ces deux dernières, au contraire, c'est l'état, la manière d'être qu'on exprime ; car le sens est *qui* SONT DÉGOUTTANTES *de rosée*, *qui* EST RUISSELANTE *de sueur ; dégouttantes*, *ruisselante*, sont conséquemment des adjectifs verbaux, et doivent s'accorder avec les substantifs *feuilles* et *figure*, qu'ils qualifient.

Remarque. Le qualificatif en *ant*, précédé de la préposition *en*, exprimée ou sous-entendue, est toujours invariable : *les hommes apprennent à vaincre leurs passions* EN *les* COMBATTANT. *La mer* MUGISSANT *ressemblait à une personne irritée*, c'est-à-dire, *en mugissant.* Le participe précédé de la préposition *en* se nomme *gérondif.*

CHAPITRE IX.

DU PARTICIPE PASSÉ.

578. — Le participe passé employé sans auxiliaire, s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte :

Que de remparts *détruits*, que de villes *forcées ;*
Que de moissons de gloire en courant *amassées !* (Boil.)

Les inimitiés sourdes et *cachées* sont plus à craindre que les haines *ouvertes* et *déclarées*.

579. — *Remarque.* Les participes *excepté, supposé, passé* et *vu*, employés sans auxiliaire, ne sont variables que quand ils sont placés après le mot qu' ils modifient : *Mes amis* EXCEPTÉS, *ces projets* SUPPOSÉS, *cette heure* PASSÉE, *de faits* VUS. Mais on écrira sans accord : EXCEPTÉ *mes amis*, SUPPOSÉ *ces projets*, PASSÉ *cette heure*, VU *ces faits*, attendu que les participes *excepté*, *supposé*, etc., précèdent les mots auxquels ils se rapportent.

580. — Le participe passé, accompagné de l' auxiliaire *être*, s' accorde avec le sujet du verbe :

Le fer est *émoussé*, les bûchers sont *éteints*.
La vertu obscure est souvent *méprisée*. (Massillon.)

Les Grecs étaient *persuadés* que l' ame est immortelle.
(Barthélemy.)

581. — Quelquefois le sujet est placé après le participe, mais cela ne change rien à l' accord : *quand il vit l' urne où étaient* RENFERMÉES *les* CENDRES *d' Hippias, il versa un torrent de larmes.* (Fénelon.)

582. — Le participe passé accompagné de l' auxiliaire *avoir* s' accorde avec son complément direct lorsqu' il en est précédé, et reste invariable quand le complément direct est placé après le participe, ou qu' il n' y a pas de complément de cette nature.

Ainsi l' on écrira avec accord :

Voici la lettre *que* j' ai *reçue ;*
Voici les lettres *que* j' ai *reçues ;*
Où est ton livre ? — je *l'* ai *perdu ;*
Où est ta plume ? — je *l'* ai *perdue ;*
Où sont tes livres ? — je *les* ai *perdus ;*
Ils *m'* ont *félicité ;*
Il *nous* a *félicités ;*
Mon fils, *nous t'* avons *récompensé ;*
Mes fils, je *vous* ai *récompensés ;*
Quelle peine j' ai *éprouvée !*
Que de désagréments ils m' ont *causés !*
Combien de livres avez-vous *lus ?*

parce que les participes *reçue*, *reçues*, *perdu*, *perdue*, *perdus*, *félicité*, *félicités*, *récompensé*, *récompensés*, etc., sont précédés de leurs compléments directs *que*, *le*, *la*, *les*, *me*, *nous*, *te*, etc.

583. — On voit, par les exemples ci-dessus, que le complément direct du participe, quand il précède celui-ci, est exprimé par un des prénoms *que*, *le*, *la*, *me*, *nous*, *te*, *vous*, *se*, ou par un substantif précédé de *quel*, *que de*, *combien de*. (Voir, n° 92 et suivants, ce que nous avons dit sur les compléments.)

584. — Mais on écrira sans accord :

Nous avons *reçu* votre *lettre* ;
Ils ont *perdu* leurs *livres* ;
J'ai *récompensé* mes *fils* ;

parce que les compléments directs *votre lettre*, *leurs livres*, *mes fils*, sont placés après les participes *reçu*, *perdu*, *récompensé*.

De même on écrira sans faire varier le participe : *ils ont* RÉPONDU *à notre attente ; nous avons* CHANTÉ *; cette armée a* PÉRI, parce que les verbes *répondre*, *chanter*, *périr*, n'ont pas ici de complément direct : ce complément n'existant pas, il est évident que le participe n'en saurait être précédé.

Il faut conclure de la règle qui précède et des exemples qui l'appuient :

585. — 1° Que le sujet n'exerce aucune influence sur le participe conjugué avec *avoir* ;

586. — 2° Que les verbes neutres qui prennent cet auxiliaire ont toujours le participe invariable, ces sortes de verbes n'ayant point de complément direct. Ainsi, dans ces phrases : *les cinq heures que j'ai* DORMI *à la campagne*, *je les ai dormi paisiblement; les dix ans qu'il a* VÉCU, *il les a* VÉCU *heureux ;* le participe des verbes neutres *dormir* et *vivre* ne varie pas, et les pronoms *que* et *les* qui précèdent, quoique se présentant sous la forme d'un complément direct, ne sont réellement qu'un complément indirect équivalant à *pendant lequel*, *pendant eux: les cinq heures* PENDANT LESQUELLES *j'ai dormi*, *j'ai dormi paisiblement* PENDANT ELLES *; les dix ans* PENDANT LESQUELS *il a vécu*, *il a vécu heureux* PENDANT EUX.

587. — Le verbe *être* étant employé pour *avoir* dans les verbes pronominaux, le participe de ces verbes suit absolument la même règle que le participe conjugué avec *avoir* ; c'est-à-dire que le participe d'un verbe pronominal s'ac-

corde avec le complément direct quand il en est précédé, et qu' il reste invariable lorsque le complément direct est après, ou qu' il n' en a pas.

Ainsi l' on écrira avec accord :

> La lettre *qu'* ils se sont *adressés* ;
> Ils se *la* sont *montrée* ;
> Ils *se* sont *blâmés* ;

parce que les participes *adressée*, *montrée*, *blâmés*, sont précédés de leurs compléments directs, *que*, *la*, *se*.

Mais on écrira sans accord :

> Ils se sont *adressé* une lettre ;
> Ils se sont *imaginé* que je plaisantais ;

attendu que les participes *adressé* et *imaginé* sont suivis de leurs compléments directs *une lettre*, *que je plaisantais*.

On écrira encore avec le participe invariable :

> Ils se sont *écrit* ;
> Nous nous sommes *succédé* ;

les participes *écrit* et *succédé* n' ayant pas de complément direct. En effet, c' est comme s' il y avait : *ils ont écrit à* EUX ; *nous avons succédé à* NOUS.

Il résulte de la règle qui précède :

588. — 1° Que les participes des verbes essentiellement pronominaux s' accordent toujours, parce que ces verbes ont pour complément direct leur second pronom (*Voyez* n° 105), lequel précède toujours le participe; et qu' ainsi l' on écrira :

> Nous *nous* sommes *abstenus* de toute réflexion,
> Mes amis, vous *vous* êtes *repentis* de votre légèreté ;
> Les troupes *se* sont *emparées* de la ville ;

en faisant accorder le participe avec les compléments directs, *nous*, *vous*, *se*, énoncés auparavant.

589. — Excepté le verbe essentiellement pronominal *s' arroger*, qui n' a jamais pour complément direct le second pronom. Ainsi on écrira sans accord : *ils se sont* ARROGÉ *des droits*, parce que le complément direct *des droits* est après le participe. Mais on écrira avec accord : *les droits qu' ils se sont* ARROGÉS, *il se les est* ARROGÉS, les compléments directs *que*, *les* précédant le participe.

590. — 2° Que le participe des verbes pronominaux formés des verbes neutres est toujours invariable, attendu que ces verbes, comme tous les autres verbes neutres, n' ont point de complément direct; tels sont les verbes *se plaire*, *se déplaire*, *se complaire*, *se rire*, *se sourire*, *se parler*, *se succéder*, *se nuire*, *se convenir*, *se ressembler* et *se suffire*. Ainsi on écrira sans accord : *nous nous sommes* NUI; *nous nous sommes* PLU; *ils se sont* SUCCÉDÉ; *elles se sont* PARLÉ.

591. — Excepté les trois verbes pronominaux neutres *se douter*, *se prévaloir*, *s' échapper*, dont l' usage veut qu' on fasse toujours accorder le participe avec le second pronom: *nous nous étions* DOUTÉS *de cette perfidie; ils ce sont* ÉCHAPPÉS *de prison; elles se sont* PRÉVALUES *de notre simplicité.*

Les quatre règles que nous venons de donner suffisent pour résoudre toutes les difficultés du participe passé. Cependant, comme l' application de ces règles peut présenter quelque embarras, nous allons, pour la rendre plus facile, ajouter ici quelques remarques particulières, qui seront tout à la fois le développement et le complément de ces règles.

Remarques sur l' emploi de certains participes.

592. — 1re *Remarque.* Le participe d' un verbe *unipersonnel* est toujours invariable:

Il est *arrivé* de grands malheurs.
Il s' est *glissé* une erreur.
Les mauvais temps qu' il y a *eu*.
Les chaleurs qu' il a *fait*.

Dans le premier exemple, le participe s' accorde avec son sujet *il*, et ce sujet est du masculin et du singulier.

Dans le second, il s' accorde avec son complément direct *se*, qui précède, et qui représente le mot vague *il*.

Dans les deux derniers exemples, il ne s' agit pas de mauvais temps *eus*, ni de chaleurs *faites* par quelqu' un; les verbes *avoir* et *faire* ont abandonné leur signification active pour marquer simplement l' existence, et le *que* relatif qui précède n' est le complément d' aucun verbe: c' est une expression dont l' analyse ne peut rendre raison.

593. — 2° *Remarque*. Le participe entre deux *que* est également invariable :

La réponse *que* j' avais PRÉVU *qu'* on vous ferait.
Les embarrasse *que* j' ai SU *que* vous aviez ;

La raison en est que ce participe a toujours pour complément direct la fin de la phrase. En effet, j'avais prévu *quoi? qu' on vous ferait des réponses*. — J' ai su *quoi? que vous aviez des embarras ;* et comme ces compléments sont après le participe, *prévu* et *su* rejettent l' accord.

594. — 3° *Remarque*. Le participe est invariable, quand il a pour complément direct *l'* représentant un membre de phrase, parce qu' alors l', équivalant à *cela*, est du masculin et du singulier, et ne saurait, pour cette raison, communiquer la variabilité au participe dont il est le complément direct. On écrira donc avec le participe invariable :

Cette lettre est plus intéressante que je ne L' *avais cru*.
L' affaire fut moins sérieuse que je ne L' *avais pensé*.
Cette perfidie a eu lieu comme je L' *avais supposé*.
La famine arriva ainsi que Joseph L' *avait prédit*.

C' est comme s' il y avait :

Cette lettre est plus intéressante que je n' avais cru *qu' elle était intéressante*.
L' affaire fut moins sérieuse que je n' avais pensé *qu' elle serait sérieuse*.
Cette perfidie a eu lieu comme j' avais supposé *qu' elle aurait lieu*.
La famine arriva ainsi que Joseph avait prédit *qu' elle arriverait*.

595. — 4° *Remarque*. Le participe suivi immédiatement d' un infinitif s' accorde quand il a pour complément direct le pronom qui précède, et reste invariable, si, au contraire, il a pour complément direct l' infinitif qui suit :

Cette femme chante bien, je l' ai *entendue* chanter.

J' ai entendu qui? ELLE *chanter* ; *la* est le complément direct du participe, et comme il le précède, accord.

Cette romance est charmante, je l' ai *entendu* chanter.

J' ai entendu quoi ? CHANTER *elle. Chanter* est le complément direct du participe, et comme il est après, point d' accord.

Je les ai *laissés* partir.

J' ai laissé qui ? EUX *partir ; les* est le complément direct du participe, et comme il le précède, accord.

Ils se sont *laissé* surprendre par l' ennemi.

Ils ont laissé quoi ? SURPRENDRE *eux. Surprendre* est le complément direct du participe, et comme il est après, point d' accord.

596. — *Observation.* On voit par ces deux derniers exemples que le participe *laissé*, suivi d' un infinitif, est assujetti à la même règle que les autres participes accompagnés d' un infinitif ; c' est-à-dire qu' il s' accorde, si le complement direct est avant le participe *laissé* et qu' il est invariable, si ce complément est après ; c' est ainsi que l' écrivent les grammairiens les plus estimés et nos bons auteurs.

597. — On reconnaît mécaniquement que le participe suivi immédiatement d' un infinitif est précédé de son complément direct, quand l' infinitif peut se changer en participe présent ; et qu' il a pour complément direct, l' infinitif, lorsque ce changement ne peut avoir lieu :

Je les ai *vus* repousser les ennemis.
Ils nous a *entendus* blâmer son imprudence.
Ils se sont *vus* dépérir.

On peut dire : *je les ai vus* REPOUSSANT *les ennemis ; il nous a entendus* BLAMANT *son imprudence ils se sont vus* DÉPÉRISSANT ; donc le participe est précédé de son complément direct, qui est *les*, *nous*, *se*, et conséquemment il s' accorde.

Je les ai *vu* repousser par les ennemis.
Il nous a *entendu* blâmer, à cause de notre imprudence.
Ils se sont *vu* maltraiter.

Comme on ne peut pas dire : *je les ai vus repoussant*

par les ennemis ; il nous a entendus blâmant à cause de notre imprudence ; ils se sont vus maltraitant, point d'accord : l'infinitif qui suit est le complément direct du participe.

598. — Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, fait exception à ce qui précède ; il est toujours invariable, parce que ce participe et l'infinitif qui suit présentent un sens indivisible, et ne forment pour ainsi dire qu'un seul verbe ; de sorte que le complément direct n'appartient ni à *fait* ni à l'infinitif, mais aux deux verbes réunis. Exemples : *Louis XI fit taire ceux qu'il avait* FAIT PARLER *si bien.*

Le négoce qu'il l'avait FAIT FLEURIR, *servit à la rétablir.* (Buffon.)

599. — L'infinitif est quelquefois sous-entendu à la suite du participe des verbes *pouvoir*, *devoir*, *vouloir* :

Je lui ai rendu tous les services { que j'ai *dû*, sous entendu *lui rendre*. / que j'ai *pu*, sous-entendu *lui rendre*. / que j'ai *voulu*, sous entendu *lui rendre*.

Et dans ce cas, le participe reste invariable, parce qu'il a pour complément direct l'infinitif sous-entendu.

600. — Remarquez que les participes *dû* et *voulu* sont variables dans ces phrases : *il m'a payé les sommes qu'il m'a* DUES ; *il veut fortement les choses qu'il a une fois* VOULUES, parce qu'il n'y a point ici d'infinitif sous-entendu, et que le participe a pour complément direct le *que* relatif qui précède.

601. — 5° *Remarque.* Lorsqu'il y a une préposition entre le participe et l'infinitif qui suit, le participe peut de même avoir pour complément direct le pronom qui précède, ou l'infinitif suivant : dans le premier cas, accord ; dans le second, point d'accord.

Ainsi l'on écrira avec le participe variable :
Les personnes que j'avais *engagées* à vous voir, sont ici.
Il nous a *priés* de lui écrire.
Ils se sont *proposés* pour l'accompagner.

Nous avons engagé *qui* à vous voir ? les *personnes*, représentées par *que* ; — Il a prié *qui*, de lui écrire *nous* ;

— ils ont proposé *qui* pour les accompagner ? *se*, *eux*. *Que*, *nous*, *se*, sont donc les compléments directs des participes *engagés*, *priés*, *proposés*, et comme ils les précèdent, accord.

Mais on écrira sans faire varier le participe :

Les personnes que j'avais *désiré* de voir, sont ici.
Il nous a *recommandé* de lui écrire.
Ils se sont *proposé* de l'accompagner.

J'avais désiré *quoi ?* de voir les personnes ; — Il nous a recommandé *quoi ?* de lui écrire ; — Ils ont proposé à eux *quoi ?* de l'accompagner. *De* VOIR *les personnes*, *de lui* ÉCRIRE, *de l'* ACCOMPAGNER, sont donc les compléments directs des participes *désiré*, *recommandé*, *proposé*, et comme ils sont après, point d'accord.

602. — Il faut remarquer que l'accord a toujours lieu lorsque le participe est précédé de deux compléments directs, comme dans cette phrase : *les livres* QU'*il* NOUS *a* PRIÉS *de lui prêter ;* dans ce cas, le complément direct énoncé le premier appartient à l'infinitif, et le second est sous la dépendance du participe.

602 *bis*.— *Observation*. Avec les participes *eu* et *donné* suivis d'une préposition et d'un infinitif, le complément direct qui précède peut appartenir au participe comme à l'infinitif ; d'où il résulte que les participes *eu*, *donné*, peuvent alors s'écrire variables aussi bien qu'invariables. Exemples: *Les obstacles que j'ai* EUS *à surmonter*, c'est-à-dire *j'ai eu des obstacles à surmonter*.—*Les obstacles que j'ai* EU *à surmonter*, c'est-à-dire *j'ai eu à surmonter des obstacles*. — *Les leçons qu'on m'a* DONNÉES *à apprendre*, c'est-à-dire *on m'a donné des leçons à apprendre* ; — *Les leçons qu'on m'a* DONNÉ *à apprendre*, c'est-à-dire *on m'a donné à apprendre des leçons*.

603. — 6° *Remarque*. *Le peu* a en français deux significations : ou il signifie *une petite quantité*, ou il veut dire *le manque*.

Dans le premier cas c'est le substantif placé après *le peu* qui détermine l'accord. Dans le second cas, au contraire, c'est avec *le peu* et non avec le substantif qui suit, que l'accord se fait. Exemples :

Le peu d'affection que vous lui avez *témoignée* lui a rendu le courage.



Le peu signifie ici une petite quantité, car il y a eu de l'affection de témoignée : le *que*, complément direct, représente conséquemment le substantif *affection*, et le participe se met au féminin singulier.

Le peu d'affection que vous lui avez *témoigné* l'a découragé.

Ici *le peu* signifie le *manque*, car sans le défaut d'affection, il ne serait pas découragé ; le *que*, complément direct, représente conséquemment *le peu*, mot masculin singulier, et le participe adopte le genre masculin et le nombre singulier. D'où résulte cette règle :

604. — Le participe précédé de *le peu*, varie lorsque le sens permet de supprimer *le peu*, et reste invariable lorsque cette suppression ne peut avoir lieu. Dans le premier exemple, on peut dire : *l'affection que vous lui avez témoignée lui a rendu le courage*, accord ; dans le second, on ne saurait dire : *l'affection que vous lui avez témoignée l'a découragé ;* point d'accord.

605. — 7° *Remarque.* Le pronom *en*, mot vague qui signifie *de cela*, et est toujours employé comme complément indirect, ne peut exercer aucune influence sur le participe. Ainsi on écrira, en parlant de fruits, J'EN AI MANGÉ, et en parlant de lettres, J'EN AI REÇU. Ces phrases sont elliptiques ; c'est comme s'il y avait : *j'ai mangé une certaine quantité de cela* (de fruits), *j'ai reçu un certain nombre de cela* (de lettres), et les participes *mangé*, *reçu* sont invariables, parce que leurs compléments directs *une certaine quantité*, *un certain nombre*, ne sont pas exprimés.

Il a des troupes, et il *en* a *demandé* aux autres peuples de la Grèce. (Barthélemy.)

Hélas j'étais aveugle en mes vœux aujourd'hui :
J'*en ai fait* contre toi quand j'*en* ai *fait* pour lui. (Corn.)

Mais on dira avec accord : *nous* LES *en avons* INFORMÉS, *il* NOUS *en a* BLAMÉS ; *l'opinion* QUE *j'en avais* CONÇUE,

Elle *s'*en est *vantée* assez publiquement. (Racine.)
Rendez grâces au ciel qui *nous* en a *vengés*. (Corneille.)

attendu que les participes *informés*, *blâmés*, *conçue*, *vantée*, *vengés*, sont précédés de leurs compléments directs *les*, *nous*, *que*, *se*, *nous*. De même on écrira avec le participe variable : *combien de personnes il a trompées par*

de belles promesses ! et, sans faire varier le participe : *combien il en a trompé !* Dans ces deux exemples, le complément direct précède le participe ; mais, dans le premier, le complément direct *combien de personnes*, étant du féminin et du pluriel, communique le genre féminin et le nombre pluriel au participe. Dans le second exemple, au contraire, le complément direct *combien en*, pour *combien de cela*, étant invariable de sa nature, ne saurait faire varier le participe. C'est donc à tort que Racine a dit :

Ah ! malheureux, combien j'en ai déjà *perdus !*

606. — 8° *Remarque. Coûté* et *valu*, quoique participes de verbes neutres conjugués avec *avoir*, sont quelquefois susceptibles d'accord ; c'est lorsque du verbes *coûter* et *valoir* sont employés activement. Or, *coûter* est actif, quand il signifie *causer*, *exiger ;* et *valoir*, lorsqu'il a le sens de *procurer*, *rapporter*. Ainsi je dirai avec accord :

Les peines que cette affaire m'a COUTÉES, c'est-à-dire *m'a causées ;*
Les honneurs que cette place m'a VALUS, c'est-à-dire *m'a procurés ;*

parce qu'ici *coûter* et *valoir*, sont actifs, et précédés de leur complément direct *que*, pour *peines* et pour *honneurs*.

C'est ainsi que s'expriment nos bons auteurs :
Après tous les ennuis que ce jour m'a *coûtés*,
Ai-je pu rassurer mes esprits agités ? (Racine.)
Vous n'avez pas oublié les soins que vous m'avez *coûtés* depuis votre enfance. (Fénelon.)
Que d'éloges ne lui a pas *valus* sa conduite noble et généreuse ! (Thomas.)

Mais on dira avec le participe invariable :
Cette affaire m'a COÛTÉ *une peine infinie ;*
Ce travail m'a VALU *une gratification ;*
attendu que les compléments directs *une peine infinie*, *une gratification*, sont après les participes *coûté*, *valu*.

CHAPITRE X.

DE L'ADVERBE.

607. — DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS, étant adverbes, ne veulent pas de complément ; ainsi ne dites pas : DESSUS *la terre*, DESSOUS *le ciel ;* dites : *sur la terre*, *sous le ciel.*

Excepté : 1° quand ils sont employés en opposition : *les ennemis sont* DEDANS *et* DEHORS *la ville ;* 2° lorsqu'ils sont précédés d'une préposition : *par*-DESSUS *les murs. On a tiré cela de* DESSOUS *la table.* (Acad.)

608. — ALENTOUR, AUPARAVANT, DAVANTAGE, rejettent également tout complément ; ainsi ne dites pas : *alentour* DE, *auparavant* DE, *auparavant* QUE, *davantage* DE, *davantage* QUE : *alentour* DE *la table*, *auparavant* DE *partir*, *auparavant* QUE *vous partiez*, *il a devantage* D'*instruction*, *il en a davantage* QUE *nous ;* dites ; *autour de*, *avant de*, *avant que*, *plus de*, *plus que : autour de la table*, *avant de partir*, *avant que vous partiez*, *il a plus d'instruction*, *il en a plus que nous.*

Remarquez cependant qu'on dit bien : *Depuis que je me suis trompé, je crains davantage* DE *commettre des erreurs ; je désire que vous soyez instruit, mais je desire davantage* QUE *vous soyez bon et honnête ;* — *vous voulez voyager, il serait bon auparavant* DE *prevenir vos parents il serait utile auparavant* QUE *vous les consultassiez*, attendu que, dans ces phrases, DE et QUE dépendent non des adverbes *davantage*, *auparavant*, mais bien des verbes *craindre*, *desirer* et des adjectifs *bon*, *utile*, *je crains de*, *je desire que*, *il serait bon de*, *il serait utile que.*

609. — *Davantage* ne doit pas non plus s'employer dans le sens de *le plus ;* au lieu de dire : *de toutes les fleurs*, *la rose est celle qui me plaît* DAVANTAGE, dites : *qui me plaît* LE PLUS.

610. — PLUS TÔT a rapport au temps, et a pour opposé *plus tard : il partira* PLUS TÔT. (Acad.) — *Plutôt* éveille une idée de préférence :

... Le travail, aux hommes nécessaire,
Fait leur félicité *plutôt* que leur misère. (Boileau.)

611. — Si, AUSSI, se joignent aux adjectifs et aux adverbes : SI *modeste*, AUSSI *éloquent*, SI *modestement*, AUSSI *éloquemment*; TANT, AUTANT, aux autres mots : TANT *d'éloquence*, AUTANT *de préjugés*, *il travaille* TANT, AUTANT *estimé que chéri*.

612. — *Remarque* Si ne peut qualifier les locutions adverbiales. On ne doit donc pas dire : *il était* SI *en peine*, SI *en colère*, SI *à l'aise*, *il est venu* SI *à propos*; il faut dire : *il était* SI FORT *en peine*, SI FORT *en colère*, SI BIEN *à son aise*; *il est venu* SI BIEN *à propos*.

613. — AUSSI, AUTANT expriment la comparaison : *César était* AUSSI *éloquent que brave*, *on l'admirait* AUTANT *qu'on le craignait*; SI, TANT, marquent l'extension : *il est* SI *faible*, *il a* TANT *fatigué*.

614. — *Remarque*. Les deux termes d'une comparaison s'unissent par la conjonction *que*: *il est aussi sage* QUE *vaillant*. (Académie.) — *Aussi sage* COMME *vaillant* serait une faute grossière.

615. — DE SUITE, successivement, sans interruption, *il ne saurait dire deux mots* DE SUITE. (Acad.) TOUT DE SUITE, sur-le-champ : *il faut que les enfants obéissent* TOUT DE SUITE. (Acad.)

616. — TOUT-A-COUP, soudainement : *cette maison est tombée* TOUT-A-COUP; TOUT D'UN COUP, tout en une fois, *il gagna mille écus* TOUT D'UN COUP. (Acad.)

EMPLOI DE LA NÉGATION.

617. — La négation se compose de *ne*, *ne pas*, *ne point*: *je n'ose*, *je n'ose pas*, *je n'ose point*. *Ne* est la plus faible des négations; *ne point* est la plus forte, *ne pas* tient le milieu.

618. — Les locutions conjonctives *à moins que*, *de peur que*, *de crainte que*, et le verbe *empêcher* veulent toujours après eux la négation *ne* : *à moins que vous* NE *lui parliez*, *de peur qu'on* NE *vous trompe*. (Acad.)

La pluie EMPÊCHA *qu' on* NE *se promenât dans les jardins.* (Racine.)

Les fautes d' Homère n' ont pas EMPECHÉ *qu' il* NE *fût sublime.* (Boileau.)

619. — La négation *ne* s' emploie également après *autre*, *autrement*; *plus*, *mieux*, *moins*, *meilleur*, et les verbes *craindre*, *avoir peur*, *trembler*, *appréhender*; *il est tout autre qu' il* N' *était*; *il parle autrement qu' il* N' *agit*; *il est plus modeste qu' il* NE *le paraît*; *je crains qu' il* NE *vienne.* (Acad.)

620. — *Exception.* L' emploi de *ne* cesse d' avoir lieu quand le verbe de la proposition précédente est accompagné d' une négation : *il ne parle pas autrement qu' il agit*; *il n' est pas plus modeste qu' il le paraît : je ne crains pas qu' il vienne.*

621. — *Remarque.* — Après *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *trembler*, on met *ne pas*, au lieu de *ne*, quand on souhaite l' accomplissement de l' action exprimée par le second verbe : *je crains qu' il* NE *réussisse* PAS.

622. — *Nier*, *désespérer*, *disconvenir*, *douter*, sont suivis de *ne*, seulement quand ils sont accompagnés d' une négation : *je ne nie pas*, *je ne doute pas que cela* NE *soit* (Acad.) ; mais on dirait sans la négation : *je nie*, *je doute que cela soit.* (Acad.), parce que les verbes *nier*, *douter*, sont employés affirmativement.

623. — Les locutions conjonctives *avant que*, *sans que*, et le verbe *défendre*, ne sont jamais suivis de *ne* : *avant qu' il fasse froid* ; — *j' ai défendu que vous fissiez cette chose.* (Acad.)

623 *bis.* — *Point* nie plus fortement que *pas.* D' où il suit :

1° Que *point* se dit de quelque chose de permanent et d' abituel, et *pas*, de quelque chose de passager et d' accidentel. *Il ne lit* POINT, c' est-à-dire jamais. Il *ne lit* PAS, c' est-à-dire il ne lit pas dans ce moment.

2° Que *pas* est préférable à *point* avec un adverbe de comparaison, comme *si aussi*, *tant*, *autant*, *plus*, *moins*, etc. ; et avec les adjectifs numéraux : *il n' est* PAS AUSSI *habile*, *vous n' êtes* PAS MOINS *prudent* — *Il ne possède* PAS UN *ami*, *vous n' avez* PAS *lu* DIX *pages.*

624. — On supprime *pas* et *point* : 1° avec *oser*, *pouvoir*, *cesser*, employés absolument ou suivis d'un infinitif : *Je n' ose*, *je ne puis*, *je ne puis répondre*, *je ne puis marcher*, *je ne cesse de travailler*. Cette exception n' est pas de rigueur ; — 2° qnand il y a dans la proposition une expression dont le sens est négatif, comme *jamais*, *guère*, *nul*, *nullement*, *aucun*, *rien*, *personne*, *ni* répété, *ne...que* signifiant *seulement*.

Un méchant *ne* sait *jamais* pardonner.
Il *ne* faut *rien* dire qui puisse attaquer la réputation d' un homme de bien.
Titus *ne* passait *aucun* jour sans faire une bonne action.
Je *ne* vois *personne* qui ne vous loue.
Il *n'* a *ni* talent *ni* bonne volonté,
L' honnête homme *ne* connaît *que* ses devoirs.
(Académie.)

CHAPITRE XI.

DE LA PRÉPOSITION.

625. — AU TRAVERS veut *de*, A TRAVERS demande un complément direct : *au travers* D' un *buisson ; à travers les champs*. (Acad.)

626. — PRÈS DE éveille une idée de proximité ; AUPRÈS DE, une idée d' assiduité, de sentiment ; *il demeure* PRÈS DE *l' église*. — *Cet enfant n' est heureux qu'* AUPRÈS DE *sa mère*.

627. — VIS-A-VIS ne s' emploie que pour une opposition de lieu, et signifie *en face*, *à l' opposite : il loge* VIS-A-VIS *de mes fenêtres*. C' est donc une faute de l' employer dans le sens de *envers*, *à l' égard de*, et de dire : *son ingratitude* VIS-A-VIS *de ses bienfaiteurs* ; dites : *envers ses bienfaiteurs*, *à l' égard de ses bienfaiteurs*.

628. — *Vis-à-vis*, *en face*, *proche*, *près*, *hors*, veulent après eux la préposition *de : vis-à-vis* DE *l' île de Ténédos ; — près* DU *mont Athos ; — hors* DES *rangs ennemis*, etc., excepté dans la conversation et dans le style

très familier : *il loge* PRÈS *l' arsenal*, VIS-A-VIS *la nouvelle rue.*

629. — ENTRE se dit de deux objets : *Entre Rome et Carthage. Parmi* se dit d' une collection d' objets, et veut après lui ou un substantif pluriel ou un collectif : *parmi les hommes*, *parmi la foule.*

Remarque. Quoi qu' il y ait plus de deux objets, on doit employer *entre*, au lieu de *parmi*, lorsqu' il s' agit d' une action ou d' un sentiment qui suppose de la réciprocité. Il est facile de diviser les méchants *entre* eux. (Marmontel.) L' amitié n' est durable qu' *entre* gens qui s' estiment. (La Harpe.)

630. — VOICI a rapport à ce qui suit, et *voilà* à ce qui précède :

Voici trois médecins qui ne se trompent pas :
Gaîté, doux exercice et modeste repas.
La droiture du cœur la vérité, l' innocence, l' empire sur les passions, *voilà* la véritable grandeur. (Massillon.)

De la repétition des prépositions.

631. — *A*, *de*, *en*, se répètent toujours avant chaque complément :

Il dut la vie *à* la clémence et *à* la magnanimité du vainqueur.
Il est doux *de* servir sa patrie, et *de* contribuer à sa gloire.
On trouve les mêmes préjugés *en* Europe, *en* Asie, *en* Afrique, et jusqu' *en* Amérique.

632. — Les autres prépositions, surtout celles qui n' ont qu' une syllabe, se répètent quand les compléments n' offrent aucune ressemblange de signification : DANS *la paix et* DANS *la guerre* ; PAR *la force et* PAR *l' adresse ;* AVEC *courage et* AVEC *inhumanité.* Au contraire, elles ne se répètent pas, quand les compléments sont des expressions synonymes : DANS *la mollesse et l' oisiveté ;* PAR *la force et la violence ;* AVEC *courage et intrépidité ;* A TRAVERS *les dangers et les obstacles.*

CHAPITRE XII.

DE LA CONJONCTION.

633. — *Et*, *ni*, ajoutent à la pensée; mais *et* y ajoute affirmativement, et *ni* négativement.

634. — D' où il suit qu' on emploie *et :*

1° Pour unir les propositions incidentes qui dépendent d' une principale affirmative :

Il croit que la terre est une planète, *et* qu' elle tourne autour du soleil.

2° Pour unir les parties semblables d' une proposition affirmative :

Il cultive les lettres *et* les sciences.
Cet enfant est instruit *et* modeste.
Il agit lentement *et* prudemment.

635. — Qu' on emploie *ni :*

1° Pour unir les propositions incidentes qui dépendent d' une principale négative :

Il ne croit pas que la terre soit une planète, *ni* qu' elle tourne autour du soleil.

2° Pour unir les parties semblables d' une proposition négative :

Il ne cultive pas les lettres *ni* les sciences.
Cet enfant n' est pas instruit *ni* modeste.
Il n' agit pas lentement *ni* prudemment.

636. — *Remarque.* Il est plus élégant de supprimer *pas* et *point* et de répéter *ni :*

Il ne cultive ni les lettres ni les sciences.
Cet enfant n' est ni instruit ni modeste.
Il n' agit ni lentement ni prudemment.

637. — *Et* précède *sans : ni* le remplace :

Sans joie *et sans* murmure elle semble obéir.
Sans crainte *ni* pudeur, *sans* force *ni* vertu. (Racine.)

638. — *Plus*, *mieux*, *moins*, *autant*, placés au commencement de deux membres de phrase, ne doivent pas être unis par la conjonction *et* : *plus on lit Racine*, *plus on l'admire* ; ET *plus on l'admire* serait une faute : la raison en est qu'il ne s'agit pas de lier ces deux propositions, mais de marquer le rapport de l'une avec l'autre ; c'est comme s'il y avait : *on admire d'autant plus Racine*, *qu'on le lit plus*, phrase dont les propositions ne sauraient être unies par *et*.

639. — *Parce que* (en deux mots) signifie *attendu que* :

... Parce qu'elle meurt, faut-il que vous mouriez?
(Racine.)

Par ce que (en trois mots) veut dire *par la chose que* ou *par les choses que* :

Par ce qu'on voit tous les jours, il est facile de comprendre combien le mauvais exemple est pernicieux.

640. — *Quoique* (en un mot) signifie *bien que* : QUOIQUE *vous soyez instruit*, *soyez modeste*.

Quoi que (en deux mots) veut dire *quelque chose que* : QUOI QUE *vous lui disiez*, *il ne vous écoutera pas*. (Acad.)

641. — *Quand*, conjonction, signifie *lorsque*, *à quelle époque?* — *Venez* QUAND *vous aurez fini* ; QUAND *parlez-vous?* (Acad.)

Quant, préposition, a le sens de *à l'égard de*, et est toujours suivi de la préposition A : QUANT A *cette affaire*, *je m'en inquiète peu* (Acad.)

642. — *A cause que*, *devant que*, *durant que*, *malgré que*, ont vieilli, et ne s'emploient plus ; *à cause que* se remplace par *parce que*, *devant que* par *avant que*, *durant que* par *pendant que*, et *malgré que* par *quoique*.

643. — La conjonction *que* a un grand nombre d'usages, dont les principaux sont :

1° D'unir deux verbes l'un à l'autre : *je crois* QUE *l'ame est immortelle*.

Remarque. La conjonction *que* ne régit aucun mode : c'est le sens positif ou douteux du verbe précédent qui demande l'indicatif ou le subjonctif. (Voyez n° 540 et suivants, la sintaxe de ce dernier mode.)

2° D'unir les deux termes d'une comparaison : *Démosthènes était plus éloquent* QUE *brave*.

15

3° De former, à l'aide de la préposition *de*, certain tours de phrase uniquement propres à notre langue et qu'on appelle, pour cette raison, *gallicismes* :

C'est peu *que de* posséder des richesses.
C'est un devoir *que d'* obliger ses amis.
C'est être sage *que de* se défier des méchants.
Quel plaisir *que de* revoir sa patrie !
Il ne laisse pas *que d'* être généreux.

Remarque. L'usage permet dans ce cas de supprimer la conjonction *que*, et de dire : *c' est peu de posséder des richesses ; c' est un devoir d' obliger ses amis*, etc. C'est le goût qui en décide.

4° D'éviter la répétition de certaines conjonctions, comme *quand*, *lorsque*, *si*, *quoique*, *comme*, etc. : QUAND *on est riche*, *et* QU' *on est généreux*, *on ne manque pas d' amis* ; SI *vous avez des amis*, *et* QUE *vous désiriez les conserver*, *prouvez-leur votre estime*. Dans le premier exemple, *que* remplace *quand*, et dans le second, il est employé pour *si*.

L'usage fera connaître les autres fonctions de cette conjonction.

CHAPITRE XIII.

DE L' INTERJECTION.

644. — *Ah !* exprime la joie, la douleur : AH ! *quel bonheur !* AH ! *que je souffre !* — *Ha !* marque la surprise : HA ! *vous voilà !* HA ! HA ! *je n' en savais rien.*

645. — *Oh !* exprime la surprise ou l' affirmation : OH ! OH ! *je croyais le contraire ;* — OH ! *pour le coup je vous tiens !*

Ho ! sert à appeler : HO ! *venez ici.* Il marque aussi la surprise : HO ! *que faites-vous là ?*

O sert à l' apostrophe oratoire : *O mon fils ! adorez Dieu, et ne cherchez pas à le comprendre.* — *O suprême plaisir de pratiquer la vertu !*

646. — *Eh !* peint la douleur, la plainte : EH ! *qui n' a pas pleuré quelque perte cruelle?* (Delille.) — *Hé !* s'emploie pour appeler, pour avertir : HÉ ! *venez donc ;* HÉ ! *que dites-vous ?*

CHAPITRE XIV.

DES FIGURES DE SYNTAXE.

647. — Il y a dans les langues une construction de mots commune à toutes, et dans laquelle les mots sont placés dans l'ordre le plus simple, celui qu'indique la marche de l'esprit humain. Dans cette construction, tous les mots nécessaires à l'énonciation de la pensée sont exprimés, sans qu'aucune surabondance se fasse remarquer; et la concordance la plus exacte y existe entre toutes les expressions qui se correspondent. Cette construction se nomme *grammaticale*, parce qu'elle est conforme aux règles de la grammaire générale.

648. — Mais la vivacité de l'imagination, l'impatience de l'esprit, le désir d'être plus concis, plus harmonieux, font souvent déroger à cet ordre, et alors la construction est appelée *figurée*, nom qu'elle tire des quatre figures de syntaxe qui constituent cette construction, et qui sont l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllepse* et l'*inversion*.

DE L'ELLIPSE.

649. — L'*ellipse* supprime certains mots nécessaires à la construction de la phrase pour la rendre pleine et entière, mais inutile au sens, parce que ceux qui sont énoncés les font aisément suppléer. Dans cette phrase : *notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, et notre étoile, celle du public*, il y a ellipse; c'est comme s'il y avait : *et notre étoile* NOUS ATTIRE *celle du public*.

650. — Pour que l'ellipse soit permise, il faut que l'esprit puisse suppléer sans efforts les mots sous-entendus. Toute ellipse qui rend le sens louche ou équivoque est vicieuse; telle est celle-ci :

> J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
> Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.

dont le sens semble être : *j'eusse été chrétienne dans Paris, j'*EUSSE ÉTÉ *musulmane en ces lieux*; tandis que le

sens véritable est : *j' eusse été chrétienne dans Paris*. JE SUIS *musulmane en ces lieux*.

DU PLÉONASME.

651. — Le *pléonasme* est le contraire de l' ellipse : c' est une surabondance de mots qui pourraient être retranchés sans qu' à la rigueur le sens en souffrît, comme dans ces phrases : *je l' ai vu de* MES YEUX ; *je l' ai entendu de* MES OREILLES ; *je lui ai parlé* A LUI-MÊME. *Que m' a fait*, A MOI, *cette Troie où je cours ?* (Racine.) On pourrait dire simplement : *je l' ai vu ; je l' ai entendu, je lui ai parlé. Que m' a fait cette Troie où je cours ?*

652. — Le pléonasme est autorisé toutes les fois qu' il ajoute à la phrase plus de grâce, de netteté ou d' énergie : au contraire, il doit être évité avec soin comme un vice, ou du moins comme une négligence, lorsqu' il n' est qu' une redondance stérile de mots qui affaiblissent la pensée en la représentant sous les mêmes couleurs, ou sous des couleurs encore plus faibles. Tel est le pléonasme que présentent ces vers de Corneille :

Trois sceptres, à son trône attachés par mon bras,
Parleront au lieu d' elle, *et ne se tairont pas.*

Puisque ces sceptres parleront, il est clair qu' ils ne se tairont pas. Ces sortes de pléonasmes sont les plus vicieux, en ce qu' ils tombent dans ce qu' on appelle le style niais.

653. — Quelques autres exemples de pléonasmes vicieux achèveront de faire sentir les défauts qu' on doit éviter dans l' emploi de cette figure :

Il faut *s' entr'* aider mutuellement.
Il m' a *comblé* de *mille* éloges.
Il *n' a seulement qu'* a se montrer.
Il y eut une *tempête orageuse.*
Peut-être ils *pourront* réussir.
Il est *possible* qu' il *puisse* venir.

Ces pléonasmes doivent être proscrits :

1° Parce que le mot *entre* renferme la même idée que *mutuellement ;*

2° Parce que *mille* est superflu après *combler*, qui présente à l' esprit une quantité innombrable ;

3° Parce que *ne ... que*, signifiant *seulement*, rend ce dernier complètement inutile ;

4° Parce qu' une tempête ne pouvant exister sans orage, l' adjectif *orageuse* n' ajoute absolument rien au substantif ;

5° Parce que *peut-être* et *possible* exprimant une idée de possibilité, sont inutiles avec le verbe *pouvoir*, qui éveille la même idée.

Il faut dire pour être correct :

Il faut s' entr' aider. Il m' a comblé d' éloges. Il n' a qu' à se montrer. Il y eut une tempête. Peut-être ils réussiront. Il est possible qu' il vienne.

De même on ne dira pas : QUE *vous êtes* BIEN *bon!* COMBIEN *ce souvenir doit vous être* BIEN *doux! je* PRÉFÈRE PLUTOT *rester. Il me fit ses adieux, et* PUIS ENSUITE *il partit. Il s'* ENSUIT DE LA *que vous avez tort. Avoir une* HÉMORRAGIE *de* SANG ; MONTER *en* HAUT, DESCENDRE *en* BAS ; RECULER *en* ARRIÈRE. Il faut dire : *que vous êtes bon! combien ce souvenir doit vous être doux! je préfère rester. Il me fit ses adieux, et puis il partit*, ou *et ensuite il partit. Il s' ensuit que vous avez tort*, ou *il suit de là que vous avez tort. Avoir une hémorragie ; monter, descendre, reculer.*

DE LA SYLLEPSE.

654. — La syllepse est une figure qui règle l' accord d' un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec le mot auquel il correspond par le sens. C' est par syllepse qu' on dit : *une multitude de personnes sont venues*, phrase dans laquelle le verbe *sont* et le participe *venues* correspondent avec *personnes*, qui frappe le plus l' attention, et non avec *multitude*, auquel ils se rapportent grammaticalement par la forme de la phrase. Nous avons un grand nombre de constructions qu' on peut justifier à l' aide de la syllepse.

Nos grands auteurs ne négligent pas cette figure. Nous n' en citerons qu' un exemple parmi ceux qu' ils offrent ; il est de Racine :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge ;
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.

La construction grammaticale exige *comme lui*, puisque le pronom se rapporte au substantif *pauvre ;* mais le poè-

te, frappé de l'idée d'une multitude de pauvres, est entraîné par sa pensée, et l'expression est en rapport non avec ce qu'il a dit, mais avec ce qui occupe entièrement son attention.

DE L'INVERSION.

655. — L'inversion a lieu toutes les fois que les mots ne sont pas arrangés selon l'ordre grammatical, qui veut qu'on énonce d'abord le sujet, ensuite le verbe, puis le complément direct, etc. Quand Fléchier dit : *Déjà prenait l'essor, pour se sauver vers les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces*, il fait une inversion : le sujet *cet aigle*, qui aurait dû grammaticalement précéder le verbe *prenait*, se trouve placé après, et cette inversion, qui donne de la rapidité, de la force au style, offre un tableau parfait, en présentant d'abord à l'esprit l'objet principal de la pensée, l'essor rapide de l'aigle.

656. — Les inversions sont plus fréquents en poésie qu'en prose, parce que la poésie, étant le langage des passions, exige plus de vivacité, de hardiesse.

657. — Au surplus, soit en vers, soit en prose, toute inversion qui entortille la phrase au lieu de la rendre plus douce et plus coulante, qui embrouille les idées au lieu de leur donner plus de netteté est un vice qu'on doit éviter avec soin. Le vice de cette phrase (que nous avons citée n° 516) : *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés* PAR LA DOUCEUR, consiste dans une inversion fautive, qui donne aux mots *par la douceur* un rapport autre que celui qui est dans la pensée.

CHAPITRE XV.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES.

658. — A, DE.

C'est *à vous* A exprime une idée de tour ; *je viens de jouer*, *c'est à vous* A *jouer*. *C'est à vous* DE éveille une idée de droit, de devoir : *c'est à vous* DE *jouer le premier*.

659. — A, OU.

On emploie A entre deux nombres, lorsque le substantif qui suit ces nombres représente une chose susceptible d' être divisée : *trois* A *quatre heures*, *sept* A *huit aunes*, *neuf* A *dix lieues ;* on peut dire une demi-heure, une demi-aune, une demi-lieue.

Au lieu de A, on emploie OU ; quand le substantif représente une chose qui n' admet pas de division : *quatre* OU *cinq vaisseaux ; cinq* OU *six maisons ; sept* OU *huit personnes*. En effet, on ne saurait diviser un vaisseau ou une personne, comme on divise une aune ou une heure.

660. — AIDER.

Aider quelqu' un, c' est simplement l' assister : aider *quelqu' un* de sa bourse, *l'* aider de ses conseils, de son crédit. (Acad.)

Aider à quelqu' un, c' est l' assister en partageant ses efforts, sa fatigue, son embarras : aidez *à cet homme* à porter ce fardeau ; aidez-*lui à* se relever ; aidez *à cet enfant* à faire son thème. (Acad.)

661. — AIR.

On doit dire : cette femme a l' air *bon*, l' air *spirituel*, et non pas : a l' air *bonne*, l' air *spirituelle ;* car c' est l' extérieur, c' est l' air qu' on représente comme bon, spirituel, et non pas la femme ; et a preuve, c' est qu' on dit : cette femme a l' air *bon*, et elle est *méchante* : elle a l' air *spirituel* et elle est *sotte*.

Mais doit-on dire d' après cela: *cette pomme a l' air* CUIT, *cette terre a l' air* ENSEMENCÉ, *cette robe a l' air bien* FAIT ? Non, car on ne dit pas qu' un air est *cuit*, qu' il est *ensemencé*, qu' il est *bien fait*, l' adjectif ne saurait se dire ici du substantif. Il faut alors prendre un autre tour, et dire, par exemple : *cette pomme a l' air d' être cuite* ou *paraît cuite ; cette terre a l' air d' être ensemencée* ou *paraît ensemencée*, etc.

662. — ANOBLIR, ENNOBLIR.

Anoblir, donner des lettres de noblesse : *il n' y a que le roi qui puisse anoblir*. (Acad.) — *Ennoblir*, rendre plus éclatant, plus illustre : *les beaux arts ennoblissent une langue*. (Acad.)

663. — ARMISTICE, AMNISTIE.

Armistice, suspension d' armes : *l' armistice ne tarda*

pas à cesser. (Acad.) — *Amnistie*, pardon qu' un souverain accorde à des sujets révoltés : *le roi accorda une amnistie générale*. (Acad.)

664. — ASSURER.

Assurer quelqu' un, c' est témoigner à quelqu' un : *assurez* VOS PARENTS *de mon estime*. — *Assurer à quelqu' un*, c' est affirmer, c' est donner pour sûr à quelqu' un ; *Mentor assura à* TÉLÉMAQUE *qu' il reverrait Ulysse*.

665. — ATTEINDRE.

Atteindre à quelque chose suppose des obstacles à vaincre : *atteindre au but*, *atteindre au faîte de la gloire*. (Acad.) — *Atteindre quelque chose* ne suppose pas de difficulté, et se dit des choses qu' on fait pour ainsi dire malgré soi : *atteindre le terme de l' armistice*, *atteindre un certain âge*. (Acad.)

Atteindre se disant des personnes, signifie *égaler*, et veut toujours un complément direct : *il est difficile d' atteindre La Fontaine dans l' apologue*.

666. — AUSSI, NON PLUS.

Aussi et *non plus* s' emploient pour *pareillement : aussi*, quand le sens est positif, et *non plus*, quand il est négatif : *je sortirai* AUSSI, *je ne sortirai pas* NON PLUS.

667. — BAIGNER, COUCHER, PROMENER.

Ne dites pas : *je vais baigner*, *il va coucher*, *nous irons promener*. Dans ce sens, ces verbes étant pronominaux, il faut dire : *je vais* ME *baigner*, *il va* SE *coucher*, *nous irons* NOUS *promener*.

668. — A LA CAMPAGNE, EN CAMPAGNE.

Être à la campagne, c' est être dans une maison de campagne pour y passer quelque temps : *il est agréable de passer la belle saison* A LA CAMPAGNE. — *Être en campagne*, c' est être en mouvement, hors de chez soi pour ses affaires : *les troupes sont* EN CAMPAGNE ; *il s' est mis* EN CAMPAGNE *pour découvrir ce qu' il cherche* ; *il a mis ses gens* EN CAMPAGNE. (Acad.)

669. — CAPABLE, SUSCEPTIBLE.

Capables, qui a les qualités requises pour : *il est* CAPABLE *des plus grandes choses*. (Acad.) Il ne se dit que de personnes, excepté quand il s' agit d' une idée de contenance: *cette salle est* CAPABLE *de contenir tant de personnes*.

Susceptible, qui peut recevoir certaines qualités, cer-

taines modifications : *l' esprit de l' homme est* SUSCEPTIBLE *de bonnes, de mauvaises impressions.* (Acad.) Il ne se dit que des choses ; excepté dans cette phrase : *cet homme est* SUSCEPTIBLE, pour dire qu' il est facile à blesser.

670. — COMMENCER.

Commencer à désigne une action qui aura du progrès, de l' accroissement : *Cet enfant* COMMENCE A *parler*, A *marcher.* — *Commencer de* se dit d' une action qui aura de la durée sans amélioration : *Il* COMMENÇA DE *parler à cinq heures et ne finit qu' à huit.*

671. — CONSOMMER, *consumer.*

Consommer marque l' anéantissement d' une chose par l' usage qu' on en fait : *consommer beaucoup de vin*, *consommer des denrées.* — *Consumer* exprime la destruction successive d' une chose : il se dit proprement du feu, et par analogie du temps, du mal : *le feu consuma tout l' édifice ; le temps consume tout ; cette maladie le consume.* (Acad.)

672. DÉJEÛNER, DÎNER, etc.

Déjeûner, *dîner*, et leurs analogues, veulent *avec* devant un nom de personne : *déjeûner* AVEC *un ami*, *dîner* AVEC *sa famille ;* et *de* avant un nom de chose : *déjeûner* DE *café*, *dîner* D' UN *pâté.* (Acad.)

673. — DIGNE, INDIGNE.

Digne, sans négation, se dit du bien et du mal : *il est digne de louanges ; il est digne de blâme.* — *Digne*, avec négation, et *indigne* ne se disent que du bien : *il n' est pas digne de récompenses*, *il est indigne de récompenses.* Ainsi l'on ne dira pas : *Il n' est pas digne de punition*, *il est indigne de punition.* Il faut prendre un autre tour, et dire par exemple : *il ne mérite pas une punition.*

673. (*bis*). — DISPUTER.

Disputer signifiant *être en débat*, *être en contestation*, *se quereller*, est neutre et non pas pronominal. Dites donc : *Ils ont longtemps disputé*, et non : *Ils se sont longtemps disputés.*

674. — DURANT, PENDANT.

Durant exprime une durée sans interruption, *pendant*, un moment, une époque : *les troupes se sont cantonnées* DURANT *l' hiver*, c' est-à-dire qu' elles sont restées cantonnées tant que l' hiver a duré ; *elles se sont cantonnées* PEN-

DANT *l'hiver*, c'est-à-dire, qu'elles ont fait choix de cette saison pour se cantonner.

675. — ÉMINENT, IMMINENT.

Danger ÉMINENT, *péril* ÉMINENT, danger, péril très-grands, mais non sans ressource ; danger *imminent*, péril *imminent*, danger, péril inévitables. Un homme qui fait une entreprise téméraire est dans un péril *éminent ;* un vaisseau qui se brise contre les rochers est dans un péril *imminent.*

676. — EMPRUNTER.

Avec un complément indirect de personne, on dit *emprunter à*, *emprunter de :* EMPRUNTER *une somme* DE *quelqu'un* ou A *quelqu'un.* (Acad.) — Avec un complément indirect de chose, on ne dit qu'*emprunter de : les magistrats* EMPRUNTENT *toute leur autorité de la justice.* (Acad.)

677. — ENTENDRE RAILLERIE, ENTENDRE LA RAILLERIE.

Entendre raillerie, c'est bien prendre la raillerie : *vous* ENTENDEZ *très-bien* RAILLERIE, *quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts.* (Racine.) — *Entendre la raillerie*, c'est avoir le talent de railler : *peu de personnes* ENTENDENT *la fine et innocente raillerie.* (Bouhours.)

678. — ENVIER, PORTER ENVIE.

On *envie* les choses, et l'on *porte envie* aux personnes. *Il* ENVIE *le bonheur d'autrui.* (Acad.) — *Le sage ne* PORTE ENVIE *à personne.*

679. — ESPÉRER, PROMETTRE, COMPTER.

Ces verbes portent à l'esprit l'idée d'une chose future ; il ne faut donc pas les faire suivre d'un verbe à un temps *présent* ou *passé : j'espère que vous* FAITES *des progrès ; je vous promets que* J'AI DIT *la vérité : je compte que vous* OBÉISSEZ *à vos parents.* Il faut alors employer *croire*, *penser*, *se flatter*, *assurer : je pense que vous faites des progrès ; je vous assure que j'ai dit la vérité ;* etc.

680. — ET.

Cette conjonction, marquant addition, ne doit jamais unir des expressions synonymes, parce qu'alors, quoiqu'il y ait plusieurs mots, il n'y a réellement qu'une seule et même idée. Ainsi ne dites pas : *Son courage* ET *sa valeur étonne les plus braves ; — Ame grande*, ET *magnanime ; — Un mot sublime ravit* ET *transporte ;* mais dites : *Son courage, sa valeur étonne les plus braves ; Ame grande, magnanime ; — Un mot sublime ravit, transporte.*

681. — ÊTRE, ALLER.

Je fus, ne doit jamais s'employer pour *j'allai*; conséquemment Corneille n'aurait pas dû dire : *Il faut jusques à Rome implorer le sénat*; la grammaire exige : *il alla jusques à Rome*, etc.

J'ai été suppose le retour, *je suis allé* ne le suppose pas. Ainsi *il* A ÉTÉ *à la messe* fait entendre qu'il en est revenu, et *il* EST ALLÉ *à la messe*, qu'il y est encore.

682. — ÉVITER.

Ne doit pas s'employer dans le sens *épargner*. Ne dites donc pas : *je vous* ÉVITERAI *cette peine*; dites : je vous ÉPARGNERAI cette peine.

683. — FAIRE.

Ce verbe donne lieu à plusieurs observations :

1° *Faire* doit être préféré au verbe *être* dans la supputation des nombres : *dix et dix* FONT *vingt*, et non SONT *vingt*.

2° *Faire* s'emploie pour éviter la répétition d'un verbe précédent : *je lui ai écrit comme je devais le* FAIRE; mais dans ce cas il ne veut pas de complément direct après lui. Ne dites donc pas avec Bossuet : *il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes*; il faut alors répéter le verbe : *qu'on* EÛT CACHÉ *les crimes*.

3° *Faire*, suivi d'un infinitif, veut un complément direct, quand l'infinitif n'a pas de complément de cette nature : *je les ai fait partir*, et un complément indirect quand l'infinitif a un complément direct : *je leur ai fait écrire une lettre*.

4° *Faire*, employé au passif, ne doit pas être suivi d'un infinitif, comme dans cette phrase : *il a* ÉTÉ FAIT *mourir*; dites : *on l'a fait mourir*.

5° *Ne faire que* marque une action fréquemment répétée : *il ne* FAIT *que sortir*; c'est-à-dire il sort à tous moments.

Ne faire que de, une action qui vient d'avoir lieu : *il ne* FAIT *que de sortir*, c'est-à-dire, il n'y a qu'un moment qu'il est sorti.

684. — FIXER.

Signifie arrêter, rendre stable : *fixer un jour*, *fixer un inconstant*. Jamais il n'a le sens de *regarder*. Ne dites donc pas : J'AI FIXÉ *long-temps cette personne sans pouvoir la*

reconnaître ; mais dites : J' AI REGARDÉ *long-temps cette personne*, etc.

685. — FLAIRER, FLEURER.

Flairer, sentir par l'odorat : FLAIREZ *cette rose*. (Acad.)
Fleurer, répandre une odeur : *cela* FLEURE *bon*. (Acad.)

686. — IMAGINER, S' IMAGINER.

Imaginer, créer, inventer : *on ne peut rien* IMAGINER *de plus extraordinaire*. — *S' imaginer*, croire, se persuader : *il* S' IMAGINE *être un grand docteur*. (Acad.)

687. — IMITER L' EXEMPLE.

Imiter l' exemple ne se dit que d' un modèle que l' on copie trait pour trait : IMITER *un exemple d' écriture*. Hors ce cas, on dit *suivre l' exemple : il* SUIT *l' exemple de ses ancêtres*.

688. — IMPOSER, EN IMPOSER.

Imposer renferme une idée de respect, de considération, d' ascendant ; *en imposer*, une idée de mensonge, de déception : *l' honnête homme qui dit franchement la vérité* IMPOSE ; *le fripon qui cherche à se tirer d' affaire par des mensonges*, EN IMPOSE ; *l' air noble et simple de l' innocence* IMPOSE ; *l' air composé d' un hypocrite* EN IMPOSE.

689. — INFECTER, INFESTER.

Infecter, répandre une mauvaise odeur, propager la contagion : *ce marais* INFECTE ; *il* INFECTE *ce pays de sa pernicieuse doctrine*. (Acad.)
Infester, piller, ravager : *les pirates* INFESTAIENT *ces côtes*. (Acad.)

690. — INSULTER.

Insulter quelqu' un, c' est lui faire insulte : INSULTER *quelqu' un de paroles*. (Acad.) — *Insulter à quelqu' un*, c' est manquer aux égards que réclament sa faiblesse, sa misère, son malheur, etc. *il ne faut pas* INSULTER AUX *malheureux*. (Acad.)

691. — JOINDRE.

Joindre, signifiant *ajouter*, demande *à :* JOIGNEZ *cette maison* A *la vôtre*. Dans le sens d' *unir*, d' *allier*, il prend indifféremment *à* ou *avec :* JOINDRE *la modestie* AU *mérite* ou AVEC *le mérite*.

692. — LE.

L' emploi du pronom *le* n' est pas à imiter dans cette phrase : *on ne détruit pas ces abus comme ils devraient*

l' ÊTRE. En général tout pronom doit se rapporter à un mot énoncé précédemment, et ici le pronom *le* représente le participe *détruit*, qui n' est pas exprimé dans la phrase. La grammaire exige ou qu' on fasse disparaître le pronom *le : on ne détruit pas ces abus comme ils devraient être détruits ;* ou qu' on énonce le participe auquel il se rapporte : *ces abus ne sont pas* DÉTRUITS *comme ils devraient l' être.*

Il est mieux de ne pas sous-entendre le pronom *le* placé sous la dépendance d' un verbe actif, d' un verbe neutre ou du verbe *être*, comme dans les phrases suivantes : *il a été reçu comme il méritait ; il n' est pas aussi instruit que je croyais ; elle est plus modeste qu' elle ne paraît ; ils sont moins riches qu' ils n' étaient.* Il faut dire : *il a été reçu comme il* LE *méritait ; il n' est pas aussi instruit que je* LE *croyais ; elle est plus modeste qu' elle ne* LE *paraît ; ils sont moins riches qu' ils ne* L' *étaient.*

693. — MATINAL, MATINEUX, MATINIER.

Matinal, qui s' est levé matin : *vous êtes bien matinal aujourd' hui.* (Acad). — *Matineux*, qui a l' habitude de se lever matin : *les gens du monde ne sont pas matineux.* — *Matinier*, qui appartient au matin : *l' étoile matinière.* (Acad.)

694. — MÊLER.

Mêler avec, brouiller ensemble plusieurs choses ; MÊLER *l' eau* AVEC *le vin*, MÊLER *de l' or* AVEC *de l' argent.* (Acad.) — *Mêler à*, joindre, unir : MÊLER *la douceur à la sévérité*, MÊLER *l' agréable à l' utile.*

695. — OBSERVER.

Observer signifie remarquer, considérer : OBSERVER *les astres ;* OBSERVER *les hommes.* De même qu' on ne dit pas : *je vous remarque que ; je remarque à l' assemblée que ; je lui remarque que ;* on ne doit pas dire : *je vous observe que ; j' observe à l' assemblée que ; je lui observe que ;* il faut dire : *je vous* FAIS *observer que ; je* FAIS *observer à l' assemblée que ; je lui* FAIS *observer que*, comme on dit *je vous* FAIS *remarquer que ; je* FAIS *remarquer à l' assemblée que*, etc.

696. — OUBLIER A, OUBLIER DE.

Oublier *à* lire *à* écrire, c' est en perdre l' habitude, la faculté ; oublier de lire, d' écrire, c' est y manquer par

défaut de mémoire : *si chaque jour vous oubliez* DE *lire, vous finirez par oublier* A *lire.*

697. — PARTICIPER A, PARTICIPER DE.

Participer à, avoir part à : *participer aux faveurs des grands ; participer* A *une conjuration.* (Acad.) — *Participer de*, tenir de la nature de : *le mulet participe* DE *l'âne et du cheval.* (Acad.)

698. — PLAINDRE.

Se plaindre de ces que suppose un sujet de plainte : *il a raison de se plaindre* DE CE QUE *vous l'avez trompé.* — *Se plaindre que* ne suppose pas lieu à la plainte : *il a tort de* SE PLAINDRE QUE *vous l'avez trompé.*

699. — PLAIRE.

Ce qui plaît, ce qui est agréable ; *ce qu'il plaît*, ce que l'on veut : les insensés sacrifient leurs intérêts à ce *qui leur plaît ;* les gens d'un caractère opiniâtre ne veulent faire que ce *qu'il leur plaît.*

700. — PLIER, PLOYER.

Plier, mettre en plusieurs doubles ; PLIER *du linge*, PLIER *une lettre ;* — *ployer*, courber, faire fléchir ; PLOYER *une branche d'arbre.*

Au figuré, ils s'emploient l'un et l'autre dans le sens d'assujettir, de soumettre.

Tu dois à ton état *plier* ton caractère. Racine.

C'est lui qui devant moi refusait de *ployer*. *Le même.*

701. — PRÈS DE, PRÊT A.

Près de, locution prépositive qui signifie *sur le point de : les beaux jours sont* PRÈS DE *finir.* (Acad.) — *Prêt à*, adjectif qui veut dire *disposé à*, et qui s'accorde avec le mot qu'il qualifie :

L'ignorance toujours est *prête* à *s'*admirer. Boileau.

Ainsi *près de mourir*, et *prêt à mourir* ne présentent pas le même sens ; le premier signifie *voisin* de la mort, et le second *résigné* à mourir.

702. — PLUS, MIEUX.

Plus marque l'extension ; *mieux* la perfection ; l'abbé *Prévot a* PLUS *écrit que Fénelon ; mais Fénelon a* MIEUX *écrit que l'abbé Prévot.*

Plus, employé comme adverbe de quantité, veut *de* avant le substantif qui suit : *ce livre coûte* PLUS DE *six francs. Nous avons fait* PLUS DE *dix lieues.* Ce serait une faute de

dire : *ce livre coûte plus* QUE *six francs. Nous avons fait plus* QUE *dix lieues.* Par la même raison on dira : *il est plus d' à demi-mort.* (Girard.) *Du vin plus d' à moitié bu* (Acad.) ; et non pas : *plus* QU' *à demi mort*, *plus* QU' *à moitié bu.*

Mieux de ne doit jamais remplacer *plus de :* ne dites donc pas : *j' ai gagné* MIEUX DE *cent francs ; il a reçu* MIEUX DE *mille francs ;* mais dites PLUS DE *cent francs*, PLUS DE *mille francs.*

703. — PLUS D' UN.

Plus d' un veut le verbe qui suit au singulier : PLUS D' UN *poète* A TRAITÉ *ce sujet* (Delille.) PLUS D' UNE *Pénélope* HONORA *son pays* (Boil.) ; à moins que ce verbe n' exprime une idée de réciprocité : *plus d' un fripon* SE DUPENT *l' un l' autre* (Marmontel), c' est-à-dire, se dupent réciproquement, ce qui indique qu' il y a pluralité dans l' idée.

704. — SE RAPPELER.

Ce verbe, formé du verbe actif *rappeler*, veut un complément direct : *je me* RAPPELLE *cette aventure*, *je me* LA *rappelle parfaitement.* D' où il suit qu' on ne doit pas dire : *je me rappelle* DE CET *évènement*, *je m'* EN *rappelle*, c' est-à-dire, *je rappelle à moi de cet évènement*, *je rappelle à moi de cela* (*en* étant pour *de cela*), phrases dans lesquelles ce verbe n' a pas de complément direct. Il faut dire : *je me rappelle cet évènement ; je me* LE *rappelle.*

Remarque. Devant un infinitif, le verbe *se rappeler* admet la préposition *de : je me rappelle* D' *être sorti*, D' *avoir vu.* (Acad.) Cette construction est analogue à celleci : *je désire* DE *vous voir*, où la pré position n' est employée que pour satisfaire l' oreille.

705. — RAPPORT.

Avoir rapport à exprime une idée de relation, de liaison : *les effets ont* RAPPORT AUX *causes* ; *toutes les sciences ont* RAPPORT *les unes* AUX *autres.* — *Avoir rapport avec* marque une idée d' analogie, de ressemblance, de conformité : *nos plus belles tragédies ont beaucoup de* RAPPORT AVEC *celles des Grecs.*

706. — RETRANCHER DE, RETRANCHER A.

Retrancher de, c' est ôter quelque chose d' un tout : *retrancher un couplet* D' *une chanson.* — *Retrancher à*, c' est priver quelqu' un de quelque chose : *retrancher le vin* A *un malade.*

707. — RÉUNIR, UNIR.

Réunir, signifiant posséder en même temps, veut *et :* RÉUNIR *le mérite* ET *la modestie* ; *unir* veut *à* : UNIR *le mérite* A *la modestie.*

708. — RIEN.

Rien, ayant le sens de *quelque chose*, s' emploie sans négation : *y a-t-il* RIEN *de plus rare qu' un demi-savant modeste ?* (Domergue.)

Rien, signifiant *nulle chose*, exige la négation :

Remords, crainte : péril, *rien ne* m' a retenu. RACINE.

709. — SAIGNER.

Saigner du nez se dit au propre, comme au figuré, c'est-à-dire, pour désigner l' action de perdre du sang par le nez, et celle de manquer de courage; *saigner au nez* n' est pas français.

710. — SECOND, DEUXIÈME.

Second éveille une idée d' ordre, et *deuxième* une idée de série. On dira donc : *le* SECOND *tome d' une ouvrage* qui n' a que deux tomes, ou qui en a davantage, parce que l' idée d' ordre est indépendante de l' idée de nombre; mais on ne dira pas : le DEUXIÈME *tome*, en parlant d'un ouvrage qui n' en aurait que deux, parce que deux tomes ne font pas une série, et que le deuxième suppose nécessairement un troisième.

711. — SERVIR A RIEN, SERVIR DE RIEN.

Servir à rien marque une nullité momentanée de service: *il a des talents qui ne lui* SERVENT A RIEN *maintenant.* — *Servir de rien* exprime une nullité absolue de service : *les murmures contre les décrets de la Providence ne* SERVENT DE RIEN.

712. — SUCCOMBER.

Succomber sous, c' est *ployer sous* : SUCCOMBER SOUS *le poids ;* SUCCOMBER sous les *coups.* C' est dans ce sens qu' on dit figurément : SUCCOMBER sous *le faix des affaires ;* SUCCOMBER sous *le travail.* (Acad.) SUCCOMBER A, c'est *se laisser aller à*, *céder à :* SUCCOMBER A *la douleur*, SUCCOMBER A *la tentation.* (Acad.)

713. — SUPPLÉER.

Suppléer quelque chose, c' est remplacer ce qui manque en fournissant une chose de la même nature : *ce sac doit être de mille francs, s' il y a cent francs de moins*, JE

LES SUPPLÉERAI. (Acad.) C'est dans ce sens qu'on dit *suppléer un mot.* — *Suppléer à quelque chose*, c'est en tenir lieu, en fournissant l'équivalent : *la valeur* SUPPLÉE AU *nombre.* (Acad.)

On dit *suppléer quelqu'un*, et jamais *suppléer à quelqu'un.*

714. — TÉMOIN.

A témoin et *témoin* placé au commencement d'une phrase, sont pris adverbialement, et restent conséquemment invariables : *Je prends le ciel et les hommes* A TÉMOIN : TÉMOIN *les victoires qu'il a remportées.* (Acad.) *Pour témoin* est un substantif qui prend la marque du pluriel, s'il représente plusieurs personnes : *Messieurs, je vous prends* POUR TÉMOINS.

715. — PAR TERRE, A TERRE.

Par terre se dit de ce qui touche à la terre, et *à terre*, de ce qui n'y touche pas : *un arbre tombe* PAR TERRE, *et ses fruits tombent* A TERRE.

716. — TOUT.

Ce mot donne lieu à plusieurs observations :

1° *Tout*, suivi immédiatement de l'adjectif *autre* et d'un substantif, est adjectif ou adverbe. Il est adjectif, et s'accorde, quand le sens permet de placer *autre* après le substantif : *donnez-moi* TOUTE *autre occupation* ; TOUTE *autre place qu'un trône eût été indigne d'elle* (Boss.) ; on peut dire : *donnez-moi toute occupation autre ; toute place autre qu'un trône eût été indigne d'elle.* Dans ce cas, *tout* modifie le substantif.

— Il est adverbe et reste invariable lorsque le sens ne permet pas de placer *autre* après le substantif : *donnez-moi une* TOUT *autre occupation*, *une* TOUT *autre place qu'un trône eût été indigne d'elle :* on ne peut pas dire : *donnez-moi une toute occupation autre*, *une toute place autre qu'un trône eût été indigne d'elle.* Dans ce cas, *tout* modifie l'adjectif *autre*, et est alors précédé de l'adjectif numéral *une.*

2° *Tout* est adverbe et conséquemment invariable, quand il est suivi immédiatement d'un substantif employé sans déterminatif, et précédé ou non d'une préposition : *cette maison est* TOUT *en flamme ; le chien est* TOUT *ardeur.* (Buff.) Le substantif, équivalant alors à un adjectif, est modifié

par l'adverbe *tout ;* c'est comme s'il y avait : *cette maison est* TOUT ENFLAMMÉE , *le chien est* TOUT ARDENT. C'est d'après cette règle qu'on dit : *cette personne est* TOUT *en feu* , TOUT *en colère*, TOUT *en pleurs. Cette femme est* TOUT *yeux* TOUT *oreilles.* (Acad.) *Les Français sont* TOUT *feu.* (J. J. R.)

3° Quand *tout* a le sens de *chaque*, l'usage permet d'employer le singulier ou le pluriel : *il vient à* TOUT *moment* ou *à* TOUS *moments ; en* TOUT *lieu* ou *en* TOUS *lieux ; en* TOUT *genre* ou *en* TOUS *genres.*

4° *Tout que* veut l'indicatif : dites : *tout instruit qu'il* EST , et non pas *tout instruit qu'il* SOIT.

717. — TOUS LES DEUX , TOUS DEUX.

Tous les deux signifie *l'un et l'autre ; tous deux* veut dire : *l'un avec l'autre , ensemble : Corneille et Racine ont fait* TOUS LES DEUX *des tragédies admirables.*

— *Adam et Eve marchaient* TOUS DEUX *en se donnant la main.*

718. — UN DE , UN DES.

Après *un de* , *un des* , on met le verbe au singulier ou au pluriel. On emploie le singulier, quand l'action exprimée par le verbe est faite par un seul agent : *c'est un de mes fils qui* M'ÉCRIT , *c'est un des généraux français qui* COMMANDERA ; ici l'action *d'écrire* est faite par un seul fils , et celle de *commander* , par un seul général. On emploie le pluriel , lorsque l'action que marque le verbe est faite par plusieurs agents : *Charlemagne est un des plus grands rois qui* AIENT *régné ; l'intempérance est un des vices qui* DÉTRUISENT *la santé :* ici l'action de *régne* est faite par plusieurs rois , et celle de *détruire* , par plusieurs vices.

Cette règle s'applique au participe : *c'est un de mes fils que vous avez* VU ; *c'est une des plus belles tragédies que nous ayons* VUES. Dans le premier cas , il s'agit *d'un fils* VU , et dans le second , de *plusieurs tragédies* VUES.

718 *(bis).* — VENIMEUX, VÉNÉNEUX.

Venimeux se dit des animaux : *la vipère est venimeuse.* — *Vénéneux* se dit des plantes : *la ciguë est vénéneuse.*

719. — Y.

Y doit toujours avoir rapport à ce qui précède ; d'où il suit qu'il ne faut pas dire : *ayant les yeux fermés je n'*Y *vois goutte ;* — *l'amour est un dieu qui n'*Y *voit gout-*

te ; — on dirait que vous n' y voyez pas clair ; attendu qu' *y* n' ajoute rien au sens, et est absolument inutile. La grammaire exige : *je ne vois goutte ; qui ne voit goutte ; vous ne voyez pas clair*. Mais on dirait bien : *ce raisonnement est si obscur qu' on n' Y voit goutte ;* ici *y* se rapporte à ce qui précède ; c' est comme s' il y avait ; *qu' on ne voit goutte* A CE RAISONNEMENT.

CHAPITRE XVI.

DE LA PONCTUATION.

720. — La *ponctuation* sert à marquer la distinction des sens, et les pauses qu' on doit faire en lisant.

721. — Les signes de ponctuation sont la *virgule*, le *point-virgule*, les *deux points*, le *point*, le *point interrogatif* et le *point exclamatif*.

De la virgule.

On emploie la *virgule :*

722. — 1° Pour séparer entre elles les parties semblables d' une même proposition, comme les *sujets*, les *attributs* et les *compléments* de même nature :

La fraude, le parjure, les procès, les guerres ne font jamais entendre leur voix dans ce séjour chéri des dieux.
(Fénelon.)
Les Tyriens sont industrieux, patients, laborieux. (*Id.*)
Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.

723. — *Exception.* La virgule n' a pas lieu entre deux parties semblables d' une même proposition, quand ces parties sont unies par une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, et qu' elles n' excèdent pas ensemble la portée de la respiration.

Je lirai *ou* j' écrirai.
Il n' a pas reçu votre lettre *ni* la mienne.

Mais on dit avec la virgule :

Tout reconnaît ses lois, *ou* brigue son appui. (Boileau.)
Nul n' est content de sa fortune, *ni* mécontent de son esprit.
(Madame Deshoulières.)

parce que les parties unies par *ou* et par *ni* ont trop d'é-

tendue pour qu' on puisse les prononcer sans faire une pause après *lois* et *fortune*.

724. 2° Pour séparer entre elles les propositions de la même nature, quand elles ont peu d' étendue :

On se menace, on court, l' air gémit, le fer brille. (Rac.)

725. — 3° Avant et après toute réunion de mots, ou tout mot qu' on peut retrancher sans dénaturer le sens de la phrase ; telles sont les propositions incidentes explicatives, les mots en apostrophe, les compléments indirects qui expriment une circostance dont le verbe peut à la rigueur se passer, etc., etc. :

Les passions, *qui sont les maladies. de l' ame*, ne viennent que de notre révolte contre la raison.

Sont-ce là, *ô Télémaque*, les pensées qui doivent occuper le coeur du fils d' Ulisse ?

Le Bosphore m' a vu, *par de nouveaux apprêts*,
Ramener la terreur du fond de ses marais (Racine.)

Le style de Bossuet, *toujours noble et rapide*, étonne et entraîne.

En effet on peut dire, sans que le sens principal en souffre nullement : *les passions ne viennent que de notre révolte contre la raison. — Sont-ce là les pensées qui doivent occuper le coeur du fils d' Ulysse ? — Le Bosphore m' a vu ramener la terreur du fond de ses marais. — Le style de Bossuet étonne et entraîne.*

726. — 4° Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative : *l' homme qui est insensible aux malheurs de ses semblables, est un égoïste.*

727. — 5° Pour tenir lieu d'un verbe sous-entendu : *l' amour de la gloire* MEUT *les grandes ames, et l' amour de l' argent, les ames vulgaires ;* c' est-à-dire, *l' amour de l' argent* MEUT *les ames vulgaires ;* la virgule remplace le verbe *meut.*

Du point-virgule.

On emploie le *point-virgule :*

728. — 1° Pour séparer entre elles les propositions semblables qui ont une certaine étendue :

Soyez ici des lois l' interprète suprême ;
Rendez leur ministère aussi saint que vous même ;
Enseignez la raison, la justice et la paix ;
Il faut qu' en cent façons, pour plaire il se replie ;
Que tantôt il s' élève, et tantôt s' humilie ;
Qu' en nobles sentiments il soit partout fécond ;
Qu' il soit aisé, solide, agréable et profond. (Boileau.)

729. — 2° Pour séparer les parties principales de toute énumération dont les parties subalternes exigent la virgule :

On distingue diverses sortes de style : le style uni, où l'on ne voit ni expressions, ni pensées remarquables ; le style facile, qui ne sent point le travail ; le style naturel, qui n'est ni recherché, ni forcé ; le style rapide, qui attache et qui entraîne, etc.

Des deux points.

On emploie les *deux points*.

730. — 1° Après une proposition qui annonce une citation :

Dames Mites disaient à leurs petits enfants :
Il fut un temps où la terre était ronde. (L'abbé Aubert.)

731. — 2° Après une proposition générale suivie de détails :

Tout plaît dans les synonymes de l'abbé Girard : la finesse des remarques, la justesse des pensées, le choix des exemples.

Et avant cette proposition si les détails précèdent :

L'exercice, la sobriété et le travail : voilà trois médecins qui ne se trompent pas.

732. — 3° Avant une proposition qui éclaircit, ou développe ce qui précède :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :
On a souvent besoin d'un plus petit que soi. (La Font.)

Du point.

733. — Le *point* termine toutes les phrases indépendantes de celles qui suivent, ou du moins qui ne se lient avec elles que par des rapports vagues et généraux :

La déesse tenait d'une main un sceptre d'or pour commander aux vagues. Elle avait un visage serein, et plein de majesté. Des Tritons conduisaient son char. On voyait au milieu des airs Eole, empressé et inquiet. (Fénelon.)

Du point interrogatif et du point exclamatif.

734. — Le *point interrogatif* s'emploie à la fin d'une phrase où l'on interroge, et le *point exclamatif* à la fin de celle qui marque la surprise, la terreur, enfin quel-

que sentiment, quelque émotion : *où porté-je mes pas ? d'où vient que je frissonne ?*

A tous les coeurs bien nés que la patrie est chère ! (Corn.)
Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable !
Heureux qui, dès l'enfance, en connaît la douceur !

735. — *Remarque.* C'est l'interrogation qui est dans la pensée, et non la forme interrogative de la phrase qui détermine l'emploi du point interrogatif. Ainsi, quoique la phrase ne soit pas construite interrogativement, La Fontaine a dû dire avec le point interrogatif :

Je porte à manger
A ceux qu'enclôt la tombe noire.
Le mari repart, sans songer :
Tu ne leur portes point à boire ?

parce que le sens est évidemment interrogatif ; c'est comme s'il y avait : *est-ce que tu ne leur portes pas à boire ?* Mais on dira sans ce point : *lui fait-on quelque reproche, aussitôt il s'emporte ;* car, bien que la forme de la phrase soit interrogative, le sens ne l'est pas ; c'est comme s'il y avait : *si on lui fait quelque reproche*, etc.

CHAPITRE XVII.

DE LA PRONONCIATION ET DE LA LECTURE.

736. — A ne se prononce pas dans *août*, *aoriste*, *Saône*, *taon*.

737. — AI a le son de l'*e* muet dans le participe présent *faisant ;* et celui de l'*a* dans *douairière.*

738. — AN, IN, ON, et tout autre son nasal terminent-ils un mot, on ne fait la liaison de *n* finale avec la voyelle qui commence le mot suivant, que quand le sens n'admet aucune pause entre ces deux mots, comme dans: *mon ami*, *certain auteur*, *on ignore.* Mais on dit sans lier la consonne *n* à la voyelle qui suit : *mon cousin est venu*, *vin bon à boire*, parce qu'on peut s'arrêter après *cousin* et *bon.*

739. — B se prononce dans *radoub* et *rumb.*

740. — C est nul dans *Colignac*, *estomac*, *lacs*, *broc*, *cric*, *marc* (poids), *porc*, *tabac ;* mais il sonne dans *échec* et dans *March* (nom d'homme).

Il a le son de *g* dans *second*, *secrétaire*, et celui de *ch* dans *vermicelle*.

741. — CH se prononce come *k* dans *catéchumène*, *Chersonèse*, *chiromancie*, *Achéloüs*, *anachronisme*, *archonte*, *archange*, *chaos*, *chronologie*, *Melchior*, *Nabuchodonosor*, *orchestre*, *archiépiscopat*, *patriarchat*, et dans *Michel-Ange*. *Achéron* se prononce avec le son de *ch* dans *cher*.

742. — D, à la fin des mots, prend le son du *t*; *grand homme*, *de fond en comble* se prononcent comme s' il y avait : *granthomme*, *de font en comble*.

743. — E se prononce fermé dans *désir*, *désert*, et muet dans *denier*, *degré*, *petiller*, *dangereux*. Il a le son de l' *a* dans *indemnité*, *indemniser*, *solennel*, *hennir*; et celui de *an* au commencement de *enivrer*, *enorgueillir*.

744. — F est nul dans *cerf*, *cerf-volant*, *clef*, *oeuf frais*, *oeuf dur*, *nerf de boeuf*, *boeuf* gras, *boeuf* salé, et dans les pluriels *oeufs*, *boeufs*, *nerfs*. Il sonne dans *serf*, esclave.

745. — G se prononce comme un *c* au commencement de *gangrène*, et est nul dans *faubourg*, *bourg*, *legs*, *signet*, *Regnard* (nom d' un poète).

746. — GN se prononce *gue-n* dans *Gnide*, *Progné*, *igné*, *stagnant*, *stagnation*, *diagnostic*, *régnicole*. *Incognito* se prononce avec le son de *gn* dans *agneau*.

747. — H est aspirée dans les mots suivants et leurs dérivés :

Hâbleur, *hache*, *hagard*, *haie*, *haillons*, *haine*, *hair*, *haire*, *hâler*, *halle*, *hallebarde*, *halte*, *hamac*, *hanche*, *hanneton*, *hanter*, *harangue*, *haras*, *harasser*, *harceler*, *hardes*, *hardi*, *hareng*, *hargneux*, *haricots*, *haridelle*, *harnais*, *harpe*, *harpie*, *harpon*, *hasard*, *hâter*, *hausser*, *haut*, *hautbois*, *havre-sac*. *hennir*, *héraut* d' armes, *hérisser*, *hêtre*, *heurter*, *hibou*, *hideux*, *hiérarchie*, *homard*, *honte*, *horde*, *hotte*, *houblon*, *houille*, *houlette*, *houppe*, *houppelande*, *houspiller*, *housse*, *huche*, *huées*, *huguenot*, *humer*, *huppe*, *hurler*, *hussard*.

Quoique cette consonne soit également aspirée dans *Hollande* et dans *Hongrie*, elle ne l' est pas dans fromage *d' Hollande*, toile *d' Hollande*, eau de la reine *d' Hongrie*. On dit aussi *l' héroïsme*, *l' héroïque vertu*, quoiqu' il y ait aspiration dans *héros*.

748. — I est nul dans *oignon*, *moig non*, *poignant*, *poignard*, *poignée*, et dans *Michel-Mon taigne*, qu' on prononce *Michel-Montagne*.

749. — L ne sonne pas dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fusil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *soûl* (adjectif), *sourcil*. Elle est encore nulle dans *gentil*, synonyme de joli ; et dans *gentilshommes* ; mais elle se prononce avec le son mouillé dans *gentil*, païen, et dans le singulier *gentilhomme*. Les deux *l* de *Sully* sont mouillées.

750. — M est nulle dans *damner*, *condamner*, *automne*.

751. — N également nulle dans *Béarn*, se prononce avec ou sans nasalité à la fin des mots *examen* et *hymen*.

752. — O ne se prononce pas dans *faon*, *Laon*, *paon*.

753. — OI se prononce *è* dans *roide*, excepté dans le haut style, où l' on prononce *roade*.

754. — P ne sonne pas dans *dompter*, *prompt*, *baptême*, et les dérivés, excepté *baptismal*. Il est nul aussi dans *cep* de vigne et dans *exempt*.

755. — Q est nul dans *coq* d' Inde, quoiqu' il sonne dans *coq* ; et ne se fait entendre dans *cinq* que devant une voyelle ou une *h* muette : *cinq enfants*, *cinq hommes* ; ou lorsque *cinq* n' est pas suivi d' un substantif : *ils étaient cinq*.

756. — QU a le son de *cou* dans *aquatique*, *équateur*, *équation*, *in-quarto*, *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrature* (terme de géométrie), *quadruple*, *quadrupède*, *quaker* (qu' on prononce *kouâkre*).

Il a celui de *cu* dans *à quia*, *équestre*, *équitation*, *liquéfier*, *questeur*, *Quinte-Curce*, *Quintilien*, *quintuple*, *quirinal*.

757. — R se prononce dans *mercredi*, dans le *Niger*, et à la fin des infinitifs, excepté ceux de la première conjugaison, où *r* ne se fait entendre que devant une voyelle ou une *h* muette ; ainsi, *aimer l' étude* se prononce *aimé l' étude*, et *aimer à chanter* se prononce : *aiméra chanté*.

758. — S est nulle dans *du Guesclin*, *dès que*, *tandis que*, et à la fin des mots *divers*, *avis*, *os*, *alors*, *mœurs*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

759. — Elle sonne dans *aloës*, *bibus*, *blocus*, *chorus*, *choléra-morbus*, *dervis*, *florès*, *gratis*, *jadis*, *laps*, *maïs*,

mars, *orémus*, *ours*, *rébus*, *relaps*, *Reims*, *Rubens*, *sinus*, *en sus*, *vasistas*, et à la fin de *alus* dans *palus-méotides*. Elle sonne aussi à la fin de *sens ;* cependant *sens commun* se prononce *sen commun* ; on prononce *Jésus* et *Jésu-Christ*, un *lis* et une *fleur-de-li ; plus que*, *plus-que-parfait*, et partout ailleurs *plu*. — *Sh* se prononce comme *ch* dans *Shakspeare*, qu' on prononce *chèkspir*.

760. — Entre deux voyelles, *s* se prononce comme *z : désunir ;* excepté dans *désuétude*, *pusillanime*, et quelques mots composés dans lesquels le simple commence par *s : préséance*, *présupposer*.

761. — Elle ne se prononce jamais où elle n' est pas écrite, ainsi *entre quatre yeux* doit se prononcer comme s' il y avait : *entre qua tryeux*, et non *entre quatre-s-yeux*.

762. — T final sonne dans *aspect*, *brut*, *circonspect*, *déficit*, *distinct*, *dot*, *échec*, *et mat*, *exact*, *fat*, *granit*, *gratuit*, *infect*, *intact*, *net*, *rapt*, *respect*, *subit*, *succinct*, *lacet*, *tact*, *toast*, *transit*, *zénit ;* il est nul dans *Jésus-Christ*, quoiqu' il se fasse entendre dans le *Christ*. — Dans *sortilège*, il se prononce avec le son qu' il a dans *natif*.

763. — U se fait entendre dans *aiguiser*, *aiguillon*, *sanguinaire*, et dans *Guise*, nom propre. Il a le son de l' *o* dans *club*.

764. — V, lorsqu' il est double se prononce comme un *v* simple ; ainsi *Warwick*, *Westphalie*, *Wirtemberg* se prononcent *Varvick*, *Vestphalie*, *Virtemberg*. Cependant *Newton* et *Laws* se prononcent *Neuton* et *Lâce*.

765. — X a le son de *gz* dans *Xavier*, *Xénophon*, le *Xanthe*, *Xantippe*, *Xerxès*, et dans *Ximenès* qu' on prononce aussi *Chimène ;* et celui de *ss* dans *Auxerre*, *Auxonne* et *Bruxelles*.

766. — Y après une voyelle, ayant le son de deux *i*, c' est une faute de prononcer *pai-san*, *pai-sage*, *a-iant ;* la véritable prononciation de ces mots est *pai-isan*, *pai-isage*, *ai-iant*.

767. — Z sonne comme *s* à la fin des noms propres : *Suèz*, *Rhodèz*, *etc*.

768. — Dans le discours familier, dans la conversation et dans la lecture ordinaire, on lie rarement la consonne

finale avec la voyelle qui suit : *avant-hier*, *vous aimez à lire*, se prononcent *avan-hier*, *vous aimé à lire*, et souvent même il y aurait une sorte d'affection et de pédanterie à prononcer autrement.

769. — Dans le discours soutenu, dans la lecture publique et dans la déclamation, la liaison de la consonne finale a toujours lieu avec la voyelle suivante : et ces vers :

Un grand homme est partout où se répand sa gloire.
(Piron.)
Il faut un intervalle au repos, aux plaisirs. (Gresset.)

se prononcent comme s'il y avait :

Un grau thomme est partou toù se répand sa gloire.
Il fau tun nintervalle au repo, zaux plaisirs.

Il faut cependant excepter un petit nombre de cas où la consonne finale est toujours muette, comme *b*, dans *plomb* ; *d*, dans les mots en *ard* et en *ord* ; tels sont *dard*, *bord*, *g*, dans *poing*, *seing* ; *p*, dans *drap*, *camp*, *champ*, etc., etc.

770. — Toutes les fois qu'on lit une phrase, on doit, par des repos, en indiquer la ponctuation ; et ces repos ont pour objet la distinction des sens particuliers. Le besoin de respirer en exige d'autres ; il demande qu'on ne lise pas plus de huit syllabes sans faire une pause, et l'on peut même reprendre haleine après sept, six, cinq, et un moindre nombre de syllabes, pourvu que le repos ait lieu entre deux mots indépendants l'un de l'autre. Dans ces vers :

Et le soc | de la terre | ouvrira les entrailles ;
Je ne trouve partout | que lâche flatterie,

les repos ont lieu où se trouvent les traits de séparation.

771. — La voix, par ses divers inflections, doit marquer les différentes nuances que présente le sens. Elle doit, par exemple, indiquer, par des changements ménagés, les mots qui forment comme parenthèse, et rendre saillants, par son élévation, ceux qui, par leur importance, appellent l'attention. Dans cette phrase : *je veux, dit le héros, leur prouver que la peur ne peut m'atterrer*, les mots *dit le héros*, doivent être prononcés d'un ton plus bas, pour marquer l'espèce d'isolement où le sens les place.

Dans ce vers, au contraire,
Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? — Qu'il mourût.
(Corneille.)

Qu'il mourût doit être prononcé d'un ton plus haut que le reste, parce qu'il exprime l'objet principal de la pensée.

CHAPITRE XVIII.

772. — LOCUTIONS VICIEUSES.

Ne dites pas :	*Dites :*
La maison à mon père, le livre à ma sœur,	La maison de mon père, le livre de ma sœur.
Il en a bien agi, il en a mal agi avec moi,	Il a bien, il a mal agi avec moi.
Des angoises,	Des angoisses.
Ainsi donc vous avez tort,	Ainsi vous avez tort.
Airé (*lieu*),	Aéré (*lieu*).
Je me suis en allé,	Je m'en suis allé ; *le pronom* EN *précédant toujours l'auxiliaire.*
Angola (chat),	Angora (chat).
A bonne heure : venir à bonne heure,	De bonne heure : venir de bonne heure.
Acheter, vendre bon marché,	Acheter, vendre à bon marché.
Ajamber un ruisseau,	Enjamber un ruisseau.
Il est après à lire, la clef est après la porte,	Il est à lire, la clef est à la porte.
Être assis, contre quelqu'un, passer contre quelqu'un,	Être assis, passer près de quelqu'un, à côté de quelqu'un.
Apparution,	Apparition.
Apprentisse,	Apprentie.
Aussitôt son départ,	Aussitôt après son départ.
Bailler aux corneilles,	Bayer aux corneilles.
Boulvari,	Hourvari.
Il brouillasse,	Il bruine.
Casuel (*ce vase est*),	Fragile, cassant.
Centaure (*voix de*),	Stentor (*voix de*).
Changez-vous, vous êtes tout trempé,	Changez de vêtements, vous êtes tout trempé.
Chipoteur ; chipoteuse,	Chipotier, chipotière.
Coasse (*le corbeau*),	Croasse (*le corbeau*).
Cocaphonie,	Cacophonie.
Colaphane,	Colophane.

Ne dites pas :	*Dites :*
Comme de juste,	Comme de raison, *ou* comme il est juste.
Conséquente (*affaire*),	Importante (*affaire*).
Contrevention,	Contravention.
Corporence,	Corpulence.
Crainte qu' il ne vienne,	De crainte qu' il ne vienne.
Crasser ses habits,	Encrasser ses habits.
Cresane (*poire de*),	Crassane (*poire de*).
Croasse (*la grenouille*),	Coasse (*la grenouille*).
Croche-pied (*aller à*),	Cloche-pied (*aller à*).
Il ne décesse de parler,	Il ne ces de parler.
Déhonté,	Éhonté.
Demander excuses,	Faire des excuses, demander pardon.
Dernier adieu (*donner le*),	Dernier à Dieu (*donner le*).
Disparution,	Disparition.
Dépersuader,	Dissuader.
Désagrafer,	Dégrafer.
Dinde (*un*),	Dinde (*une*).
Éduqué (*enfant bien*),	Élevé (*enfant bien*).
Elexir,	Élixir.
Embauchoirs de bottes,	Embouchoirs de bottes.
Embrouillamini,	Brouillamini.
Ils s' en sont fuis,	Ils se sont enfuis.
En outre de cela,	Outre cela.
Enseigné (*cet enfant a été bien*),	Instruit (*cet enfant a été bien*).
Erésipèle,	Érysipèle.
Errhes (*recevoir des*),	Arrhes (*recevoir des*).
Esquilancie,	Esquinancie.
Farce (*cet homme est*),	Cet homme est farceur, est plaisant.
Filagrane,	Filigrane.
Fortuné (*cet homme est*),	Riche (*cet homme est*).
Franchipane,	Frangipane.
Gazouiller *quelque chose*,	Gâter *quelque chose*.
Géane,	Géante.
Généranium,	Géranium.
Gigier,	Gésier.
Gouailler *quelqu' un*,	Railler *quelqu' un*.
Guette (*de bonne*),	Guet (*de bon*).
Honchets,	Jonchets.
Ici (*dans ce moment*),	Ci (*dans ce moment*).
Ici (*cet homme*),	Ci (*cet homme*).
Inestimable (*homme*),	Qui ne mérite pas d' être estimé (*homme*).
Jeu d' eau,	Jet d' eau.
Jour d' une mauvais réputation, d' une mauvaise santé,	Avoir une mauvaise réputation, une mauvaise santé.

Ne dites pas :	*Dites :*
L' idée lui a pris d' écrire,	L' idée lui est venue d' écrire.
Lierre, (*pierre de*)	Liais (*pierre de*).
Linceuil,	Linceul.
Linteaux, (*serviette à*)	Liteaux. (*serviette à*).
Lire sur un journal, sur un registre,	Lire dans un journal, dans un registre.
Malgré : il fut forcé malgré lui d' y consentir,	Il fut forcé d' y consentir
Massacrante (*humeur*),	Insupportable (*humeur*).
Matéreaux,	Matériaux.
Mégard (*par*),	Mégarde (*part*).
Mésentendu,	Malentendu.
Midi précise,	Midi précis.
Midi (*vers les*),	Midi (*vers le*).
Minable (*air*),	Misérable (*air*).
Minuit (*sur les*),	Minuit (*sur le*).
Misser jean (*poire de*),	Messire jean (*poire de*)
Ouette,	Ouate.
Oragan,	Ouragan.
Palfermier,	Palefrenier.
Panégérique,	Panégyrique.
Pantomine,	Pantomime.
Passagère (*rue*),	Passante, fréquentée (*rue*).
Faire une chose à la perfection, *ou* au parfait,	Faire une chose en perfection.
Peu (un petit),	Peu (un).
Perclue (*personne*),	Percluse (*personne*).
Pire (tant),	Pis (tant).
Il va pire.	Il va pis.
Plurésie,	Pleurésie.
Pointilleur (*homme*),	Pointilleux (*homme*).
Portante (*personne bien*),	Qui se porte bien (*personne*).
Raiguiser un couteau,	Aiguiser un couteau.
Rancuneur, rancuneuse,	Rancunier, rancunière.
Rébarbaratif,	Rébarbatif.
Rébiffade,	Rebuffade.
Rebours (à la),	Rebours (au) *ou* à rebours.
Recouvert (il a) la vue, la santé, la fortune,	Recouvré (il a) la vue, la santé la fortune.
Rémouler un couteau,	Émoudre un couteau.
Remplir un but,	Atteindre un but.
Renforci (*cet enfant est*),	Cet enfant s' est renforcé.
Réprimandable,	Répréhensible.
Restez-vous (*où*)?	Demeurez-vous (*où*)?
Rétablir le désordre (*c.-à-d. le faire cesser*),	Rétablir l' ordre.
Revange,	Revanche.
Rimoulade,	Rémolade.

Ne dites pas :	*Dites :*
Sans dessus dessous,	Sens dessus dessous.
Secoupe,	Soucoupe.
Semouille,	Semoule.
Soubriquet,	Sobriquet.
Soupoudrer,	Saupoudrer.
Vous avez du café, sucrez-vous,	Vous avez du café, prenez du sucre.
Tâchez que je sois satisfait,	Faites en sorte que je sois satisfait, *tâchez* ne pouvant être suivi de la conj: *que*.
Taunant,	Vexant, contrariant.
Temps (*une heure de*),	Une heure.
Tentatif,	Tentant.
Tête d'oreiller,	Taie d'oreiller.
Tout de même (*j'irai*),	Aussi *ou* également (*j'irai*).
Trausvider,	Transvaser.
Trayage,	Triage.
Trayer,	Trier.
Trémontade (*perdre la*),	Tramontane (*perdre la*).
Trésauriser,	Trésauriser.
Très-faim, très-soif (*j'ai*),	J'ai extrêmement faim, extrêmement soif, *très* ne peut modifier les substantifs.
Trichard,	Tricheur.
Une fois pour tout,	Une fois pour toutes.
Vagistas,	Vasistas.
Vessicatoire,	Vésicatoire.
Volte (*faire la*),	Vole (*faire la*).

FIN DE LA GRAMMAIRE.

TABLE DES MATIÈRES.

N. B. — *Les chiffres de cette Table correspondent avec les numéros placés en tête de chaque paragraphe.*

A cause que ne se dit plus, 642.
Accent, combien il y en a. 262. — Accent *aigu*, quand il faut l'employer, 263. — Accent *grave*, dans quels cas il s'emploie, 264, 265, 266. — Accent *circonflexe*, sur quelles lettres on le met, 267.
Accord. Voyez adjectif, 376 et suivants. — Voyez verbe, 486 et suivants.
Actif (verbe), ce que c'est, 99.
Adjectif, sa définition, 47 — Deux sortes d'adjectifs, 48.
Adjectif déterminatif, ce que c'est, 61. — En quoi diffère de l'article, 62. — Quatre sortes d'adjectifs déterminatifs, 63. — Les *numéraux*, 64. — Les numéraux *cardinaux*, 66. — Les *ordinaux*, 67. — Les *démonstratifs*, 68. — Les *possessifs*, 70. — Les *indéfinis*, 72. — Sa syntaxe, 403 et suivants — Quand on doit le répéter, 372 et suivants.
Adjectif qualificatif, ce que c'est, 49. — Quand appelés adjectifs *verbaux*, 50 — Quand appelés adjectifs *composés*, 51. — Quand employé substantivement, 52 — Formation du féminin dans les adjectifs, 54, 55. — Formation du pluriel, 56, 57. — Accord de l'adjectif, 376 et suivants. — Cas où l'adjectif s'accorde avec le dernier substantif. 379 et suivants. — Adjectif employé adverbialement, toujours invariable, 389. — Adjectifs composés, manière de les écrire selon le genre et le nombre, 391 et suivants. — L'adjectif ne fait jamais la loi au substantif, 397. — Comment s'écrivent deux adjectifs dont le premier est qualifié par le second, 399 — Adjectifs qui se mettent avant le substantif ou après, 401 — Adjectifs dont la place change la signification du substantif, 402.
Adjectif verbal, ce que c'est. 50. — Sa syntaxe, 572 et suivants.
Adverbe, sa définition, 205. — Pourquoi n'a pas de complément, 206. Voy. *locution*. — Sa syntaxe, 607 et suivants.
Ah, *ha*, leur différence 844.
Aider, 660
Aïeul, 35.
Aigle, 339.
Air, genre de l'adjectif qui vient après, 661.
Alentour, 608.
Amnistie, voyez armistice.
Amour, 338.
Analyse logique, préceptes relatifs à cette analyse, 286 et suivants. — Modèles d'analyse logique, 321 et suivants.
Anoblir, *ennoblir*, 662.
Antécédent, ce que c'est, 84.
Apostrophe, ce qu'il marque 268. — Dans quel cas il s'emploie 269, et suivants.
Assurer, 664.

Atteindre, 665.
Armistice, *amnistie*, 663.
A travers, *au travers*, 625.
Attribut, ce que c'est, 290. — Quand il est *simple*, 304. — Quand il est *composé*, 305. — Quand il est *incomplexe*, 306. — Quand il est *complexe*, 307.
Article, sa définition, 38. — Est sujet à deux changements: l'*élision* et la *contraction*, 43. — Quand on emploie l'article, 363. — Emploi ou omission de l'article devant un substantif partitif, 364 et suivants. — Quand on n'emploie pas l'article, 367 et suivants. — Son emploi devant *plus*, *mieux*, *moins*, 370. — Répétition de l'article, 372.
Auparavant, 608.
Auprès de, voyez *près de*.
Auxiliaires, à quoi ils servent, 132. — Leurs conjugaisons, pages 36 et 38. — Leur syntaxe, 522.
Aucun, 412.
Aussi, *non plus*, 666.
Aussi, voyez *si*.
Autant, voyez *tant*.
Automne, 340.
Bénir, a deux participes passés, 146.
Campagne, son emploi, 668.
Capable, *susceptible*, 669.
Ce, emploi de ce pronom devant le verbe *être*, 450 et suivants.
Cédille, à quel usage sert, 272.
Celui, *ceux*, *celle*, *celles*, leur syntaxe, 459.
Celui-ci, *celle-ci*, opposés à *celui-là*, *celle-là*, 460.
Cent, comment s'écrit quand il est multiplié par un nombre, 403.
Chacun, quand il est suivi de *son*, *sa*, *ses*, ou de *leur*, *leurs*, 475 et suivants.
Chaque, 414.
Ciel, a deux pluriels, 35.
Commencer, 670.
Complément, ce que c'est, 92; — deux sortes de compléments: le *direct*, l'*indirect*, 93. — Complément *logique*, ce que c'est, 295.
Compter, voyez *espérer*.
Conditionnel, ce que c'est que ce mode, 113; — son emploi, 540, 541.
Conjonction, sa définition, 216. — Voy. *locution*. — Sa syntaxe, 633 et suivants.
Conjugaison, ce que c'est: il y en a quatre; comment elles sont terminées, 131; — conjugaison du verbe *avoir*, p. 36; — du verbe *être*, p. 38; — des verbes en *er*, 39; en *ir*, 45; en *oir*, 47; et en *re*, 50. — Conjugaison des verbes employés interrogativement, 153. — Observations sur ces verbes, 154 et suivants. — Conjugaison des verbes en *ger*, 133; — des verbes en *cer*, 134; — des verbes en *eler* et *eter*, 138; — des verbes en *ier*, 141; — des verbes en *yer*, 142; — des verbes *éer*, 143; — des verbes *passifs*, 187; — des verbes *neutres*, 189; — des verbes *pronominaux* 194; — des verbes *unipersonnels*, 198. — Orthographe des quatre conjugaisons, 175 et suivants.
Consommer, *consumer*, 671.
Consonnes, pourquoi ainsi nommées, 7.
Contraction, en quoi consiste, 45.
Convenir, quand il prend *avoir* et *être* 528.
Couple, son genre, 341.
Coûter, syntaxe de son participe, 606.
Davantage, 608.
Dedans, *dehors*, leur syntaxe, 607.
Demi, sa syntaxe, 385.
Délice, 338.
Déjeûner, *dîner*, etc., 672.
Demeurer, 529.
De suite, *tout de suite*, 615.

Dessus, dessous, leur syntaxe, 607.
Deuxième, voy. *second*.
Devoir, observation sur son participe passé, 151.
Digne, indigne, 673.
Diphthongue, 14
Durant, pendant, 674.
Dissyllabe, ce que c'est, 13.
Dont, d'où, 469.
Durant que, 642.
E, trois sortes, 10. — Ce que c'est que l'*e* muet, 10 ; — l'e fermé, 10 ; — l'*e* ouvert, 10.
Échapper, 530.
Eh ! he ! 646.
Elision, ce que c'est, 44.
Ellipse, ce que c'est, 649. — Quand permise, 650.
Eminent, imminent, 675.
Emprunter, 676.
En, distinction entre *en* pronom personnel et *en* préposition, 214.
Enfant, son genre, 342.
Ennoblir, voyez *anoblir*.
Entendre raillerie, entendre la raillerie, 677.
Entre, parmi, 629.
Envier, porter envie, 678.
Espérer, permettre, compter, temps qu'on doit mettre après ces verbes, 679.
Et, ni, leur différence, 633;—leur emploi, 634 et 635 ; *et* ne doit pas unir des expressions synonymes, 680.
Être, aller, observation sur leur emploi, 681.
Eviter, 682.
Excepté, 379.
Exemple, 343.
Expirer, avoir, 531.
Faire, observation sur son emploi 683.
Feu, sa syntaxe, 388.
Figures de syntaxe, ce que c'est, 647 ;—combien il y en a, 648.
Fixer, 684.
Flairer, Fleurer, 685.
Fleurir, 149
Foudre, son genre, 344.
Futur, ce qu'exprime ce temps, 121;—*antérieur*, ce qu'il exprime, 121.
Genre, ce que c'est, 29.—il y en a deux, 29.
Gens, genre de l'adjectif qui s'y rapporte, 343.
Grammaire, sa définition, 1. *H*, quand muette, 12. — Quand aspirée, 12. — Liste des principaux mots commençant par une *h* aspirée. 747.
Haïr, 147, 148.
Hymne, 346.
Imaginer, s'imaginer, 686.
Imiter l'exemple, 687.
Imminent, voyez *éminent*.
Imparfait, ce qu'exprime ce temps, 121;—*de l'indicatif*, son emploi, 533;—*du subjonctif*. 542.
Impératif, ce que c'est, 114.
Imposer, en imposer, 688.
Indicatif, ce que c'est que ce mode, 112.
Indigne, voyez *digne*.
Infecter, infester, 689.
Infinitif, ce que c'est que ce mode, 116. — Temps formés par l'infinitif, 163. — Sa syntaxe, 539.
Insulter, 690.
Interjection, sa définition, 220.—Forme une proposition implicite, 337.—Sa syntaxe, 644 et suiv.
Inversion, ce que c'est ; quand elle a lieu, 655.—Quand fautive, 657.
Joindre, 691.
Le, la, les, pronoms représentant un substantif ou un adjectif, 447.—Emploi du pronom *le*, 692.
Le peu, quand il donne lieu à l'accord du participe, 603 et 604.
Lettres, combien de sortes, 4.
Locution adverbiale, en quoi elle consiste, 210;—*prépositive*, ce que c'est, 213; — *conjonctive*, en quoi elle consiste, 219.
Locutions vicieuses, 772.

Lui, *leur*, *eux*, *elle*, *elles*, leur syntaxe, 446.
L'un et l'autre, en quoi diffère de *l'un l'autre*, 481.—*L'un et l'autre* demande le verbe au pluriel, 495.
Majuscules, leur emploi, 259, 260, 261.
Malgré que, ne se dit plus, 642.
Matinal, *matineux*, *matinier*, 693.
Méler, 694.
Même, sa syntaxe, 415.
Mieux, voyez *plus*.
Mille, comment s' écrit, 406.
Mode, ce que c'est, 110.—Il y en a cinq sortes, 111.—Modes *personnels*, 117.—*Impersonnels*, 117.
Mon, *ma*, *mes*, etc., quand doivent être remplacés par l'article, 407.
Monosyllabe, ce que c'est, 15.
Mots, de quoi ils sont composés 3.—Combien d'espèces de mots composent le discours. 16.—Ce qu'on entend par mots *variables*, 18.—Par mots *invariables*, 19.
Ne, voyez *négation*.
Neutre (verbe), ce que c'est, 102.
Négation, son emploi, 617.
Nombre, ce que c'est, 31;—deux nombres, 31;—nombre dans les verbes, 108.
Nom propre, comment il s'écrit au pluriel, 348 et suivants.
Non plus, voyez *aussi*.
Notre, *votre*, *leur*, en rapport avec des unités prises collectivement, 408.
Nu, sa syntaxe, 382.
Observer, quand doit être précédé de *faire*, 695.
Oh, *ho*, 645.
OE il, son pluriel, 35.
On, sa syntaxe, 472.
Orgue, son genre, 338.
Orthographe, sa définition, 222. — Règles sur l'orthographe des mots, 224 et suivants.—Orthographe des verbes, 175 et suivants.
Ou, son emploi au lieu de *à*, 659.
Oublier à, *oublier de*, 696.
Parce que, *parce que*, 639.
Parenthèse, à quoi sert, 285.
Parmi, voyez *entre*.
Participe, ce que c'est, 199.
Participe passé, sa définition, 203. — Temps qu'il forme, 165.— Sa syntaxe, 578 et suivants.
Participe présent, ce que c'est; 201.—Temps qu'il forme, 164. —Sa syntaxe, 571 et suivants.
Pas, *point*, voyez *négation*.
Passé antérieur, 121.
Passé défini, ce qu'il exprime; 121.—Temps qu'il forme, 167. —Son emploi, 534 et suivants.
Passé indéfini, ce qu'il exprime, 121.—Son emploi, 536 et suivants.
Passif (verbe), ce que c'est. 101.
Pendant, voyez *durant*.
Personne, pronom indéfini, 479. —Substantif. 480.
Personnes, ce que c'est et combien, 74, 75.—*Personne* modification du verbe, 109.
Plaire, observation sur son emploi, 699
Pléonasme, ce que c'est, 651.— Quand autorisé, 652.
Plier, *ployer*, 700.
Plus d'un, a quel nombre il veut le verbe, 703.
Plus, *mieux*, 702.
Plus-que-parfait, 121;—*de l'indicatif*, ne doit pas s'employer pour le passé, 539.—Du subjonctif, son emploi, 557.
Plutôt, *plus tôt*, 610.
Polysyllabe, ce que c'est, 15.
Ponctuation, en quoi elle consiste, 720;—signes qui la composent, 721;—règles sur l'emploi de ces signes, 722 et suivants.
Porter envie, voyez *envier*.
Préposition, sa définition, 211; —son complément, 212. Voy. *lo-*

cution;—sa syntaxe, 625 et suivants.
Près de, *prêt à*, 701.
Près de, *auprès de*, 626
Présent, ce qu'exprime ce temps, 121.—*De l'indicatif*, temps qui il forme, 166;—son emploi,533. —*Du subjonctif*, son emploi, 542.
Prêt à, voyez *près de*.
Promettre, voyez *espérer*.
Pronom, sa définition, 73, 74.—Cinq sortes de pronoms, 76.—Les *personnels*, 77, 78.—Les *démonstratifs*, 80, 81.—Les *possessifs*, 82.—Les *relatifs*, 83.—Les *indéfinis*, 85.—Pronoms qui sont compléments directs,96;—qui sont compléments indirects, 96.—Tantôt directs et tantôt indirects, 97.—Syntaxe des pronoms en général, 428 et suivants.—Syntaxe des pronoms personnels, 436 et suivants—Syntaxe des pronoms démonstratifs, 450 et suivants.—Syntaxe des pronoms possessifs, 462.—Syntaxe des pronoms relatifs, 463 et suivants.—Syntaxe des pronoms indéfinis, 472 et suivants.
Pronominal, (verbe) sa définition, 191. — Verbes essentiellement pronominaux 105.
Prononciation, règles qui l'enseignent, 736 et suivants.
Proposition, ce que c'est, 287;—de combien de parties elle est composée, considérée grammaticalement et logiquement, 289. —Combien de sortes de propositions, 309—Ce que c'est qui une proposition *principale*,310;—qu'entend-on par proposition principale *absolue*, 310; — par proposition principale *relative*, 310;—ce que c'est qu'une proposition *incidente*,311;—qu'entend-on par proposition incidente *déterminative*,315;—par proposition incidente *explicative*; 316.—Quel mot lie l'incidente à la proposition qu'elle complète, 312. — Quand la proposition est elle *pleine*? 317. — Quand *elliptique*? 318.—Quand *implicite*? 320.
Quand, *quant*, 641.
Que, conjonction, unit les deux termes d'une comparaison, 614. —Ses autres usages. 643.
Quelque, comment s'écrit. 418.
Quelque chose, 347.
Quoique, *quoi que*, 640.
Redevoir, observation sur son participe passé, 151.
Retrancher, 706.
Réunir, *unir*, 707.
Rien, avec ou sans *ne*, 708.
Saigner, au propre et au figuré, 709.
Sans, précédé de *et*, remplacé par *ni*, 637.
Second, *deuxième*. 710.
Se plaindre de ce que, *se plaindre que*, 698.
Se rappeler, son complément, 704.
Servir à rien, *servir de rien*, 711.
Signes orthographiques, ce que c'est, 222, 223. — Leur emploi, 262.
Si, *aussi*, leur syntaxe, 611.
Soi, sa syntaxe, 444.
Son, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, quand employés ou remplacés par l'article, 410.
Subjonctif, ce que c'est, 115.—Sa syntaxe, 542 et suivants.
Substantif, sa définition, 20. Pourquoi appelé *nom*, 20.— Ce que c'est que le substantif *commun*, 22; — le substantif *propre*, 23, — *collectif*, 25; — collectif *général*, 25; — collectif *partitif*, 25; — substantif *composé*, 27. Comment il s'écrit au pluriel, 356 et suivants.— Propriétés du substantif, 28 — Formation du pluriel dans les substantifs, 33, 34, 35, 36. — Substantif dans

un sens déterminé, 38, 39.— Substantif désignant un genre, 40; —désignant une espèce, 41; un individu particulier, 42. Quand employé adjectivement, 52.—Substantifs empruntés des langues étrangères, comment s'écrivent au pluriel, 352 et suivants.
Succomber sous, *à*, 712.
Sujet, ce que c'est, 91.—A quelles questions il répond, 91.— Sujet *logique*, ce que c'est, 290. —Quand il est *simple*, 302.— Quand il est *composé*, 303. — Quand il est *incomplexe*, 306.— Quand il est *complexe*, 307.
Suppléer, 713.
Supposé, sa syntaxe, 570.
Susceptible, voyez *capable*.
Syllabe, ce que c'est, 13.
Syllepse, ce que c'est, 634.
Syntaxe, sa définition, 286.—Ses règles, voyez *substantif*, *adjectif*, etc.
Tant, *autant*, 611.
Témoin, 714.
Temps, ce que c'est, 118;—trois temps principaux : le *présent*, le *passé*, et le *futur*, 119;— leur division en huit temps, 121; temps *simples*, 124; — *composés* 125.— Quels temps composés prennent *avoir?* 126;—prennent *être ?* 127.—Temps *primitifs*, *dérivés*, 127.—Formation des temps, 160.— Emploi des temps, 533 et suiv.
Terre (par), *terre* (à), 715.
Tous les deux, *tous deux*, 717
Tout sa syntaxe, 424 et suiv. — Observations sur l'emploi de ce mot, 716.
Tout-à-coup, *tout d'un coup*, 616.
Tout de suite, voyez *de suite*.
Tout d'un coup, voyez *tout-à-coup*.
Trait d'union, à quoi sert, 276; — cas où on ne fait usage, 277 et suivants.
Tréma, à quoi il sert, 273; — son emploi fautif, 274.
Trissyllabe, ce que c'est, 15.
Un de, *un des*, veut le verbe au singulier ou au pluriel 718.
Unipersonnel (verbe), ce que c'est, 106.
Unir, voy, *réunir*.
Valoir, son participe, 606.
Verbe, sa définition, 87.—Verbe *substantif*, ce que c'est, 89.— Verbe *adjectif*, ce que c'est, 90.—Cinq sortes de verbes adjectifs, 98; — l'*actif*, 99; — le *passif*, 101;—le *neutre*, 102. —le *pronominal*, 104;—l'*unipersonnel*, 106.— Comment on reconnaît mécaniquement le verbe actif et le verbe neutre, 100, 103.— Modification du verbe, 107.—Verbes auxiliaires, à quoi servent, 132. — Verbes irréguliers, 168.—Tableaux des verbes irréguliers, page 58 et suivantes.—Verbes *défectifs*, 171. —Quelle est la fonction du *verbe* dans l'analyse logique, 290. —Quel est le verbe qui se trouve dans toutes les propositions soit distinct, soit combiné, 292. —Tout *verbe* doit avoir un sujet, et tout sujet un verbe, 483, 484.—Le sujet ne doit pas être exprimé deux fois, quand un seul sujet suffit, 485.—Accord du verbe avec son sujet, 486. —Accord du verbe avec le dernier sujet quand il y a plusieurs sujets, 488 et suiv.— Accord du verbe quand les sujets sont unis par *comme*, *de même que*, etc., 494.— Accord du verbe avec *l'un et l'autre*, 495; avec deux sujets unis par *ni*, 496; avec plusieurs infinitifs employés comme sujets, 498; avec le pronom *qui*, 508.— Accord du verbe *être* précédé de *ce*, 501.—Un verbe ne veut pas deux compléments directs, 509,

ni deux compléments indirects pour exprimer le même rapport, 510.—Chaque verbe doit avoir le complément qu'il exige, 512. —Place des compléments, 516 et suiv.—Compléments des verbes passifs, 520.—Emploi des auxiliaires, 522.— Emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel, 533.—Emploi du subjonctif et de ses temps, 542, 553.—Emploi de l'infinitif, 559.

Vingt, comment s'écrit quand il est multiplié par un nombre, 403.

Vis-à-vis, 627.

Voici, *voilà*, 630.

Voyelles, pourquoi ainsi appelées, 5, 6.—Voyelles longues, 9.—brèves, 9.

Y, s'emploie pour deux *i* et pour un i, 11.—Distinction entre *y* adverbe et *y* pronom personnel, 209.—Quand *y* doit remplacer les pronoms *lui*, *leur*, *eux*, *elle*, *elles*, 446.—Il a toujours rapport à ce qui précède, 719.

FIN DE LA TABLE.

